



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE

DE

GÉOGRAPHIE





TOME IV

1888

NEUCHATEL

IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE

1889



BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE
DE GÉOGRAPHIE

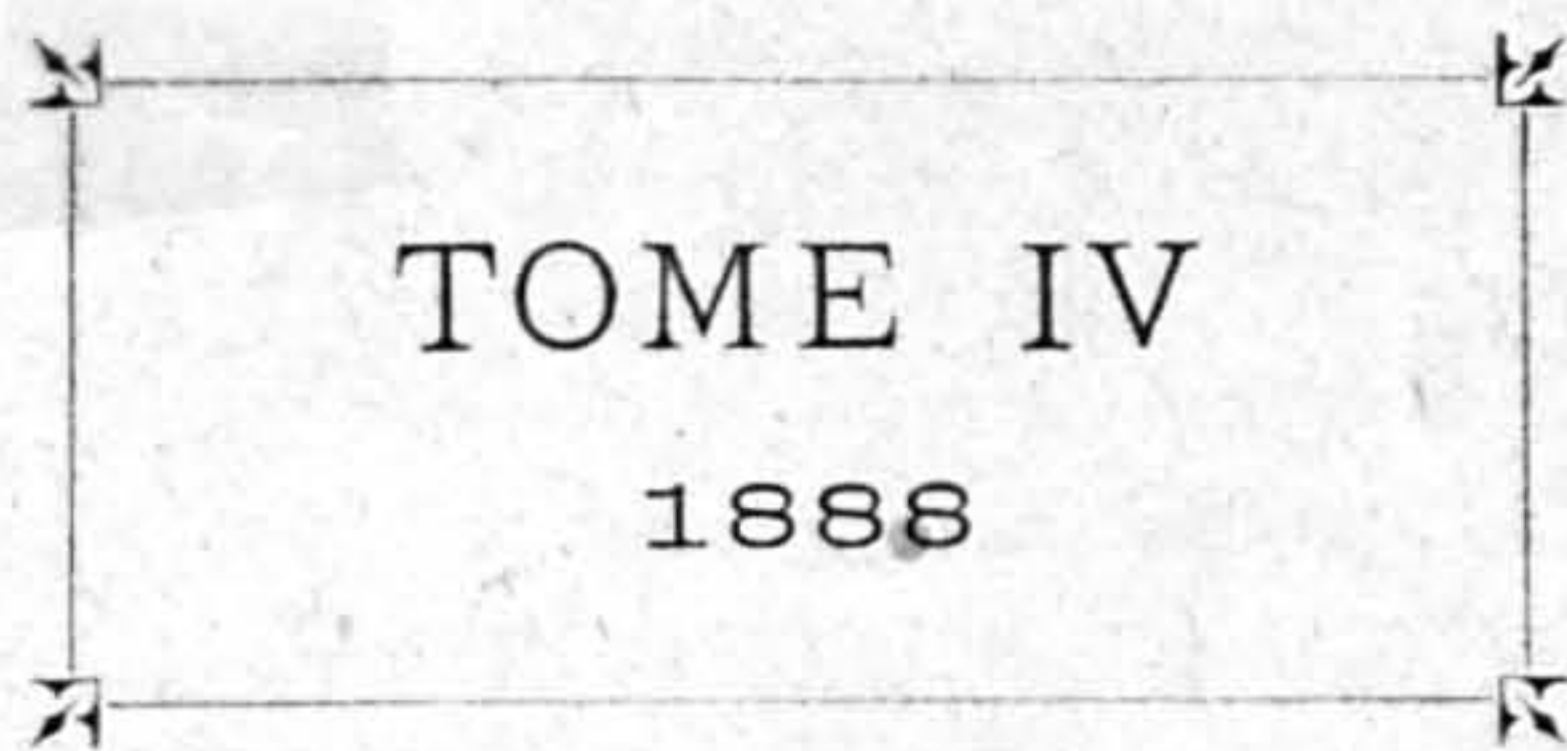
BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE

DE

GÉOGRAPHIE



NEUCHATEL

IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE

1889

EXTRAIT

DES

PROCÈS-VERBAUX

Séance du Comité du jeudi 8 mars 1888.

Présidence de M. Jules MARET.

M. Metchnikoff ayant bien voulu autoriser la Société de Géographie à publier certains fragments de son ouvrage sur les *Grands fleuves historiques*, les chapitres intitulés « le Territoire des Civilisations fluviales à vol d'oiseau » et « le Nil », figureront au tome III du Bulletin, qui paraîtra dans le courant du mois de mars.

La correspondance comprend :

La confirmation des dons du Bureau fédéral de Statistique par le Département fédéral de l'Intérieur.

Une lettre de la Chancellerie fédérale qui ne peut accorder à la Société de Géographie la réduction demandée sur les cartes du Bureau topographique.

Une circulaire de la Société de Géographie de l'Ain annonçant que le prochain Congrès national des Sociétés françaises de Géographie aura lieu à Bourg.

M^{lle} Philippin, à Moscou, promet l'envoi de différents objets d'industrie russe, pour le Musée ethnographique et commercial de la Société.

Le général Parmentier, à Paris, fait don de différentes brochures linguistiques sur la nomenclature géographique.

En raison de son autorité dans cette matière et de sa générosité, le titre de membre correspondant lui sera offert.

L'assemblée générale d'hiver est fixée au 26 avril. M. Zobrist, professeur à Porrentruy, y présentera un travail sur les « Dunes », en réponse à M. Bouthillier de Beaumont et M. Arthur Dubied, professeur à Neuchâtel, un récit de voyage.

La Commission de la Bibliothèque propose de faire relier immédiatement, tous les volumes, brochures, revues, bulletins de la Société avant qu'ils ne se détériorent et afin de permettre d'en dresser aussi vite que possible le catalogue complet : le paiement serait échelonné sur plusieurs années.

La question est renvoyée à l'étude de la Commission, qui est chargée de voir en quelle mesure la caisse permettrait cette dépense.

Enfin, au cas où la Société neuchâteloise serait proposée comme Vorort des Sociétés suisses de Géographie pour les années 1888 à 1890, le Comité décide d'accepter ces fonctions.

Séance du Comité du samedi 31 mars 1888.

Présidence de M. Jules MARET.

Il est fait lecture :

1° D'une lettre du général Parmentier, à Paris, qui accepte le titre de membre correspondant.

2° D'une lettre du Vorort d'Aarau, annonçant que le prochain Congrès des Sociétés suisses de Géographie se réunira dans cette ville, et demandant que les communications lui soient remises à temps pour qu'elles puissent paraître dans le programme.

3° D'une invitation à assister au Congrès international des Américanistes à Berlin, en octobre prochain.

4° D'une circulaire du Comité du Congrès géographique allemand annonçant le renvoi de ce Congrès à l'année prochaine, à cause de la mort de l'Empereur d'Allemagne.

5° D'une lettre de M. Bachmann, membre correspondant, à Medellin (Colombie), qui promet l'envoi de divers documents.

La dernière publication de la « Société de Géographie commerciale de la Suisse centrale » à Aarau, contient le budget de la Société, où figurent des subventions pour une somme de fr. 2,500 et des annonces pour la somme de fr. 3,000.

Le secrétaire est chargé de demander à cette Société si c'est en qualité de Vorort qu'elle jouit de ces privilèges, et aux autres Sociétés suisses de Géographie des renseignements sur les obligations qui incombent au Vorort et sur les subventions fédérales, cantonales ou locales qu'elles reçoivent.

Sur la proposition du président, il sera nommé, dans une prochaine séance, une Commission pour étudier les moyens d'augmenter les ressources de la Société.

Un jeune explorateur français, M. Camille Douls, qui a donné récemment une conférence à Genève sur ses voyages au Sahara, ayant offert de la répéter à Neuchâtel et au Locle, le Comité accepte son offre avec empressement et se charge des démarches nécessaires.

*Assemblée générale d'hiver, le jeudi 26 avril 1888, à la
Salle circulaire du Gymnase de Neuchâtel.*

Présidence de M. Jules MARET.

M. Zobrist, professeur à Porrentruy, donne lecture de son très intéressant travail sur les dunes, destiné à réfuter les théories de M. Bouthillier de Beaumont, de Genève.

M. Arthur Dubied, professeur à Neuchâtel, lui succède pour faire le récit d'un voyage pittoresque à l'île Maria, en Tasmanie.

La partie administrative de la séance est ouverte par la lecture du rapport de M. J. Maret, président, sur l'année 1887-1888.

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale est lu et adopté sans discussions, de même que le rapport de caisse.

Le président propose, au moins à titre d'essai pour une année, d'augmenter de deux le nombre des membres du

Comité : si cette modification se trouve justifiée, l'article 5 du règlement devra être révisé l'année prochaine.

Cette proposition, longuement motivée et appuyée par les autres membres du Comité, est adoptée à l'unanimité, ainsi que la gestion du Comité.

L'assemblée confirme ensuite M. Maret dans ses fonctions de président et procède à l'élection des huit autres membres du Comité.

Pendant le dépouillement du scrutin, l'assemblée revient sur la décision restée lettre morte jusqu'à présent, de publier le rapport de caisse dans le Bulletin.

Les membres élus sont : MM. J. Clerc, L. Favre, C. Knapp, J.-F.-U. Jurgensen, B. Camenzind, H. Blaser, F. Porchat et A. Dubied.

Le Comité se constitue comme suit :

Président :	MM. Jules MARET.
Vice-présidents :	John CLERC et J.-F.-U. JURGENSEN.
Secrétaire :	Arthur DUBIED.
Caissier :	B. CAMENZIND.
Archiviste-bibliothécaire :	C. KNAPP.
Assesseurs :	LOUIS FAVRE. Ferd. PORCHAT. Henri BLASER.

La Commission de caisse, chargée d'étudier les moyens d'augmenter les ressources de la Société, est composée de MM. Maret, Camenzind et Knapp.

La Commission de la bibliothèque reste composée de MM. Knapp et Dubied.

Séance du Comité du vendredi 18 mai 1888.

Présidence de M. Jules MARET.

Sept nouveaux membres sont reçus, ce sont : MM. Ferd. Richard, député, Rod. Schinz, négociant, Aug. Junod, ancien banquier, Schmitz, employé à la « Neuchâteloise », H. Grossmann, directeur de l'Ecole d'horlogerie, Alb. Jeanneret, fabricant, tous à Neuchâtel et Alb. Piguet, horloger, au Locle.

Le Comité enregistre avec regret le décès d'un des membres effectifs de la Société, M. le pasteur L. Nagel.

M^{lle} Philippin, à Moscou, fait don de plusieurs objets de l'industrie russe.

Les frais de douane ayant été à la charge de la Société, le Comité prie le secrétaire de demander au Conseil d'Etat de bien vouloir faire les démarches nécessaires pour obtenir de l'autorité fédérale l'exonération des droits de douane pour tous les envois adressés au « Musée ethnographique et commercial » de la Société neuchâteloise de Géographie.

M. H. Keller, cartographe à Zurich, annonce l'envoi prochain d'une nouvelle édition de sa carte murale de l'Europe.

Deux publications périodiques augmenteront dorénavant le nombre des échanges. Ce sont : la Revue mensuelle géo-

graphico-ethnographique la *Wisla*, de Varsovie et le *Museum für Völkerkunde*, de Leipzig.

Le Comité charge les membres qu'il déléguera au Congrès d'Aarau, de demander le Vorort pour la Société neuchâteloise et d'y formuler les vœux de celle-ci, au sujet de l'activité du Vorort.

Le dernier objet à l'ordre du jour est l'assemblée générale d'été. Un seul travail est annoncé, c'est la Monographie de Môtiers, par M. Blaser; les autres questions relatives à cette réunion générale, fixée au mois de septembre, sont renvoyées à la prochaine séance.

Séance du Comité du mardi 17 juillet 1888.

Présidence de M. John CLERC, vice-président.

Quatre membres nouveaux sont reçus. Ce sont: MM. Arnold Duvanel, avocat et notaire à Neuchâtel, James Girard, horloger et Bernard Jacot, fabricant d'horlogerie, au Locle, et Emile Perrenoud, caissier de la fabrique de Fontainemelon.

La correspondance comprend :

1° Une lettre de M. Elisée Reclus, annonçant la mort de notre dévoué membre honoraire, M. Léon Metchnikoff.

M. Knapp a répondu en transmettant à la famille de M. Metchnikoff les compliments de condoléance de la Société.

2° Une seconde lettre de M. Reclus, promettant à la Société les manuscrits ethnographiques relatifs à l'Afrique, laissés par notre regretté membre honoraire.

3° L'envoi d'un ouvrage anglais, *Incwadi Yami*, sur l'Afrique méridionale, don de M. F. Jacot, membre correspondant, au Cap.

4° Un don de M. Schindler à Ragatz, de tableaux noirs et de plusieurs objets en ardoise.

5° Une lettre imprimée de la Société de Géographie de Lisbonne, contenant des renseignements très intéressants sur une expédition envoyée par elle à Lunda (Afrique centrale).

6° La réponse de M. Hammer, chef du Département fédéral des finances, à la demande d'exonération des droits de douane pour tous les objets envoyés au Musée commercial.

Ce privilège est accordé, à condition que pour chaque envoi la Société adresse une demande spéciale.

7° Une invitation à la séance annuelle de la Société d'Emulation de Montbéliard.

Par décision du Comité, cette Société sera également conviée à l'assemblée générale de Môtiers.

8° Le programme du Congrès des Sociétés suisses de Géographie à Aarau, et l'invitation à la Société neuchâteloise de s'y faire représenter.

9° La réponse de la Société de Géographie de Genève à la demande du secrétaire, au sujet des attributions du Vorort.

10° Enfin l'annonce que la « Berliner anthropologische Gesellschaft » et la « Société russe d'anthropologie » à Saint-Pétersbourg, acceptent l'échange des publications.

M. Knapp est chargé de revoir un manuscrit de P. Traub sur le pays des Bogos et d'en extraire les chapitres les plus intéressants, pour l'assemblée générale d'été.

Vu l'absolue nécessité de faire relier immédiatement la majeure partie des livres et revues constituant la bibliothèque, le Comité autorise la Commission à faire le nécessaire et adopte le mode de paiement par annuités.

Séance du Comité du samedi 25 août 1888.

Présidence de M. Charles KNAPP, archiviste.

La date du 6 septembre, proposée par le secrétaire, pour la réunion d'été, est maintenue par le Comité qui désire, en réponse à une lettre de M. Perrin, à Môtiers, que cette assemblée générale soit aussi simple que possible.

L'ordre du jour en est fixé comme suit : Désignation du lieu de réunion de l'assemblée d'été de 1889.

Le Comité proposera Colombier, déjà désigné l'année précédente.

Travaux :

a) Vieilles routes et vieilles gens du temps passé au Val-de-Travers, par M. Fritz Berthoud.

b) Excursion au pays des Bogos et en Abyssinie (Extrait d'un manuscrit de Paul Traub), par M. Knapp, professeur.

c) Monographie de Môtiers, par M. H. Blaser.

d) Rapport sur le Congrès des Sociétés suisses de Géographie à Aarau, par M. Arthur Dubied.

e) Communications diverses.

La Société neuchâteloise de Géographie ayant été, au dernier Congrès d'Aarau, nommée Vorort pour la période de 1888-1890, le Comité s'occupe de certaines questions relatives aux nouveaux devoirs qui lui incombent.

Les questions mises à l'étude du Vorort par le Congrès d'Aarau sont renvoyées à la prochaine séance, vu leur importance et le petit nombre des membres du Comité présents.

Le secrétaire est cependant encore chargé de demander à l'ancien Vorort s'il existe un registre spécial pour les procès-verbaux des séances du Comité, et si les décisions prises par le Vorort doivent être transcrites dans un registre à part.

Assemblée générale d'été à Môtiers, le jeudi 6 septembre 1888.

La séance est ouverte à 10¹/₄ heures dans la salle de Commune par M. J. Maret, président, qui remercie les autorités de Môtiers d'avoir mis à la disposition de la Société de Géographie la salle de Commune, M. Perrin, d'avoir bien voulu organiser l'assemblée générale, et les membres de la Société d'instruction populaire, pour la collation qu'ils ont eu l'amabilité d'offrir, avant la séance, aux assistants à la réunion.

Le secrétaire lit ensuite le procès-verbal de l'assemblée d'hiver du 26 avril, à Neuchâtel, lequel est adopté sans discussions.

M. Fritz Berthoud, qui a bien voulu honorer la séance de

sa présence, lit un travail très apprécié sur les « Vieilles routes et les vieilles gens du temps passé au Val-de-Travers. »

M. Arthur Dubied donne lecture de son rapport sur le Congrès d'Aarau, auquel il avait été délégué, et ajoute à son court mémoire un résumé du rapport de M. Charles Faure, délégué au Congrès des Sociétés françaises de Géographie à Bourg.

M. Knapp communique quelques extraits du manuscrit de P. Traub sur son voyage chez les Bogos et en Abyssinie.

M. H. Blaser termine la série des travaux par sa Monographie de Môtiers, dont il ne donne que quelques fragments fort intéressants.

Enfin, il est fait lecture d'une lettre de M. C.-A. Montandon, à Samaná (République Dominicaine), qui contient divers renseignements sur ce pays.

La séance, levée à 1 heure, est suivie d'un modeste banquet.

Séance du Comité du jeudi 18 octobre 1888.

Présidence de M. Jules MARET.

Trois nouveaux membres sont reçus : MM. Eugène Bouvier, Samuel Holtz, professeur, à Neuchâtel et M. P. Benoit, instituteur, à Môtiers.

Deux nouvelles sociétés ont accepté l'échange des publications; ce sont : « The Asiatic Society of Japan », de Tokio et « The China Branch of the Royal Asiatic Society », de Shanghai.

M. Zeballo à Buenos Aires et M. Fréd. Perret, à Santa Cruz de la Sierra (Bolivie) sont nommés membres correspondants.

M. Elisée Reclus fait à la bibliothèque un nouveau don de 120 feuilles de la carte de France au $\frac{1}{100.000}$.

M. Umiltà fait hommage à la Société de Géographie de son ouvrage *Les Italiens en Afrique*.

Il est fait lecture de deux lettres de membres correspondants : M. Ch.-Alb. Montandon, à Samaná (République Dominicaine) et M. le professeur Sacc, à Cochabamba, et d'une autre de M. Henri Jacottet, à Paris.

La dernière question à l'ordre du jour est le Bulletin.

Le tome IV comprendra :

- 1° Extrait des procès-verbaux et des décisions du Vorort.
- 2° Rapport du président.
- 3° Les dunes, par M. Zobrist.
- 4° L'île Maria, par M. Arthur Dubied.
- 5° Les Somal, par L. Metchnikoff.
- 6° Voyage au pays des Bogos, par P. Traub.
- 7° Vieilles routes et vieilles gens du Val-de-Travers, par M. Fritz Berthoud.
- 8° Rapport sur le Congrès d'Aarau, par M. Arthur Dubied.
- 9° Rapport sur le Congrès de Bourg, par M. Ch. Faure.
- 10° Revue géographique de 1888, par M. C. Knapp.
- 11° Lettres des membres correspondants.

12° Léon Metchnikoff, par M. C. Knapp.

13° Bibliographie.

14° Appel en faveur du Musée ethnographique et commercial.

15° Liste des membres, dons, échanges, etc.

Le Comité décide qu'il ne sera plus fait de tirages à part de travaux figurant dans le Bulletin, avant la publication du volume où ces travaux sont imprimés.

Il prend enfin, à titre d'essai, la résolution d'avoir des séances régulières le second jeudi de chaque mois.

Séance du Comité du jeudi 8 novembre 1888.

Présidence de M. Charles KNAPP.

L'archiviste annonce l'échange des publications avec le Musée Guimet qui a promis l'envoi de ses *Annales*. Il présente plusieurs objets, provenant du pays des Achantis, dus à la générosité de M. le missionnaire Ramseyer.

Le caissier est chargé de s'entendre définitivement avec l'imprimeur du Bulletin pour le contrat à passer au sujet des annonces et l'archiviste est autorisé à faire tirer à part l'Appel en faveur du Musée ethnographique et commercial de la Société de Géographie.

La prochaine séance est fixée au jeudi 29 novembre, afin que le Comité se trouve réuni encore une fois avant la conférence des délégués des Sociétés suisses de Géographie, qui aura lieu prochainement à Berne.

Séance du Comité du jeudi 29 novembre 1888.

Présidence de M. Jules MARET.

Les trois délégués à Berne de la Société neuchâteloise de Géographie et en même temps du Vorort sont désignés en les personnes de MM. Jules Maret, John Clerc et Arthur Dubied.

M. le pasteur Ladame est reçu comme nouveau membre.

Le Comité enregistre avec regret la mort de M. Julien Roulet, membre effectif.

La prochaine séance aura lieu en janvier 1889.

Séance du Comité du vendredi 21 décembre 1888.

Présidence de M. Jules MARET.

Le secrétaire explique que, malgré la décision prise dans la dernière séance, il a été obligé de convoquer le Comité pour une question relative au Vorort.

MM. Alexis Ferrier, à Saint-Sulpice et Vuille-Bille, à Neuchâtel, sont admis comme membres effectifs.

Il est fait lecture d'une lettre de la Société de Géographie commerciale d'Aarau accompagnée de la première livraison du *Völkerschau*, publication contenant les reproductions photographiques des objets les plus précieux renfermés dans les musées de la Suisse.

Le Comité décide de s'abonner à cette revue pour la bibliothèque.

L'archiviste annonce que la bibliothèque s'est accrue, pendant le courant de l'année, d'une façon si réjouissante, que toutes les armoires sont remplies.

Il est chargé, ainsi que le caissier, de s'occuper de la question de l'achat d'un nouveau meuble et de faire rapport au Comité dans une prochaine séance.

DÉCISIONS PRISES

par la

SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE DE GÉOGRAPHIE

comme

Vorort des Sociétés suisses de Géographie.

Séance du Comité du jeudi 18 octobre 1888, à 4 heures, au Château.

Il est décidé de séparer les questions concernant le Vorort de celles qui se rapportent à la Société neuchâteloise de Géographie.

Un registre spécial sera affecté aux décisions du Comité du Vorort. Ces décisions seront cependant insérées dans le Bulletin.

M. Arthur Dubied rédigera les procès-verbaux et s'occupera uniquement de la correspondance du Vorort.

Le copie de lettres du secrétaire sera également affecté à la correspondance du Vorort.

Pour réaliser les décisions prises au Congrès d'Aarau, le Vorort prend la résolution de proposer aux diverses sections la date du vendredi 14 décembre, pour la conférence des délégués à Berne; cette conférence, à laquelle ont été renvoyées les résolutions votées au Congrès d'Aarau, devant avoir lieu pendant la session des Chambres fédérales.

Les rapporteurs des trois questions à l'ordre du jour, M. le prof. Dr Oncken (Musées commerciaux), M. le prof. Röthlisberger (Emigration), et M. le Dr Brunnhofer (Sphères), seront convoqués individuellement à cette conférence et priés d'y présenter des propositions sur la mise en pratique de leurs thèses. Le secrétaire est chargé de prier MM. Oncken et Röthlisberger de présenter au Vorort un court résumé de leurs rapports, accompagné d'un projet de pétition, afin que le Vorort puisse les discuter avant la séance de Berne.

Il est fait lecture d'une lettre de M. Numa Droz, chef du Département fédéral des affaires étrangères, au sujet de l'émigration et de l'organisation du Bureau fédéral de l'Emigration. Cette lettre est renvoyée pour la discussion à la conférence de Berne; le secrétaire est chargé d'en faire parvenir une copie à M. le prof. Röthlisberger et à toutes les Sociétés suisses de Géographie.

M. Charles Faure, secrétaire-bibliothécaire de la Société de

Géographie de Genève, est nommé rapporteur pour la Suisse, du travail à présenter au Congrès international de Géographie de Paris, en 1889, sur les « Voyages, les recherches et les publications qui, depuis un siècle, ont le plus contribué aux progrès de la Géographie. »

Cet exposé sommaire a été demandé par la Société de Géographie de Paris et M. Faure a bien voulu se charger de le rédiger.

La Société de Paris et les sections suisses seront avisées de ce choix.

*Séance du Comité du jeudi 8 novembre 1888, à 4 heures,
au Château.*

Le secrétaire annonce que la date pour la conférence des délégués a été avancée de 8 jours, le 14 décembre n'ayant pas convenu à M. le prof. Dr Oncken et à la Société de Berne.

Il donne lecture des lettres de MM. Oncken et Karrer, Directeur de la section de commissariat du Bureau fédéral de l'Emigration.

M. Karrer présentera à l'Assemblée générale de la Société de Géographie de Berne, la veille de la conférence des délégués, un rapport sur l'organisation du Bureau fédéral de l'Emigration; les délégués seront invités à assister à cette séance et pourront alors, le lendemain, discuter la question de l'Emigration en parfaite connaissance de cause.

M. le prof. Dr Oncken désire faire inviter officiellement par le Vorort l'Union suisse du commerce et de l'industrie et la Société suisse des commerçants, à assister à la conférence. Dans une seconde et une troisième lettre, il voudrait étendre cette invitation à toutes les sections de ces deux sociétés, aux diverses chambres du commerce et désirerait qu'une circulaire fût envoyée à tous les membres de l'Assemblée fédérale pour bien préparer le terrain.

Le Vorort décide d'inviter officiellement à assister à la conférence des délégués le Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie et celui de la Société suisse des commerçants et d'avertir M. le prof. Dr Oncken qu'il ne veut pas prendre sur lui d'étendre cette invitation à d'autres sociétés.

Le secrétaire donne lecture des réponses des Sociétés de Géographie de Genève et de Berne qui acceptent la date du 7 décembre pour la conférence des délégués et d'une lettre de M. Ch. Faure, qui veut bien se charger du rapport à présenter à Paris.

*Séance du Comité du jeudi 29 novembre 1888, à 4 heures,
au Château.*

Après la lecture des deux derniers procès-verbaux qui sont adoptés, le secrétaire annonce qu'il a reçu les réponses des Sociétés de Géographie de Saint-Gall et d'Herisau, la première enverra deux délégués à la conférence de Berne; la seconde regrette de ne pouvoir y envoyer de délégués, mais

elle donnera pleins pouvoirs à la Société de Saint-Gall pour la représenter à cette conférence.

Le Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie a répondu qu'il acceptait avec remerciements l'offre du Comité-Directeur des Sociétés de Géographie et qu'il se ferait représenter à Berne par un délégué.

M. le professeur Röthlisberger, en envoyant le rapport qu'il a présenté au Congrès d'Aarau sur l'émigration, répond à la demande du Vorort qu'il croit que ce n'est plus aux Sociétés de Géographie à faire des propositions, mais bien au Bureau fédéral d'Émigration, auquel elles ont d'ores et déjà promis leur concours.

La Société de Géographie de Berne avertit le Vorort qu'elle a pris les décisions suivantes dans la question du Manuel :

L'auteur du manuscrit français, M. Rosier, professeur à Genève, est prié de le terminer et de revoir la partie achevée, dans la mesure où il jugera à propos de tenir compte des observations du jury. Le Comité de la Société de Géographie de Berne se réserve d'examiner le travail lorsqu'il sera complet, et de prier l'auteur d'y apporter, cas échéant, les changements désirables.

L'auteur recevra une subvention qui ne pourra excéder fr. 2,500.

Le travail devra être terminé dans le délai d'une année.

Le manuscrit restera la propriété de l'auteur, qui pourra le publier sous les auspices des Sociétés suisses de Géographie.

Le secrétaire est chargé de répondre à la Société de Géographie de Berne que le Vorort approuve ses résolutions au sujet du Manuel et de lui demander de bien vouloir s'occuper de l'organisation de la conférence des délégués et d'en fixer l'heure d'ouverture.

Le secrétaire en avertira ensuite les diverses Sociétés conviées à y assister.

*Assemblée des délégués des Sociétés suisses de Géographie,
tenue à Berne le vendredi 7 décembre 1888.*

Présidence de M. Jules MARET, président du Vorort.

Sont présents : MM. Jules Maret, député, John Clerc, conseiller d'Etat et Arthur Dubied, professeur, délégués du Vorort et de la Société neuchâteloise de Géographie.

MM. le D^r Gobat, conseiller d'Etat, prof. D^r Studer, prof. D^r Oncken et Mullhaupt, membres du Comité de la Société de Géographie de Berne.

MM. Scherrer-Engler, président, Kuenzle-Steger et Andereg, délégués de la Société de Géographie commerciale de la Suisse orientale, à Saint-Gall.

M. le prof. Chaix, délégué de la Société de Géographie de Genève.

M. K. Bühner, délégué de la Société de Géographie commerciale de la Suisse centrale, à Aarau.

M. Alfred Frey, délégué et secrétaire du Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, à Zurich.

M. Bodmer-Weber, président du Vorort de la Société suisse des commerçants, à Zurich et M. König, délégué de la section bernoise de la même Société.

M. le prof. Röthlisberger, M. l'ancien conseiller national Karrer, chef de la section de commissariat du Bureau fédéral de l'Emigration, M. Dreifuss, chef de la section administrative du même Bureau et plusieurs membres de l'Assemblée fédérale et de la Société de Géographie de Berne assistent également à la conférence.

La séance est ouverte à 2 heures par le président du Vorort qui souhaite la bienvenue à tous les délégués et remercie la Société de Géographie de Berne d'avoir bien voulu organiser cette assemblée.

M. le prof. Röthlisberger introduit la question de l'émigration et résume brièvement le rapport qu'il a présenté et les postulats adoptés au Congrès d'Aarau. Dès lors, le Bureau fédéral de l'Emigration ayant été constitué, la question est de savoir si les Sociétés suisses de Géographie veulent fonder leur bureau privé d'informations à côté du bureau fédéral.

M. le prof. Dr Oncken croit que l'idée de ce bureau privé ne doit pas être abandonnée et qu'il pourrait en même temps être rattaché au réseau des Musées commerciaux; la question de l'émigration et celle des Musées commerciaux étant intimement liées, le même bureau pourrait parfaitement s'occuper des deux choses, comme cela se fait par exemple à Bruxelles.

M. Anderegg croit utile d'encourager l'émigration des jeunes commerçants suisses et de leur fournir tous les renseignements possibles sur les pays où ils désirent émigrer, afin qu'ils puissent à leur tour rendre des services au commerce et à l'industrie suisses, en leur procurant de nouveaux débouchés.

M. Karrer combat l'opinion émise par le préopinant et développe le postulat qu'il a proposé la veille à l'assemblée générale de la Société de Géographie de Berne, à laquelle assistaient les délégués des Sociétés suisses de Géographie; il expose sur quelles bases le Bureau fédéral de l'Emigration a été édifié et quels services les Sociétés de Géographie peuvent lui rendre.

M. Scherrer-Engler estime que la meilleure chose que nous puissions faire, nous, Sociétés suisses de Géographie, c'est d'offrir purement et simplement notre concours au Bureau fédéral de l'Emigration.

M. le professeur Chaix et M. John Clerc sont du même avis et le postulat proposé par M. Karrer est adopté à l'unanimité.

Il est ainsi conçu :

L'Assemblée des délégués de l'Association des Sociétés suisses de Géographie autorise le Vorort à s'entendre avec le Bureau fédéral de l'Emigration sur le mode de coopération à adopter en vue de la protection des émigrants suisses.

La seconde question à l'ordre du jour, celle des Musées

commerciaux, est présentée par M. le prof. Dr Oncken. M. Oncken annonce que M. le Dr Gobat, président de la Société de Géographie de Berne et conseiller aux Etats, a déposé au Conseil des Etats, dans sa séance du 6 décembre, le postulat suivant :

Le Conseil fédéral est invité à examiner :

1° S'il n'y a pas lieu de faire rentrer l'enseignement commercial, en général, et les Musées de commerce, en particulier, dans l'application de l'arrêté fédéral concernant l'enseignement professionnel, du 27 juin 1884;

2° Si et dans quelle mesure la Confédération participera à la fondation de Musées de commerce, au moyen d'acquisitions d'objets à l'Exposition universelle de Paris, de 1889, et à faire rapport sur le présent postulat à la prochaine session de l'Assemblée fédérale.

M. Scherrer-Engler pense que la question qui a déjà souvent été discutée et étudiée par la Société de Saint-Gall, doit être renvoyée au Vorort, auquel les documents nécessaires seront fournis.

Une longue discussion s'engage à ce sujet.

M. le Dr Gobat croit qu'il ne faut faire aucune démarche avant la session de mars des Chambres, où le Conseil fédéral présentera un rapport sur son postulat proposé au Conseil des Etats.

L'unanimité des délégués approuve le postulat et sur la proposition de M. Bühler, décide de remettre la question au Vorort qui fera circuler dans les diverses Sociétés suisses de Géographie et dans les Vororts de l'Union suisse du commerce et de l'industrie et de la Société suisse des Commerçants, le rapport présenté à l'assemblée générale de la veille par M. Kuenzle-Steger, de Saint-Gall.

Enfin, avant la clôture de la séance, M. le prof. Dr Studer propose que les Sociétés suisses de Géographie appuient les démarches faites jusqu'ici pour obtenir que le remarquable relief de l'Oberland, exécuté par M. Simon, reste en Suisse et soit acquis par les autorités fédérales.

Sa proposition, conçue comme suit, est adoptée à l'unanimité :

L'Assemblée des délégués des Sociétés suisses de Géographie se joint à la résolution prise par la Société helvétique des Sciences naturelles, et appuie les démarches faites jusqu'ici pour conserver et continuer le relief de l'Oberland, exécuté par M. Simon. Elle trouve en principe, conforme et opportune, l'échelle adoptée du $\frac{1}{10.000}$ pour des buts scientifiques, artistiques ou militaires.

La séance est levée à 4³/₄ heures.

*Séance du Comité du vendredi 21 décembre 1888, à 4 heures,
au Château.*

Il est fait lecture d'une lettre de la Société de Géographie de Saint-Gall, accompagnée de la copie du rapport présenté

à l'Assemblée des délégués, à Berne, par M. Kuenzle-Steger, sur les Musées de commerce.

Toutes les Sociétés suisses de Géographie, le Vorort de l'Union du commerce et de l'industrie et celui de la Société des Commerçants devant prendre connaissance de cet exposé, le secrétaire est chargé de demander à la Société de Saint-Gall si elle l'a envoyé à ces différentes associations ou si le Vorort doit faire circuler celui qu'il a reçu.

M. Faure a adressé au Vorort un rapport présenté sur la question de l'émigration, à la Société d'Utilité publique de Genève.

Le secrétaire en fait lecture ainsi que des lettres de M. Karrer et du projet de programme présenté par celui-ci pour la coopération de l'Association des Sociétés suisses de Géographie au Bureau fédéral de l'Emigration.

Ce projet est discuté article par article: Dans son ensemble, il est adopté par le Comité, qui propose cependant d'y ajouter un postulat présenté par M. Clerc.

M. Karrer désirant avoir avec le Comité du Vorort une entrevue pour discuter son projet de programme, le secrétaire le priera de se rendre à Neuchâtel le jeudi 27 décembre.

Comme le Comité ne possède qu'un seul règlement de l'Association des Sociétés suisses de Géographie, le secrétaire est chargé d'écrire à M. Ch. Faure, à Genève, pour lui demander si la provision en est épuisée et aux frais de qui une réimpression de ce règlement devrait être faite.

Séance du Comité du jeudi 27 décembre 1888, à 2¹/₂ heures, au Château.

MM. Karrer, chef de la section de commissariat et Dreifuss, chef de la section administrative du Bureau fédéral de l'Emigration, assistent à la séance.

M. Maret expose le but de la séance et donne lecture du projet de programme relatif à la coopération de l'Association des Sociétés suisses de Géographie à l'œuvre du Bureau fédéral de l'Emigration.

M. Karrer donne les explications nécessaires à la compréhension du texte français et tous les articles sont adoptés. MM. Maret et Dubied sont chargés de revoir la rédaction du programme.

Le Comité du Vorort adoptera un texte définitif qui sera envoyé au Bureau fédéral de l'Emigration; celui-ci fera traduire en allemand et imprimer à ses frais ce projet qui sera ensuite envoyé aux autres Sociétés suisses de Géographie. Le Vorort leur accordera un délai pendant lequel elles pourront présenter leurs observations. Puis, lorsque l'accord sera bien établi, il adoptera en leur nom ce programme qui sera distribué à tous les membres effectifs, correspondants et honoraires des Sociétés suisses de Géographie.

Le Secrétaire du Vorort,
Arthur DUBIED.

RAPPORT

DE

M. JULES MARET, PRÉSIDENT

SUR LA

MARCHE DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'ANNÉE 1887

MESDAMES ET MESSIEURS,

Notre séance de ce jour étant particulièrement chargée, vous me permettrez de mettre la plus grande concision possible dans le rapport que j'ai à vous présenter sur la marche de notre Société pendant l'année 1887. Je puis d'autant mieux le faire que vous avez tous reçu, il y a peu de jours, le tome III de notre Bulletin, qui renferme un extrait des délibérations de votre comité, en sorte que vous êtes déjà renseignés sur la plupart des faits que j'aurais à vous signaler.

Je passe sur la constitution du comité, qui n'a subi aucune modification l'année dernière et j'arrive directement au rôle des membres de notre société.

Dans notre dernière assemblée générale, du 28 avril 1887, vous avez, sur notre proposition, élu les trois premiers membres honoraires de notre Société, en la personne de MM. Elisée Reclus, Léon Metchnikoff et Henri Moser. Si je rappelle ce fait aujourd'hui, c'est uniquement pour vous transmettre de leur part, ainsi qu'ils nous ont chargés de le faire, l'expression de leur reconnaissance, en même temps que celle de leur vive sympathie pour l'œuvre que nous poursuivons.

Faisant usage des pouvoirs que vous nous avez donnés, nous avons accordé le titre de membre correspondant à M. L.-E. Gaberel, un compatriote établi à New-York, qui a bien voulu se charger de nous fournir de temps en temps des renseignements sur le pays qu'il habite, à M. Ch. Frauger, commandant de bataillon, à Méchéria, dont notre bulletin publie le travail présenté en son nom à notre dernière assemblée générale, et à M. le général Parmentier, à Paris, qui nous a fait don de différentes brochures linguistiques sur la nomenclature géographique. Ces trois nominations portent à 17 le nombre de nos membres correspondants.

Nos membres effectifs, qui s'élevaient au chiffre de 203 au 31 décembre 1886, s'élèvent à celui de 193 au 31 décembre 1887. C'est une légère diminution, regrettable sans doute, mais à laquelle il ne faut pas attacher plus d'importance qu'il ne convient. Il était à prévoir en effet que dans une société comme la nôtre, il se produirait, dans les premières années surtout, quelques démissions inévitables. C'est à nous à faire en sorte que, s'il devait s'en produire encore à l'avenir, elles fussent compensées, et au delà, par l'admission de nouveaux membres. Cela est d'autant plus désirable que les cotisations de nos membres effectifs forment actuellement toutes nos recet-

tes et que la publication régulière de notre bulletin dépend uniquement de l'état de notre caisse, les travaux dignes d'être publiés ne nous faisant jamais défaut.

J'ai parlé de l'état de notre caisse. Vous entendrez sur ce point le rapport de notre caissier, M. Jules-F.-U. Jurgensen. Il en résulte que nos dépenses balancent à peu près nos recettes. Cependant l'année boucle par un déficit, quoique nous ayons apporté une stricte économie dans notre gestion et que nous nous soyons refusé les frais nécessaires qu'exigerait le bon entretien de notre bibliothèque. Cette situation nous montre qu'il est indispensable que nous arrivions à nous créer de nouvelles ressources, si nous voulons que l'action de notre Société ne soit pas paralysée, ou du moins restreinte dans une mesure regrettable. Votre comité s'est déjà préoccupé de la question ; il l'étudie en ce moment et il y a lieu d'espérer que cette étude aboutira à un bon résultat.

C'est uniquement pour un motif d'économie que nous avons renoncé à faire paraître notre bulletin de 1887 en plusieurs fascicules, ainsi que nous l'avions fait en 1886. Nous continuerons probablement à agir de la sorte à l'avenir, à moins que nous ne soyons dans le cas de vous communiquer des travaux dont la publication ne puisse être différée sans inconvénient majeur. La publication en un seul volume, indépendamment de l'économie qui en résulte, offre d'ailleurs quelques avantages matériels appréciables : elle supprime les chances de perte des fascicules et permet une meilleure répartition des matières. Ce sont sans doute ces avantages qui lui valent la préférence que paraissent lui accorder plusieurs de nos membres.

Comme d'habitude, la publication de ce bulletin a été le principal objet de notre activité pendant l'année dernière. A plusieurs reprises aussi, nous nous sommes occupés de notre bibliothèque, qui s'accroît rapidement par les dons généreux qu'elle reçoit et par les publications qui nous sont transmises en échange des nôtres. Il serait nécessaire, pour qu'elle puisse rendre tous les services que nous en attendons, que les différents ouvrages qui la composent fussent reliés, et les cartes et photographies placées dans des portefeuilles. Nous y pourrions dès que nos ressources nous le permettraient. Je ne mentionne qu'en passant, parmi les travaux du comité, la correspondance très étendue que nous soutenons avec nos membres correspondants et avec les Sociétés diverses avec lesquelles nous sommes en relation.

Comme vous le savez, nous avons eu un très grand contretemps l'année dernière : nous avons dû renoncer à tenir l'assemblée générale d'été qui devait avoir lieu à Môtiers. Je n'ai pas besoin de dire que nous n'avons pris cette décision qu'avec un vif regret, pressés par des circonstances qui nous ont paru insurmontables. Cette assemblée avait été fixée au commencement de septembre, mais nous avons dû reconnaître bientôt que l'Exposition fédérale d'agriculture qui allait s'ouvrir à cette époque à Neuchâtel empêcherait un grand nombre de nos membres de se rendre à Môtiers ; ce village a

reçu ensuite la Société des instituteurs neuchâtelois et nous pouvions difficilement lui demander de nous recevoir nous-mêmes immédiatement après. Notre Assemblée d'été aurait dû être ainsi convoquée en plein hiver. Nous avons dès lors jugé préférable de la supprimer exceptionnellement, ou plutôt de l'ajourner d'un an. La prochaine Assemblée générale de notre Société se tiendra ainsi à Môtiers. Nous nous permettons d'exprimer l'espoir qu'elle réunisse un grand nombre de nos membres.

Tout récemment, nous avons eu la bonne fortune de voir arriver dans notre canton un jeune explorateur africain, M. Camille Douls, dont le très remarquable voyage dans le sud marocain est raconté tout au long dans les derniers numéros du *Tour du Monde*. M. Douls a bien voulu consentir à donner deux conférences parmi nous, la première à Neuchâtel, la seconde au Locle. Toutes deux ont eu un très grand succès. M. Douls est sur le point d'entreprendre un nouveau voyage dans le Sahara. Nos vœux les plus ardents l'accompagneront dans cette périlleuse entreprise.

Mesdames et Messieurs,

Je vous avais promis d'être bref et j'ai tenu parole. Je ne veux cependant pas terminer ce court rapport sans formuler une appréciation générale sur l'activité de notre Société. A dire vrai, nous n'avons pas de progrès marqués à enregistrer, ni de faits saillants à signaler pendant l'exercice écoulé. Néanmoins, nous pensons que, pour une Société qui n'en est encore qu'à sa troisième année d'existence, et dont le principal objectif doit être d'affirmer sa raison d'être et son utilité, la Société neuchâteloise de Géographie peut être satisfaite de l'année que nous terminons aujourd'hui. Elle prend petit à petit ses assises dans notre canton; elle s'y fait connaître; elle s'y attire des sympathies réelles et durables; elle accroît aussi ses relations avec les Sociétés scientifiques de la Suisse et des autres pays; elle entre peu à peu en communication régulière avec nos compatriotes établis à l'étranger; sa bibliothèque s'enrichit; ses publications se font apprécier au dedans et au dehors; elle suit en un mot avec persévérance la voie qu'elle s'est tracée. Tout cela a bien sa valeur.

Sans doute, si nous voulions mesurer ce que nous avons fait jusqu'ici à ce qu'il nous reste à faire, nous serions tentés de croire que notre activité a été nulle et peut-être à nous décourager quelque peu. Mais dans quel domaine une semblable comparaison ne produirait-elle pas le même effet? Si nous la faisons, que ce soit donc, non pas pour nous sentir écrasés par la grandeur de la tâche qui s'ouvre devant nous — je ne veux pas même essayer d'énumérer tout ce que nous pourrions entreprendre de bon et d'utile, sans sortir du cercle restreint de notre petit pays — mais pour nous stimuler au contraire à marcher de l'avant avec résolution et fermeté, sachant qu'à chaque jour suffit sa peine.

LES DUNES

Réfutation des théories de M. BOUTHILLIER DE BEAUMONT

En 1886, M. Bouthillier de Beaumont fit à Genève, lors de la réunion de la Société helvétique des sciences naturelles dans cette ville, une communication sur la formation des dunes. Les idées émises par l'orateur ont été résumées de la manière suivante dans les Actes de la Société helvétique des sciences naturelles de 1885-1886, pages 56-57.

« M. de Beaumont prend les dunes des Landes, en France, »
» comme type de toutes les formations analogues dans divers »
» pays baignés par l'Océan et les décrit avec cartes à l'appui. »
» M. de Beaumont s'élève contre la théorie qui consiste à »
» considérer les dunes comme formées par les vents de l'O- »
» céan ; il s'étonne de l'avoir vue admise par quelques géolo- »
» gues et même faisant doctrine pour quelques auteurs. Il »
» tient à en prouver la fausseté. Le vent, dit-il, est unique- »
» ment niveleur. Il détruit les élévations et remplit les creux »
» de ses apports, de quelque nature qu'ils soient. Il recouvre »
» l'obstacle qui s'oppose à sa marche. Sans corps fixe de ré- »
» sistance il ne saurait élever ses transports sur eux-mêmes. »
» Mais on a reconnu qu'il ne se trouvait pas de corps résis- »
» tant dans l'intérieur des dunes ; ainsi le corps même de la »
» dune ne confirme pas la théorie. Sa position lui est absolu- »
» ment contraire, ne permettant pas au vent de lui apporter »
» le sable de la grève, car la dune est tout à fait rapprochée »
» de l'eau, et le sable coagulé par le sel ne peut pas être sou- »
» levé par le vent entre les marées.

» C'est dans l'eau que le sable se forme ; c'est la vague de
» l'Océan qui le fait. L'Océan seul est capable de donner
» le sable fin ; les lacs et les mers intérieures ne peuvent le
» fournir ; car, pour arriver à le produire et à l'arrondir, la
» force puissante de la lame déferlant sur la grève est néces-
» saire. C'est aussi dans l'Océan que la dune s'est formée par
» l'opposition de ses eaux avec celles venant du continent.
» Lors des hautes eaux et des fortes marées, la rencontre
» des eaux apportées par la Garonne et l'Adour dans l'es-
» tuaire des Landes, a déterminé le dépôt du sable au point
» mort de leur résistance, donnant lieu, ainsi qu'on le voit
» encore de nos jours, à des bancs de sable, dits barres, mas-
» carets, etc., situés devant l'embouchure des fleuves. Peu à
» peu, les eaux se retirant ont abandonné ces bancs élevés et
» étendus, les coupant à leur sommet par l'érosion de leurs
» vagues, tandis que des deux côtés de la terre aussi bien que
» de celui de la mer, les eaux en creusaient la base et présen-
» taient à leur pied cette succession de lacs et de canaux, sous
» une extension bien plus grande qu'aujourd'hui.

» M. de Beaumont montre ensuite la différence qui existe
» entre les diverses dunes : celles créées sous les anciennes
» eaux avec marées des Océans et celles formées aux embou-
» chures des fleuves ; puis celles produites par des remous du
» vent, déposées par des tourbillons qui les reprennent pour
» les transporter ailleurs ; les seules que le vent puisse pro-
» duire, constituant le véritable sable mouvant. Enfin, les
» dunes suivant théoriquement la résultante du parallélo-
» gramme des forces d'eau opposées, mais, en réalité, s'en
» écartant selon la nature des apports, formant parfois des
» plateaux coupés brusquement, ou de longues collines pou-
» vant présenter des stratifications inclinées de divers dé-
» pôts. »

Ce compte rendu sommaire nous permet d'apercevoir bien des erreurs dans le travail de M. de Beaumont. Nous croyons qu'il ne sera pas sans intérêt de discuter quelques-unes de ses assertions qui nous paraissent pour le moins hasardées et peu conformes à la réalité des choses.

Si l'auteur de ce travail avait séjourné quelque temps au bord de la mer, au lieu de n'y passer peut-être que quelques jours ou quelques heures, il aurait pu se convaincre que le

vent n'est pas aussi *niveleur* qu'il se l'imagine et que le sable des dunes de Cette n'est malheureusement pas *coagulé par le sel*.

Contrairement à M. de Beaumont, nous poserons le principe suivant, inspiré par nos nombreux voyages: les dunes ne peuvent se former que dans les plaines maritimes, dans les plaines intérieures, ou sur le bord des grands fleuves et des grands lacs, le sable dont elles se composent est fourni par la mer, par les dépôts glaciaires ou par les fleuves et les lacs.

Le voyageur qui parcourt le rivage des mers bordant les plaines basses voit la terre ferme descendre insensiblement sous les flots et se confondre pour ainsi dire avec eux. A marée basse, l'eau se retire à une grande distance en découvrant une plage unie et sableuse. Tournant le dos à la mer, l'observateur voit la côte à perte de vue, défendue par une rangée de collines de sable plus ou moins élevées et parfois taillées à pic comme une falaise. Ce sont les dunes, mot dérivé du hollandais *duin* qui, de même que l'anglais *down* et l'allemand *Taunus*, signifie hauteur.

Quiconque a habité quelque temps les plages de la mer du Nord ou de la Baltique a pu, par ses propres observations, se rendre compte de la formation de ces dunes. Les vagues déferlent incessamment sur l'estrand large, sableux et légèrement incliné. Chacune d'elles amène une certaine quantité de grains de sable qu'elle dépose en se retirant; celles qui suivent répètent ce même travail et ajoutent leurs apports aux dépôts précédents. Puis le flux monte, il amène également de nouvelles molécules arénacées ainsi que des débris organiques; il envahit la plage et pousse plus haut ce que les vagues précédentes avaient amassé. La mer se retire ensuite, l'eau baisse rapidement comme absorbée par le sable, pendant que les particules solides restent fixées là où le flot les avait déposées et où les vagues du reflux ne peuvent plus les atteindre.

Etant établi que c'est la vague qui fournit le sable nécessaire à la formation des dunes côtières, il est naturel que plus les flots contiennent de molécules arénacées en suspens, plus cette formation marchera vite. De plus, la quantité de matières arénacées apportée par une vague est proportionnelle

à la surface de la plage qu'elle recouvre en déferlant ; car, lorsque cette dernière est en pente douce, la lame couvre, en se déployant gracieusement, un espace de plusieurs mètres carrés ; puis, disparaissant presque en entier dans le sable, elle abandonne à la place qu'elle vient de recouvrir, un peu d'écume et une mince couche de sable et de débris coquilliers. Mais partout où les côtes sont abruptes, rocheuses, comme au nord de la France et au sud de l'Angleterre, le sable que les vagues soulèvent ne pouvant être lancé sur un rivage retombe au fond de l'eau où il ne tarde pas à former des bancs puissants, toujours orientés dans la direction des courants maritimes dominants. Si donc la vague est courte, elle amènera peu de sable ; si elle est plus puissante, elle en déposera davantage. Ceci nous permet d'établir les principes suivants :

1° La quantité de sable fournie par la mer est proportionnelle à l'espace que la vague recouvre en se déployant sur la plage.

2° Les fortes marées et les vents dominants, soufflant régulièrement de la mer vers la côte sont les seuls constructeurs des dunes côtières.

Les côtes basses des mers intérieures, comme celles de la Méditerranée, de l'Adriatique à Venise, de la mer Noire, de la Baltique, où la marée ne se fait presque pas sentir, ne sont couvertes que de dunes insignifiantes. Ces monticules de sable n'atteignent une hauteur relativement considérable que sur les plages des Océans et encore faut-il que le fond de la mer, au large de ces plages, soit exclusivement formé de sable ; s'il était recouvert de galets comme c'est le cas sur certains bords de la Méditerranée, ou de vase, comme sur ceux du Zuiderzee, les vagues ne soulèveraient que des cailloux ou de la boue.

Une autre condition nécessaire à la formation des dunes, c'est que les vents dominants soufflent toujours dans la même direction et notamment de la mer ; s'ils venaient de terre, le sable du rivage serait poussé dans l'eau. Si, au contraire, les vents étaient tournants, les dunes prendraient la forme d'un croissant, comme c'est le cas sur les côtes du Jutland ou du Sahara occidental. Notons encore que la dune n'est pas *tout à fait rapprochée de l'eau*, mais qu'elle en est souvent éloi-

gnée de plus de trois kilomètres, à marée basse. Quant à déclarer que *le sel coagule le sable*, c'est une étrangeté qui ne se soutient pas. C'est possible, dira-t-on, mais comment se fait-il que le sable déposé sur le rivage se transforme en collines ?

Pour nous rendre compte de ce phénomène, asseyons-nous au bord de la mer.

La marée descend lentement en abandonnant sur la plage une couche de coquillages et de débris organiques de toute nature. Après le retrait de l'eau, le rivage garde encore quelque temps son humidité ; et, grâce à celle-ci, les parcelles de sable adhèrent si fortement les unes aux autres que les chevaux y peuvent trotter sans enfoncer ; mais, sous l'action du soleil et du vent, l'eau qui reliait momentanément entre elles ces molécules arénacées s'évapore et la brise ne tarde pas à s'en emparer. Le sable, naguère si ferme, devient mouvant, les promeneurs y enfoncent jusqu'à la cheville et les molécules arénacées poussées par le vent d'ouest se mettent en mouvement, roulent, sautent, se précipitent vers les dunes. Mais ce n'est pas seulement un seul grain de sable qui s'achemine ainsi vers les hauteurs, ce sont des milliers de corpuscules qui forment, dans le lointain, comme un léger brouillard.

Quand la brise est faible, le gros des promeneurs ne s'aperçoit de rien, les parcelles de sable flottant dans l'air sont si ténues qu'elles échappent au regard, mais si nous prolongeons notre sieste, nous verrons nos vêtements se couvrir peu à peu d'une poussière blanchâtre qui pénètre jusqu'à la peau, même au travers des tissus les plus épais. Le vent fraîchit-il, le phénomène devient sensible pour chacun. L'oreille saisit un léger bruit pendant qu'on ressent au visage et aux mains un picotement incessant qui vous oblige souvent à tourner le dos au vent ou à s'asseoir le plus près possible de l'eau pour éviter de cette manière cet étrange supplice. Ces picotements et ce léger crépitement dans l'air proviennent des grains de sable que le vent emporte vers le sommet des dunes. Le vent se change-t-il en ouragan, il est impossible de se tenir sur la plage et moins encore sur la crête des dunes tant les tourbillons de gros sable et de coquillages sont redoutables.

Que deviennent ces molécules arénacées emportées par la brise ou la tempête ?

Si la plage était parfaitement unie, si elle se prolongeait indéfiniment du côté de l'Orient, les grains de sable continueraient leur course désordonnée aussi longtemps que la force du vent serait assez grande pour les pousser en avant. Mais ce n'est pas le cas à Zandvoort, en Hollande, où le rivage large de plus d'un kilomètre est parsemé de toute sorte d'objets solides que le flot y abandonne en se retirant, et qui sont autant d'obstacles s'opposant à la marche du sable. Asseyons-nous, par exemple, près de cette grosse écaille d'huître et observons ce qui va se passer.

Il vente frais. L'écaille d'huître forme un obstacle d'un décimètre carré. Le sable en mouvement arrive par petits bonds au pied de cette butte, s'y arrête, s'accumule à vue d'œil et finit par former une dune en miniature dont le versant tourné vers la mer s'allonge en pente douce à mesure qu'elle s'élève. Au bout de quelques heures, le monticule atteint le sommet de l'écaille. Que se passera-t-il ? Les grains de sable montent toujours. Les uns s'arrêtent à mi-pente, d'autres vont jusqu'au sommet. Cependant le plus grand nombre, et naturellement les plus légers, achèvent leur course ascensionnelle ; mais la crête dépassée, n'ayant plus de point d'appui, ils tombent au pied oriental de l'écaille qui désormais les abrite contre le vent. Cette circonstance leur permet de s'y accumuler et de former ainsi le versant oriental de notre montagne artificielle, mais comme ce dernier ne doit son origine qu'à la chute des grains de sable, il est moins allongé que le versant opposé et par conséquent plus abrupt. Tout près de cette grande écaille se trouvent plusieurs coquillages semblables qui, eux aussi, donnent naissance à des monticules pareils au premier et auxquels ils se rattachent bientôt, nous donnant ainsi l'image de la formation d'une chaîne de dunes lilliputienne. Le reste découle de soi-même ; chacun sait que ce que la nature fait en petit, elle le fait aussi en grand.

Le versant occidental des dunes qui s'étendent du golfe de Gascogne jusqu'au nord du Jutland, en vertu des vents dominants, est en pente plus douce que le versant oriental. Le premier présente une déclivité de 5°-12° pendant que le second offre une pente qui peut atteindre 30°-34°. Si le versant de ces

dunes, tourné vers la mer, est souvent abrupt, taille en falaise, cela provient uniquement des vagues qui en sapent la base durant les tempêtes.

Lorsque le vent souffle avec violence, on voit la crête des dunes voilée d'un épais brouillard grisâtre produit par le sable soulevé comme chez nous, en hiver, la neige sur les toits. On dit alors que les dunes fument. Dans ces moments-là, il est très dangereux de s'asseoir à l'abri du vent derrière ces monticules, car il arrive fréquemment que les crêtes surplombantes, sous le poids d'une trop grande masse de sable, s'écroulent avec fracas, formant ainsi des avalanches en miniature qui ont déjà fait plus d'une victime.

Mais d'où vient que les dunes incessamment balayées par les vents s'accroissent au lieu de diminuer ?

Ce phénomène se produirait si la plage était parfaitement unie ; toutefois, comme nous l'avons fait observer, partout où le vent rencontre un obstacle quelconque, le sable s'y accumule. Tout corps solide et résistant devient le noyau d'une petite dune qui, en s'agrandissant, rejoint ses voisines et finit par prendre des proportions considérables. La meilleure preuve à l'appui de ce que nous avançons et qui détruit absolument le système artificiel de M. de Beaumont est celle-ci : Au XV^e siècle, entre Petten et Kamp, pendant une tempête mémorable, la mer renversa une chaîne de dunes qui défendait en cet endroit les plaines fertiles de la Hollande septentrionale. Le gouvernement fit boucher cette immense brèche par une digue qui, par la résistance qu'elle offrit aux sables, donna naissance à une nouvelle série de monticules dont rien à l'heure présente ne laisse deviner l'origine artificielle et plus d'un naïf voyageur a longtemps prétendu que ces dunes de Kamp n'étaient autre chose que la continuation de la chaîne principale et que leur origine était commune.

En présence de faits aussi positifs nous ne comprenons pas les étranges assertions de M. de Beaumont « qui s'élève » contre la théorie qui consiste à considérer les dunes comme » formées par les vents et qui s'étonne de l'avoir vue admise » par quelques géologues et même faisant doctrine pour » quelques auteurs » et qui dit en parlant de la dune : « Sa » position lui est absolument contraire, ne permettant pas au » vent de lui apporter le sable de la grève, *car la dune est*

» *tout à fait rapprochée de l'eau et le sable coagulé par le*
» *sel ne peut pas être soulevé par le vent entre les marées.* »

Nous ne chercherons pas à réfuter ces paroles. Nous dirons seulement que lors de notre séjour à Arcachon, nous n'avons rien vu qui confirmât la théorie de M. de Beaumont.

Nous ne pouvons également accepter les paroles suivantes que comme une boutade. Parlant de la formation des dunes, M. de Beaumont dit qu'elles ont une origine commune avec les bancs de sable sous les flots de l'Océan, puis il ajoute :
« Peu à peu les eaux se retirant ont abandonné ces bancs
» élevés et étendus, les coupant à leur sommet par l'érosion
» de leurs vagues, tandis que des deux côtés, de la terre aussi
» bien que de celui de la mer, les eaux en creusaient la base
» et présentaient à leur pied cette succession de lacs et de
» canaux, sous une extension bien plus grande qu'aujourd'hui. »

Franchement, nous ne comprenons pas ce que M. de Beaumont entend par là. Voudrait-il nous faire croire que les dunes se sont formées sous les eaux de la mer, comme les bancs de sable et que le niveau de l'Océan aurait baissé au point de les laisser à sec ? Rien dans la nature ne prouve ce miraculeux abaissement des eaux du globe d'au moins 60 mètres, nécessaire à cette nouvelle théorie ! A ce sujet nous nous permettrons une seule question à M. de Beaumont. A-t-il jamais trouvé, à marée basse, la moindre ressemblance entre les bancs de sable, étroits, allongés, au dos arrondi de la Baltique, de la mer du Nord, de l'Océan Atlantique, de l'Adriatique, et les chaînes déchiquetées des dunes qui bordent ces mers ?

Contrairement à M. de Beaumont nous déclarons que le vent, les corps solides répandus sur la plage, la chétive végétation des sables sont les seuls agents nécessaires à la formation des dunes. Rien cependant ne facilite cette formation comme l'élyme (*elymus arenarius*), graminée de la tribu des hordéacées qui au nord de l'Europe croît partout sur les côtes sablonneuses. C'est une plante vivace, glauque, de près d'un mètre de haut dont les racines rampantes, semblables à des cordes atteignent 3 à 6 mètres de longueur. Un seul pied de cette plante peut, en peu de temps, par les jets que poussent ses racines, couvrir un espace de plusieurs mètres carrés.

Chose curieuse, plus le sable la recouvre, plus elle croît avec rapidité en poussant dans toutes les directions de nouveaux émissaires qui avec leurs longs rhizomes, enserrant la dune comme dans un filet dont les mailles se resserrent chaque année davantage en donnant plus de consistance au monticule et en lui permettant de gagner en hauteur.

Si ces amas de sable étaient privés de cette végétation, ils perdraient leur stabilité et deviendraient le jouet des vents comme on peut l'observer sur la côte occidentale de l'île de Texel où les monticules formés sur la plage, entre la mer et la grande chaîne des dunes, sont toujours en mouvement, changent sans cesse d'aspect, de lieu, et n'atteignent jamais la moitié de la hauteur de celles qui sont couvertes de verdure. Quelquefois même elles disparaissent entièrement pour faire place à d'autres dont l'existence est tout aussi éphémère.

C'est entre Haarlem et Zandvoort que les dunes hollandaises atteignent leur maximum de largeur et de hauteur, parce qu'en cet endroit la mer dépose une plus grande quantité de sable qu'ailleurs.

Le courant maritime qui de l'Atlantique pénètre dans la mer du Nord, par le Pas de Calais, vient heurter la Hollande entre Katwijk et Nieuwdiep. Le courant de la marée suit la même direction. Les preuves à l'appui de ce fait sont multiples, mais je me bornerai à n'en citer que les deux plus concluantes.

Chacun sait que les îlots de gravier qui se forment dans les fleuves affectent toujours une forme étroite et allongée pour offrir le moins de résistance au courant de l'eau. Les bancs de sable créés sur le parcours des courants maritimes se comportent de même et l'expérience m'a démontré que les nombreux amas de sable qui rendent si dangereux la navigation d'une partie de la mer du Nord, comme ceux du Canal sont tous orientés du sud-ouest au nord-est.

Un second phénomène non moins remarquable est celui-ci. Lorsque par un beau jour on grimpe jusqu'à la lanterne du modeste phare de Zandvoort et qu'on porte ses regards au couchant, sur les flots bleu foncé de la mer du Nord, on est surpris de voir à quelque mille mètres, en mer, une large bande blanchâtre qui du sud-ouest au nord-est court parallèlement à la côte. C'est le Rhin qui se jette dans la mer à

60 kilomètres plus au sud et dont le cours est ainsi dévié au nord par le courant du canal qui atteint ici une vitesse d'environ 24 mètres à la minute.

Grâce au puissant courant du canal, renforcé par celui du Rhin heurtant les côtes entre Katwijk et Nieuwdiep, la masse de sable jetée sur la côte est plus grande ici que partout ailleurs où ce courant n'existe pas. C'est donc sur la côte hollandaise, comprise entre l'embouchure du Rhin et la pointe du Helder que les vagues jetteront le plus de sable sur la plage et que le vent pourra former par conséquent le système de dunes le plus puissant.

Comme nous l'avons observé plus haut, dès qu'une dune s'élève, il s'en forme d'autres à côté qui finissent par se rejoindre par leur base et forment ainsi de longues chaînes de collines disposées sur un ou plusieurs rangs, laissant entre elles des vallées que le sable remplit au fur et à mesure que les dunes s'accroissent. Partout donc où les mamelons se présentent sur plusieurs rangs de profondeur, ils forment un plateau plus élevé que la plaine environnante, tout hérissé de monticules d'une hauteur et d'un diamètre variables, se terminant en pointe et présentant au vent dominant leur versant le moins incliné.

Immédiatement au bord de la plage, on peut facilement distinguer deux ou même trois chaînes de collines parallèles ; mais dès qu'on pénètre dans l'intérieur du plateau, on n'avance plus que dans un labyrinthe de mamelons semés au hasard et offrant tous le même aspect. Malheur au promeneur novice qui s'aventure à la légère dans ce dédale de sable ; il y peut errer longtemps avant de retrouver un lieu habité où une âme charitable voudra bien le tirer d'embarras.

Il n'est pas juste de répéter avec quelques auteurs que les dunes extérieures, c'est-à-dire celles qui se trouvent dans le voisinage immédiat de la côte sont toujours plus élevées que les dunes intérieures. Cela peut être vrai lorsqu'il n'y a que deux ou trois rangs de collines, mais là où elles couvrent un espace de plus d'une lieue de largeur, nous assistons aux formations les plus bizarres. Ainsi le Blinkert, haut de 60 mètres, la plus haute dune hollandaise, se trouve non loin de Haarlem, sur le bord oriental du plateau de sable. Ce dernier, irrégulièrement mamelonné est couvert à l'est de pins, de

bouleaux nains et de bruyères, mais à deux kilomètres des côtes, sauf quelques rares exceptions, toute végétation arborescente disparaît pour faire place aux broussailles, aux charbons, à l'élyme et à la mousse.

La hauteur des dunes côtières varie en Hollande de 15 à 60 mètres ; les plus élevées se trouvent à l'ouest de Haarlem, d'Alkmaar et sur l'île de Terschelling ; elles atteignent leur maximum de largeur (4-6 kilomètres) entre Haarlem et Zandvoort, mais dans la Hollande méridionale, elles se présentent parfois sur un seul rang de collines si peu larges qu'à certains endroits, dans le Westland par exemple, on s'est vu obligé d'en fortifier le pied oriental par une digue de sûreté appelée *digue dormeuse* (slaperdijk) reliée aux dunes par des digues latérales.

L'escarpement oriental des dunes est fort irrégulier. Entre Haarlem et Bergen ces collines de sable tombent abruptement sur la plaine, offrant des espèces de falaises et toutes les apparences d'une véritable chaîne de montagnes qui rappellent à s'y méprendre le chaînon gauche des collines Rhénanes entre Godesberg et Bonn. Les superbes forêts de chênes qui croissent à leur pied contribuent beaucoup à compléter cette illusion.

Jusque dans la première moitié de ce siècle les dunes étaient un vrai désert, mais il en est autrement depuis qu'on les met en culture. Les paysans savent habilement mélanger le sable avec la vase des bas-fonds et transformer ces derniers en champs fertiles. Malheureusement ce sol artificiel est vite épuisé ; quelques années suffisent pour le rendre impropre à la culture. La plante qui y réussit le mieux c'est la pomme de terre qu'on cultive sur une assez grande échelle. Ces utiles tubercules poussés dans le sable dépassent en qualité tous les produits de la plaine, et, chose plus importante encore, ils ont toujours résisté à la maladie des pommes de terre qui depuis 1845 a fait tant de ravages dans les Pays-Bas. Ces parcelles de sable mises en culture ressemblent à des oasis de verdure et lorsqu'on a vécu longtemps au bord de la mer où l'on ne voit que du sable d'une blancheur éblouissante, on éprouve un vif plaisir à reposer ses yeux sur le feuillage... des pommes de terre !

Ce qui frappe le plus dans les dunes c'est leur richesse en eau. Même vers la fin de l'été, on trouve dans les bas-fonds des flaques d'une eau pure comme du cristal, et très agréable à boire.

Les villas et les hôtels des stations balnéaires de Scheveningue, de Zandvoort et de Wijk an Zee, bâtis sur la crête même de la dune extérieure possèdent des puits intarissables d'une eau délicieuse.

Au premier abord cela paraît absurde parce que chacun sait que l'eau ne se conserve pas dans le sable. Pourtant, le fait est certain, chacun peut s'en convaincre par ses propres yeux. En voici la raison. Le sol sur lequel les dunes reposent est si fortement comprimé par la masse énorme de sable qui s'y est accumulée que l'eau provenant de la pluie ou de la neige, après avoir traversé les couches supérieures du sable s'arrête sur le terrain de la base qui, généralement imprégné d'oxyde de fer, offre beaucoup d'analogie avec la molasse brune. Il arrive aussi que cette eau, en vertu de la capillarité, remonte petit à petit dans les couches supérieures et s'évapore rapidement pendant les grandes chaleurs de l'été. Mainte nappe d'eau disparaît de cette façon, mais il en est d'autres tellement considérables, et renfermant une eau si fraîche et si abondante que les hydrauliciens en ont profité pour alimenter Amsterdam, Leide, la Haye et Rotterdam d'une eau qui ne le cède en rien à la plus pure eau de source.

Si les couches supérieures du sable des dunes étaient constamment imbibées d'eau, les molécules arénacées adhéreraient les unes aux autres, elles perdraient leur grande mobilité, elles résisteraient aux vents et les dunes seraient stables. Mais il n'en est rien, et les dunes sont les montagnes les plus capricieuses qu'on puisse imaginer.

L'un des principaux facteurs de la destruction des dunes, ce sont les lapins. Ces jolis animaux, en apparence si doux et si craintifs, vivent ici en quantité innombrable; les dunes sont littéralement criblées de souterrains, de terriers, de galeries dont les orifices s'éboulent facilement surtout après une longue sécheresse; et quand vers la fin de l'été le vent souffle avec violence, il a beau jeu de ces monticules perforés.

Il y a une trentaine d'années, lorsque le gouvernement eut l'idée de couvrir les dunes de verdure en faisant planter l'é-

lyme des sables, les lapins trouvèrent une nourriture si abondante qu'ils se multiplièrent avec une rapidité effrayante. Un décret royal les condamna à mort. Des primes considérables étant payées aux plus grands massacreurs, bâtons, fusils, chiens, pièges, tout fut mis en réquisition par ces bandes d'égorgeurs qui parcouraient les dunes en tous sens.

Qui eût jamais cru que l'animal le plus inoffensif, le plus craintif ferait trembler les Hollandais qui n'avaient pâli ni devant les Espagnols ni devant les Anglais! Ce fut une affreuse Saint-Barthélemy. Les paisibles habitants des dunes furent exterminés. Dès lors on put songer à cultiver ces monticules de sable; les bouleaux nains, quelques pins et l'élyme ne tardèrent pas à en arrêter la marche. Car chose effrayante, cette immense masse de sable, haute de 15 à 60 mètres, longue de 125 kilomètres, large de un à six kilomètres, s'avance avec une régularité désespérante sur les riches pâturages et les villages populeux qui bordent son pied oriental. Les dunes marchent, elles se déplacent de l'ouest à l'est, elles marchent sans cesse, lentement, mais irrésistiblement, envahissant les parcs et les jardins des plus belles maisons de campagne. A certains endroits, on voit au pied occidental des dunes apparaître des tourbières et des couches de terre glaise fortement comprimées par la masse de sable qui les a recouvertes durant de longues années. Des îles entières, Bosch, Korenzand et Heffenzand, au nord de Groningue, ont été emportées grain à grain et l'île de Rottum se déplace rapidement de l'ouest à l'est, sud-est.

Il est regrettable qu'au commencement de notre ère les côtes des Pays-Bas n'aient pas été rigoureusement levées et dessinées sur des cartes, ces données positives nous permettraient de calculer de combien le littoral de la Hollande a été diminué, autrement dit quelle portion de cette contrée la mer a déjà engloutie. Toutefois, pour fixer approximativement cet envahissement de la mer, il n'est pas besoin de remonter si haut, les faits récents suffisent amplement.

En 1799, lors du combat de Schoorl, au pied oriental de ces dunes, plusieurs soldats français, anglais, hollandais et russes furent enterrés sur le champ de bataille même. En 1864, on retrouva les squelettes de ces mêmes soldats avec leurs armes au bord de la mer, donc au pied occidental des dunes. Les

dunes avaient ainsi marché par dessus ces cadavres et parcouru, en 65 ans, une distance de plus de 500 mètres. Si d'après cette donnée positive on calcule la portion de terre que la mer a engloutie depuis la période romaine, c'est-à-dire pendant près de 19 siècles, on trouve qu'une bande de terre de trois lieues de largeur, sur toute la longueur des Pays-Bas est devenue la proie de l'Océan.

Cet empiètement des flots se produit en général lentement, insensiblement, ce qui n'empêche pas que des tempêtes effrayantes, comme celle de 1877 par exemple, engloutissent dans l'espace de quelques heures une portion considérable du rivage. Pendant ces tourmentes, les vagues hautes comme des maisons heurtent sans cesse le faible rempart des dunes, en déchaussent le pied, y pratiquent des galeries et quand les vagues de la marée plus puissantes que toutes les autres viennent à la rescousse avec un fracas épouvantable, on voit des pans de dunes entiers s'abîmer tout d'une pièce dans l'onde jaune et écumeuse. Deux, trois mètres de la côte viennent de disparaître pour toujours et la vague continue avec rage son œuvre de destruction. On dirait dans ces affreuses journées que toute la chaîne des dunes doit disparaître et avec elle le royaume des Pays-Bas.

Voici encore d'autres preuves de la marche des dunes.

Au temps de Caligula, les Romains construisirent à l'embouchure du Rhin l'Arx Brittanica, en hollandais 'thuis ten Britten. Cette forteresse entourée de murs et de fossés se trouvait à environ 1,600 pas à l'ouest de Katwijk. En 1650, par une mer excessivement basse on put encore et pour la dernière fois contempler, à une certaine profondeur les restes de ce château qui se trouve maintenant si loin dans la mer qu'il est impossible d'en distinguer les ruines, même pendant les marées les plus basses.

L'église de Scheveningue, à l'ouest de la Haye, a été démolie et reconstruite plusieurs fois et toujours à quelques centaines de pas plus à l'est pour la mettre à l'abri des flots.

A Juist, île en face de l'embouchure de l'Ems, on a dû, dans l'espace de deux siècles, rebâtir quatre fois la même église et l'emplacement qu'elle occupait primitivement se trouve maintenant dans la haute mer. Mais l'île qui disparaît le plus vite est celle de Rottum parce que jadis les habitants y ont coupé

les arbres. Tous les insulaires, à l'exception du garde-côte, ont dû l'abandonner. La maison de ce fonctionnaire qui, en 1799, se trouvait sur le rivage oriental de l'île, par suite de cette marche incroyable des dunes, s'éloigna petit à petit du rivage. Un beau jour elle se trouva au centre de l'île, puis sur la plage occidentale. Actuellement elle a disparu et son emplacement est envahi par les flots. L'île entière a donc été emportée grain à grain par le vent et reformée à plus d'une lieue au sud-est.

Des phénomènes semblables se produisent partout où il y a des dunes, mais ils ne sont dangereux que dans les contrées habitées; sur la Kurische Nehrung elles deviennent la terreur des hommes. Atteignant environ 60 mètres de hauteur, ces dernières s'avancent rapidement vers le sud-est. Six grands villages ont déjà disparu et l'un d'eux, celui de Kunzen, réapparaît sur le rivage opposé; cette masse énorme de sable a donc passé par dessus ses toits en ruines. Les ingénieurs comptent que dans l'espace de deux à trois siècles les dunes auront comblé le Kurisch-Haff.

Les dunes intérieures ne sont pas moins redoutables que les dunes côtières, elles couvrent même des espaces beaucoup plus considérables. Comme les premières, on les rencontre dans les cinq continents, mais elles sont le plus dangereuses en Afrique et dans l'Asie centrale où personne n'a encore songé à les fixer.

Jadis, lorsque les Pays-Bas étaient encore couverts de forêts, les dunes intérieures contribuaient beaucoup à l'embellissement de la nature, comme on peut s'en convaincre par une promenade dans les ravissantes forêts de Baarn et de Zeist-Driebergen qui, dans les beaux mois de l'été, deviennent le rendez-vous de la société élégante des grandes villes. Mais partout où l'on a eu la malencontreuse idée de couper les arbres, les collines de sable sont devenues le jouet des vents. Dans le Veluwe, par exemple, un espace de plus de 10,000 hectares est transformé en désert de sable d'une uniformité désespérante. Les dunes y atteignent une hauteur moyenne

de 5 à 10 mètres ; quelques-unes sont beaucoup plus élevées et le sable en est si fin qu'il pénètre dans les appartements les mieux fermés. Les voyageurs qui prennent en été, à Amersfoort, le chemin de fer central pour se rendre à Zwolle, en gardent un long souvenir. Tous les passagers, qu'ils soient vêtus de blanc ou de noir, sortent du convoi, à la station d'arrivée, gris comme des meuniers.

Entre Utrecht et Amersfoort les dunes privées de végétation diminuent à l'ouest pour se reformer à l'est du plateau de sable où les molécules arénacées sont retenues par la bruyère, les broussailles et les arbres qui s'élèvent au fur et à mesure que les dunes gagnent en hauteur.

Dès 1650 on s'occupa sérieusement des moyens à employer pour fixer ces dunes, mais les résultats obtenus ne répondant pas aux dépenses, les autorités perdirent courage au commencement de ce siècle et les dunes prirent des proportions si considérables qu'elles menacèrent l'existence de la populeuse ville d'Amersfoort. Alors seulement on songea sérieusement à en arrêter les empiètements et aujourd'hui toute commune qui confine au désert de sable doit prêter son concours pour cette œuvre d'utilité publique. Le procédé employé est lent, coûteux, mais sûr. On protège les dunes sérieusement endommagées à l'aide de palissades et de treillis de branchages, puis on les recouvre soigneusement de larges mottes de bruyère. Cette plante croît facilement dans le sable et au bout d'une année ou deux on y peut planter de jeunes pins qui de cette façon réussissent à merveille et donnent naissance aux plus belles forêts ; seuls les arbres dont les racines pénètrent profondément en terre végètent et se transforment en broussailles parce que la couche d'humus est mince et que le sable des dunes contient toujours une certaine quantité d'oxyde de fer qui se dépose en une couche imperméable, plus dure que la molasse et qui à une profondeur de un à trois mètres protège les dunes comme une cuirasse de fer et les préserve d'une destruction complète. Souvent le vent enlève le sable jusqu'à cette croûte ferrugineuse épaisse de deux à dix centimètres et qui résonne sous les pas comme un pont métallique. Grâce à cette formation que M. de Beaumont paraît ignorer, les dunes gardent une certaine stabilité. Ce n'est pas tout le mamelon qui est emporté par le vent, mais

seulement son enveloppe extérieure qui va se reformer plus loin et qui de cette manière augmente sans cesse la surface du désert de sable. M. de Beaumont voudrait-il peut-être nous faire croire que depuis 1600 ces dunes ont pris naissance sous les flots de l'Océan ou qu'elles ont été produites *par des remous du vent, déposées par des tourbillons* à l'insu des habitants de cette plaine ?

La région des Aregs ou des dunes, au sud de l'Algérie et de la Tunisie, longue de trois degrés et large de quatre degrés, présente également un vaste labyrinthe de dunes qui certes n'ont pas été formées sous les flots et qui, s'il faut ajouter foi aux rapports officiels, atteignent près de Ghadamès une hauteur de 100 mètres. Écoutons ce que le célèbre géologue Desor qui les a visitées dit à leur sujet :

« Les plus grandes dunes du Souf se trouvent dans le voi-
» sinage des oasis. Nous en avons mesuré de 8, 10 et même
» de 15 mètres de hauteur près d'El-Oued. Malgré leur immo-
» bilité elles excitent l'admiration par la beauté de leurs
» lignes. Ce sont tantôt des coteaux allongés, tantôt des but-
» tes isolées ou groupées en chaînons et toujours marquées
» du côté du vent de légères lignes ondulées qui occasionnent
» un chatolement particulier... D'ordinaire le sable acquiert
» sur ces surfaces rubanées assez de solidité pour qu'on
» puisse s'y promener sans enfoncer. Hâtons-nous d'ajouter
» cependant que l'inconstance des formes des dunes n'existe
» qu'à l'extérieur. Leurs contours peuvent varier, mais leur
» masse et leur position sont invariables. Il suffit de citer
» comme preuve de ce que j'avance les villes et les villages
» du Souf qui existent depuis des siècles au milieu des dunes.
» Cela provient de ce que dans les déserts du Souf les vents
» soufflent dans différentes directions, tantôt du sud-est, tan-
» tôt du nord-ouest, si bien que leurs efforts se neutralisent
» en quelque sorte. Le sommet et les versants d'une dune
» pourront changer d'année en année, même d'une tempête
» à l'autre, mais la colline restera à sa place... A défaut d'un
» littoral capable de fournir le sable qui forme les dunes de la
» mer, il ne reste qu'un moyen d'expliquer leur provenance :
» c'est de rechercher leur origine dans le sol même qu'elles
» recouvrent. Or nous savons par le forage des puits, que le
» sol dans la région des Aregs, est composé de matériaux

» excessivement légers et peu cohérents, souvent de sable
» homogène. Aussi longtemps que ce sable se trouve mélangé
» à du gypse, le sol résiste aux attaques des vents ; mais que
» le gypse vienne à manquer, et le sol se décomposera et se
» réduira en poussière. C'est cette poussière qui forme la
» matière des Aregs. »

Résumant les principes que nous venons de développer, nous concluons que les points suivants du travail de M. de Beaumont sont entièrement dépourvus de fondement.

1° M. de Beaumont s'élève contre la théorie qui consiste à considérer les dunes comme formées par les vents de l'Océan. Cela est contraire à ce que la nature nous apprend puisque nous avons vu que les dunes entre Petten et Kamp, en Hollande, ont été formées par le vent dans l'espace de deux siècles et que de nos jours nous assistons à des formations semblables dans les îles frisonnes.

2° Le vent, dit-il, est uniquement niveleur.

Les marins pendant la tempête, les paysans du Banat en Hongrie, les Arabes qui doivent traverser les Aregs et les pauvres habitants de la Kurische Nehrung sont fort probablement d'un avis différent.

3° On a reconnu qu'il n'existe pas de corps résistant dans les dunes.

Que sont donc ces couches de sable imprégnées d'oxyde de fer que le pic entame avec peine ?

4° La position de la dune empêche le vent de lui apporter le sable de la grève, car la dune est tout à fait rapprochée de l'eau.

Nous ne nous expliquons pas une énormité semblable puisque, à certains endroits, à marée basse les dunes se trouvent à plusieurs kilomètres de l'eau et qu'à marée haute la plage garde encore une largeur de plus de cent mètres.

5° Le sable coagulé par le sel ne peut pas être soulevé par le vent entre les marées.

Le sel ne coagule pas le sable, la meilleure preuve c'est que les baigneurs, quand le vent du large souffle avec une certaine force, doivent quitter la plage ou se tenir immédiatement au bord de l'eau pour échapper aux tourbillons de sable. Il est aussi plus que probable que les habitants de

Cette, de Ymuiden et des côtes du sud de la Bretagne ne partagent pas les idées de M. de Beaumont, et cela pour de bonnes raisons !

6° C'est dans l'eau que la dune s'est formée, etc. — Ce long paragraphe n'est absolument pas exact.

Nous pourrions prolonger cette étude pour démontrer que M. de Beaumont est l'auteur d'une théorie sur la formation des dunes qui pêche par la base puisque ses arguments ne reposent sur rien de sérieux et que de principes vrais, il tire des conclusions qui sont en complète opposition avec ce qui se passe dans la nature. Mais nous n'en ferons rien.

A notre avis, M. de Beaumont n'a pas le moins du monde prouvé la fausseté de la théorie qui consiste à considérer les dunes comme formées par les vents.

THÉO. ZOBRIST.



UNE VISITE A L'ILE MARIA

Nous sommes en Australie dans les derniers jours de l'année 1885; le mois de décembre a été d'une chaleur torride, les vacances de Noël ont commencé et les trains fourmillent de voyageurs qui vont chercher un peu de fraîcheur, les uns à la campagne, les autres au bord de la mer: la ville de Melbourne pendant quelques jours assiste à un va et vient continu qui dure jusqu'à la fin des vacances.

Pour ne pas déroger à cette bonne habitude des Australiens, deux Neuchâtelois, hôtes depuis près de deux ans de la province de Victoria, s'embarquaient le lundi 28 décembre sur le *Flinders*, steamer d'environ 900 tonneaux qui devait leur faire traverser le détroit de Bass et les déposer à Launceston, au nord de la Tasmanie. Notre petit navire est bondé de passagers et l'on a peine à se mouvoir sur le pont; mais il fait un temps délicieux et tout le monde est gai et content, car on est heureux d'échapper à la poussière aveuglante de la Reine du Sud, c'est le nom que Melbourne aime à se donner.

Le *Flinders* lâche bientôt ses amarres, descend lentement la Yarra et nous voilà en mer.

Nous naviguons pendant environ trois heures dans le Port Philippe, assez vaste pour abriter toutes les flottes du monde, puis passons par l'étroit chenal unissant le Port avec la mer et défendu par les batteries de la forteresse de Queenscliff. Après avoir doublé la pointe Nepean, le steamer se dirige légèrement vers la gauche et la terre disparaît insensiblement à nos yeux; nous n'aurons plus rien à voir avant la Tasma-

nie. La mer devient houleuse et la plupart des passagers, peu habitués au roulis et au tangage vont chercher dans leurs lits un soulagement au mal de mer qui les atteint. Si courte que soit la traversée du détroit de Bass, elle est généralement pénible et difficile, car les courants de l'Océan Pacifique y rencontrent ceux de l'Océan Indien et leur choc produit un remous et une houle presque continuel; de plus il est parsemé d'une quantité de petits îlots et de récifs qui rendent la navigation dangereuse.

C'est au chirurgien anglais Bass que l'on doit la découverte de ce passage auquel on a donné son nom; pendant un siècle et demi on crut que la terre de Van Diémen faisait partie de l'Australie. C'est en effet en 1642 que le Hollandais Tasman découvrit la terre à laquelle il donna le nom de son oncle, gouverneur des Indes Hollandaises et ce n'est qu'en 1784 que Bass reconnut que Van Diémen ou la Diéménie était une île. Aujourd'hui, cette île n'est plus connue que sous le nom de Tasmanie et c'est faire une grave injure à ses habitants que de l'appeler de son nom primitif de Van Diémen, auquel se rattache le néfaste souvenir de l'importation des convicts de la Grande-Bretagne. Ce détroit n'est heureusement pas très large et sa traversée dure à peine 24 heures. Le lendemain à midi, nous nous trouvions déjà à l'embouchure de la Tamar, belle et large rivière que nous devions remonter pendant environ trois heures pour atterrir à Launceston. Chargé outre mesure comme il l'était, le *Flinders* ne put effectuer sa course ordinaire et resta ensablé à un coude de la rivière; malgré d'énergiques efforts, l'hélice ne réussit pas à faire avancer le steamer et force nous fut d'attendre la marée haute qui nous remit à flot quelques heures après.

Je ne m'arrêterai ni à la description de cette charmante rivière, parsemée de petits îlots, découpée de larges golfes et bordée de villages et de gracieuses campagnes, ni à celle de la ville de Launceston où nous arrivions à 5 heures de l'après-midi, car j'ai hâte d'atteindre l'île Maria que ce récit doit vous faire connaître. De Launceston, nous envoyâmes au propriétaire de cette île une lettre de recommandation en lui demandant la permission de lui faire visite et quelques jours après, lorsque nous eûmes admiré cette jolie petite ville et ses pittoresques environs, nous partions en chemin de

fer pour Hobart-town, la capitale de la Tasmanie, située tout au Sud. Pour y parvenir, nous avons à traverser du Nord au Sud toute la Tasmanie. Le train express devait nous y amener en six heures.

Cette ligne est très curieuse par ses détours fréquents et brusques : au lieu de percer des tunnels à travers les montagnes et les collines, les Tasmaniens ont préféré en suivre les bases, de telle façon qu'on tourne un peu dans tous les sens ; on est assez souvent poussé dans les bras de son voisin, car les wagons n'ont que deux longs bancs parallèles sur lesquels on tourne le dos aux fenêtres ; on prétend que parfois les voyageurs ont le mal de mer dans ce train express et cela n'a rien d'étonnant, car nous y sommes presque autant secoués que sur le *Flinders*. Le pays que nous traversons est accidenté et pittoresque ; la scène change souvent d'aspect ; tantôt ce sont de belles collines boisées, tantôt de vastes plaines herbeuses où paissent quantité de moutons, tantôt des marais et des lagunes peuplées de canards sauvages. Nous passons rapidement plusieurs stations, une entre autres appelée Jérusalem, entourée de belles collines boisées. Enfin à 9 1/2 heures du soir, le train s'arrêtait à Hobart ; c'était le 31 décembre.

Une animation extraordinaire régnait dans la ville. Le port était illuminé ; les vaisseaux étaient en partie pavoisés et ornés de lanternes vénitiennes ; des feux d'artifice partaient de tous côtés, les rues étaient encombrées de jeunes gens qui chantaient en se promenant ; il y avait même une procession de l'Armée du Salut. Tout cela nous paraissait charmant au premier abord, mais fatigués et moulus par notre voyage, nous aurions désiré un peu de tranquillité et de repos. L'hôtel où nous étions descendus était malheureusement dans la rue principale et il y faisait trop chaud pour fermer les fenêtres. La raison l'emporta cependant bientôt sur notre égoïsme. De quel droit aurions-nous empêché ces Tasmaniens de fêter bruyamment la S^t-Sylvestre ? On n'en fait pas d'autres à Neuchâtel à cette date, en plein hiver. Du reste, pour nous consoler de notre insomnie, à minuit, nous recevions un télégramme de M. Bernacchi, propriétaire de l'île Maria, nous annonçant que nous pouvions nous rendre le lendemain chez lui ; à l'aide d'un guide, nous nous mîmes immédiatement à chercher

notre itinéraire sur la carte et dans l'horaire des chemins de fer et diligences; quelques minutes après, notre plan de voyage était fait, et le bruit s'étant un peu calmé, il nous semblait entendre en rêve les cloches de la Collégiale et de la Tour de Diesse annoncer la nouvelle année, et, quoique nous fussions en plein été, voir la neige tomber en gros flocons dans les rues de Neuchâtel.

Le lendemain, de très bonne heure, nous nous retrouvions dans notre train express pour refaire pendant 1 1/2 heure le même chemin que nous avons fait la veille. Il nous fut possible alors d'admirer ce que la nuit nous avait empêché de voir. Hobart est dans une situation délicieuse, au fond d'un golfe formé par la rivière Derwent, la plus grande de la Tasmanie; elle est surplombée par le Mont Wellington d'environ 5,000 pieds de hauteur, sur les flancs duquel s'étagent gracieusement de nombreuses maisons de campagne. Entre la rivière et les quais d'embarquement s'avance un promontoire sur lequel est située la maison du gouverneur, superbe bâtiment en forme de château; du côté gauche de la baie, le Mont Nelson, et dans le fond, la ville. Le tableau est charmant, surtout par le brillant soleil du 1^{er} janvier.

Mais le train nous emmène rapidement et ce beau paysage s'efface peu à peu pour faire place à celui que nous avons parcouru la veille et qui n'a rien de bien remarquable. Nous arrivons bientôt à la station de Campania où nous descendons pour prendre place dans une diligence qui doit nous conduire jusqu'à la rive opposée à l'île Maria. Le « coach », c'est le nom particulier de ces omnibus postaux, peut contenir au plus six personnes à l'intérieur et deux sur le siège à côté du cocher. Dix voyageurs veulent absolument y monter; personne ne veut céder sa place, le cocher menace de nous laisser tous à Campania. Il trouve cependant un moyen de contenter tout le monde en allant chercher deux chevaux sellés qu'il offre comme montures aux deux plus jeunes passagers. En Tasmanie, aussi bien qu'en Australie, chacun sait monter à cheval. Sa proposition lui vaut même de chaleureux remerciements de la part de ceux à qui elle était plus spécialement adressée. La voiture se met en route, tirée par quatre chevaux vifs et robustes, dépasse les quelques maisons qui forment le village et nous voilà en pleine campagne. Nous avons

40 milles anglais (environ 14 lieues) à parcourir, c'est un trajet de 7 heures; le pays est loin d'être monotone et le chemin passe par tous les degrés intermédiaires entre une grande route et un sentier. Nous roulons pendant une heure sur une plaine sablonneuse qui nous recouvre entièrement et remplit nos poches de poussière et de sable, puis nous devons gravir à pied, par un soleil brûlant, quelques collines que l'on descend au triple galop pour rattraper le temps perdu à la montée. Un des chevaux s'abat et est traîné sur un parcours de plusieurs mètres, avant que le cocher ait réussi à arrêter le coach; les voyageurs le relèvent et la course recommence. Dick, c'est le nom de l'automédon, ne paraît pas très affecté de cet accident qui se répète plusieurs fois; il y a sept ans, nous dit-il, qu'il fait, deux fois par semaine, le même trajet, et il se fait fort de conduire sa voiture de Campania à Spring Bay, la dernière station, au milieu de la nuit. Il n'est pas permis de mettre en doute ses capacités comme cocher, car je le vois à une descente très rapide, en même temps, tenir ses quatre rênes et son fouet, couper son tabac, bourrer et allumer sa pipe avec autant d'aisance que s'il était attablé dans une auberge de Campania. Un peu plus loin, d'un coup de fouet, il coupe en deux du haut de son siège, un serpent endormi sur la route. Mais nous voici à un endroit où, malgré son habileté, il sera forcé de descendre. Nous sommes sur une route rocailleuse, semée de pierres qui font faire de violents soubresauts à notre véhicule: le chemin est si étroit que, placé comme je le suis au bord du siège extérieur, j'ai immédiatement au-dessous de moi un précipice d'une centaine de mètres de hauteur, au fond duquel coule un torrent; à droite, des rochers de forme bizarre nous surplombent, d'immenses quartiers de roc semblent attendre notre passage pour se détacher et nous précipiter dans l'abîme; à quelques mètres devant nous, la route a été défoncée par la chute de quelques pans de ces rochers. La situation est loin d'être gaie, mais Dick ne perd jamais son sang-froid, il descend le premier, fait suivre son exemple à tous les passagers, prend par les brides les deux chevaux de devant et sans lâcher sa pipe, passe heureusement cet obstacle qui nous semblait insurmontable.

Pendant plus de trois quarts d'heure, le paysage reste le

même; il est d'une beauté sauvage, mais je lâche un gros soupir de soulagement quand nous avons dépassé cette gorge dangereuse qu'on appelle probablement par ironie, le Paradis. Le reste du voyage s'effectue sans accident jusqu'à Spring Bay où nous faisons connaissance de M. Bernacchi qui nous y attendait. Deux dames et un Monsieur qui se trouvaient avec nous dans le coach, se rendaient aussi à l'île Maria. Notre hôte est désolé de ne pouvoir partir immédiatement, mais la mer est très houleuse, un fort vent s'étant subitement levé, et il craint de traverser avec son petit steamer le détroit qui sépare l'île de la Tasmanie. Nous parcourons avec lui le village dont nous faisons le tour en moins de dix minutes; car Spring Bay est aussi grand que La Coudre, et en attendant que le vent veuille bien tomber, nous avalons des tasses de thé, boisson nationale de toutes les ramifications de la race anglo-saxonne.

Au bout de deux heures environ, nous nous embarquons sur le *Papua*, joli petit vapeur pouvant contenir une dizaine de personnes, et longeons le rivage du golfe au fond duquel est situé Spring Bay. Tout va bien jusqu'à la sortie de la baie, mais alors le *Papua* commence à danser si follement que le chauffeur-mécanicien et le pilote déclarent qu'il serait plus prudent de rentrer au port. Nous rebroussons chemin, rentrons dans notre modeste hôtel pour y consommer une cinquième ou sixième tasse de thé, pendant que le chauffeur et son camarade vont rejoindre à la danse les beautés de l'endroit; c'est en effet le 1^{er} janvier et il y a grand bal dans la salle d'école; ces messieurs ne nous ont fait revenir que pour reprendre leurs ébats fâcheusement interrompus par notre arrivée. Furieux, M. Bernacchi va les chercher lui-même et les menace de les chasser de chez lui, s'ils ne nous conduisent pas immédiatement à l'île. Force leur est d'obéir; nous remontons à bord et malgré le vent et les vagues, le steamer jetait l'ancre devant l'île à 1 heure du matin et déposait ses passagers mouillés et à moitié gelés par l'air frais de la nuit, mais sains et saufs sur le sol de l'île Maria.

Permettez-moi, Mesdames et Messieurs, de vous donner quelques courtes notions historiques et géographiques au sujet de cette île qui mériterait une monographie complète, car il y a certes sur la terre peu d'endroits qui réunissent autant de caractères dignes d'intérêt.

C'est Abel Jan Tasman qui a découvert il y a 246 ans l'île à laquelle il a donné le nom de sa fiancée, Maria van Diémen, la fille du gouverneur des Indes Hollandaises.

Depuis 1642 jusqu'à la fin du XVIII^{me} siècle, peu de navigateurs s'arrêtèrent à cette île qu'ils semblaient ignorer et qui aurait pu cependant leur offrir un port sûr et une abondante provision d'eau douce. Le 18 février 1802, une expédition française envoyée par Bonaparte, alors premier consul, pour relever certaines côtes de l'Australie et de la Tasmanie, parcourut l'île Maria et son naturaliste Péron en a donné une description détaillée dans la relation du voyage qu'il publia quelques années après son retour en Europe. Les Anglais ne s'étaient pas encore établis sur l'île van Diémen; ce n'est que l'année suivante, en 1803, que les premiers colons vinrent s'y fixer et que les Anglais y déportèrent leurs convicts. L'île Maria était habitée par des sauvages semblables à ceux de la Tasmanie. Péron eut avec eux plusieurs entrevues dont il nota avec soin tous les détails dans son journal. Pauvre race tasmanienne dont il ne reste aujourd'hui aucun rejeton! Quel ne serait pas l'étonnement des hardis explorateurs du commencement de ce siècle, s'ils savaient que cette race qui comptait encore plus de 5,000 individus en 1815, est complètement éteinte depuis 12 ans! La dernière Tasmanienne, « Trucanini », est morte en 1876. Il a suffi d'une vie d'homme pour anéantir une race différente à beaucoup d'égards de ses parentes australiennes, et dont l'étude, si elle avait pu être poursuivie, eût rendu de grands services à l'ethnologie et à l'anthropologie.

L'île Maria devint plus tard avec le Port Jackson, Van Diémen et l'île Norfolk, un des principaux lieux de déportation de la Grande-Bretagne. Ce fut même elle qui eut l'honneur de recevoir les convicts les plus récalcitrants et ce petit Eden devint le théâtre de cruautés inouïes qu'un auteur australien a récemment dévoilées dans un livre des plus captivants.¹ Mais depuis une trentaine d'années, cet établissement a été abandonné, et, jusqu'en 1883, l'île fut louée à divers fermiers qui y faisaient paître des moutons et des bœufs. Une fois par an, ils réunissaient tout le bétail pour tondre les

¹ « *For the term of his natural life* » by « *Marcus Clarke* »

moutons et emmener les bœufs les plus gras; quelques-uns échappaient pendant plusieurs années à cette visite et sont devenus tout à fait sauvages. On trouve encore aujourd'hui sur l'île des chèvres « angora » et « cashmeer » à l'état sauvage, et des moutons d'une grosseur extraordinaire, dont la toison s'est enrichie pendant quatre ou cinq années consécutives. L'île Maria resta ainsi inhabitée pendant plus de trente ans; les terrains défrichés par les convicts avaient repris leur état naturel, les bâtiments abandonnés avaient été dépouillés de leurs portes, de leurs fenêtres, de la toiture et de tout ce qui pouvait avoir une valeur quelconque, par des rôdeurs qui traversaient pendant la nuit le détroit de Pembroke, séparant l'île de la Tasmanie.

C'est dans cet état que M. Bernacchi trouva l'île Maria lorsqu'il y aborda en 1883, par une circonstance très extraordinaire. Il était arrivé en Tasmanie dans le but de s'y établir et d'y acheter une ferme où il put élever des vers à soie. Il parcourait le pays à cheval et se trouvait à Spring-Bay, lorsque sa monture devint boiteuse et lui refusa tout service. Tandis qu'il attendait l'arrivée d'un cheval qu'il avait fait venir d'un endroit voisin, quelqu'un lui proposa de visiter l'île Maria. Il accepta et à peine débarqué, il vit tout de suite le parti qu'un homme intelligent pourrait tirer des nombreux avantages de cette île; il s'y établit sans tarder, y fit venir sa femme et ses deux jeunes enfants, coucha pendant quinze jours à la belle étoile, entre quatre murs délabrés, sans toit quelconque, et écrivit au gouvernement de Tasmanie qu'il désirait occuper ce terrain, qu'il le cultiverait, y planterait la vigne et tous les arbres fruitiers possibles, élèverait des vers à soie et rendrait ainsi productive une solitude qui ne rapportait à peu près rien et risquait de redevenir sauvage, comme les animaux qui s'y trouvaient. Le parlement tasmannien étudia longuement ces propositions et après des discussions interminables, autorisa, à une voix de majorité, M. Bernacchi à s'établir sur l'île et à en avoir la possession exclusive pendant cinquante ans au bout desquels il pourrait acheter à un prix fixé d'avance, les parties de l'île qu'il préférerait; en outre, pendant les dix premières années, il devait dépenser une somme annuelle de 25,000 fr. en travaux pour améliorer le terrain (dans cette somme sont compris le paiement des

ouvriers, et toutes les dépenses inhérentes aux cultures, aux nouvelles plantations, au relèvement des bâtiments, etc.)

Pour la jouissance de l'île entière, dont la superficie est à peu près égale à celle du canton de Zug ou au tiers du canton de Neuchâtel, et de tout ce qui s'y trouve, bâtiments, forêts, mines, chasse, pêche, M. Bernacchi n'aura à payer qu'une somme annuelle de 1 schelling, soit 1 fr. 25 au Gouvernement de Tasmanie, pendant les cinquante années où il aura en sa possession exclusive le territoire entier de l'île. Enfin, si M. Bernacchi réussit à planter de la vigne et à la faire prospérer, il recevra du gouvernement une gratification de 50,000 fr. pour le premier tonneau de vin provenant de l'île Maria. Cette dernière clause du contrat s'explique par le fait que tous les essais d'introduire la vigne en Tasmanie ont échoué jusqu'à présent.

Voilà, en très court résumé, l'histoire de cette île et les brillantes conditions auxquelles M. Bernacchi s'y est établi pour un demi-siècle. Quant à sa situation géographique, elle est sur la côte orientale de la Tasmanie dans le Grand Océan austral; elle gît par le 42° degré 42' de latitude Sud et par 145° 54' de longitude à l'Est du méridien de Paris. Elle est séparée de la terre de Van Diémen par le détroit de Pembroke, de 22 1/2 kilomètres de large. Elle a une longueur totale de 14 1/2 kilomètres et compte environ 6 kilomètres dans sa plus grande largeur; sa forme est très irrégulière; elle est pour ainsi dire constituée par deux îles assez semblables, réunies par un isthme qui n'a pas 300 mètres de largeur et n'est élevé que de 10 à 12 mètres au-dessus du niveau de la mer; elle ressemble ainsi à un 8; les deux golfes formés par cet isthme sont la baie des Huitres sur la côte occidentale, et la baie Riédle sur la côte orientale. Cette dernière est sur toute sa longueur taillée à pic comme un immense rempart de granit; sur quelques points de cette côte, on croirait distinguer les débris d'une ligne de fortifications antiques; diverses espèces de plantes parasites, parmi lesquelles se distinguent des lichens d'une belle couleur de soufre ou d'un rouge éclatant, végètent appliquées contre ces murailles dont les sommités se dessinent au travers des arbrisseaux, comme le parapet d'une citadelle; en plusieurs endroits, on croirait distinguer les créneaux et les embrasures. Toute cette côte est

profonde, mais exposée à la fureur des vents qui parviennent sans obstacle de l'Ouest, elle est battue sans cesse par des vagues tumultueuses qui se brisent avec fracas contre ces murs de granit; la baie Riédélé qui fait une courbe gracieuse à peu près au milieu de la côte, est aussi très profonde et trop ouverte pour offrir un abri sûr aux navires; elle abonde en fucus qui forment sur divers points de sa surface de véritables prairies pélagiennes, au milieu desquelles d'innombrables troupes de mauves, de goëlands, de plongeurs et de cormorans viennent chercher leur pâture habituelle. La partie Nord de cette côte est véritablement effrayante. Là, s'élèvent de toutes parts des murailles granitiques de 100 à 150 m. de hauteur perpendiculaire; dans leur épaisseur sont de vastes cavernes où les eaux en s'engouffrant avec fracas, font retentir les airs de sourds mugissements semblables au bruit d'un tonnerre lointain; le rivage n'est nulle part accessible et l'on ne peut s'empêcher de frémir en pensant au sort des navires que la tempête pousserait contre cette côte inhospitable, toujours battue par de grandes vagues.

La côte occidentale présente un caractère tout différent; elle est protégée contre les vents du Nord et de l'Ouest par des montagnes boisées dont l'une le Mont Maria a 1,000 m. d'élévation; le sol s'abaisse vers la mer et développe sous l'abri de la terre tasmanienne une longue plage sablonneuse qui se continue presque sans interruption jusqu'à la baie des Huitres. Tout proclame à l'Est, dit Péron, les ravages des flots et des vents, tandis qu'à l'Ouest, tout annonce le calme de la nature et l'action paisible du temps.

Après ce rapide exposé de la situation et de l'aspect général de l'île Maria, il est temps cependant de revenir au récit du séjour que nous y fîmes. Nous y étions arrivés au milieu de la nuit, moulus par deux heures de chemin de fer, huit heures de coach, trois heures de navigation et plusieurs courses à pied avant d'atteindre Darlington, la résidence de M. Bernacchi. Ce ne fut que le lendemain que commença la série des étonnements et des enchantements.

Darlington est à une trentaine de mètres au-dessus de la mer, sur une pente douce qui s'étend jusque sur la plage; il est à la sortie d'un petit vallon où coule le principal cours d'eau de l'île, lequel va se jeter dans la mer à peu de distance.

On jouit de là d'une vue superbe sur la mer d'un bleu pareil à celui des lacs italiens, et parsemée d'îlots qui complètent la ressemblance. A droite et à gauche de la maison habitée par M. Bernacchi, se trouvent plusieurs bâtiments, les uns déjà remis à neuf, d'autres recouverts seulement d'une toiture, et quelques-uns dans un état de délabrement complet. La maison principale était celle du docteur de l'établissement pénitentiaire; l'ancien hôpital sert d'écurie et de logement aux domestiques, les ateliers, casernes, magasins, maisons de surveillants sont habités par les ouvriers. Le pénitencier est un grand parallélogramme qui contenait 200 cellules s'ouvrant sur une vaste cour intérieure et disposée sur deux galeries parallèles. Une seule entrée donne accès dans ce bâtiment; des deux côtés de l'entrée étaient les chambres des gardes. Tout tombe en ruines et les pirates qui se sont emparés des portes, des fenêtres, des chaînes des convicts, ont dessiné au charbon sur les murs l'esquisse de leur bateau qui est entourée de phrases anglaises aussi peu orthodoxes que correctes; certains déportés y ont de même tracé des figures et inscrit leurs noms.

Quelle belle occasion pour un romancier de faire revivre ces ruines éloquentes, d'y placer ces malheureux convicts et de décrire en termes émouvants les tortures qu'ils avaient à subir, quelquefois pour des bagatelles! Ainsi un jeune garçon de seize ans avait été déporté pour avoir volé un couteau à un de ses camarades. Un autre de vingt ans était cleric de notaire en Angleterre, il avait été accusé de détournements pour une somme minime et déporté à l'île Maria; comme il était de constitution très faible et d'une santé délicate, il ne put accomplir les travaux qu'on lui fit faire ainsi qu'aux autres convicts; il fut condamné à recevoir cinquante coups de fouet, d'un énorme fouet formé de plusieurs nœuds durs comme la pierre; on fixa ses pieds sur la base d'un triangle, et on lui lia les mains qu'on attacha au sommet de ce triangle, de manière que le corps fut étendu autant que possible et que son dos pût recevoir librement les coups. Un convict fut chargé de cette horrible besogne; au dixième coup, il refusa de continuer, car le corps du malheureux jeune homme n'était plus qu'une plaie saignante; pour ce refus, il fut condamné lui-même à en recevoir 100. Un

autre reprit le fouet à sa place, mais il n'eût pas à s'en servir longuement, car le pauvre Kirkland, c'était le nom du commis, expira au quinzième coup.

Le cœur est soulevé d'indignation à la lecture de ces atrocités et l'on se demande comment des hommes civilisés pouvaient exercer des cruautés pareilles sur cette belle île Maria que la nature a favorisée à tant d'égards. Mais quittons ces ruines qui disposent à la tristesse, et allons visiter les plantations de M. Bernacchi.

Tout le terrain aux environs de Darlington est excellent; c'est une épaisse couche de terre végétale de la meilleure qualité, forte, grasse, noire et riche en oxyde de fer. Tous les arbres fruitiers connus y ont été plantés et ils ont l'air de prospérer. Plus près de la mer, sont de vastes champs de houblon abandonnés depuis le temps des convicts; le jardin s'étend à quelque distance de l'ancienne résidence du gouverneur; des bruyères l'avaient si bien recouvert qu'il ressemblait il y a deux ans, à une petite forêt vierge; mais il est maintenant bien soigné, couvert de fleurs et de fruits. A un quart d'heure de Darlington, M. Bernacchi a planté de la vigne sur un versant très exposé au soleil; il y a introduit plusieurs plants et tout marche à souhait. D'après les apparences, il a probablement aujourd'hui reçu le don de 50,000 fr. du Gouvernement de Tasmanie et il peut consommer du vin de l'île Maria.

Nous terminons notre promenade du matin par la visite de quelques fours à briques abandonnés, où les convicts ont laissé environ 20,000,000 de briques excellentes qui attendent encore le moment d'être utilisées; nous rencontrons quelques chevaux, bœufs et moutons qui paissent dans les environs une herbe savoureuse à en juger par leur état prospère; enfin avant de rentrer à la maison pour le lunch, M. Bernacchi nous amène encore à un ancien four à chaux qui pourrait être utilisé immédiatement, la matière première abondant tout autour. L'après-midi fut tout entière consacrée à la pêche.

De toutes les distractions et amusements que procure Maria, la pêche est certainement le plus agréable. Jugez-en plutôt. Nous partons dans un grand bateau; nous, ce sont deux dames, quatre messieurs, un batelier, et un pêcheur de

profession, le vieux Taylor qui connaît à fond toutes les ressources de l'île et des contrées voisines. Nous emportons deux grands filets et plusieurs lignes; la mer est complètement tranquille, il fait un temps délicieux. Le petit filet est jeté à l'eau et retiré un instant après, si rempli qu'on a peine à le soulever. Taylor choisit une douzaine de poissons qui serviront d'appât et rejette tous les autres à la mer; il coupe en morceaux ceux qu'il a gardés et apprête nos lignes en nous donnant les conseils nécessaires à leur emploi. Nous jetons tous nos lignes ensemble en pariant à qui aurait le premier. Notre patience ne fut pas longtemps mise à l'épreuve, car M^{me} D. n'avait pas fini de dérouler son fil, qu'une belle perche argentée avait mordu à l'hameçon. Dès lors, on s'arracha Taylor pour décrocher et tuer nos poissons, car c'est une besogne quelquefois dangereuse; M^{me} D. fut tout particulièrement favorisée, elle eût même la chance d'attraper un petit requin d'une espèce peu dangereuse, privée de dents. Le bateau était au milieu d'une vraie prairie de fucus aux feuilles gracieuses ornées de gouttes d'air semblables à des perles; des poissons aux couleurs brillantes nageaient lentement dans cette forêt marine; l'eau était si transparente que l'on pouvait suivre leurs ébats à une très grande profondeur. Ces plantes sont d'une longueur extraordinaire, j'en retirai une d'au moins 50 mètres et je me suis demandé longtemps comment elles pouvaient se soutenir à une si grande hauteur. J'ai été heureux d'en trouver l'explication dans la relation du voyage de Péron. La voici telle que ce célèbre naturaliste l'a transcrite dans ses notes.

« Je viens de parler des bancs de fucus qui tapissent une
» partie de la baie Riédle, leur étendue m'avait surpris déjà;
» mais en prolongeant la côte N.-E. de l'île, ces mêmes végé-
» taux nous offrirent un sujet d'admiration bien plus réel
» encore. Toute la surface de la mer en était couverte à gran-
» des distances; ce ne fut même qu'avec beaucoup de peine
» que nous parvînmes à nous débarrasser d'un de ces bancs
» de fucus, sur la lisière duquel nous étions engagés; il nous
» fallut pendant plusieurs heures lutter contre ce singulier
» obstacle. Ces bancs énormes se composaient d'une seule
» espèce, le *fucus gigantinus*, le plus grand sans doute de tous
» les végétaux pélagiens, puisque nous en avons mesuré

» quelques-uns qui n'avaient pas moins de 81 à 97 mètres de
» longueur.

» Pour élever ces tiges immenses à la surface des eaux, et
» pour les y soutenir, la nature emploie un moyen aussi simple qu'efficace. De distance en distance, chaque tige produit
» une feuille assez large, dentelée sur ses bords, gaufrée dans
» toute son étendue, et dont le pétiole porte tout près de son
» insertion à la tige, une espèce de grosse vésicule pyriforme
» de la longueur de 54 à 81 millimètres sur un diamètre de
» près de 27 millimètres, dans sa partie moyenne et plus renflée. Toutes ces vésicules remplies d'air sont comme autant
» de petits ballons qui forcent les tiges à s'élever à la surface
» des mers, et qui maintiennent les feuilles épanouies sur les
» flots. Quelques-unes de ces feuilles ont des dimensions très
» grandes, et j'en ai mesuré plusieurs de 32 à 38 décimètres
» de longueur.

» Ce n'est pas seulement sous le rapport de la singularité
» de leur organisation, sous celui de leurs proportions gigantesques que ces fucus doivent intéresser l'observateur.
» Arrachés quelquefois du fond des mers par l'effet de la
» tempête, ces bancs de fucus, transportés par les courants
» dans le fond de la baie Riédélé, ne tardent pas à s'y trouver
» ensevelis sous les sables, et contribuent puissamment à l'encombrement de cette baie et au développement de l'isthme
» qui la sépare de celle des Huitres. Ainsi, vers cette extrémité du monde se réalise le grand tableau de l'influence
» des plantes marines sur l'attérissement des mers, que
» Linnœus a tracé dans ses *Prolégomènes du règne minéral.*»

En revenant à la fin de l'après-midi, lorsque notre bateau eut dépassé ces bancs de fucus, nous relevâmes le grand filet dans lequel se débattait un requin de près de deux mètres de long; il s'était si bien empêtré dans le filet qu'on distinguait à peine sa couleur; nous le hissâmes dans le canot où Taylor lui donna le coup de grâce et on le rejeta à la mer avec une très grande quantité de poissons dont nous n'aurions su que faire; ils firent les délices d'une nombreuse troupe de cormorans et de goëlands alignés sur un rocher isolé, à quelque distance de la côte. Pour revenir, nous passâmes sur une ligne de récifs qui unissent l'île des Pingouins à l'île Maria;

le canal est très dangereux pour de grands bateaux, mais le nôtre n'ayant qu'une petite quille, n'y risquait rien.

L'île des Pingouins, ainsi baptisée par nous, est une grosse roche granitique, mesurant à peine 200 mètres de diamètre, recouverte d'une couche de terre peu profonde mais qui suffit cependant à la nourriture de quelques petits arbrisseaux et d'une herbe assez épaisse. Nous verrons plus loin ce qui lui a valu son nom.

Tandis que nous en sommes encore à la pêche, laissez-moi vous raconter, Mesdames et Messieurs, un épisode qui eut lieu quelques jours après. M. Bernacchi nous entretenait souvent de pêches presque miraculeuses qu'il avait faites dans la petite baie au-dessus de laquelle s'élève Darlington, mais il nous laissait incrédules, et nous ne pouvions croire aux faits qu'il avançait. Pour nous convaincre de la véracité de ses récits, par un beau soir, il fit tendre un grand filet de 60 mètres de long à l'entrée de la petite baie. Au bout de quelques minutes, il le fit retirer sur la plage, par tous ses ouvriers au nombre d'une quinzaine; ceux-ci furent bientôt forcés de s'arrêter, tant l'effort était grand; nous vinmes tous à leur secours et un instant après, toute la plage sur une longueur de 30 mètres, était recouverte de poissons de différentes sortes sur une hauteur d'un bon demi-pied; il y avait en quantité des poissons-volants, des aigles de mer, des têtes-plates, des morues, des muges, des carangues, des chiens de mer, des raies, des plies, des grondins et des perches dorées et argentées.

Nous n'en croyions pas nos yeux; jamais notre imagination n'aurait pu rêver un spectacle semblable, c'étaient par milliers qu'on aurait pu les compter, car il y en eut environ deux tonnes de 1,000 kilogrammes, et il fallut plusieurs chars pour les emmener sur le fumier. C'est un engrais d'une grande valeur pour la vigne, mais il n'y a peut-être que M. Bernacchi dans tout le monde pour nourrir sa vigne de poissons.

Les environs de l'île Maria abondent en phoques et en marsouins; un petit îlot à peu de distance appelé l'île des Phoques est souvent entièrement recouvert de ces animaux qui vont s'y sécher au soleil; quelques-uns sont de grande taille; on en a mesuré de dix mètres de longueur; la pêche de ces animaux est comme vous le savez, très lucrative, car

si leur chair est fade et indigeste, leur langue est bonne à manger, leur graisse fraîche guérit les plaies, leur peau est excellente non comme fourrure, car le poil en est trop court, mais pour son épaisseur. C'est surtout la graisse et l'huile qui en sont précieuses; un grand phoque peut en fournir jusqu'à 750 kilog.; l'huile est très bonne pour les aliments, car elle n'a aucune saveur désagréable; pour l'éclairage, elle donne une flamme très vive et pure sans faire de fumée, enfin on s'en sert beaucoup pour adoucir les laines. Les marsouins sont toujours réunis en troupes de dix à douze, ils gambadent gracieusement sur les ondes, mais quoiqu'ils soient inoffensifs, la vue de ces grands animaux nageant rapidement et remuant l'eau, m'a singulièrement effrayé un matin où je me baignais à une petite distance du rivage; je les avais pris d'abord pour des requins, tant ma peur était grande; il est cependant bien difficile de les confondre avec ces derniers qui malheureusement pullulent aussi dans les eaux profondes baignant l'île Maria. Il n'est pas rare de voir des baleines dans les environs. M^{me} Bernacchi raconte toujours avec effroi la rencontre qu'elle a faite d'un de ces énormes cétacés dans le détroit de Pembroke; elle le représente comme une montagne qui suivait continuellement la petite embarcation où elle se trouvait; sa frayeur fut telle qu'elle s'évanouit et dès lors elle a une répugnance invincible à mettre le pied sur un bateau, de quelque grandeur qu'il soit.

Ces digressions m'ont entraîné un peu loin, et il est temps de reprendre mon récit. Le surlendemain de notre arrivée étant un dimanche, nous dûmes nous abstenir de tout exercice pour ne pas blesser la susceptibilité anglaise; cependant l'après-midi fut agréablement remplie par une promenade au bord de la mer, laquelle nous fournit l'occasion de ramasser plusieurs coquillages, étoiles de mer, oursons, éponges, débris de corail; parmi les crustacés, une grande espèce de maïa est excessivement abondante; les équipages des vaisseaux de Péron s'en nourrissaient; parmi les testacés, la magnifique volute onduleuse, plusieurs turbos, des casques roses de la plus grande beauté, des tellines élégantes et une grande variété de phasianelles qui forment des bancs très étendus sur divers points de la côte occidentale; enfin, quantité de zoophytes, de mollusques et de polypes. Il y avait là

de quoi en peupler un musée. Nous eûmes même le bonheur d'assister à un combat entre une énorme écrevisse de mer et une pieuvre; l'écrevisse tenait dans une de ses pinces, un des bras de la pieuvre qui, de son côté, l'étreignait dans ses bras visqueux. Les deux adversaires disparurent bientôt sous une anfractuosité de rocher et nous ne pûmes malheureusement savoir lequel des deux remporta la victoire.

Au retour, nous parcourûmes le cimetière où reposent plusieurs officiers et leurs femmes; dans un coin retiré dort un domestique, un Maori de la Nouvelle Zélande; une inscription dans son langage nous apprend son nom; c'est Hohepa te Umuroa né à Wanganui en Nouvelle-Zélande, et mort à l'île Maria en 1847; il existe dans l'île plusieurs tombeaux sur lesquels on marche sans les connaître; les uns sont des sépultures des indigènes, d'autres de convicts ou d'explorateurs morts sur l'île; à un certain endroit se trouve une grande fosse où l'on jetait tous les déportés; il y a encore aujourd'hui, au service de M. Bernacchi, un de ces anciens convicts; c'est le dernier, il connaît très bien le lieu de sépulture de ses camarades, mais s'est toujours refusé à le désigner à son maître.

Pendant les premiers jours, nous ne nous étions éloignés que de quelques centaines de mètres de Darlington, aussi étions-nous impatients de visiter l'intérieur de l'île et de nous rendre compte de sa richesse en gibier. Pour nous satisfaire, le lundi matin, M. Bernacchi donnait à chacun un fusil, une sacoche abondamment pourvue de vivres et de munitions, et nous partions bientôt, accompagnés de cinq ou six chiens particulièrement habiles à la chasse des wallabies, espèce de kanguroos de petite taille, qui fourmillent sur l'île Maria. Il nous fallut parcourir quelques kilomètres avant de rencontrer du gibier, et nos provisions étant trop lourdes à porter, nous jugeâmes préférable de nous en débarrasser tout de suite. Les cours d'eau fraîche étant très nombreux, nous nous arrêtions bientôt au premier qui se trouva sur notre route; un lunch copieux ranima nos forces et la chasse commença sérieusement.

Nous étions parvenus à un petit vallon très touffu, où les chiens se lancèrent chacun de leur côté; notre attente ne fut pas de longue durée, leurs aboiements répétés faisaient

lever à chaque instant des « wallabies » qui s'enfuyaient dans toutes les directions; malgré le danger de nous tirer les uns sur les autres, plusieurs coups de feu furent bientôt lâchés et au bout de quelque temps, nous avons tué une douzaine de ces gracieux animaux; c'était beaucoup plus que nous ne pouvions porter; nous les dépeçâmes sur place, laissâmes aux chiens ceux qui avaient été trop abîmés par la grenaille et lourdement chargés, reprîmes le chemin de la maison, non sans abattre quelques oiseaux; la peau de ces « wallabies » et des « kanguroos-rats » est assez estimée; la chair n'en est pas mauvaise, mais leur queue, très recherchée de même que celle des grands kanguroos, fait une soupe délicieuse. Les quelques perroquets que nous avons abattus parurent le lendemain sur la table sous forme d'un pouding exquis.

N'attendez pas de moi, Mesdames et Messieurs, que je vous donne une description détaillée de nos faits et gestes pendant toute la semaine qui suivit; je n'en finirais pas, et ce récit deviendrait d'une longueur fastidieuse; aussi vais-je résumer les faits les plus dignes d'intérêt.

Dans la géographie de Maria, nous avons vu que l'île est formée de deux parties réunies par un isthme étroit. M. Bernacchi désirait nous conduire à l'autre moitié appelée « Long-Point. » La course étant trop longue à faire à pied, surtout pour les dames, il fut décidé de la faire par mer. Les bateliers préparèrent le *Papua* et par une matinée très chaude, nous nous embarquions au nombre de douze personnes et de six chiens dans le joli petit steamer de M. Bernacchi. Le vent chaud du Nord soufflait avec violence dans les voiles levées pour augmenter la rapidité de la marche, et faisait pencher notre embarcation d'une façon inquiétante; un des chiens avait déjà le mal de mer et nous risquions de suivre son exemple, lorsque nous pûmes atterrir dans la baie des Huitres, après une heure et demie de navigation. Les vagues s'étaient chargées de nous rafraîchir et c'était bienheureux, car la chaleur augmentait avec la force du vent.

Ce n'est pas ici le moment de vous parler des souffrances et des désastres causés en Australie et en Tasmanie par ce vent brûlant du Nord qui s'est réchauffé dans les solitudes de l'intérieur de l'Australie. Qu'il me suffise de vous dire que l'île Maria est généralement à l'abri des ennuis que

ses grandes voisines tasmanienne et australienne ont à subir, lorsque ce souffle torride les visite et que c'est peut-être un de ses plus grands avantages. Plusieurs circonstances contribuent en effet à diminuer la proportion de chaleur de cette île et à lui donner un climat exceptionnellement favorable; c'est sa situation privilégiée, son exposition aux vents polaires du Sud, son peu d'étendue, l'élévation des deux parties du Nord-Est et du Sud-Est, le voisinage des hautes montagnes de la Tasmanie, enfin la configuration de l'île, tellement rétrécie vers son milieu que l'intérieur en est presque exclusivement occupé par les eaux et les marécages assez étendus sur la côte Nord de la baie des Huitres. Ces mêmes causes concourent à rendre les nuits très fraîches et l'atmosphère plus humide, aussi les vapeurs y sont-elles très abondantes; soir et matin, le sommet des montagnes en est enveloppé.

Mais ce malheureux jour, c'était le 5 janvier 1886, le vent du Nord avait par exception rompu les barrières qui lui interdisent l'entrée de l'île Maria et ce fut la journée la plus chaude que M. et M^{me} Bernacchi aient jamais eu à supporter depuis qu'ils sont établis sur l'île. Du reste, dans l'Australie tout entière, la date de ce jour est restée en sinistre mémoire, le thermomètre ayant atteint plus de 45° centigrades à l'ombre à Melbourne.

Après avoir quitté le *Papua* nous débarquons sur la plage, trouvons immédiatement en bons Anglais un endroit propice pour « luncher » et cherchons dans le champagne français et la bière allemande, un remède efficace contre les bouffées chaudes qui dessèchent nos gorges. Les dames se disposent à dormir pendant que nous partons pour la chasse aux canards sauvages. Ces misérables volatiles avaient été effrayés par je ne sais qui, et ils nous entraînent à leur poursuite dans des marécages où nous enfoncions jusqu'à mi-jambes, puis sur un terrain mou et sablonneux où ne croissaient que des bruyères et des lianes entrelacées, obstacles constants à notre marche, et abritant une quantité de serpents, tous sortis de leurs trous pour jouir de cette douce chaleur. Combien de fois l'envie ne me prit-elle pas de laisser là ces canards introuvables et de rebrousser chemin pour étancher ma soif et me reposer un peu! Car pour comble de malheur, l'eau

dans laquelle nous pataugions était malsaine et inbuvable : je fis la proposition de revenir sur nos pas. Mais M. Bernacchi ne voulait pas nous laisser quitter son île sans nous en montrer toutes les ressources, et, pour nous encourager, il annonça qu'à une demi heure de là, nous trouverions en abondance des canards de plusieurs espèces. Il ne mentait pas, mais la demi-heure fut quadruplée et ce n'est qu'après cinq longues heures de chasse, que nous nous retrouvâmes à l'endroit où nous avions débarqué; la chasse avait heureusement été assez fructueuse, mais nous étions rendus de fatigue. Pendant cette expédition, le vent avait redoublé d'intensité et les bateliers déclarèrent qu'il était impossible de revenir par mer. Avec sa prévoyance habituelle, notre aimable hôte avait donné l'ordre le matin d'envoyer à « Long-Point » des chevaux, dans le cas où la mer grossirait encore et après un repos bien nécessaire, nous nous dirigeons vers le rendez-vous assigné aux domestiques. Cet endroit était l'établissement des convicts de « Long-Point », car cette partie de l'île avait un pénitencier spécial, aujourd'hui en ruines comme celui de Darlington. Lorsque nous y fûmes parvenus, une légère brise de mer vint tempérer l'air chaud et nous permit de jouir d'un instant de fraîcheur. A environ 250 mètres, des centaines de canards sauvages s'ébattaient dans une lagune, mais nous ne leur fîmes pas l'honneur d'un coup de fusil, nous étions trop harassés. Les chevaux arrivèrent bientôt; il n'y en avait que six et nous étions dix. Comment faire? Les trois montures les plus tranquilles furent naturellement données aux dames. M^{me} Bernacchi prit avec elle son plus jeune enfant : restaient deux chevaux pour trois personnes : M. D. monta sur le plus faible et les deux Neuchâtelois enfourchèrent le dernier qui n'avait pas l'air d'apprécier beaucoup sa charge, car il fit tout ce qu'il put pour s'en débarrasser. Cette combinaison ingénieuse dut cependant être souvent modifiée; ainsi, pour ne vous parler que de moi, je montai successivement trois chevaux, une fois avec mon ami, puis avec un des jeunes Bernacchi qui essaya d'abord de se jucher devant, puis derrière moi sans réussir à trouver une position satisfaisante, enfin, sur le troisième cheval, je soutenais Mademoiselle M. qui avait un peu perdu l'habitude de l'équitation. Le retour s'effectua ainsi très gaiement. Il faisait complète-

ment nuit. M. Bernacchi seul connaissait le chemin et nous précédait, mais à chaque instant la colonne s'arrêtait; tantôt c'était un cavalier qui voulait changer sa position qu'il prétendait insoutenable, tantôt un cheval s'était perdu ou refusait d'avancer; notre sentier était parsemé de cailloux, de troncs d'arbres, de lianes qui interceptaient le passage; de temps à autre, il fallait traverser des ruisseaux ou s'aventurer sur des ponts formés de poutres rondes non fixées qui fuyaient sous les pieds des chevaux; à tous moments, les branches d'arbre se prenaient à nos fusils ou enlevaient nos chapeaux. Les incidents comiques ne manquèrent pas et les éclats de rire succédaient sans arrêt aux plaintes ou aux cris de ceux que frappait une circonstance fâcheuse. Enfin nous atteignîmes le rivage; les chevaux excités par l'odeur de la mer et les vagues qui venaient baigner leurs pieds, accélérèrent leur marche à notre grande joie. Quel délice de galoper sur la plage au milieu de la nuit!

Il était deux heures du matin quand nous parvînmes à Darlington; le dîner cuit pour 8 heures nous avait attendus pendant six heures. Nos pauvres « wallabies » avaient triste mine sur la table et nous devions leur ressembler en faisant de louables efforts pour les découper et les manger, mais en vain; ils étaient si durs que nous dûmes y renoncer.

Une chasse d'un genre tout différent, mais non moins amusante, nous fut offerte quelques jours après. C'était une chasse aux chèvres sauvages. Celles-ci se tiennent de préférence sur les rochers de l'île du Nord; elles s'y sont tracé des sentiers inabordables pour tous les autres animaux aussi bien que pour l'homme, et le seul moyen de les tuer consiste à les surprendre, lorsqu'elles sont au bord de la mer et à les abattre avant qu'elles aient réussi à escalader les rochers à pic où aucune balle ne pourrait les atteindre. Ainsi, c'est par mer qu'on leur fait la chasse. Un beau matin, nous partions en bateau, munis de tous les appareils nécessaires et d'engins de pêche pour le cas où la chasse serait infructueuse; nous longeons à peu de distance la partie Nord de la côte occidentale dont il est indispensable de vous donner une rapide description. Depuis le Cap Nord, baptisé par Péron le Cap Boulanger du nom d'un des ingénieurs de l'expédition, la côte garde sur une certaine longueur le même caractère effrayant

que la côte orientale; ce ne sont que de hauts rochers granitiques contre lesquels la mer vient se briser avec fureur; c'est précisément là que les chèvres sauvages ont élu domicile; un mince filet d'eau descend d'une hauteur de 150 mètres, en formant de gracieuses cascades; à gauche de l'endroit où il se jette dans la mer, se trouve un vaste trou béant dans lequel les vagues se précipitent avec un bruit de tonnerre; chaque fois que les ondes s'y lancent, elles produisent par une fissure dans le roc, un petit jet d'eau du plus bel effet. La côte fait ensuite un angle brusque vers l'Ouest et sur une longueur de 250 à 300 mètres, elle présente un caractère spécial qui n'a peut-être pas son pareil sur tout le globe. Sur une hauteur de plus de 100 mètres, elle est entièrement formée de coquillages pétrifiés, de diverses espèces; preuve évidente du séjour de la mer à cette grande élévation au-dessus de son niveau actuel, ou du soulèvement lent et graduel de l'île Maria. Voici comment Péron explique le phénomène remarquable de la formation de ces fossiles qu'il avait admirés sur plusieurs points de la côte orientale: « On observe, dit-il, des » couches régulières, horizontales, d'un grès coquiller blanc » châtre qui reposent sur des roches granitiques, à plus de » 130 mètres du niveau de la mer. Les nombreux coquillages » qui pullulent dans ces mers, rejetés par millions sur la » grève, soumis à la double influence d'un soleil ardent et » d'une humidité pénétrante, ne tardent pas à subir une » espèce de décomposition chimique dans leur substance. En » perdant une portion plus ou moins considérable de leur » acide carbonique, ils tendent à se rapprocher de cet état où » est la chaux quand nous l'employons pour servir de base à » nos ciments; c'est en mêlant avec le sable du rivage ces » débris calcaires pulvérisés par l'action des flots, qu'elle » parvient à former un véritable ciment calcaréo-quartzueux, » analogue, mais supérieur à ceux que l'art produit. Sur la » grève, ce ciment encroûte les diverses substances qui s'y » trouvent abandonnées par la mer: testacés, zoophytes, » fucus, galets, tout est agglutiné par lui.»

La plage, s'il est permis de donner ce nom à une agglomération de rocs, est couverte de ces coquillages fossiles. Des roches calcaires, entièrement composées de la même manière, gisent au bord de la mer dans une confusion chaotique; il y

en a de toutes les dimensions : les unes pourraient être soulevées par un enfant, tandis que d'autres pèsent plusieurs centaines ou milliers de tonnes ; il y en a une entre autres appuyée contre la paroi perpendiculaire, qui mesure 10 mètres de long et 10 de large sur une épaisseur de 2 ou 3 mètres ; ses proportions grandioses et régulières la font ressembler à un monument assyrien, couvert d'hiéroglyphes ; car, à distance, sa surface paraît recouverte d'inscriptions artistiques, formées par la disposition de tous ces coquillages si divers. Cette plage curieuse que nous avons baptisée la plage des fossiles, nous captivait et nous attirait à tel point, que tous les jours nous vinmes y faire une promenade et chaque fois nous y trouvâmes un nouvel objet digne d'admiration.

Mais revenons à nos chèvres. Nous venions de dépasser la plage des fossiles dont je ne pouvais contempler la construction singulière sans vous la faire admirer, et déjà l'œil exercé de Taylor, c'est, vous vous le rappelez, le nom du pêcheur, avait aperçu un petit troupeau de chèvres sauvages que nous ne pouvions distinguer à cette grande distance, mais à mesure que nous nous en approchions, leurs formes se détachaient plus nettement sur le fond grisâtre des rochers ; nous n'en étions plus qu'à une centaine de mètres ; malheureusement la mer était agitée, et il eût fallu être un très habile tireur pour les abattre du bateau dont les mouvements brusques empêchaient de viser. M. Bernacchi voulut se faire descendre à terre avec l'un de nous, mais il était très difficile d'aborder sur ces rochers et la manœuvre prit un temps si long que les chèvres grimpèrent lestement le long de leur sentier, et nos balles ne purent plus les atteindre. Les suivre eût été impossible. Restait la pêche pour nous consoler du peu de succès de la chasse. Mais le vent fraîchit subitement et notre petite embarcation n'était pas assez sûre pour nous permettre de braver les vagues qui grossissaient avec rapidité. Le meilleur parti était de rentrer au port et nous le fîmes sans aucune hésitation ; nous fûmes obligés de faire le tour de l'île des Pingouins pour éviter la traînée de récifs qui unit cet îlot à Maria, et cela nous suggéra l'idée d'une chasse à ces curieux oiseaux.

L'île des Pingouins est comme nous l'avons vu, une grosse roche granitique d'environ 200 mètres de diamètre, recouverte

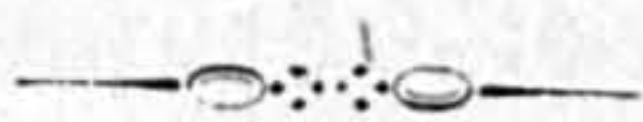
d'une mince couche de terre qui nourrit une herbe assez dense. Sous cette herbe habitent un grand nombre de petits pingouins de couleur blanche et bleue. Ces oiseaux sont nichés deux à deux, dans des terriers formés par les racines des arbrisseaux et par une espèce de plante qui recouvre la presque totalité de l'île. En quelques lieux où les plantes manquent, ils creusent leur trou dans le sol. La marche en de tels endroits est fatigante, car le terrain ainsi criblé s'effondre sous les pieds. Pendant le jour, les pingouins restent tapis et comme engourdis dans leur gîte dont ils ne sortent que la nuit, pour se précipiter vers le rivage où ils trouvent les poissons et autres animaux dont ils se nourrissent. Ils semblent aimer beaucoup la chaleur, car ils tapissent de feuilles sèches et de plumes leurs terriers où ils élèvent leurs petits jusqu'à ce que ceux-ci puissent se suffire à eux-mêmes.

Ces oiseaux sont peu farouches, mais ils se défendent en donnant de vigoureux coups de bec à ceux qui veulent les prendre, et Taylor eut bientôt les mains en sang. Nous en ramenâmes dans le bateau une douzaine que M. et M^{me} D. désiraient acclimater dans leur étang. Le retour s'effectua sans danger, protégés que nous étions contre les vagues par l'île même des Pingouins. Ces oiseaux, dis-je, aiment le chaud. Nous en eûmes une nouvelle preuve pendant la soirée. Nous les avions enfermés dans la basse-cour et nous avions oublié même leur existence, lorsqu'après le dîner, réunis au salon, nous écoutions un « Nocturne » de Chopin que jouait sur le piano M^{lle} M. Tout à coup celle-ci fait un brusque soubresaut sur son tabouret en criant qu'une bête vient de la mordre au pied; tout le monde se précipite vers le piano pour s'assurer qu'aucun serpent ne s'est introduit dans la chambre, c'est un fait assez fréquent en Australie, mais quel n'est pas notre étonnement d'y trouver un pingouin, blotti sur un tapis de fourrure et qui a l'air tout aussi interloqué que nous. Il s'était échappé de la basse-cour et probablement attiré par la chaleur, était venu se réfugier aux pieds de M^{lle} M. En pressant sur la pédale, elle avait blessé ce pauvre manchot qui s'en était vengé par un bon coup de bec.

C'est par cet incident comique que je termine, Mesdames et Messieurs, le récit bien pâle, je le crains, de notre séjour sur cette merveilleuse île Maria. Je laisse de côté bien des faits,

mais je crois vous en avoir dit assez pour vous faire partager l'admiration qu'a fait naître en moi ce petit paradis terrestre. Si jamais votre destinée vous amène en Australie, embarquez-vous à Melbourne sur le *Flinders*, traversez la Tasmanie dans ce train express qui donne le mal de mer, passez par le « Paradis » sous la conduite de l'habile Dick et aller demander à l'aimable M. Bernacchi une hospitalité qu'il ne vous refusera certes pas, vous serez comme moi, enchantés et émerveillés, et vous garderez un souvenir ineffaçable de l'île Maria.

LES SOMAL



L'exploration du triangle oriental de l'Afrique, situé entre la baie de Tadjourah, le cap Guardafui et l'embouchure du Djoub, a coûté la vie à de nombreux explorateurs. Cependant cette région ne nous est encore que très imparfaitement connue. Tous les pays européens ont déjà fourni leur contingent de victimes à ce martyrologe : le Français Lucereau y a succombé comme les Allemands von der Decken, Link et Kinzelbach et les Suisses Haggemacher et Werner Munzinger. Les Italiens Giulietti, Sacconi, Porro et ses compagnons, voire un Grec, Lazzaro Panagiotis ou Panajotti ont payé de leur vie leurs tentatives de rouvrir au monde civilisé ce pays d'où, aux origines de l'histoire écrite, l'Egypte et l'Assyro-Babylonie retiraient des plumes d'autruche et des parfums. Plus heureux, l'Anglais Burton put parvenir sain et sauf à Harrar, en traversant cette région meurtrière des Aromates; mais, un de ses compagnons, Stroyan, fut tué, et les autres, y compris Speke, furent grièvement blessés. Burton, qui d'habitude ne pèche pas par un excès de tendresse pour les peuplades africaines, prétend cependant que ces catastrophes sanglantes ne doivent pas être exclusivement attribuées aux mœurs cruelles et sauvages des Somal, et que les autorités britanniques d'Aden ne sont pas tout à fait étrangères aux mésaventures tragiques des explorateurs¹. Les révélations faites par James, en pleine séance de la Société de Géogra-

¹ *Proceedings of the Royal Geographical Society*, 1885, p. 641 et suiv.

phie de Londres, le 29 juin 1885, donnent, en effet, une grande consistance aux *hints* (insinuations) mystérieux de l'illustre capitaine. Mais les « précautions » des diplomates d'Aden pas plus que les armes des Somal ne parviennent à refroidir le zèle des voyageurs. Dans le courant de ces dernières années, nos connaissances sur ce pays et ses habitants ont fait de notables progrès, grâce aux travaux de G. Révoil et de Graves sur les tribus orientales, de Paulitschke sur les Eissa¹, de Mokhtar-bey sur les Gadiboursi. Les explorateurs italiens et les frères James, ainsi que le Grec Sotiros Konstantinu, — dont les explorations ont été résumées par Arthur Rimbaud, dans son rapport à la Commission centrale de la Société de Géographie de Paris, — ont pénétré jusqu'au cœur de l'Ogaden, pays réputé inaccessible aux Somal des autres tribus. Le triangle énigmatique qui, il n'y a pas longtemps encore, figurait en blanc sur nos cartes, est déjà sillonné d'itinéraires relevés avec plus ou moins d'exactitude. Nous commençons à entrevoir sous son vrai jour la configuration de cette contrée et sa constitution géologique ne nous est plus absolument inconnue; nos collections botaniques, zoologiques et ethnographiques se sont enrichies de nombreux objets rapportés, au péril de leur vie, par d'intrépides voyageurs. Les caractères physiques et moraux de ces peuplades ont été observés et décrits par plus d'un explorateur émérite, et la nomenclature des tribus, des clans et des familles Somal s'est accrue d'un grand nombre de noms nouveaux. Néanmoins, quand on entreprend une étude d'ensemble de ces populations, qui présentent un intérêt particulier en raison de leurs rapports avec les *Poun* de l'antiquité, l'on se heurte à de nombreuses difficultés, dont quelques-unes me paraissent encore insurmontables.

Le Somal est par excellence le pays de la discorde et des luttes intestines². Sa situation et sa nature géographiques condamnent ses habitants à compter au nombre de leurs principales ressources le pillage des caravanes et des navires

¹ Ce nom doit s'écrire *Eissa* ou *Eessa* et non *Issa*. V. Ph. Paulitschke, *Beiträge zur Ethnographie und Anthropologie der Somäl, Galla und Harâr*.

² « Le seul champ qu'on y cultive, dit Révoil dans le style de l'Orient, est le champ de la mort. »

échoués sur le littoral¹ et entre les ports de mer, le Choa et le Harrar. Et quand, au lieu de piller les convois expédiés de l'intérieur vers Zeïla, Berbera ou Moguedouchou², ils font métier de transporter les marchandises à dos de chameau, les Somal n'en sont pas moins contraints à vivre en nomades dispersés sur de vastes étendues, sous peine de voir les maigres pâturages manquer à leurs troupeaux. Vers le cap Guardafui et au sud, jusque vers le 6° de latitude boréale, les plantes aromatiques et les ressources de la pêche ont permis à une forte fraction des Somal de se constituer en une sorte d'Etat constitutionnel, celui des Midjertin. C'est, avec l'Ogaden, la plus populeuse et la plus puissante des agglomérations de cette contrée. Plus à l'ouest, les montagnards habitant la région située entre Zeïla et les sources de l'Erer, forment aussi un groupe compact et permanent : ce sont les Gadiboursi³, redoutés et méprisés par tous leurs congénères.

Les autres Somal ne semblent avoir qu'une médiocre conscience de leur unité ethnique ou nationale. Ils se réunissent le plus souvent autour d'un chef riche et puissant, dont tout le clan (*fakida*) porte le nom, quitte à l'abandonner au premier revers de fortune et à se rallier autour d'un autre protecteur. Pourtant, certains chefs réussissent à grouper sous leur autorité un nombre considérable de familles et de *fakida* de diverses origines ; même les Galla, généralement détestés par les Somal, — qui les ont systématiquement exterminés, du cap Guardafui jusqu'au Ouebi, et qui les déciment encore entre le Ouebi et le Djoub, — ne sont pas exclus de ces confédérations. Ainsi Paulitschke nous apprend que les Djarso-Galla forment avec des Somal Ghirri, Bersoub et autres, un corps politique, sous le nom de Worra⁴-Omar. D'après James, la confédération d'Ogaden se composerait aussi d'éléments hétérogènes, et l'aristocratie seule y serait de sang Somal-haouiya.

¹ Un cheikh établi à Tohen passe, dit-on, sa journée à invoquer Mahomet afin que le prophète envoie nombre de bâtiments échouer sur la côte. Les navires chrétiens sont préférés, parce qu'ils donnent un plus riche butin. Cf. Graves, Révoil, ch. I.

² G. Révoil fait dériver ce nom de *Megaad el-Chata*, ce qui signifie en arabe le « Port de la Brebis ». *Tour du Monde*, 1885.

³ *Gadi-boursi*, en somali, signifie « Montagnards », de *bour* « montagne ». Paulitschke, ouvrage cité.

⁴ *Worra* est un mot galla, qui signifie « famille » ou « clan ».

Les voyageurs familiarisés avec les types des populations de l'est africain, distinguent facilement le Somal du Galla, grâce à sa taille plus élevée, plus élancée, à son port plus élégant et plus martial, à sa peau généralement plus noire. Parmi les Somal, les Habr Aoual semblent posséder ces caractères distinctifs de leur race au suprême degré; les Eissa, les plus occidentaux des Somal, se rapprochent le plus des Galla; leur taille n'est que de 1665,5 mm., tandis que celle des Habr Aoual est de 1853 mm.¹; une tête trop petite en proportion du corps, les fait paraître encore plus grands qu'ils ne sont en réalité. Les Gadiboursi sont plus petits (1661,2 mm.), mais mieux proportionnés et plus vigoureux que les Eissa. Les belles photographies publiées par Paulitschke, et qui toutes ont été prises chez les Eissa, me portent à croire qu'il y a, entre divers types Somal, plus de divergences qu'entre les Galla et certains Somal. Le Dalol et le jeune Abgal (Eissa) notamment, qui figurent sur la planche 11 de son album, me rappellent les Galla et même les Abyssins, plutôt que les Somal que j'ai vus en grand nombre à Aden et qui provenaient probablement tous de la Midjertin.

D'après la tradition, les Somal et les Danakil se donnent une origine commune, en invoquant pour ancêtres des Koreïchites arabes de la famille de Hachim qui seraient venus s'établir en Afrique vers la fin du XII^me siècle de l'ère chrétienne. Indépendamment de la tradition, Johnston² croyait voir, dans les Somal comme dans les Danakil, les descendants des *Aoualites* des auteurs anciens. Cependant, le type moyen du Somal est aussi rapproché du Danakil que du Galla; mais les caractères différentiels ne sont pas à son avantage. Si le Danakil est d'une stature moins élevée que son voisin de l'Orient, en revanche, il a le corps plus robuste, les extrémités moins grêles, le port plus athlétique et l'allure plus vive et plus dégagée. En somme, le Somal, le Galla et le Danakil proviennent d'une souche commune diversement modifiée et produisant trois types distincts, en général facilement reconnaissables. Souvent aussi les divergences s'atténuent et parfois ces trois types pourraient être aisément confondus. Après avoir étu-

¹ Moyenne tirée des mesures prises par Paulitschke sur vingt-cinq Eissa et sur quinze Habr Aoual.

² *Travels in Southern Abyssinia*, 1844.

dié de près les Somal, au péril de sa vie et de celle de ses compagnons, Burton les considère comme une « branche de la grande nation des Galla islamisée et sémitisée... », une tribu de sang mêlé, rapprochée — comme les Négro-Egyptiens primitifs — du type caucasien par des croisements réitérés¹ ». F. Müller², utilisant les renseignements si précis de Guillain, de Christophe et de Cruttenden, et surtout les travaux linguistiques de Salt (qui, le premier, établit un vocabulaire somal), de Rigby et de Hunter, classe les Somal, les Danakil et les Galla dans la « division éthiopienne » de son « groupe hamitique ». Il a aussi vulgarisé cette distinction que Guillain avait déjà faite entre les trois groupes de Somal, — distinction qui me paraît avoir conservé toute son importance, — car elle nous permet de nous orienter jusqu'à un certain point dans le dédale des contradictions des explorateurs modernes. C'est ainsi, par exemple que, dans son dernier ouvrage, publié en 1886, Ph. Paulitschke dit de la manière la plus catégorique : « l'esclavage est inconnu aux Somal... Il n'existe aucune raison d'entretenir des esclaves étrangers, et les Somal n'ont pas non plus coutume de vendre les leurs même en punition de leurs fautes³ ». Cette assertion du savant allemand est confirmée par plusieurs autres voyageurs. Mais, d'un autre côté, G. Révoil, dans son *Voyage chez les Benadir*⁴, nous apprend que le pays de Moguedouchou est peuplé principalement d'Aböch, descendants d'esclaves affranchis et que ces Aböch, dont les pères ont été si durement traités jadis, se montrent extrêmement cruels envers les esclaves qu'ils possèdent aujourd'hui eux-mêmes. Presque tous sont chargés de lourdes entraves, formées de deux anneaux serrant le dessus de la cheville et reliés par une barre de fer... C'est ainsi que, dès l'aube, ils se traînent péniblement aux champs, pour cultiver le maïs ou le dourah et qu'ils en reviennent au coucher du soleil chargés comme des bêtes de somme. A eux aussi incombe le soin de laver le linge de leurs maîtres, en le frappant à coups redoublés

¹ *First Footsteps in East Africa*. — Telle est aussi l'impression de Miles. (*Proceedings of the Royal Geographical Society*, 1872), et celle de Kirk (*Proceedings*, 1873).

² *Allgemeine Ethnographie*.

³ *Beiträge*, etc.

⁴ *Tour du Monde*, 1885, 2^{me} semestre.

sur une planche, après l'avoir trempé dans un mélange d'eau et de fiente de chameau; à eux enfin, tous les rudes travaux de l'intérieur des *mins*. Comme nourriture, ces pauvres affamés n'ont que du maïs cru, heureux encore quand ils peuvent racler le fond des marmites pour dévorer avidement quelques bribes de bouillie de dourah, principale nourriture du Somal... Ce bétail humain, jadis fourni par les marchés du littoral, est heureusement devenu plus rare aujourd'hui. Il vient bien parfois dans le Guélidi des esclaves galla, amenés par les caravanes de Ganané, mais ils sont en très petit nombre. Aussi profite-t-on des moindres occasions pour se livrer à la chasse à l'esclave dans les régions de l'intérieur; tout différend, aussi bien entre clans qu'entre particuliers, se règle au moyen de têtes d'esclaves (*andon*). La valeur de cette espèce d'unité monétaire varie entre 120 et 150 talari. Du reste, ajoute Révoil, « je n'ai pu m'empêcher de remarquer que dans toutes les réceptions d'Omar Yousouf, soit qu'il rendit la justice, soit encore qu'il discourût avec les envoyés des peuplades environnantes, il était toujours question du rapt d'un ou de plusieurs esclaves. Cependant, si les esclaves de Guélidi excitaient notre compassion, bien plus à plaindre, de leur aveu même, étaient ceux de la tribu des Mombélines dans le haut Ouebi... »

Voici quelques détails que Révoil a reçus de la bouche d'un esclave de Moude Yousouf, volé à cette tribu : « Aussitôt que les Chebeli acquièrent un esclave, son maître lui demande ironiquement combien il désire avoir de femmes et, comme le malheureux en demande plutôt deux qu'une, on lui rive immédiatement aux jambes deux entraves, dans le but de l'appriivoiser... Puis, quand on lui rend la liberté de ses mouvements, s'il en profite pour fuir, la population tout entière prend les armes, se met à sa poursuite et se livre dans les environs à une véritable chasse à l'homme. Si l'on parvient à reprendre le fugitif, on le promène dans les rues du village en exécutant un *lab* d'allégresse. La foule, composée surtout de femmes et d'enfants, le couvre d'ordures et ne lui ménage pas les injures; puis on le coud dans un sac en peau qui ne laisse passer que la tête, et on l'expose aux rayons d'un soleil ardent. Sous l'action de cette chaleur excessive, une sorte de cuisson à l'étuvée se produit dans le sac, et les chairs du

patient se ramollissent peu à peu. Alors le sac est enlevé et l'esclave est fustigé d'importance avec des verges qui, à chaque coup, lui arrachent des lambeaux de chair. Quand le corps du malheureux n'est plus qu'une plaie vive, on le porte dans une civière à travers les rues du village, pendant que la foule, qui l'accompagne en hurlant, s'amuse à saupoudrer de sel sa chair pantelante pour empêcher ses cris de souffrance de se ralentir... Il n'est pas rare de voir des esclaves se suicider, parce qu'ils ne se sentent même plus la force de porter leurs entraves.»

Ainsi, l'esclavage, qui n'existe pas chez les Eissa, les Midjertin et plusieurs autres tribus Somal, sévit au contraire sous ses formes les plus cruelles chez les Ouadan, dans le Guélidi et jusqu'au fond de l'Ogaden. Or, tous les Somal septentrionaux, chez lesquels l'esclavage est inconnu, appartiennent à cette grande division que Guillain nous a fait connaître sous le nom d'*Adji*; tandis que les Somal du pays de Moguedouchou et du Ouebi Chebeli sont des *Haouiya*. Les *Rahanouin*, entre le Ouebi inférieur et le Djoub, forment la troisième et la plus méridionale des trois grandes divisions des Somal.

Le nom d'*Adji* me paraît sujet à caution; toutefois, les Somal *Haouiya* diffèrent de mœurs et d'aspect de leurs voisins du nord, à tel point que Burton n'hésite pas à leur attribuer une origine distincte: « Les *Haouiya*, dit-il, sont certainement d'origine ancienne et païenne; ils appellent *Hachiya*¹ tous les autres Somal, eux seuls exceptés. Ils se considèrent ainsi comme équivalant à tout le reste de la nation ». Les traditions des *Haouiya* même confirment cette manière de voir du voyageur anglais; seulement, l'origine qu'ils s'attribuent, n'est rien moins que païenne, puisqu'ils la font remonter au khalife Abou-bekr².

Les *Adji* (qu'il serait préférable d'appeler *Hachiya*, puisque ce nom leur est donné par leurs voisins *Haouiya*), semblent n'avoir conservé qu'un souvenir confus de leur origine;

¹ Ce nom semble provenir de Hachim, famille koreïchite.

² *First footsteps*, etc. D'après Paulitschke, l'ancêtre des *Haouiya* aurait été un Arabe de nom inconnu. D'autres voyageurs, qui ne donnent pas non plus le nom de ce patriarche, affirment cependant qu'il provenait de Médine, tandis que les ancêtres des *Hachiya* auraient été originaires de la Mecque. — Cf. O. Peschel, *Völkerkunde*.

ils prétendent que leurs généalogies écrites ont été dérobées par les Arabes, qui ne tenaient pas à laisser entre les mains de populations considérées par eux comme barbares des documents établissant la noblesse et la pureté de la souche dont ils sont issus. D'après le récit que Guillain reproduit à ce propos, un Arabe du nom d'*Adji* ou de *Hadji*, serait venu se fixer, à une époque mal déterminée, sur la côte d'Adel. Le fils de ce Hadji, nommé Derr (Dour ou Tir), aurait eu trois fils (qui se seraient transportés vers le sud et devinrent les patriarches des Benadir et des Biemal) et une fille, qui épousa un Arabe du nom d'Abd er-Rahman Djabarti ben-Ismaïl, que les Somal avaient surnommé le Daroud (Darod) : c'est à ce personnage que rattachent leurs origines les Midjertin, les Ouar-Sengeli, les Dolbohant, ainsi que les Marehan, les Yousof, les Tenadé et les Ghirri. Mais cette version ne s'accorde pas, ou s'accorde mal, avec les généalogies que nous donnent les explorateurs les plus modernes, et qui ne sont pas non plus identiques. Cependant, toutes ces traditions reposent à peu près sur la même base et renferment les mêmes noms. Ainsi, on lit dans ch. I, Graves-bey¹ : « Les Midjertin prétendent descendre d'un certain Darot (ou Tah-roud), Arabe féroce et fanatique, qui fut chassé de son propre pays pendant le règne d'El-Hedjag ibn-Yousouf Siçafy². Mettant pied à terre à Ras el-Fil, Darot se trouvait dans un pays étranger, habité par des païens féroces, qui ne connaissaient ni Dieu ni son prophète. Caché pendant plusieurs semaines dans une caverne, il se nourrit miraculeusement d'un gigot de mouton, dont la chair fut inépuisable. Plus tard, il demeura à Kar, connu aujourd'hui sous le nom de Kadbarora, près du cap Guardafui. Il épousa Doubara, fille de Dagalla et sœur aînée du roi Dourr. Le petit-fils issu de ce mariage, Harti, devint roi de sa tribu. Harti eut pour successeur son fils Midjertin, à l'autorité duquel son neveu Ouar-Sengeli, à la tête de plusieurs familles, refusa de se soumettre. Cette fraction de la tribu, après une rupture paisible, s'établit à l'ouest de Banda Ziadeh, et les deux peuplades se distinguèrent plus tard sous les noms de Midjertin et d'Ouar-Sengeli... Oulbarhanti

¹ *Bulletin de la Société khédiviale de Géographie*, n° 6, novembre 1879.

² Ce Hedjag régnait à Irak Khorassin, pendant le Khalifat d'Abd el-Melek, de l'an 75 à l'an 95 de l'hégire.

(Dalbohant), un frère cadet de Midjertin, se fixa à peu près à la même époque, avec sa famille et quelques serviteurs, sur la limite méridionale du territoire, formant ainsi la petite tribu qui porte ce nom, entourée par les deux autres et éloignée de la côte. Plus tard, quelques Arabes de la Mecque débarquèrent sur les rives de la Somalie, et, se joignant à d'autres tribus nègres (?), situées plus à l'ouest, y formèrent les tribus des Somal *Ichat*¹ et des Somal Issa (Eissa) ».

Maqrizi parle d'un certain Tsabr ed-din Mohammed, Koreïchite, qui vint, dans les premières années du XIV^me siècle de l'ère chrétienne, se fixer à *Djabarta*, près de Zeïla, et qui y fonda un royaume musulman. On ne saurait s'empêcher de rapprocher ce personnage historique du légendaire Daroud, qui est surnommé Djabarti ou ben Djabarti². D'un autre côté, Paulitschke a rapporté du Harrar deux manuscrits arabes, constatant que, déjà bien avant la date indiquée par Maqrizi, notamment vers la fin du XII^me siècle de l'ère chrétienne, un émigré koreïchite, Omar Walasma, de la famille des Hachim, avait fondé un royaume islamite qui embrassait le territoire entre Zeïla et Harrar et qui eut, pendant près de quatre siècles, sa capitale à Zeïla ou Aoussa Gourélé. En 1522, cette dynastie fut évincée par celle des Nour qui, jusqu'à aujourd'hui, règne encore dans le Harrar. Ainsi, les traditions généalogiques des Somal ne manquent pas absolument de base historique, et si elles ne s'accordent pas toujours et en tout point, c'est que les Somal des diverses tribus ont peu de rapports avec leurs voisins et ignorent souvent le nom même d'autres tribus un peu éloignées, et que, d'un autre côté, les voyageurs peuvent aussi avoir mal compris les récits des indigènes.

De fait, les *Hachiya* de nos jours se divisent en deux fractions³, dont l'une prétend descendre du Djabarti ben-Ismaïl, surnommé le *Daroud*⁴, arrière-petit-fils d'un certain *Arab*,

¹ Il n'existe pas de tribu Somal du nom d'Ichat.

² Burton dit que les Somal appellent *djabarti* tous les musulmans d'origine négroïde ou bantou. *First footsteps*, etc.

³ Dans l'Ogaden, ces deux fractions s'appellent *Mikaboul* et *Mirawalal* (James); mais elles semblent porter d'autres noms dans d'autres localités. Cf. Paulitschke, ouvrage cité.

⁴ Ce surnom signifie « celui qui s'éloigne des siens », il désigne un « exilé ». Burton dit : « Rival races declare him to have been a Galla slave, who,

Koreïchite de la famille des Hachim. L'autre fraction fait remonter ses origines à un certain chérif Ichat ben-Ahmed, du Hadramaout. D'après certaines versions, Ichat aurait été frère de Daroud, et ils auraient eu un troisième frère du nom de Tir, Deurr ou Dour. Toutes les tribus *Hachiya*, se rangent aujourd'hui dans la postérité de Daroud ou dans celle d'Ichat.

I. Daroud :

1. Midjertin; 2. Ouar-Sengeli; 3. Dolbohant; 4. Ogaden; 5. Marehan; 6. Yousouf; 7. Tenadé.

II. Ichat :

1. Habr Gahr-Hadji; 2. Habr Aoual; 3. Habr Tol¹; 4. Habr Tol-Djalleh; 5. Eissa; 6. Gadiboursi; 7. Ghirri, Bertiri, Babilli, et Bersoub.

Dans le premier de ces tableaux, arrêtons-nous sur le nom d'*Ogaden*. Sur nos cartes, Ogaden figure comme nom de pays; certains auteurs² affirment qu'il s'applique à la confédération des douze tribus qui occupent ce territoire. Ferrand dit formellement qu'il n'existe pas de tribu du nom d'Ogaden. Cependant, tous les autres noms des prétendus fils de Daroud représentent bien les tribus Somal-hachiya, et Paulitschke dit que les Ogaden lui semblent être la plus puissante tribu (*Stamm*) de l'intérieur de la Somalie. Il ajoute que toutes les fois qu'il demandait, dans le Harrar, quel est le premier peuple des Somal, on lui répondait invariablement : les Ogaden. James³ nous apprend que, sur le territoire d'Ogaden, la population se compose en majeure partie de *low-castes* ou de *paria tribes*, au nombre desquelles se retrouvent les *Midgan*, les *Tomal* et les *Yebir*, qui se rencontrent partout dans le pays Somal; mais il y a vu aussi les *Adoné*, qui n'avaient jamais été mentionnés par aucun autre voyageur. Au témoignage de James, ces *Adoné*, diffèrent complètement des Somal; ils cultivent la terre et plantent en grande quantité le dourah, des citrouilles et des fèves; ils ont le type nègre très

stealing the Prophets slippers, was dismissed with the words : *Inna tarad-na hau* (verily, we have rejected him) : hence his name of Tarud or Darud, the Rejected ». *First footsteps*, etc. Son tombeau se trouve à Yubbai Toug, et Speke a pu le visiter.

¹ En somal *Tol* est l'équivalent de l'arabe *Kabila*.

² James, Ferrand.

³ *Proceedings of the Royal Geographical Society*, X, 1885.

prononcé et parlent le même *ki-souaheli* que les Bantou du littoral, entre Merka et Zanzibar. Les Somal proprement dits sont peu nombreux et forment l'aristocratie de l'Ogaden. James prétend qu'ils sont tous *Haouiya*, mais que tous aussi se rattachent soit à la postérité de Daroud, soit à celle d'Ichat, ce qui est une nouvelle contradiction; car partout ailleurs, les *Daroudites* et les *Ichatites* se disent également *Hachiya*.

Comme le chapitre X de la *Genèse* et les autres généalogies sémitiques, le tableau de la postérité de Daroud représente les tribus personnifiées sous le nom d'un patriarche légendaire; mais il n'en est pas de même du second tableau, de celui qui nous fait connaître les tribus Somal issues d'Ichat ben-Ahmed. D'après la tradition, ce patriarche, dont on montre encore le tombeau à Maïd, aurait épousé deux femmes libres et deux esclaves. Des deux premières, il eut trois fils¹, auxquels se rattachent les tribus actuelles des Habr Gahr-Hadji, Habr Aoual et Habr Tol, qui jouissent d'une certaine considération. *Habr* signifie, en somal « grand'mère », ou « femme vénérable ». Par opposition au premier tableau, celui de la postérité d'Ichat nous présente donc un curieux exemple de cette descendance par les femmes dont les Arabes tiennent si peu de compte, mais qui est encore la seule reconnue par un grand nombre de peuplades de l'Afrique. Nous savons déjà que ces trois tribus, plus particulièrement les Habr Aoual², fournissent les plus beaux spécimens du type somal. L'une des esclaves d'Ichat lui donna un fils, nommé Djaley (Dyaleh, Tdialé), qui est considéré comme le patriarche de la tribu du même nom; enfin, son cinquième fils, Soumbour, eut pour mère une esclave de sang méprisé, appelée *Idour*. Ce nom provient de *dourr*³, qui signifie « abject », « barbare » : les Somal appellent ainsi les Galla quand

¹ Gahr-Hadji, Aoual et Arab. Il serait curieux de savoir pour quel motif la descendance du cadet, Arab, se glorifie du surnom de *Habr Tol* (*Mère des tribus*); c'est cependant la tribu de l'aîné, Gahr-Hadji, qui jouit de la plus grande considération.

² Ce nom fait penser à celui des *Aoualites* et à l'emporium d'Αουαλις du Périples de la mer Erythrée et de Ptolémée. Mais nous nous trouvons ici en présence d'anachronismes fort embarrassants.

³ La mère de Soumbour est censée avoir porté le nom de *Dourr*. Les autres tribus somal admettent bien que leurs patriarches avaient pris des femmes parmi les Galla, mais ils n'en rattachent pas moins à l'épithète d'*Idour* un sens avilissant.

ils veulent les traiter avec dédain. Toute la nombreuse postérité de Soumbour est comprise aussi sous la dénomination d'*Idour* : ceci nous explique l'erreur de Cruttenden qui prétendait que tous les Somal (Hachiya), rattachaient leurs origines à l'un des deux patriarches, *Darrud* (Daroud), et *Edur* (Idour). D'autres explorateurs ont aussi souvent confondu Ichat avec Idour. — Les représentants les plus caractéristiques des *Idour* sont les Eissa¹; d'après Paulitschke, ce sont précisément eux qui s'écartent le plus du beau type somal, tel que nous le rencontrons chez les Hachiya *ichatites*, honorés du préfixe *Habr*, et plus particulièrement chez les Habr Aoual. Ils sont petits, disgracieux, ont les membres grêles, la bouche lippue. Cependant, avant de rapporter d'emblée ces désavantages physiques des Eissa à l'impureté de leur origine, il faudrait prendre en considération ce fait qu'aujourd'hui cette tribu est en pleine décadence et en proie à la misère. Pris entre deux feux, — d'un côté, les Danakil qui empiètent de plus en plus sur leur territoire, et de l'autre, les Gadiboursi, qui, montés sur leurs chevaux rapides, pillent leurs troupeaux et leurs caravanes, — les Eissa semblent avoir perdu jusqu'aux derniers vestiges de leur ancienne prospérité². Au point de vue physique, les Ghirri et les petites tribus du nord-est du Harrar : les Bertiri, les Babilli, les Bersoub, peuvent se placer entre les Habr Aoual et les Eissa³ il serait difficile de décider si ces tribus se rattachent à la postérité de Soumbour, les *Idour* étant méprisés par les autres Somal; les Eissa eux-mêmes se fâchent quand on les appelle ainsi; et, quand ils ne parviennent pas à se faire passer pour des descendants de Daroud, ils se réclament d'un nommé Tir ou Dhor, qui aurait été le troisième frère de Daroud et d'Ichat, et sous les auspices duquel se place

¹ Les Eissa se divisent en trois *fakida* : celles de Dalol, de Wardig et d'Abgal (ne pas confondre avec la tribu des Abgal, que l'on trouve sur le littoral, au sud des Midjertin).

² Cf. Cahagne, *Bollettino della Società geografica italiana*, XVII, 1883. Seulement l'évêque Cahagne tombe dans l'exagération quand il attribue à la race entière des Somal cette décadence, qui n'est manifeste que chez les Eissa. — Paulitschke, ouvrage cité.

³ Parmi les Ghirri, les représentants du beau type Somal sont nombreux. Il semble que, chez les Bertiri, les femmes doivent être bien conformées, puisque, pendant plus d'un siècle et demi, cette tribu a joui du privilège de fournir des épouses aux émirs du Harrar. — Paulitschke.

aussi la caste dégradée des *Midgan*. Les Gadiboursi, que leur milieu géographique maintient dans l'isolement, forment un groupe à part au milieu de Somal Hachiya. Seuls, ils élèvent le cheval au sein de populations dont la bête de somme par excellence est le chameau. Leurs mœurs sont aussi plus nobles, plus distinguées. Néanmoins, les Gadiboursi sont redoutés de leurs voisins à cause de leurs déprédations; ils sont aussi méprisés par les autres Somal, et un dicton très en vogue dans le pays affirme que ces montagnards valent moins qu'un Midgan¹.

Les généalogies des *Haouyia* nous sont inconnues, et nous ignorons même la nomenclature de leurs tribus. Les derniers récits de G. Révoil nous portent à croire que les Haouyia sont moins belliqueux que leurs voisins du nord, mais plus fanatiques, plus perfides et plus inhospitaliers. Ils semblent aussi être plus mélangés d'éléments hétérogènes. Quoique nomades, les Haouyia se livrent à l'agriculture, du moins dans le Guélidi. Dans l'Ogaden, il me semble impossible de tracer une limite, ne fut-ce qu'approximative, entre les Haouyia et les Hachiya (s'il y en a). Cette impossibilité ne tient pas seulement à l'insuffisance de nos connaissances sur cette région, mais aussi aux déplacements que paraît y avoir produits la récente domination égyptienne dans le Harar. Ainsi, par exemple, les Habeehkoul, qui campaient sur le cours moyen du Ouebi Chebeli, ont été rejetés vers le nord, sur le territoire des Babilli, des Bertiri, etc... Du côté du littoral, on admet que le territoire des Haouyia commence immédiatement au sud de la Midjertin, ce qui peut être vrai d'une manière générale; mais Paulitschke range les Abgal parmi les Rahanouin (ce qui me paraît discutable), et le caractère ethnologique des Aböch du bas Ouebi me paraît encore peu déterminé. Le dernier voyage de G. Révoil ayant été brusquement interrompu et la fin de son récit n'ayant pas encore été publiée, j'ignore le résultat définitif de ses explorations dans le Guélidi. Comme Haouyia incontestables, je ne puis signaler que les *Habr-Qadr* et les *Oudan*, à l'est du Ouebi, et, dans l'Ogaden, les *Karanlé*, par environ 6°30' de latitude boréale. Depuis un certain nombre d'années, une émigration considérable se produit de la Midjertin vers le sud. Il y a un bon

¹ Paulitschke, ouvrage cité.

nombre de ces réfugiés du nord dans le pays de Moguedouchou; Kismayou en est peuplé¹. Ils sont mal vus par les indigènes, qui les appellent *Ker-Magno*. Je ne sais si les Somal Hachiya sont nombreux parmi ces transfuges, ou s'ils ne sont représentés que par la caste dégradée des Midgan.

Les *Rahanouin* nous sont encore moins connus que les Haouiya. On dit que ce sont les moins « sémitisés » des Somal et que, par l'aspect de leur physionomie, ils se rapprochent du type nègre (bantou ?) Le cours inférieur du Ouebi est généralement indiqué comme limite de séparation entre Haouiya et Rahanouin. Si, avec Paulitschke, nous admettions que les Abgal soient des Rahanouin, cette délimitation perdrait toute valeur; sinon, elle en aurait une au moins relative, car les Oudan (Haouiya), dans leur lutte perpétuelle avec les Gobron ou Ghebron (Rahanouin) de la rive droite, empiètent souvent sur les territoires ennemis. Il paraît que James n'a pas rencontré de Rahanouin dans l'Ogaden.

Hildebrandt² prétend que *Somal* (pluriel de Somali), signifie « noir », « foncé »; or, puisque, en effet, on trouve fréquemment, parmi les Somal, des individus plus foncés que les Galla et les Danakil, cette étymologie a paru plausible, surtout à quelques vulgarisateurs. Mais, en langue somali, Somal, Somali n'a aucune signification: le « noir » ou le « foncé » s'exprime par le mot *madou*. On a fait aussi dériver ce mot de *Soumahé* qui, en abyssin, est l'équivalent de l'arabe kéfir (mécréant, infidèle). En arabe, *Caumal* avec un *sad* initial suivi d'un *ouaou*, a une signification intermédiaire entre « féroce » et « intrépide »; mais les lettrés Somal n'admettent pas cette orthographe (wich would allude to the hardihood of the wild people³): ils écrivent *Somal* avec un *sin* initial et sans voyelle radicale. Sous cette forme, Somal ne saurait être qu'un dérivé de la racine (arabe) *samala* = « il arrache ». Une légende prétend en effet que ce nom fut donné à un chef de tribu, parce qu'il *arracha* les yeux à son frère. Enfin, le nom de Somal peut être rapproché aussi d'un mot

¹ G. Révoil, *Tour du Monde*, 1885.

² Vorläufige Bemerkungen, etc... *Zeitschrift für Ethnologie* de Bastian et Hartmann, B^d VII, 1875.

³ *First footsteps*, etc.

arabe qui signifie « collines boisées¹ ». Toutes ces étymologies paraissent également incertaines. — Les Galla appellent les Somal *Toumr*.

Du fond de la baie de Tadjourah au cap Guardafui, et de là, aux embouchures du Djoub, le *Barr es-Somal* (la Maison des Somali) — c'est ainsi que les Arabes appellent ce pays —, est nettement limité par la mer; mais au sud et à l'ouest, les frontières sont flottantes et incertaines. Chaque année, les Somal s'avancent de plus en plus en pays bantou, et à l'heure qu'il est, ils ont certainement dépassé l'équateur. Kismayou est peuplé de ressortissants de la Midjertin et le « Drang nach Süden (poussée vers le sud) » des Somal ne s'est pas arrêté à cette limite.

En thèse générale, le pays compris entre le Ouebi et le Djoub est peuplé de tribus agricoles, plus particulièrement galla; mais, de la mer jusqu'à Berdera, ces populations sont déjà dominées par les Somal, qui y forment la classe privilégiée, et que l'on rencontre déjà sur la rive droite du Djoub. Entre Berdera et Logh, ce fleuve sert effectivement de ligne de démarcation entre ces deux groupes ethniques; puis, cette ligne se rapproche brusquement du Ouebi, en coupant le 4^e parallèle par environ 44° 30' de longitude orientale de Greenwich, pour aller rejoindre ensuite le point de jonction du Ouebi avec l'Erer. La rive droite de l'Erer appartient encore aux Galla (Aroussi et Ennia), ce qui n'empêche pas les Oga-den de l'envahir, surtout dans la partie montagneuse. Au nord du 8° de latitude boréale, sur la rive gauche de l'Erer, s'étend une zone neutre, où les Galla vivent en bonne intelligence avec les Somal; dans quelques communautés, la prépondérance politique semble même appartenir aux Galla, à en juger par le mot *worma* qui précède les noms de certaines petites agglomérations et qui est l'équivalent galla du *fakida* des Somal. Dans le pays de Djaldessa, la population est très mélangée: la ville même est galla, mais le roitelet (*ougas*) des Eissa-Somal y a, depuis peu, établi sa capitale². Du 42° de longitude orientale de Greenwich jusqu'au fond du Bahr el-Baratine (nom local de la baie de Tadjourah), la frontière entre Danakil et Somal est très flottante; mais ici,

¹ Paulitschke, ouvrage cité.

² Id. Id.

ce sont les voisins de l'ouest qui empiètent de plus en plus sur le territoire des Somal Eissa.

Entre les limites qui viennent d'être indiquées, les Somal forment la population dominante; mais ils ne sont pas les uniques possesseurs du sol; on ne saurait même affirmer que les vrais Somal se trouvent en majorité dans ce pays que les Arabes appellent leur « Maison¹ ». Dans toutes les parties explorées de cette région, les voyageurs ont trouvé des groupes distincts de population, qui ne se confondent pas avec les Somal, et que les auteurs anglais ont décrits comme des « low-castes » ou des Paria. On cite comme tels : les *Akhdam*, les *Hikaki*, les *Rami*, les *Yebir*, les *Tomal*, les *Midgan*, que l'on trouve parmi les Somal Hachiya; ainsi que les *Sabb*, les *Tounné* et les *Koudam*, que Kinzelbach a rencontrés dans la Somalie méridionale; enfin, les *Adoné*, que James a vus dans l'Ogaden. Il est permis de se demander cependant si quelques-uns de ces noms ne font pas double emploi; en outre, ils apparaissent pour la plupart, chez les différents auteurs, sous des formes tellement variées qu'on a de la peine à reconnaître leur identité; ainsi, pour *Yebir*, on trouve fréquemment *Ebir*, *Jibir*, *Jibbin*, etc... Il est certain que *Rami* (archer) est usité par les Arabes pour désigner ces mêmes populations que l'on trouve répandues dans tout le pays Somal, et jusque chez les Danakil de l'Aouach, sous le nom de *Midgan*². Les *Sabb* — mot qui nous frappe par sa consonance avec l'appellation hottentote des Bushmen — ne sont que des Rahanouin (ou, peut-être, les Rahanouin). Quant à *Akhdam*, il pourrait être une autre forme du mot *Koudamm*, qui n'a guère l'apparence d'un nom propre, parce qu'il signifie « serviteurs » en général.

¹ Burton (*First footsteps*, etc.) affirme que le pays appelé par les Arabes Barr es-Somal est désigné par les Somal mêmes, sous le nom de *Barr el-Adjam*. C'est de cette dernière appellation que Bruce faisait dériver le nom ancien d'*Azamia*, et de Sacy celui, plus moderne, d'Ajan. Adjam, chez les Arabes, signifie « étranger ». En Egypte et en Asie, les Arabes appellent Adjam ceux de leurs voisins qui professent la religion musulmane sans être d'origine sémitique, plus particulièrement les Persans. Dans la bouche d'un Arabe, ce nom de Barr el-Adjam appliqué au pays Somal serait tout naturel; ce qui le serait moins, c'est que les Somal se fussent arabisés au point de se traiter eux-mêmes comme des « étrangers ». D'ailleurs, la langue somali, tout en étant mélangée de mots et de locutions arabes, est cependant de fond galla, et *barr* n'y a pas généralement la signification de « maison ».

² Burton, ouvrage cité.

A en croire certains auteurs¹, ces Paria ne diffèrent des vrais Somal ni de langue ni d'aspect, mais cette assertion est contredite par nombre d'autres explorateurs non moins compétents. Ainsi, James dit des Adoné : « they were different in every way from the Somals », et il affirme que ces Paria parlent un dialecte ki-souaheli. Il semble que les populations asservies du Barr es-Somal sont, en effet, de provenance et d'origine différentes. Trois de ces castes ont été étudiées avec soin, et les auteurs qui s'en sont occupés arrivent à des conclusions plus ou moins unanimes à leur égard. Ce sont :

1° Les *Yebir* qui, d'après Burton, correspondent aux Donchan du Yemen. Ils représentent, pour ainsi dire, le premier degré de la dégradation. Les vrais Somal les traitent avec mépris, mais leur contact ne souille pas; en qualité de magiciens et de diseurs de bonne aventure, de charmeurs et de guérisseurs, ils prennent part à certaines cérémonies, mariages, circoncisions, etc. Ils travaillent le cuir et fabriquent des amulettes. Ils ne sont pas nombreux : Burton ne compte pas plus de cent familles de Yebir dans toute la Somalie septentrionale.

2° Les *Tomal*², appelés aussi *Handad* (par corruption de l'Arabe *haddad* (forgeron, ouvrier travaillant le fer), fabriquent les têtes de lance et ont la spécialité des travaux métallurgiques; pour cette raison, ils occupent dans la société somal une place analogue à celle des Boudah en Abyssinie et des forgerons en Guinée. C'est à eux qu'on attribue tous les maléfices; on les craint et on les oblige à vivre en dehors de la communauté³. Ils doivent se marier entre eux. On les croit issus du même sang que les Somal Idour.

3° Mais les dégradés par excellence sont les *Midgan*, et ce sont aussi les plus nombreux des Paria de cette partie de l'Afrique. Ferrand les croit identiques aux castes inférieures de certaines régions de l'Abyssinie, et on trouve certainement des *Midgan* dans l'Enaria. Ils sont nombreux à Berbera où, comme ailleurs, ils ont des campements particuliers, situés en dehors de la cité pour que nul ne se souille à leur contact.

¹ Cf. King.

² Burton signale l'opposition de *Tomal* et de *Somal*, mais il ne donne aucun renseignement à ce sujet.

³ Hildebrandt attribue la spécialité des travaux de fer aux *Midgan*.

Ils n'exercent pas de profession spéciale; mais ils sont voués à tous les travaux dégradants ou pénibles. Les Midgan se nourrissent, dit-on¹, de charognes et d'hyènes. La chose paraît peu probable: ne faudrait-il pas admettre seulement qu'ils mangent ce que les Somal et les Galla considèrent comme impur: le poisson et les autres produits de la mer², le gibier, la volaille et les œufs. Les Somal chassent parfois le lion, la panthère, et, dans certains endroits, le zèbre, l'éléphant et l'autruche; mais pas un vrai Somal ou Galla songerait à se nourrir de la chair des lièvres, des gazelles et des antilopes³, qui sont très nombreux dans l'intérieur, et que les Midgan seuls poursuivent armés de leur grand arc (*ganso*), de leurs flèches (*falad*) et de leur carquois (*khor*). Tout cet attirail, que l'on rencontre partout en Afrique (?), du Fazogl au cap de Bonne-Espérance⁴, est appelé *guéboïo*, et considéré comme vil chez les Somal et les Galla; les Midgan seuls en font usage: de là leur nom arabe de *Rami*, archer. Suivant G. Révoil, le Rami dont il reproduit l'image⁵, aurait pu, par la justesse de son tir, rendre des points à Guillaume Tell; Burton estime, au contraire, que les Midgan, comme les Veddah de Ceylan, sont de vrais mazettes, trop dépourvus de force musculaire pour bander avec aisance leur grand arc. Leurs flèches sont empoisonnées, et la préparation du *ouabaïo* (poison), est aussi une des spécialités midganes. Guillain apprend qu'il y a deux sortes de *ouabaïo*: « l'un, assez actif pour donner la mort sur le champ, est employé contre les animaux féroces et dans les guerres acharnées: l'autre, plus faible, sert à la chasse... Pour manger la chair de l'animal tué, les Midgan ne prennent d'autre précaution que d'excorier la partie touchée par le fer ». Il y a quelques années, le Hollandais van Hassweld et le Russe Pélikan

¹ Ferrand.

² Hildebrandt. — Seules les tribus côtières se sont émancipées de cette aversion pour la mer et ses produits, commune aux Somal, aux Galla et aux anciens Egyptiens.

³ Parmi les Somal, les Gadiboursi seuls ne dédaignent pas les antilopes; ils les chassent en les attirant à l'aide d'un âne au front duquel ils attachent des cornes d'antilope. Mais ces montagnards, qui diffèrent des autres tribus somal sous bien des rapports, sont encore moins considérés que les Midgan.

⁴ Burton, *First footsteps*, etc.

⁵ *Tour du Monde*, 1885.

ont étudié les effets toxiques de cette drogue; ils les ont trouvés assez identiques à ceux du *curare*, mais plus faibles. Ferrand a fait à Berbera des expériences sur un chat, avec du *ouabaïo* de première qualité, qu'il avait acheté chez un Midgan du Ouar-Sengeli revenant de la chasse au lion. « Après avoir pratiqué une incision sur le ventre de l'animal, » dit l'auteur français, « j'y ai introduit avec une épingle une parcelle de *ouabaïo*, de la grosseur d'un grain de millet. Immédiatement après, les membres ont eu quelques tressaillements assez brusques, et l'animal est resté foudroyé. Le tout a duré à peine trois minutes ». Arnaud et de Rochebrume ayant expérimenté sur divers animaux l'effet de ce poison, dont G. Révoil leur avait fourni une certaine quantité, l'ont trouvé bien moins terrible¹. Les expériences des D^{rs} Arnott et Haines, dont parle Burton, ont donné des résultats contradictoires; le poison ne semblait pas avoir de prise sur les oiseaux; les brebis, les chiens, les lapins succombaient parfois à l'intoxication, mais sans que les effets du poison fussent foudroyants. Cette substance provient d'un arbre appelé *ouaba*, que Ferrand croit être une euphorbiacée, et que Burton décrit en ces termes: « It is a round stiff ever green, not unlike a bay, seldom taller than 20 feet, affecting hill sides and torrent banks, growing in clumps that look black by the side of the acacias; thornless, with a laurel-coloured leaf, which cattle will not touch, unless forced by famine, pretty bunches of pinkish white flowers, and edible berries black and ripening to red. The bark is thin, the wood yellow, compact, exceedingly tough and hard, the root somewhat like liquorice; the latter is prepared by trituration and other processes, and the produce is a poison in substance and colour resembling the pitch ». D'après Ferrand, cette substance goudronneuse n'est pas fournie par la racine, mais par le bois même de l'*ouaba*, qu'on fait bouillir deux jours et deux nuits durant. Pour guérir les individus blessés avec les armes empoisonnées, on excise les chairs. Au reste, les Somal semblent considérer comme une marque de distinction les cicatrices et les balafres de toute nature.

Comme les Yebir, les Midgan s'occupent aussi de médecine, mais leurs pratiques ne sont pas basées sur la sorcellerie: ils sont surtout chirurgiens et rebouteurs, et Révoil parle avec

¹ G. Révoil. — *Faune et flore des pays somali*.

éloge de leur habileté. Ce voyageur appelle les Midgan les plus ingénieux des Bédouins.

Les Midgan ont généralement la peau foncée; ce qui ne saurait les différencier des Somal chez lesquels, même parmi les tribus les plus pures, comme celle des Habr Aoual, on rencontre souvent des individus aussi noirs que les nègres de la Guinée. Les Midgan parlent le somali, mais ils sont facilement reconnaissables à certaines particularités d'accent et de prononciation. Nous ne savons rien de leur origine. D'après une légende qui a cours chez les Somal de la postérité de Daroud, le Sultan de Constantinople ayant entendu parler de la beauté des femmes abyssines, demanda pour son harem quelques vierges du royaume de Choa. De mauvais génies (*djin*), vinrent trouver ces jeunes filles avant leur départ, de sorte qu'à leur arrivée à Stamboul, toutes se trouvèrent enceintes. Le sultan les renvoya en Afrique et elles y donnèrent le jour aux ancêtres des Somal Ichatites dont le nom de tribu est précédé du mot *Habr*. Les esclaves de ces vierges, fécondées par ces mêmes démons, engendrèrent les ancêtres des Midgan.

Dans le Somal méridional, on trouve des groupes de population asservie qui ne semblent appartenir à aucune des trois catégories: Yebir, Tomal, Midgan; mais les données nous manquent à leur égard.

L'unité ethnique des Somal est très relative, et les caractéristiques générales faites d'après nature dans certaines parties de leur pays, se trouvent assez souvent en désaccord avec d'autres renseignements qui nous parviennent d'une source non moins authentique. Au sein d'une même tribu, les individus présentent une grande diversité de traits et de coloration de la peau: celle-ci varie de couleur café au lait assez clair chez les Somal que l'on voit en grand nombre à Aden jusqu'au noir intense des nègres. Les Somal les plus noirs ont souvent des figures d'une finesse et d'une régularité qui les rapprochent des plus beaux types européens. Depuis que Livingstone nous a appris¹ qu'on trouve dans le pays de Nsama, « en fort grand nombre des têtes aussi

¹ *Last Journal*.

bien faites que dans une réunion d'Européens » ; depuis que Stanley¹ a parlé avec tant d'admiration de la beauté classique des hommes et des femmes de l'Ou-Gogo, on ne peut plus invoquer comme preuve incontestable d'un mélange de sang blanc-sémitique (Burton) ou aryen (Révoil), — cette absence des traits repoussants du type nègre qui frappe les explorateurs chez les Somal.

Par leur langue, leur aspect et par un grand nombre de leurs us et coutumes, les Somal se rattachent évidemment à ce tronc des populations est-africaines dont les Danakil et les Galla sont aussi des rameaux distincts. On ne saurait méconnaître les influences étrangères, probablement sémitiques, qu'ont subies ces populations, lesquelles ont emprunté aux Arabes un grand nombre de mots, de tournures de langage, de mœurs et d'institutions. L'écriture des Somal (qui n'écrivent que fort peu), est arabe, et l'Islam est leur religion. Cependant, il me paraît difficile de considérer les Somal comme provenant simplement d'un croisement entre Arabes et Galla. L'opinion de Rigby, qui voit dans les Somal actuels les descendants de ces Abyssins qui se portèrent vers le Yemen, à la fin du VI^me siècle après J.-C., a trouvé peu d'écho dans le monde savant. Par contre G. Révoil semble avoir raison quand il fait observer que les populations côtières du triangle oriental de l'Afrique n'ont pas été exposées seulement à la « sémitisation » et qu'elles doivent avoir subi d'autres influences étrangères, antérieures à l'Islam : égyptienne, grecque, latine, persane. Il affirme que les Somal de nos jours se présentent au voyageur à peu près sous le même aspect qui avait frappé les envoyés de la reine Hathasou, 1700 ans avant l'ère chrétienne². En se basant sur les bas-reliefs et les peintures du temple de Deir el-Bahari et du tombeau de Rakmara, il conclut à l'identité des anciens habitants du Poun et des Somal. Il a eu l'occasion de photographier deux filles Somal qui présentent le même caractère de stéatopygie que le célèbre portrait égyptien de la reine de Poun. La disposition de la coiffure, les ornements de la tête et du cou, les peaux de mouton dont s'enveloppent les femmes, lui paraissent semblables aux représentations du bas-relief de Deir el-Bahari. Les ha-

¹ *How I found Livingstone.*

² *La vallée du Darror.*

ches dont se servent les Somal méridionaux ont aussi la forme figurée sur ces monuments. Dans les autres parties du territoire somali, on a trouvé des haches identiques à celles qui étaient en usage dans l'armée égyptienne¹; Révoil en dit autant des carquois des Midgan; mais il trouve qu'en somme l'influence égyptienne n'a que fort peu modifié l'aspect et les mœurs des Somal. Il me semble qu'il tombe dans l'exagération quand il parle des influences grecque et latine, surtout quand il affirme, par exemple, que la langue somali tient moins de l'arabe que du grec et du latin. Il paie un tribut trop grand aux préjugés de race, quand il attribue la beauté de certaines figures des Somal au mélange de sang macédonien. Il se peut que la lance des Somal, leur ordre de combat sur deux rangs, l'ajustement de leur toge, ainsi que l'attitude des femmes portant aux funérailles le *doberad* ou brûle-parfum aient rappelé en effet au voyageur français l'antiquité classique. Guimet eut aussi des réminiscences de toges latines et des visions de fils de Brutus en débarquant à Yokohama², mais il n'en conclut pas aux influences directes, à des affinités consanguines entre les Japonais et les Romains.

Si de toute antiquité, des populations semblables aux Somal actuels se sont rencontrées sur le littoral à l'ouest et au sud du cap Guardafui, l'extension de ces populations côtières vers l'intérieur doit être l'œuvre des derniers siècles. Certains tombeaux des environs de Zeïla, que Cruttenden avait déjà signalés au monde savant et dont quelques-uns furent fouillés par J.-St. King³, prouvent que jadis le pays fut habité par des Galla. Paulitchke a aussi visité — sans pouvoir les fouiller — des tombeaux analogues, à l'est de Boubassa; il les attribue aux Ala-Galla.

La fraction des Somal la mieux étudiée jusqu'à ce jour est celle des Midjertin qui forment un Etat relativement puissant, dont les limites s'étendent, sur la côte, de Ziadeh au cap Guardafui, et, au sud, jusque vers le 6° de latitude boréale. A l'ouest la Midjertin est limitée par le territoire des Ouar-Sengeli sur

¹ Les armes que James a trouvées chez les Somal de l'Ogaden lui paraissent aussi identiques à celles des anciens Egyptiens. Ce voyageur déclare que les Somal se rapprochent du peuple des Pharaons plus que toute autre peuplade africaine à lui connue.

² *Promenades japonaises.*

³ *Proceedings of the Royal Geographical Society, 1885.*

le littoral, et par ceux des Dolbohan et des Marehan vers l'intérieur. Le pays forme un plateau rocheux, pierreux, coupé par des vallées étroites et profondes, et divisé en terrasses dont l'altitude absolue varie entre 350 et 1,700 mètres. « Le paysage, vu des hauteurs côtières est grandiose et saisissant, offrant à l'œil une succession continue de rangées de montagnes calcaires parsemées de grès et quelquefois de roches volcaniques; à certains endroits on remarque une belle roche de couleur rose, susceptible d'un poli luisant et apparemment d'origine marine¹ ». Le sol est stérile, ne produisant que des arbustes, des plantes grimpantes et une herbe épaisse croissant par touffes. On trouve cependant de grands arbres dans les vallées, et vers la côte croissent ces magnifiques arbres produisant l'encens, qui atteignent souvent un diamètre de deux ou trois pieds et qui ont valu à Guardafui son antique renommée de cap des Aromates. « Rien n'est plus curieux que la manière dont croissent les *olibanum*, dont les racines ressemblent à un emplâtre de mastic blanc, collé sur un rocher où l'on ne remarque pas la moindre fissure² ». Sur le littoral, il y a des acacias, des damas, quelques palmiers et arbres caoutchouc, des euphorbes et des cactus gigantesques. Le *ouaba*, l'arbre au poison, se rencontre un peu partout sur les pentes des ravins. Malgré la pauvreté de sa flore, le pays exporte de précieux produits végétaux : la myrrhe, les encens, les gommes, l'indigo. Révoil croit que l'*addi* ou fausse myrrhe pourrait aussi donner lieu à un commerce important, ainsi que plusieurs variétés de gomme, le *bôo* (espèce de chanvre, dont le fruit donne un produit semblable au coton), l'*ascoul*, fibre d'aloès dont on fait des cordes, et une écorce résineuse que les Arabes appellent *habak-droum* le *fallah-fallah* des indigènes) et qui exhale un parfum particulier; l'*assel*, écorce qui sert à tanner les cuirs et à les teindre en marron; enfin, le *daar*, donnant une bonne couleur violette. Le pays renferme des mines de sel gemme, de fer, de plomb : ces dernières contenant parfois des filons argentifères³. Les îlots du littoral ont de riches gisements de guano.

La faune n'est guère plus riche que la flore. Le guépard,

¹ Ch. I, Graves.

² Révoil, *La Vallée du Darror*.

³ Id. Id.

le chien sauvage, le chacal, l'hyène, de grandes antilopes, des gazelles et des lièvres parcourent la contrée. L'hyène de ce pays, appelée *quaraba* ou *douroua*, semble être cette même *Cynhyæna venatica*, que Delegorgue a décrite dans son *Voyage dans l'Afrique australe* et que Gordon Cumming considère comme une espèce intermédiaire entre l'hyène et le loup. Elle cause beaucoup de ravages dans le pays et est redoutée par les indigènes, qui la prennent pour une créature mystérieuse et hermaphrodite¹. Les serpents dangereux sont rares sur le littoral, mais nombreux dans l'intérieur; le cobra (*el Haïeh* des Arabes) tue les chameaux et rend les voyages nocturnes périlleux, même pour les hommes. Un scorpion jaunâtre cause de graves accidents, surtout dans la saison chaude, mais sa piqûre est rarement mortelle. L'autruche et l'éléphant n'appartiennent pas à la Midjertin et les lions y sont peu nombreux.

Le pays se divise naturellement en trois zones : le littoral, la montagne et l'intérieur. Les habitants de la première sont sédentaires et vivent dans une vingtaine de villages parsemés le long de la côte. D'après Ch. I, Graves, les plus importants de ces villages ou *bender* (ports de mer) sont : Baïleh (5,000 hab.), Allouleh (3,500 hab.), Kandala et Khor (3,000 hab.), et surtout Ras el-Khaïl (12,000 hab.). Bender Meraya n'a que 2,000 hab. Les denrées de l'intérieur se concentrent de préférence à Las Goré et Bender Ghasem, sur la côte des Ouar-Sengeli, en dehors de la Midjertin propre : de là, Arabes et Banian expédient ces marchandises dans les ports de Makalla, de Chiere, de Djeddah d'Aden et de Bombay². Les Somal de la zone du littoral monopolisent entre leurs mains le trafic de myrrhe et d'encens; il y a parmi eux de riches marchands qui font directement le commerce avec l'Arabie, Zanzibar et Bombay à l'aide de leurs propres *dowhs* ou *boutres*. « Rien ne peut, « dit Révoil, » donner une idée de ces barques infectes et non pontées. D'une puanteur sans pareille, elles ne permettent aucune installation commode. On sait quand on part, mais point quand on arrive ». La monnaie en cours est le *talari* de Marie-Thérèse que l'on frappe à Trieste pour le commerce africain et dont le prix varie entre 4 fr. 85 et 5 fr.;

¹ Burton, ouvrage cité.

² Révoil.

les *roupies* des Indes anglaises sont aussi acceptées. Les poids et les mesures diffèrent suivant les localités. Les habitants des *bender* n'éprouvent pas pour la mer et ses produits l'aversion¹ commune aux Somal de l'intérieur et aux Galla et qu'éprouvaient également les Egyptiens de l'antiquité². La pêche des perles, des requins, etc., compte au nombre de leurs principales ressources. Les Midjertin vont aussi chercher du travail à Aden où, entre plusieurs autres métiers, ils exercent celui de policiers. J'ai déjà parlé plus haut d'un autre courant d'émigration qui se porte de la Midjertin vers Kismayou.

A côté de cette population sédentaire, la zone des *bender* en abrite en hiver une autre, beaucoup plus nombreuse. Mais, à la mousson du sud-ouest, elle s'en va à la montagne avec ses troupeaux de chameaux, de chèvres et de moutons qui constituent sa seule richesse. Graves compte six ou huit de ces demi-nomades pour un habitant sédentaire. Les Somal élèvent deux espèces de chameaux : le *Ghel-ad*, au poil blanc ; cette variété est faible, mais elle est recherchée dans les localités sans eau, à cause de sa précieuse qualité de résister à la soif pendant plusieurs jours et le chameau *Ayun*, plus foncé, plus robuste que le précédent, mais bien inférieur au chameau de l'Arabie : les caravanes en marche sont obligées de s'arrêter tous les jours, au moins quatre heures, pour laisser leurs bêtes se reposer et manger. Les chameaux somal meurent au moindre changement de nourriture ; leur bosse est sujette à une maladie particulière. Presque toujours, elle est couverte de plaies ; après un service d'un mois, ces bêtes exigent un repos de trois mois. Les Somal ne les montent jamais, si ce n'est dans des cas exceptionnels ; aussi n'ont-ils point de selles, mais leurs bâts sont d'un modèle particulier très ingénieux³ : aux relais, on les démonte et les chameliers se construisent des *gourgui* (huttes), avec les pièces de bois et les nattes qui servent, pendant la marche, à fixer les charges sur la bosse des chameaux. Les Somal ne chevauchent guère non plus sur leurs ânes, que l'on emploie presque ex-

¹ Hildebrandt, *Zeitschrift für Ethnologie*, B^d VII.

² Plutarque, *Sur Isis et Osiris*.

³ Burton, *First footsteps*, etc.

clusivement pour porter les outres d'eau. Si ce n'est chez les Gadiboursi, les chevaux sont rares dans tout le pays.

Dans l'intérieur de la Midjertin, il n'y a ni villes ni villages; la population est nomade. Ces *bedaoui* ne visitent que très rarement les *bender* du littoral pour échanger leurs moutons, leur beurre, leurs peaux et leur gomme contre des tissus de coton, du riz, du maïs, des dattes, de la verroterie, du fer, etc. Graves parle de onze tribus campant sur les deux rives du ouadi Nogal qui ne visitent jamais la côte et n'ont presque point de relations avec leurs voisins. Cet auteur évalue comme suit le nombre de ces trois catégories d'habitants de la Midjertin :

Sédentaires et demi-nomades	38,000
Nomades des plateaux du nord	38,000
Les onze tribus du sud	28,000
Total	104,000

Dans les grandes occasions, par exemple lorsqu'un bateau à vapeur échoue sur la côte, les pillards accourent de plus de cent kilomètres à la ronde pour prendre leur part au « droit d'épave ». Il n'y a pas une hutte, dans un rayon de cent trente kilomètres environ du cap Guardafui qui ne contienne quelque objet volé aux navires étrangers¹. Le Boghor ou sultan des Midjertin reçoit d'habitude la moitié du butin; si toutefois le pillage offrait de grands dangers, sa part n'est que d'un tiers. Quand le paquebot des *Messageries* fit naufrage, près de Babel-Mandeb, plus de deux mille personnes, hommes, femmes et enfants prirent part au pillage². Yousouf-Ali, le chef du village d'Allouleh, vendit à Aden pour 300,000 fr. sa part du butin.

Le Boghor de la Midjertin s'intitule *Sultan des fils de Daroud*; son autorité s'étend aux Dolbohant et aux Ouar-Sengeli, mais, en réalité, elle est bien restreinte. Tous les ans, il fait un séjour de deux à trois mois à Meraya; puis il visite les tribus soumises dont les plus riches lui paient une redevance en moutons, chèvres, chameaux, bœufs et chevaux. Il voyage à cheval, avec une escorte d'une centaine de personnes. Les villages du littoral lui donnent du riz, du dourah,

¹ Ch. I. Graves.

² Id.

des dattes, des cotonnades de provenance américaine, etc.; un *talari* lui est dû par chaque embarcation faisant escale dans les *bender*. Toute épave est censée lui appartenir de droit. Ces redevances sont l'occasion de fréquentes querelles entre le sultan et ses sujets, mais elles dégénèrent rarement en insurrections ou en combats rangés. Des escarmouches ont lieu fréquemment, ainsi que des luttes personnelles. Dans ce cas, les adversaires se rencontrent à une heure et dans un lieu convenus; un assaut d'armes décide la question, et le vaincu se soumet sans murmurer. Les Somal ont la vie dure et survivent à des blessures qui seraient mortelles pour des Européens¹. Les Midgan ne manquent pas d'habileté dans l'art de traiter les plaies et les fractures; ils ne reculent pas devant les remèdes héroïques: la cautérisation au fer rouge ou à la flamme joue un grand rôle dans la thérapeutique somali. Les cas moins graves sont traités par les drogues aromatiques si abondantes dans le pays: la myrrhe, l'encens, l'écorce pilée du *megad*, le *jallelo*, etc. Les maladies les plus fréquentes sont: la fièvre, les ophtalmies, le vitelligo, les affections cutanées. Les fumigations aromatisées sont très en honneur en pays somali, surtout chez les femmes même en bonne santé.

« Ce peuple », dit Révoil, « a l'air d'avoir toujours peur de ses voisins. Les hommes ne sortent jamais sans armes ». Les fusils, provenant des navires naufragés, sont rares dans la zone côtière, et dans l'intérieur on n'en voit guère. L'arme du Somal est la lance, à laquelle il ajoute habituellement un javelot; quelquefois, un sabre court à double tranchant, ou plus souvent une massue pour briser le crâne de l'ennemi terrassé. La tête de la lance est munie d'un éperon, de sorte qu'on ne peut l'extraire de la plaie sans lacérer les chairs. On s'en sert pour des coups d'estoc et de taille, et on frappe à distance, en la jetant à vingt ou vingt-cinq pas. Quelques auteurs attribuent aux Midjertin une adresse extraordinaire dans le maniement de ces armes; mais Burton trouve que les Somal en général sont des sportsmen médiocres. Debout,

¹ Le D^r Aloïs Humbert, de Genève, me parlait de l'étonnement avec lequel il avait vu, à Aden, dans les hôpitaux anglais, se guérir rapidement des blessures et des plaies qui, partout ailleurs, présenteraient de grands dangers. Cette endurance des Somal ne serait-elle pas due au climat de leur pays plutôt qu'à quelque particularité de leur constitution?

appuyé sur sa lance et sa massue, le Somal a l'habitude de plier la jambe comme un héron : Paulitschke a reproduit, dans son album de photographies, cette pose si caractéristique de certaines peuplades africaines.

Le vêtement des Midjertin diffère peu de celui des autres Somal. Les hommes portent une sorte de toge en cotonnade blanche ; G. Révoil croit reconnaître dans ce vêtement le *Sayum Arsinoëticum*¹, importé dans ces parages par les négociants grecs. On s'en enveloppe parfois à la manière classique, ou bien on laisse à nu l'épaule droite. Un carré d'étoffe plus petit, servant de pagne ou de jupe, complète l'habillement. Le *gounfo* — jupon rayé de bleu -- est particulier aux Abgal². Les sandales ne se portent qu'en voyage. Les hommes âgés se rasent la tête suivant l'usage musulman ; les jeunes portent les cheveux longs, descendant presque aux épaules. Ils les enduisent d'une pâte de chaux et d'argile cosmétique, provenant des environs de Zeïla, qui protège la tête, toujours nue, des ardeurs du soleil et la débarrasse des parasites. C'est probablement cette manière de se coiffer qui oblige les Somal à dormir sur des oreillers en bois, semblables à ceux que l'on voit au Japon. Un grand nombre de Somal ont le lobe de l'oreille percé, mais ils ne portent que très rarement des pendants ou des boucles d'oreilles. Par contre, ils aiment à orner leurs doigts de bagues en métal. Les Midjertin s'attachent au cou des boules d'ambre de la forme et de la grosseur d'un œuf de poule. Quelques tribus côtières les remplacent par des boules analogues en *makavi* ou corail bleu. Dans l'intérieur, on se contente d'amulettes contenant des versets du Coran écrits sur du papier. Le port de perles noires en bois ou en verroterie, est universellement répandu. Dès qu'un Somal a tué un ennemi, il acquiert le droit d'orne sa coiffure d'une plume d'autruche-*bâl*. Le tatouage, assez sommaire et ayant perdu toute valeur symbolique, se pratique encore sur quelques individus aux bras, au torse et au ventre. Une longue aiguille, coquettement ciselée et enfoncée dans les cheveux, non comme ornement, mais comme objet de toilette, sert à nettoyer la tête. Chaque Somal a aussi continuellement sur lui des paquets de cure-dents en bois odo-

¹ Révoil, *La Vallée du Darror*.

² Révoil, *Tour du Monde*, 1885.

riférant. On en fait un fréquent usage; aussi, les vieillards même ont les dents d'une blancheur éclatante.

Les femmes portent leur toge ou *daou* en laissant à découvert les deux épaules: un autre morceau de cotonnade forme jupon et s'enroule autour des reins. Les deux pièces, la toge et la jupe, sont serrées aux hanches par une ceinture de couleur, le *deherki* ou le *bugorki*. La jupe est souvent en cuir mou ou en toile de couleur rouge-bleu, imitant le cuir. Les jeunes filles enroulent leurs cheveux en chignon; les femmes mariées ont sur la tête un mouchoir ou un filet bleu. Toutes portent des pendants d'oreilles réunis par une chaînette qui fait le tour de la nuque. Celles qui ne possèdent pas de bijoux de prix en portent en étain ou en laiton ou s'ajustent aux oreilles de simples morceaux de bois. Elles mettent des bracelets aux bras et aux chevilles et des bagues aux doigts. La gorge est ornée de plusieurs rangées de perles rouges, bleues et noires et de chaînettes en argent, portant des médaillons gravés (*kouchi*). Les enfants des deux sexes se contentent de bijoux pour tout vêtement; ce n'est qu'à l'âge de la puberté qu'on leur accorde un jupon ou un pagne. On rase la tête aux fillettes comme aux garçons, en laissant au sommet une frange ou une touffe de cheveux. La circoncision se pratique sur les garçons à l'âge de trois ans; à six ans, les filles sont soumises à une opération plus cruelle, celle de l'excision et de l'infibulation. L'usage musulman de se voiler la figure n'est pas répandu chez les femmes des Somal Hachiya, mais G. Révoil en cite des exemples dans le Guélidi¹.

Les femmes de ce pays ont généralement l'aspect agréable; elles vieillissent moins vite que celles de l'Inde ou de l'Arabie, mais pas une ne conserve cependant ses attraits jusqu'à trente ans. Une voix douce et mélodieuse prête aux jeunes femmes un charme particulier². La stéatopygie, rare chez les jeunes filles, apparaît assez généralement après la première grossesse. Un Somal ne peut prendre femme avant quinze ans révolus; mais tous ne parviennent pas à réunir, à cet âge, la somme nécessaire à l'achat d'une épouse. Certaines tribus exigent que le jeune homme, avant de se marier, ait tué deux

¹ Révoil, *Tour du monde*, 1885.

² Burton, *First footsteps*, etc.

ou même trois ennemis. En général cependant, les Somal, ceux du moins qui ne sont pas dans la misère, se marient jeunes. Une fois mariés, ils sont appelés *Oddaï* par leurs compatriotes, ce mot signifie littéralement « vieux ». La loi accorde à l'homme plusieurs femmes si ses moyens lui permettent de les entretenir; mais les chefs et les riches seuls en prennent quatre à la fois. La polygamie de fait est assez rare chez les tribus pauvres, comme celle des Eissa¹. On marie les jeunes filles sans demander leur avis, et le divorce peut avoir lieu sans le consentement de la femme. La pureté des mœurs est de rigueur chez les Somal, ni plus ni moins d'ailleurs que chez les Européens. Les cas d'adultère flagrant sont peu fréquents, mais ils ne constituent pas comme chez les Arabes, un crime capital². On ne se marie pas entre cousins germains, mais un oncle peut épouser sa nièce et le frère survivant est même tenu, selon l'usage sémitique, d'épouser la veuve de son frère défunt. Certains clans n'admettent point de mariage entre parents à des degrés éloignés; presque toutes les tribus sont endogames.

Les Somal affectent une certaine hauteur à l'égard de leur propre famille: « Si tu ne méprises pas femme, enfants et serviteurs, tu en seras méprisé », dit un de leurs proverbes. Burton prétend qu'un jeune marié de ce pays, resté en tête à tête avec l'épousée, prélude aux caresses conjugales en lui administrant une correction avec son fouet pour bien établir ses droits de maître; mais le fait ne paraît pas certain. Il semblerait au contraire que les mœurs conjugales ne manquent pas de douceur³. Tout le poids du travail n'en pèse pas moins sur la femme. Sans compter l'éducation des enfants et les soins du ménage, c'est elle qui dresse le *gourgui* (hutte ou *yourte* de forme ovale ou circulaire, en treillis recouvert de nattes), qui sert d'habitation aux Somal. Ce sont aussi les femmes qui tressent les nattes, qui sont, je crois, l'unique produit de l'industrie de ces peuples⁴, les têtes de lance et autres objets en fer étant fabriqués exclusivement par les Somal. Dans l'ouest, où l'on s'occupe un peu d'agriculture, les travaux des champs

¹ Paulitschke, ouvrage cité.

² Cf. Burton, ouvrage cité.

³ Cf. Paulitschke, ouvrage cité.

⁴ Les Somal semblent avoir emprunté cette industrie aux Danakil.

sont réservés surtout aux esclaves; les femmes libres n'y prennent guère part, et les hommes moins encore.

Comme dans tous les pays musulmans, le chef de famille ne dispose pas de ses biens par testament. Les fils se partagent sa fortune; la part des filles est minime ou nulle et la veuve est elle-même héritée par le frère survivant. Il peut cependant la renvoyer dans la famille paternelle, mais cela arrive rarement. Une fois mariée, la fille somal n'aime pas à retourner chez ses parents. Les divorcées et les veuves dédaignées vont plutôt à Aden peupler les maisons de prostitution; ou bien, sans quitter leur pays, elles s'engagent au service des caravanes pour porter les outres d'eau, car les hommes ont une répugnance invincible à accomplir cette besogne.

Le régime alimentaire des Somal est frugal. Les demi-nomades se nourrissent de riz et de dourah; les bédouins de l'intérieur vivent principalement de lait et de beurre. La fabrication du fromage leur est inconnue. Ils font peu usage du lait de chamelle, car il est trop gras et se décompose facilement. Dans les rares occasions où ils tuent un mouton ou un chameau, ils se gorgent de viande et de graisse avec une voracité sans exemple dans les pays tropicaux. Les petits mangeurs leur inspirent une médiocre considération¹. Ils aiment beaucoup les dattes; quand un Somal tombe blessé dans une escarmouche, on lui met dans la main une poignée de ces fruits, s'il ne les porte pas aussitôt à la bouche, son cas est jugé désespéré, car il ne leur paraît pas probable qu'un homme puisse dédaigner une nourriture aussi délicieuse si ce n'est à l'article de la mort. Habitants d'un pays pauvre, les Somal sont souvent d'une sobriété étonnante. A l'exception des pêcheurs du littoral, pas un Somal ne consentira à manger du poisson; la volaille et les œufs leur inspirent du dégoût; les antilopes, les gazelles et les lièvres, qui abondent à l'intérieur, sont abandonnés à la bouche impure des Midgan. Le café, qui est cependant originaire de cette partie de l'Afrique et dont les meilleures qualités sont, paraît-il, expédiées à Mokka, de Kaffa et du Harrar, par l'intermédiaire des caravanes somali, n'entre presque pas dans le régime alimentaire de ces bédouins. La raison qu'ils donnèrent à Burton de cette abstention prouve toutefois que ce breuvage ne leur inspire

¹ Burton, *First footsteps*, etc.

pas de dégoût : « Si nous en goûtions une fois, nous voudrions en avoir toujours¹ », lui dirent-ils. Dans le sud, on ne boit pas non plus de café, mais on en consomme beaucoup à la manière des Galla et des Abyssins : les grains réduits en poudre sont mélangés avec du beurre; l'on se frotte le corps avec ce mélange, puis on mange le reste avec volupté². A défaut de café, les Somal se frottent le corps de beurre mélangé de graisse, ce qui communique à toute leur personne une odeur fort désagréable.

Les Somal ne font point usage de liqueurs alcooliques. Le *doum*, préparé par les Danakil, pénètre bien chez les Eissa, mais il y trouve peu d'amateurs; quelques « civilisateurs » ont essayé d'introduire, chez les Bertiri, les Ghirri, etc., l'eau-de-vie de banane qui est en usage dans le Harrar, mais sans succès. Dans l'Ogaden, l'on prépare une boisson fermentée avec du lait de chamelle, mais on en fait un usage très modéré. En fait de narcotiques et de stimulants, les Somal consomment le *bounn*, que l'on extrait de la gousse des fruits du caféier; le *kât* (*Catha edulis*), qui provient du Harrar et de l'Arabie et le *bouri*, mélange de tabac et de cendres, qu'ils mâchent continuellement. L'usage de priser le tabac est assez répandu sur la côte; les fumeurs sont rares dans tout le pays.

La vue et l'ouïe des Somal sont d'une finesse extrême. Ils saisissent rapidement et ils prononcent à la perfection les sons des langues étrangères; ils aiment avec passion la musique et le chant. On ne voit cependant dans le pays, en fait d'instruments de musique, qu'une espèce de flûte, le *folin*. Un instrument à cordes, semblable à une petite harpe, se rencontre très rarement et provient probablement de l'Inde ou de l'Arabie³. Les Somal n'ont point de littérature écrite, mais ils possèdent plus de poésies que tous les autres peuples de l'Afrique, de prose rythmée et de chants. Le talent oratoire jouit aussi chez ce peuple d'une considération particulière; sur les sujets les plus futiles, ils font des discours interminables, en pesant gravement chaque mot. Ils affectent d'illustrer leurs discours en traçant, du bout de leurs massues, des dessins sur le sable, mais ces dessins sont souvent sans rap-

¹ Ouvrage cité.

² Voir G. Révoil, *Tour du monde*, 1885, pour la description détaillée de ce procédé.

³ Paulitschke, ouvrage cité.

port avec le sujet de la conversation. Les caravanes s'arrêtent des heures entières, au beau milieu du désert, pour causer avec un passant qu'elles ont la chance de rencontrer. Toujours préoccupés de sauvegarder leur dignité, affectant des airs hautains, les Somal ne manquent pas d'honnêteté dans leurs rapports mutuels. Le vol est extrêmement rare et sévèrement puni. Les maisons et les dépôts ne se ferment jamais. La terre étant considérée comme une propriété commune et les fortunes privées ne consistant qu'en troupeaux et en objets d'usage personnel, il n'y a pas de grandes inégalités dans la répartition des richesses. Des Eissa disaient à Paulitschke : « Nous n'avons pas besoin de fermer nos maisons, parce que nous sommes tous frères. » Cette fraternité est, il est vrai, passablement querelleuse et les conflits ne sont pas rares dans les *fakida* (clans). Les duels sont fréquents; en cas de meurtre, l'affaire s'arrange moyennant paiement aux parents de la victime du « prix du sang », fixé en bétail par l'usage, pour toutes les catégories des cas prévus. Les rapports entre les diverses *fakida* se règlent promptement par crainte des représailles et la *vendetta* se pratique largement. Un étranger, résidant dans une *fakida*, peut se placer sous la protection d'un membre de la communauté; dès lors, il jouit de la considération due à celui qui lui accorde l'*abban*. S'il lui arrive malheur, son protecteur est tenu d'en obtenir réparation. L'*abban* s'accorde moyennant une rétribution, qui se change parfois en véritable exaction. La protection d'un Somal peu considéré n'est guère efficace et celle des personnages importants ou de la *fakida* tout entière est difficile à obtenir.

Comme la plupart des musulmans, les Somal sont des observateurs plus ou moins rigoureux des rites. Ils ne s'absentent pas de leur maison sans emporter le vase en bois destiné à contenir l'eau des ablutions. Leurs mosquées sont peu nombreuses et d'un aspect misérable; mais, partout où il y en a, la fréquentation en est obligatoire, les vendredi, aux heures de service. Dans les *bender*, il y a des *mouedzin* arabes pour convoquer les fidèles et des prêtres arabes pour réciter les prières; dans l'intérieur, les prêtres indigènes se chargent du culte et des fonctions de *Cadi* (juge ecclésiastique); selon Burton, leur connaissance de la langue sacrée laisse à désirer; mais moins, ils comprennent le Coran plus il le vénèrent; leur ignorance ne peut d'ailleurs que faciliter leur

besogne de chercher les versets et les *surrat* applicables en particulier à chaque cause dans laquelle ils sont appelés à se prononcer.

Les Midjertin, comme la plupart des Somal, ne comptent pas toutefois au nombre des fanatiques de l'Islam. Quand les prescriptions religieuses froissent leurs intérêts, ils trouvent avec le ciel des accommodements¹. De tous les carêmes musulmans, le Ramadan seul est ici respecté. La religion tient peu de place dans leur vie publique et privée. La bénédiction nuptiale est facultative et l'on s'en passe habituellement; aux funérailles, le prêtre n'accompagne pas le convoi composé de parents, d'amis, de pleureurs à gages ou volontaires. Aucune cérémonie religieuse. Quand la fosse est comblée, on accumule par dessus des pierres et des ronces, pour empêcher les hyènes de déterrer le cadavre. Si, de son vivant, le défunt avait tué quelques ennemis, on dresse à l'endroit correspondant à la tête une pierre verticale de forme prismatique; et l'on dispose à l'entour autant de pierres semblables que l'on compte de victimes de ses hauts faits. Les passants ne manquent pas d'ajouter une pierre nouvelle à celles qui se trouvent déjà amassées sur le tombeau: ainsi se forment ces *tumuli* qu'ont décrits presque tous les voyageurs.

Les Midjertin ont emprunté aux Arabes l'habitude de prêter serment sur le Coran; dans l'Ogaden, on jure sur la tête de sa femme et de ses enfants; c'est cependant dans l'ouest et dans le Guélidi que se trouvent les Somal les plus fanatiques². Les Somal croient, paraît-il, à la sorcellerie³. D'ailleurs, nous connaissons peu leurs superstitions.

Les tribus dont les noms sont cités plus haut dans les deux tableaux généalogiques ont des chefs appelés *ougas*. Ceux-ci sont assistés d'un conseil (*hakil*), composé des représentants les plus respectés de chaque *fakida*⁴. Ces conseils s'assemblent souvent et prennent l'aspect d'un vrai parlement. On y parle beaucoup; on y discute longuement, car chaque membre tient à faire preuve de talents oratoires⁵. Quelques délégués du *hakil* restent en permanence avec l'*ougas* et forment

¹ Paulitschke, ouvrage cité.

² Révoil. *Tour du Monde*, 1885.

³ Cf. Burton, ouvrage cité.

⁴ Paulitschke, Id.

⁵ Id. Id.

son conseil privé. Ils l'accompagnent dans les tournées qu'il fait pour juger les différends, mais surtout pour recueillir le tribut. Dans chaque localité, les familles les plus notables tiennent à honneur d'héberger le roitelet, et toute la population lui prodigue des témoignages de fidélité; mais l'*ougas* semble comprendre que son autorité est précaire, ne reposant que sur l'obéissance qu'on lui prête de bon gré. Aussi, se garde-t-il de prononcer des condamnations sévères et des jugements qui ne seraient pas du goût de la majorité. A l'égard des étrangers, les *ougas* se comportent en vrais mendiants. L'Égypte semble avoir dépensé en vain l'argent que le khédivé Ismaïl distribuait en appointements mensuels aux roitelets des tribus occidentales dans l'espoir de dominer le *Barr es-Somal* par leur intermédiaire. Quelques *ougas* ont maintenant des résidences fixes; ainsi, Djaldessa est devenue la capitale des Eissa¹.

Il n'existe point de statistique des Somal. Graves estime à 104,000 âmes la population de la Midjertin; en y ajoutant² les 70,000 Eissa, 25,000 Gadiboursi, 50,000 Habr Aoual et les petites tribus du nord-est du Harrar au nombre d'environ 50,000, on obtient un total approximatif de 300,000 habitants pour cette partie des Hachiya³. Nous ignorons la population des Haouiya et celle des Rahanouin.

LÉON METCHNIKOFF.

Nous sommes heureux de pouvoir encore publier ici un notice inédite d'un de nos membres les plus fidèles et les plus actifs. Désormais, hélas! la collaboration de Léon Metchnikoff nous fera défaut. La mort impitoyable a emporté cet homme de cœur, ce penseur profond, ce savant éminent, en plein épanouissement de son activité scientifique. Que l'exemple de ce travailleur infatigable suscite parmi nous de nombreux imitateurs! Ce sera la meilleure manière d'honorer sa mémoire.

La Rédaction.

¹ Paulitschke, ouvrage cité.

² Id. Id.

³ Les Ouar-Sengeli, les Dolbohant et les Marehan ne sont pas compris dans cette estimation.

VOYAGE AU PAYS DES BOGOS

ET DANS LES

Provinces septentrionales de l'Abyssinie.

Le voyage qu'on va lire date déjà d'une dizaine d'années. Néanmoins nous avons cru devoir lui accorder une place dans notre Bulletin.

Les événements dont l'Afrique et particulièrement l'Abyssinie, Massaouah et les rives de la mer Rouge sont aujourd'hui le théâtre, rendent ce récit, écrit sans prétention, mais d'un cœur sincère, des plus curieux et des plus intéressants.

Il y a quinze ans, l'Égypte était alors dans toute sa puissance; sa domination s'étendait de la Méditerranée aux grands lacs équatoriaux. L'Abyssinie chrétienne, déchirée par des dissensions intestines, semblait destinée à devenir bientôt la proie de l'Islam.

Les prévisions pessimistes de Traub ne se sont heureusement pas réalisées. L'esprit national s'est réveillé et en Ethiopie, comme au Soudan, les troupes égyptiennes ont subi des défaites désastreuses. Les jugements de l'auteur sur Massaouah, les Abyssins et la politique égyptienne renferment cependant bien des prévisions et des appréciations dont l'avenir a démontré toute la justesse.

Paul Traub est mort en 1882 à Neuchâtel (voir *Bulletin de la Société neuchâteloise de Géographie*, tome II, 1886, Notice sur les Voyageurs et les Géographes neuchâtelois). Le manuscrit de son voyage en Abyssinie nous a été généreusement offert par M. H. Welter, à Genève, auquel nous adressons nos plus sincères remerciements.

La Rédaction.

I. — La Mer Rouge.

Jusqu'à l'expédition des Anglais contre le négous Théodoros, l'Abyssinie eut le privilège de captiver l'attention du monde scientifique.

Plusieurs voyageurs l'avaient parcourue en tous sens et les richesses qu'on croyait y exister avaient surexcité les imaginations. Toutefois, bien que les populations du plateau éthiopien méritent à plus d'un égard notre admiration, en raison de leur caractère fier et indomptable, leur faiblesse en présence du génie européen leur a causé quelque tort aux yeux de l'Europe. Des milliers d'Anglais ont piétiné un sol que des explorateurs audacieux n'avaient foulé qu'avec crainte.

Le pays a été profané. Il n'en a pas fallu davantage pour dépouiller l'antique royaume du « Fils de Salomon » de tout son prestige : tel roi, tel peuple, disait-on. Chrétiens ou musulmans, les Abyssins ne sont que des montagnards africains obstinés et méfiants, et, dès l'instant qu'ils ne se montrent pas très honorés des témoignages empressés de notre intérêt, ils sont indignes de notre civilisation, ce *nec plus ultra* de la perfectibilité.

Je n'essayerai pas de détruire ces préjugés, ni de chercher à rendre aux peuples et aux contrées que, malgré tout, je veux décrire encore, l'intérêt qu'ils ont perdu. Quoi qu'on en dise, l'Abyssinie offrira toujours au voyageur un vaste champ d'observations et d'études.

De tous les pays que j'ai visités, c'est bien celui qui m'a laissé le plus de délicieux souvenirs.

Partons donc ! Après trois jours d'une agréable navigation, nous voici à Djeddah. Nous sommes en octobre, la chaleur n'étant plus si intense, on peut descendre à terre sans craindre une insolation.

J'ai parcouru l'Orient, j'ai vu ses édifices antiques et modernes, mais j'avoue que pas une de ses anciennes cités ne m'a produit l'impression que me cause ce port des lieux saints musulmans. Les rues, ou plutôt les espaces qui séparent les maisons entre elles, sont d'une propreté merveilleuse, surtout en comparaison des rues poussiéreuses ou boueuses du Caire.

Djeddah est presque entièrement bâtie en madrépores, c'est

dire que ses édifices sont d'une blancheur éclatante. Sur une plage aride et hostile, le regard charmé s'étonne de rencontrer les plus beaux spécimens de l'art architectural arabe. Ses maisons sont toutes semblables à ces admirables coraux que, par un temps calme, on découvre à cinq ou six brasses au fond de la mer Rouge. Une maison de Djeddah, c'est une fantaisie chinoise artistement découpée et décorée de pièces rapportées, comme une mosaïque. Le palais d'un chef pêcheur couvert de moucharabiehs et de sculptures en arabesques, a coûté trois cent mille francs ! et il n'a pas vingt mètres de façade !

Après trente-six heures de navigation, nous voici à Souakin, sur le littoral africain.

La scène change brusquement. Les hommes sont noirs et presque nus. Ils marchent dans la poussière, portent un bouclier sur le dos et une lance à la main. Ces noirs, dont les têtes touffues et frisées comme la crinière d'un lion narguent les rayons ardents du soleil, nous regardent froidement et nous toisent avec mépris. Mais, qu'ils sont beaux, ces chênes élancés, comme disait Cooper en parlant des Mohicans !

La plage est bordée de boutiques, dont les propriétaires se démènent au milieu d'essaims de mouches. Des Turcs, des Egyptiens fumant leur chibouque avec solennité, regardent ces enfants du désert du haut de leur grandeur et les envisagent comme des créatures d'un rang inférieur, qu'ils sont toujours prêts à frapper sous le plus futile prétexte.

De Souakin à Massaouah nous côtoyons le continent à dix milles de distance. Les rives ont un aspect désolé ; de temps en temps, un maigre buisson s'offre aux yeux du voyageur ; à l'horizon se dessine la chaîne qui, partant de Suez au nord, s'en va rejoindre au sud les montagnes de l'Ethiopie.

Massaouah est un port plus chétif encore que Souakin. Ici, plus de ces féeriques constructions qui rappellent la Rome islamite et témoignent de l'orgueil d'une cité maîtresse de ses destinées. Voici, à gauche, un îlot flanqué d'une misérable citadelle, indigne des canons qu'elle renferme ; deux cents mètres plus loin, une trentaine de maisons, blanchies à la chaux, style égyptien moderne, irrégulièrement dispersées et entourées de cabanes en branchage, couvertes de nattes : voilà le port de l'Abyssinie !

Quelques moricauds, aux formes grêles, sont accroupis au milieu d'outres remplies de beurre et de peaux de bœuf qu'un fonctionnaire égyptien fait peser afin de les taxer.

On pénètre dans l'intérieur de la ville par une route mal entretenue, de chaque côté de laquelle s'ouvrent des boutiques de quelques mètres carrés de superficie : c'est le bazar. Dix minutes passées à vous défendre des piqûres de milliards de mouches, vous initient suffisamment aux douceurs de cette ville côtière.

Heureusement que l'Abyssinie est proche.

A quelque distance de la côte, se dresse une barrière immense. Fières et majestueuses, les abruptes montagnes de l'Ethiopie semblent prendre en pitié les plages arides qui se trouvent à leur base. Elles sont en effet la patrie d'hommes libres et indomptés que les richesses n'ont pas encore amollis.

A l'admirateur de cette Suisse africaine, nous ne conseillerons point d'arriver sur la plage de Massaouah, ainsi que le font quelques touristes inexpérimentés, avec une collection complète de malles et de ballots, comme s'il n'y avait qu'à les consigner aux chameliers. Il se trouverait singulièrement embarrassé quand on lui ferait observer que les guides demeurent assez loin de la ville, et qu'il faut déjà se mettre en campagne pour les trouver, à moins toutefois que l'on n'ait eu la précaution de se munir d'une recommandation pour le gouverneur qui seul peut épargner ces ennuis au nouveau débarqué.

Une seule route accessible aux chameaux conduit au nord du pays. Pour y pénétrer par le sud, la question se complique, car le chameau ne peut gravir les montagnes; seuls, le cheval, le mulet ou même le bœuf peuvent être employés; mais à Massaouah, ces animaux sont difficiles à se procurer et il faut naturellement les payer au double de leur valeur réelle.

Il existe une autre combinaison. A une journée de Halaï ou de Digsä, villages juchés sur les premiers gradins du plateau éthiopien, se trouve la tribu des Choho. Les chameliers d'Arkiko y conduisent volontiers les voyageurs. Les Choho possèdent des mules de transport qui permettent d'atteindre aisément Adoua, capitale du Tigré.

II. — Le Désert.

Autrefois, l'îlot de Massaouah était séparé de la terre ferme par un bras de mer ayant un kilomètre et demi de large. Aujourd'hui, il existe une chaussée qui permet au voyageur hissé sur sa monture, de gagner le continent après avoir payé cinq paras de droits de passage.

Notre itinéraire nous conduisant au pays des Bogos, de Massaouah, prenons la route du nord qui traverse la première et déjà célèbre station de M'koulou.

Dispersées de tous côtés, les huttes de M'koulou rappellent agréablement, vues à distance, nos vieilles maisons du Jura. Le pays est pourtant bien différent; le désert s'étend de tous côtés.

Nous entrons dans la maison d'une hospitalière abyssine, aubergiste-logeuse, ayant toujours un *anguérit* recouvert d'un tapis, à la disposition des *Frenghis* voyageurs. Assis sur des estrades de deux pieds de haut, confectionnées avec des lanières de bœuf fixées à un cadre de bois, soutenu par quatre pieds, nous attendons patiemment que notre hôtesse ait préparé le repas du soir, lequel initiera notre estomac et notre palais à l'art culinaire indigène auquel désormais nous allons être assujettis.

Dès l'aube du jour, l'un de nos guides, le corps nu, les hanches ceintes d'un morceau de toile, la tête recouverte d'un *takieh*, sorte de calotte d'un blanc plus ou moins douteux, vient nous réveiller en nous frappant doucement sur l'épaule. En route! il faut partir.

Juchés sur notre chameau, et bercés de douces illusions, nous suivons en silence les autres chameaux de la caravane, cheminant allégrement dans la fraîcheur du matin.

Les premières ondulations du terrain sont franchies. Les palais d'été des banquiers de Massaouah disparaissent peu à peu à l'horizon lointain. Quelques champs d'orge rappellent seuls la vie sédentaire. Bientôt apparaissent de hautes plantes grasses à feuilles rondes et d'un vert tendre, qui supportent des gousses de même couleur, lesquelles crèvent en projetant une sorte de poussière grisâtre. Des ricins sauvages leur disputent le terrain. En certains endroits conservant un peu d'humidité, pousse un gazon épais composé de toute es-

pèce de plantes et de fleurs, et qui offre un refuge assuré aux lièvres et aux petits oiseaux qui s'enfuient à notre approche.

La zone de terres basses qui sépare la mer Rouge de la chaîne de montagnes du littoral africain et qui s'étend de Suez à l'Abyssinie, conserve le même caractère physique dans toute sa longueur; c'est un terrain d'alluvions. Autrefois, la mer Rouge s'étendait jusqu'au pied de ce soulèvement montagneux et recouvrait les sables de la plage actuelle; aussi, ce sol salin est-il impropre à la culture. Le tamarix et le mimosa parasol, sorte de buisson aux rameaux rampants, composent la principale végétation de la contrée. Plus on se dirige vers le nord, plus cette végétation devient rare; au delà de la région des pluies, elle disparaît même complètement. De Massaouah aux premiers contreforts du plateau abyssin, cette large bande ne peut guère être appelée désert qu'en opposition à la riche végétation qui caractérise les hauteurs; à proprement parler, le désert cesse là où les eaux douces, descendant des montagnes par infiltrations ou sous forme de torrents, enlèvent aux sables leurs particules salines et recouvrent d'alluvions argileuses un sol qui ne tarde pas à se revêtir de végétation.

Quelque maigre et peu hospitalier que soit le mimosa parasol, il n'en est pas moins le bienvenu du voyageur. Il rompt l'uniformité et la monotonie de la route; son rare feuillage repose les yeux. Pendant les heures les plus chaudes de la journée, le voyageur fatigué est tout heureux de profiter de son ombre.

Après quatre heures de marche, nous faisons halte à Chakat-Kay pour prendre quelque nourriture et nous repartons vers les deux heures de l'après-midi pour aller passer la nuit dans une vallée ou plutôt sur le sable d'un torrent desséché, nommé Maï-Walid. Là, les chameaux sont déchargés et s'éloignent à la recherche d'une maigre nourriture. Les guides rassemblent les colis, ramassent du bois sec et, après avoir allumé le feu, pétrissent sur une peau de mouton leur pain quotidien auquel ils donnent la forme d'un boulet de six livres et qu'ils placent simplement sous la cendre chaude. Une petite outre de peau d'agneau qu'ils se passent à la ronde, contient le lait tiède d'une chamelle faisant partie de la caravane. Puis, assis autour du feu, ils se livrent à une

causerie animée jusqu'à ce que les chameaux aient été de nouveau réunis. Chacun s'enveloppe dans ses vêtements et s'endort jusqu'au matin.

Au point du jour, le campement se réveille. Les enfants du désert se prosternent dans la poussière et font leur prière du matin, puis la caravane se remet en route.

Après une demi-heure de marche, nous franchissons le lit desséché du Maï-Walid. Rien de plus romantique que la nature de ce site. Des tamarix et des mimosas en fourrés compacts forment de chaque côté d'un ruban de sable uni deux remparts d'épines et de lianes fantastiques, de buissons et de haies capricieuses, au milieu desquels les lièvres et les gazelles s'ébattent en liberté aux accords musicaux d'innombrables oiseaux au plumage varié. Ce vaste ruban de végétation s'étend à perte de vue, formant une large ceinture, et, semblable à une guirlande monstrueuse, apparaît et se dérobe alternativement autour de collines jaunâtres ou calcinées par le soleil. On le franchit en silence pour s'y retrouver avec étonnement au bout d'un moment; l'on croit n'en sortir jamais. La chaleur devenant intolérable, ce lieu enchanteur nous convie à nous arrêter quelques instants.

Nous nous établissons sous un mimosa qui croît au bord de cette grande voie sablonneuse et à proximité d'un trou creusé dans le sable, abrité du soleil par un bloc de granit, et qui a conservé une eau claire et rafraîchie par la brise de la nuit précédente.

Un bruit étrange attire tout à coup notre attention. Nous levons la tête et nous constatons qu'il est causé par des mouches colossales qui, par milliers, couvrent le tronc et les branches de l'arbre sous lequel nous espérons trouver un peu d'ombre et de repos.

Ces mouches mesurent trente millimètres de longueur. Leur corps est gris; leurs ailes monstrueuses reflètent des teintes azurées, leur grosse tête est pourvue d'yeux énormes. Ces maudits insectes, au vol pesant, montent, reculent, se meuvent de droite à gauche, sans jamais quitter leur position verticale et parallèle à l'arbre. D'autres mouches, mortes et desséchées, pendent par centaines, suspendues aux branches épineuses du mimosa. De temps à autre, elles éjaculent un

liquide abondant qui tombe sur nos épaules nues en fines gouttelettes.

Des oiseaux venant se poser sur les branches de l'arbre arrêtent pour un moment le bourdonnement insupportable de ces myriades de mouches. Un vent violent se lève; nos tempes battent à se rompre; un grand mal de tête nous gagne; il faut absolument chercher une retraite plus sûre et plus agréable; mais, ô malheur! au moment où nous croyons trouver un peu de repos, ces hideux insectes reprennent de plus belle leur infernal concert.

Pour comble de malheur, d'autres ennemis, petits moucheron ou tiques inexorables, ne cessent de nous harceler. Dans les outres, l'eau devient chaude; nos couvertures étendues sur les branches du mimosa ne nous protègent qu'imparfaitement des rayons brûlants d'un soleil haut et ardent. Le vent tombe enfin, mais tout sommeil étant impossible dans les conditions où nous nous trouvons, je me lève et, prenant mon fusil, je me mets à la poursuite d'un gibier qui s'obstine à ne pas se montrer.

De l'autre côté du lit desséché du torrent et à l'ombre de quelques rochers, nos chameliers se sont étendus roulés dans leurs *taubes*. Ils font l'effet de momies enveloppées de bandelettes.

A trois heures de l'après-midi, nous reprenons courage et, nous mettant en route, nous traversons un plateau tantôt sablonneux, tantôt rocailleux. Nous croisons des Bédouins du Chéab qui conduisent vers la côte leurs troupeaux de bœufs et de moutons où ils trouveront un peu d'humidité et quelques maigres pâturages. Ainsi que les Ababdeh qui vivent entre Bérénice et Kosseïr, les Bichârin qui vivent plus au sud, les Bédouins du Chéab ont un port élégant qu'ils tiennent peut-être de leurs ancêtres d'Ethiopie; leur unique parure est une chevelure épaisse, noire et crépue, qu'ils laissent tomber en tresses sur leurs épaules nues. Leurs membres sont en général bien faits, lisses comme de l'ébène; leur allure gracieuse dénote leur agilité. Ils portent la lance et un bouclier en peau d'hippopotame.

Près du Göneb, montagne isolée, nous nous apprêtons à passer la nuit. Au crépuscule, nous rencontrons deux trou-

peaux de vaches. Nous désirerions beaucoup avoir un peu de lait, mais les bergers prétendent qu'en l'absence des propriétaires ils ne peuvent en donner. Nous nous contentons alors de l'eau du Maï-Walid avec laquelle nous cuisons notre riz.

Je me couche à quelque distance du chemin, mais il m'est impossible de m'endormir. Voici venir des chameaux chargés de bagages et sur lesquels des femmes sont hissées sur des chaises suspendues d'un nouveau genre. De chaque côté, l'animal porte une collection d'outres et de sacs recouverts de filets. Soutenu par ce double fardeau, un *anguérit* ou lit éthiopien, est placé en travers et assujéti par des cordes sous le ventre de l'animal. Au-dessus de l'*anguérit* on dispose des cercles pareils à ceux qui constituent la toitures des tentes rondes des Bédouins et l'on forme ainsi un baldaquin. C'est le siège habituel de la femme et des enfants du nomade.

La lune qui vient de se lever, donne à ce spectacle un effet fantastique accru encore par le silence avec lequel chemine la caravane. Ces gens profitent de la fraîcheur de la nuit pour voyager. De temps en temps, un éclat de voix répété deux ou trois fois par l'écho de la montagne, rompt ce grand silence. Accablé de fatigue, j'essaye de fermer les yeux; mais, malgré moi, je les rouvre et voit défiler ces émigrants, dont les silhouettes se dessinent au loin sur l'horizon, comme les images d'une lanterne magique. Au moment où, n'en pouvant plus, je vais enfin m'endormir, une voix puissante et terrible, partant de la montagne, me fait soudain tressaillir. Un lion, déçu sans doute dans son espoir de ravir une des génisses de la plaine, regagnait sa tanière en remplissant l'air de ses rugissements menaçants.

Le doigt sur la détente de ma carabine, je m'assieds non sans une légère émotion, en cherchant, mais en vain, à apercevoir dans l'obscurité les yeux flamboyants du fauve redoutable.

Debout avant le lever du soleil, nous suivons un sentier bordé d'acacias où nos chameaux ont de la peine à passer. Les premières montagnes de Mensa sont à quelque distance à notre gauche. Elles sont couvertes d'arbres à baies et à épines. Quatre heures de marche nous ont rapprochés de la gorge dans laquelle nous allons nous engager pour parvenir

sur le premier gradin du plateau d'Ethiopie et au milieu de laquelle coule une petite rivière connue sous le nom de Lebka.

Avant d'y pénétrer, nous passons auprès d'un camp de Bédouins Waréas en voie d'établissement. L'emplacement choisi par eux est sur une éminence et a la forme d'un rectangle. Les huttes à demi montées ressemblent à des cages. On les couvre de nattes ou de peaux tannées; elles offrent alors l'aspect d'énormes ruches d'abeilles ayant deux à trois mètres de diamètre. Chaque propriétaire, aidé de tous les membres de la famille, travaille au montage de cette habitation mobile. Les femmes, reconnaissables au diadème en métal orné de verroteries qui couvre les bandeaux huilés de leur chevelure ou aux anneaux pendant à leurs narines ou à leurs oreilles, paraissent les plus actives. Des jeunes filles sortent les ustensiles de ménage des filets de laine brune dans lesquels ils sont contenus. Un agneau, une chevrette jouent avec le nourrisson nu qui s'ébat sur le gazon, et, à deux pas, les chiens poussent de joyeux aboiements. Telle est la scène qu'offre l'établissement de la résidence hivernale de ces peuplades qui, chaque automne, reprennent possession de ce même territoire pour l'abandonner au retour de la saison brûlante.

III. -- Les Gorges de l'Aïn.

Le désert est franchi! Les montagnes s'ouvrent et nous offrent dans leurs flancs un passage que l'on appelle en arabe l'Aïn ou la source. Un filet d'eau transparent brille entre des joncs et des ricins géants qui lui servent de palissade. Ce n'est pas un mirage trompeur, mais bien un ruisseau montagnard dans lequel, aussi bien que les antilopes, nous allons pouvoir nous mirer et nous désaltérer. A qui n'a vu depuis longtemps que les ondes jaunâtres du Nil, de l'Euphrate, du Tigre et du Jourdain, combien cette limpidité paraît merveilleuse! De toutes parts s'élève fièrement une végétation puissante. De monstrueux sycomores font oublier l'ombre peu épaisse des acacias.

Le lit sur lequel coule ce ruisseau solitaire est formé de sable provenant de granit rose. Notre brusque apparition effraye les animaux sauvages blottis sous les épais fourrés de

ces rives silencieuses, surtout un sanglier qui s'enfuit en poussant de sourds grognements.

Un vent léger rafraîchit l'air. Les rayons brûlants du soleil ne peuvent pénétrer dans ces hautes futaies. Notre voyage ne sera plus qu'une délicieuse promenade dans la sombre gorge où nous allons nous engager, non sans émotion.

A notre droite, sur la pente des premières collines, nous distinguons, au travers du feuillage, un groupe d'habitations rustiques qui contrastent étrangement avec les tentes de nomades que nous venons de décrire. Ces habitations ont été construites par les soldats égyptiens préposés à la garde du défilé. Deux ou trois tarbouchs (sorte de bonnet turc), dont la couleur rouge a fini par prendre une teinte indéfinissable, font sur nous une singulière impression. Ces soldats dépaysés, perchés sur les plus hauts rochers et scrutant les profondeurs du ravin, ont l'air d'oiseaux de proie.

Nous ne sommes pourtant pas seuls à franchir cette gorge. D'autres voyageurs nous suivent. Ils pressent le pas de leurs bêtes qui contournent des rochers polis par l'action lente des eaux, puis remontent sur le gazon. Ces animaux sont de petites vaches à l'allure rapide, dont on n'aperçoit que les gracieuses cornes et les oreilles mobiles. Elles sont littéralement ensevelies sous une masse de paquets, de cercles et de peaux. Au centre de cet étrange bagage est blottie une pauvre petite créature, entièrement nue et aussi bistrée que les collines qui l'entourent.

Faute de place, la mère suit d'un pas alerte le docile animal, veillant sur son enfant avec une touchante sollicitude. Sur son dos elle porte son dernier-né, soutenu par des bretelles, tandis que la fille aînée, armée d'une gaule, court derrière sa mère et excite le paisible troupeau qui fuit en gambadant.

Ces terres fertiles ne sont point cultivées. Elles ne produisent rien, sauf des pastèques et des melons, apportés par les soldats égyptiens, auxquels ces cucurbitacées sont chères; et cependant, combien de riches terrains arrosés par le Lebka pourraient être facilement livrés à l'agriculture!

Bien que les cartes de la contrée que nous venons de parcourir indiquent un certain nombre d'étapes, ceux qui seraient tentés de suivre notre itinéraire, doivent s'attendre à ne trouver que la terre nue pour couche et le ciel pour abri. S'ils

ont appris à cuire le pain sous la cendre, ils devront s'approvisionner de farine ou, s'ils ne peuvent supporter les galettes, acheter à Suez ou à Massaouah deux volumineux sacs de biscuits. En outre, cinq à dix kilogrammes de riz par mois et par homme, et quelque peu de macaronis, composeront le principal menu de leurs repas. Soir et matin, ils pourront prendre une tasse de thé ou de café. La chasse pourra enfin leur fournir un supplément de nourriture fraîche qui ne sera pas à dédaigner. Lièvres, pintades, perdrix, gazelles et sangliers abondent dans ces contrées.

Le sycomore, sous lequel nous avons déchargé nos montures et étendu nos tapis, porte les traces d'une invasion de sauterelles. Les branches sont dépouillées jusqu'à leurs extrémités des feuilles qui pendent encore; il ne reste plus que les fibres et les nervures. Les fruits jonchent la terre et sont dévorés par d'innombrables fourmis.

A quelque distance, de superbes roseaux de quatre mètres de hauteur et qui constituent un asile sûr à d'énormes sangliers, ont été épargnés par les sauterelles.

Nous suivons maintenant le lit du ruisseau qui disparaît et reparait tour à tour de kilomètre en kilomètre. Des deux côtés de la vallée, d'abruptes montagnes boisées s'élèvent à mille pieds au-dessus de nos têtes et ne nous laissent parfois apercevoir qu'une faible partie du ciel. Cet admirable défilé, dont la traversée exige deux jours de marche, est quelquefois très étroit et parsemé de gros blocs de granit et de basalte. A l'époque des grandes pluies, de mai en septembre, il devient infranchissable aux voyageurs.

Le ravin est bordé d'une végétation luxuriante, égale à celle de nos plus belles forêts et de plus caractérisée par la variété et la beauté des essences. A côté des tamarix, des lebbecks, des mimosas, des asclépiades et des ricins, s'élèvent majestueusement d'énormes lébas dont la base mesure jusqu'à six mètres de circonférence. La plupart croissent isolés dans des endroits resserrés de façon qu'ils couvrent le chemin de leur ombrage. Au-dessus de cette brillante végétation surplombent des trapps gigantesques, traversés par des filons de quartz étincelants, des granits et des basaltes. Ces masses imposantes ne contribuent pas peu à assombrir cette gorge sauvage.

C'est ainsi que l'on parcourt cette route capricieuse, serpen-

tant au pied de hauteurs menaçantes et décrivant sans cesse des courbes gracieuses ou terribles. Dans de telles conditions, la journée s'écoule trop vite au gré du voyageur qui ne ressent ni impatience, ni ennui. Ici, tout est vie, tout est sujet d'étude. Au plus léger bruit, des animaux timides se glissent entre les buissons ou s'arrêtent sur les aspérités des rochers, prêts à fuir à la moindre apparence de danger. La nuit, la scène change, la lune qui se lève produit les effets les plus fantastiques dans cette sauvage vallée. Sa douce lumière tremblote dans l'eau d'un petit ruisseau qui serpente en gazouillant au fond de la gorge.

Avant de nous livrer au sommeil, nous allumons de grands feux afin d'éloigner les fauves : lions, léopards ou hyènes, qui profitent des ombres de la nuit pour boire dans l'eau claire du ruisseau ou guetter leur proie.

Vers le matin, la garde qui veillait à la sécurité du campement, aperçut un léopard, tapi à une portée de pistolet, qui flairait le gibier que nous avons abattu dans la journée et qui pendait aux branches d'un lebbeck. Réveillé avec précaution, j'envoyai un projectile à ce peu agréable visiteur qui jugea prudent de s'éloigner, non sans avoir poussé trois rugissements formidables.

Le jour suivant, nous devons déboucher sur le plateau auquel aboutit la gorge du Lebka. Arrêtés avant midi sous un magnifique léba, nous voyons passer devant nous une centaine d'habitants de Kassala qui se rendent à pied à Massaouah, afin de s'embarquer pour la Mecque, car nous sommes en pleine époque de pèlerinage. Vêtus de grosse toile de coton, ils n'ont pour bagage qu'une outre contenant de la farine ou de l'eau et une calebasse, le tout suspendu à un long bâton reposant sur leurs épaules. C'est ainsi que ces pauvres nègres entreprennent à pieds nus, à travers mille périls, un voyage de deux cents lieues, et affrontent les flots d'une mer hostile sur des bateaux peu solides.

Nous finissons par atteindre le plateau qui domine le Lebka. L'air devient plus frais et plus vif, le paysage plus vaste.

Perché sur mon chameau, je n'apercevais sur les deux côtés de la route qu'une épaisse végétation, formée exclusivement de buissons à baies de toute espèce, entrelacés de cactus rampants jusqu'à leur faite et retombant comme

une puissante chevelure. Des aloès croissent par ci par là. Les rayons du soleil ne pénètrent qu'avec peine dans cette luxuriante végétation. Ce parc naturel, tapissé d'un sable fin, n'a pas moins de dix mètres de large et, semblable à un fleuve se ramifiant en plusieurs bras dans une vaste plaine, se divise en nombreuses allées qui forment un dédale des plus charmants.

Les plus élégants arbustes prolongent leurs rameaux sur chacun des côtés de cette merveilleuse chaussée et projettent leur ombrage sur le sable rose tapissé de fleurs et de graines de toutes nuances que les pieds légers des gazelles ou la griffe redoutable du lion ont seuls foulé.

Parmi ces arbustes règne en dominateur le kolkoual, euphorbe gigantesque en forme de candélabre à cent branches. A l'extrémité de ses branches serrées, brille une fleur à pétales rouges.

A chaque pas, nous découvrons un nouveau paysage; la chaleur ne nous incommode plus, l'eau claire scintille entre les roches et des milliers d'oiseaux de toutes couleurs animent ces bosquets et remplissent l'air de leur gazouillement.

Plus loin, nous admirons le gigantesque adansonia. Son tronc gris et formé de puissantes nervures est droit et lisse comme celui d'un platane. Il a jusqu'à dix mètres de circonférence et atteint une hauteur double. Terminé par un faisceau de branches colossales qui s'étendent horizontalement et dans tous les sens, il est bien le géant de cette tropicale végétation. Des fruits ovales et de la couleur des bananes pendent aux extrémités de ses nombreux rameaux; c'est le *pain des singes* des Allemands. La substance visqueuse qu'ils renferment est blanche et parfumée, et est fort recherchée par les indigènes qui abattent ce fruit à coups de pierres ou de massue. L'adansonia fournit aussi des cordes très estimées. Son fruit desséché et pétri avec de la farine, constitue une sorte de pâtisserie fort appréciée; à l'état frais, il sert à fabriquer une liqueur fermentée.

Vers midi, nous faisons halte dans un site charmant, non loin de puits où les Az-Témarian, nomades possesseurs de cette partie de la contrée, sont en train d'abreuver leurs troupeaux. Les puits sont indiqués par des trous pratiqués entre des saillies de rochers à ras du sol et à l'entour desquels les

bergers ont façonné des auges en terre, qu'ils remplissent alternativement en appelant leurs vaches par leurs noms. Chaque troupeau a son puits consacré et ne se mêle pas avec les autres. Les animaux forment des groupes circulaires autour de chaque auge et il est intéressant de les voir relever la tête et mugir, quand le récipient est vidé avant qu'ils aient fini de boire. Suivi de ses agiles gardiens, le troupeau s'éloigne ensuite promptement. Les génisses, les veaux, les bergers et les chiens marchent à l'arrière-garde.

Je profitai de cette eau claire et abondante pour faire mes ablutions. Je priai un des bergers de m'envoyer le contenu de son seau primitif sur les épaules. Ce fut un spectacle d'un nouveau genre pour mes noirs compagnons. Tous s'attroupèrent autour de moi afin d'admirer ma peau blanche, mon savon et mon peigne.

Le peigne leur parut spécialement confectionné pour mes cheveux plats, car au service des leurs, il y aurait laissé toutes ses dents. Aussi le remplacent-ils par une longue épingle de buis ou de corne qu'ils plantent dans leur chevelure crépue, et à l'aide de laquelle ils relèvent celle-ci à la manière du tapissier égalisant la laine dans les matelas.

Ayant manifesté le désir de boire un peu de lait, mon aimable berger courut après la plus belle de ses vaches et revint auprès de moi portant dans la même poche de cuir qui avait servi à retirer l'eau du puits, un lait tiède et écumeux qu'il me présenta très gracieusement.

Je voulus récompenser cette preuve de bienveillance en lui offrant quelques pièces de monnaie; mais le libre enfant de la nature les refusa en accompagnant son refus d'un geste de pitié, il me salua du revers de la main et disparut avec le reste de son lait, courant rejoindre son troupeau qui avait déjà repris le chemin du pâturage.

Je retournai alors à mes chameaux, charmé de ma première rencontre avec les habitants des hautes terres et faisant des vœux chaleureux pour l'indépendance et la prospérité de ces honnêtes populations.

Rêveurs et l'âme émue, nous gravissons en silence le sentier tantôt spacieux, tantôt étroit qui nous conduit au sommet de la montagne. Nous débouchons enfin sur un vaste plateau entouré de sommets élevés qui forment une chaîne se diri-

geant du nord au sud. Il faut quitter le gazon frais que nous foulons et songer à surmonter des obstacles de plus en plus sérieux.

Nous laissons nos animaux se reposer pour reprendre haleine, avant de continuer notre ascension.

IV. — L'Anseba.

La conquête égyptienne ayant obligé le khédive à améliorer les voies de communication qui conduisent à la capitale des Bogos, nous trouvons la route de la montagne un peu moins verticale et un peu moins encombrée de rochers que celle qui existait primitivement et par laquelle l'artillerie n'aurait pu être transportée.

Nous atteignons enfin le point culminant de la crête principale et d'un coup d'œil nous embrassons l'horizon immense qui nous entoure. A l'est, se dessinent les nombreuses montagnes au milieu desquelles nous avons décrit de si capricieux contours; à nos pieds, se découvre une plaine grandiose parsemée de collines boisées et de rochers dispersés dans un pittoresque désordre. Cette contrée comprend le pays des Bogos au sud, le territoire des Bedja à l'est et celui des Beit-Takué et des Marea à l'ouest et au nord.

L'Anseba, torrent qui a sa source au sud, sur les hautes terres du plateau abyssin, forme la ligne de démarcation entre ces divers Etats et le pays que nous venons de traverser. Il coule au nord dans une vallée étroite et dans laquelle nous allons descendre par une pente rapide.

Nos chameaux ne sont pas au bout de leurs peines, les pierres roulent sous leurs pieds et à chaque pas, nous craignons de les voir s'abattre, entraînés dans les précipices qui bordent la route à droite et à gauche. D'autres voyageurs, entre autres quelques soldats égyptiens, nous saluent en passant et gravissent avec peine cette côte abrupte. Ils viennent en sens contraire et sont obligés de s'arrêter à chaque pas.

Arrivés aux trois quarts de la descente, nous distinguons à droite, sur un contrefort de la montagne, le campement d'un détachement égyptien, préposé à la garde de ce point stratégique. Voici quelques champs de dourah, les premières plantations que nous remarquons depuis notre départ. Les saute-

relles ont passé par ici et ont tout dévasté. Nos chameliers trouvent à peine à glaner quelques épis échappés à la voracité de ces insectes redoutables.

Mes guides insistent pour que nous passions la nuit au milieu du campement militaire; mais je m'y refuse obstinément, préférant mille fois la sauvage hospitalité de la nature aux incommodités et à la curiosité banale et intéressée des nations dites policées de l'Orient. Je me moque du lion que redoutent mes compagnons. Je préfère les splendides ombrages que l'on voit au fond de la vallée aux tentes trop habitées de ces nonchalants Arabes. Je pousse donc ma monture en avant et finit par pénétrer au centre d'allées majestueuses que le ramage de mille oiseaux et le cri saccadé de bandes de perroquets transforment en un joyeux et délicieux Elysée, auquel nous allons demander le repos après les fatigues de la journée.

Au bord de l'Anseba, la végétation acquiert une puissance et une beauté à nulle autre pareilles dans toute la contrée. Les acacias, les lébas, les sycomores entremêlent leurs plus hautes branches et rivalisent de fierté avec l'adansonia. Les rayons du soleil ne peuvent percer ces splendides futaies et nous cheminons à l'ombre de délicieuses arcades de verdure. Les pics aux ailes rouges, les perroquets verts et jaunes, les corneilles, les corbeaux à la gorge d'un blanc éclatant, les pics-bois et les tourterelles vertes, bleues et roses, voltigent en tout sens dans ces épais feuillages en poussant mille cris de joie. Puis, se glissant sous la charmille, les sangliers, les gazelles, les lièvres, les francolins ou les pintades se sauvent dans toutes les directions.

Arrivés au bord du torrent, nous ne voyons plus qu'un petit filet d'eau de quelques centimètres de profondeur. Ainsi que toutes les rivières qui coulent avec rapidité sur ces hauts plateaux, l'Anseba s'était desséché depuis plusieurs mois en traversant le grand désert situé au nord entre le Nil et la mer. En juillet et août, grâce aux pluies équinoxiales, il devient un fleuve de trente mètres de large.

Je choisis pour notre campement une clairière en forme de demi-cercle dans le voisinage d'un sycomore croissant à une petite distance de la rivière. Cet espace nous permet de nous prémunir contre tout danger d'attaque des bêtes fauves, non moins que de la cupidité d'un rassemblement de noirs de

Kassala, établis sur le bord même de l'Anseba et qui me paraissent plus redoutables que tous les lions du voisinage.

Tout à coup, mon attention est excitée par des cris partant de toutes les directions. J'en eus l'explication en apercevant des indigènes établis au centre de plantations de dourah, sur des estrades soutenues par quatre piquets, à une hauteur de deux ou trois mètres du sol. Ces gens poussent des hurlements mêlés d'imprécations dans le but d'effrayer les nombreux sangliers qui viennent principalement à la tombée de la nuit ravager les plantations, bien qu'elles soient soigneusement entourées d'une forte haie d'épines. Après avoir tiré quelques pièces de gibier, je m'étendis sur le gazon, auprès d'un grand feu.

Par habitude de voyage, je fis placer tous nos ballots en demi-cercle, nos chameaux au centre, auprès de grands feux dont les reflets rougeâtres éclairaient la figure basanée de mes guides qui se plaisaient à raconter divers épisodes de leurs rencontres avec les lions.

En général, les chameliers ne se hasardent pas à passer la nuit au bord de l'Anseba par crainte de ce redoutable voisin; les voyageurs préfèrent aussi camper dans la montagne.

Le plus âgé de mes chameliers n'envisageait la rencontre du roi des animaux qu'à un point de vue tout à fait utilitaire. Il prétendait qu'un jour, la petite caravane qu'il conduisait avait été mise en pleine déroute rien que par l'odeur féline que répand au loin le lion, odeur que les chameaux et les mulets reconnaissent très bien. Ces animaux, disait-il, s'arrêtent alors une seconde; puis, soudain, font volte-face et s'enfuient avec une telle impétuosité qu'ils se débarrassent brusquement de leur charge dont le poids les gêne dans leur course précipitée. Ils vont s'abattre épuisés dans la montagne, où souvent il est impossible de les retrouver. Malheur alors au cavalier! Pour son salut, comme pour celui de sa monture, ce qu'il a de mieux à faire est de se laisser désarçonner; car, le plus souvent, quoique gravement contusionné, il n'a rien à redouter du lion qui, apercevant les bêtes de somme, s'élançe à leur poursuite.

Le cheval et l'âne, ayant l'odorat moins subtil, ne fuient ordinairement que lorsqu'ils aperçoivent les yeux flamboyants

de la terrible bête; mais alors, le plus souvent, les moins agiles deviennent facilement la proie de l'animal féroce.

Mon conteur assurait encore, et ses camarades confirmaient son dire, que le lion n'attaque jamais l'homme si celui-ci ne donne aucun signe de crainte, mais qu'aussitôt qu'il témoigne quelque épouvante et se sauve, le lion s'élançe à sa poursuite. Je ne doute nullement de la véracité de cette assertion.

Les chameliers prétendent encore que les nomades chassent à coups de bâton ce terrible dévoreur de bétail et que celui-ci s'en retourne dans sa tanière penaud comme un renard qui a trouvé fermée la porte du poulailler! Un jour, ajouta l'un d'eux, un berger de Mensa, aidé de ses compagnons, insulta un lion. Il fut renversé d'un coup de patte et dans l'impossibilité de se relever. Il se suspendit alors si fiévreusement aux poils du menton de l'animal, que les autres bergers eurent le temps d'assommer le lion. Le pauvre diable n'eut que des blessures insignifiantes. Cette assertion corroborerait ce que raconte M. Delegargue sur les Cafres. L'un d'eux attaque le lion et se réfugie sous un immense bouclier. L'animal furieux s'acharne sur cette peau rugueuse et s'y laisse tuer à coups de lance par les autres Cafres.

Le fonds de tout cet étalage d'héroïsme est que le lion renonce à ses desseins lorsqu'il se sent éventé ou poursuivi par une troupe de bergers, criant, hurlant et l'insultant; mais il est permis de douter qu'il cède sans sourciller à une volée de coups de bâton.

Quoique Stanley, dans son *Voyage à la recherche de Livingstone*, déclare qu'il n'accorde plus au lion le titre de roi des animaux, la réputation de bravoure de la courageuse bête ne saurait à ce point être mise en doute. Quant à moi, bien que respectablement armé et ayant bravé plus d'un péril redoutable dans mes lointains voyages, je préférerais me trouver sur un arbre à l'abri des griffes du monstre que le rencontrer tout à coup sur mon chemin.

Vers les quatre heures du matin, après avoir goûté quelques heures de repos, des hurlements épouvantables, qui ne cessèrent qu'à l'aube, me tinrent sur le qui-vive et ne me suggérèrent point l'idée d'aller imposer silence au milieu de l'obscurité aux fauves qui troublaient ainsi notre repos.

Mes guides, aussi intimidés que moi et réveillés en sursaut,

s'empressèrent de raviver les tisons fumants de notre feu. Ils n'eurent d'autre souci que celui d'éloigner ces hôtes incommodes. Cependant, ils m'assurèrent que des hyènes seules, ayant flairé un plus redoutable rival, étaient capables de produire un tel vacarme. Leur appréciation fut en effet confirmée à la pointe du jour par la présence d'une de ces virtuoses à laquelle j'eus la satisfaction de payer intégralement les émoluments qui lui revenaient pour sa part, au grand contentement des témoins de ce drame. L'ignoble bête était de forte taille, ses crocs mesuraient bien cinq centimètres et sa peau tachetée, d'un gris-sale, indiquait l'hyène de montagne, plus féroce que celle du désert.

D'après une opinion très répandue, l'hyène est lâche et craintive et ne se repaît que de cadavres.

Il est certes admissible que l'hyène, désavantageusement conformée d'ailleurs pour saisir une proie au bond, se contente de chair morte, faute de pouvoir se l'approprier vivante, bien que son allure soit excessivement rapide. Toutefois, sur les bords du Nil, elle a une réputation de férocité qui en fait la terreur des habitants. Ceux-ci l'accusent de dévorer des enfants. Les messagers qui portent la correspondance de village en village sont tous munis d'une sonnette qu'ils agitent en courant, prétendant que ce son la fait fuir éperdument. Elle est si redoutée, qu'elle figure dans les contes de minuit, à tel point que les femmes arabes lui attribuent des vertus surnaturelles.

L'hyène d'Égypte est rayée transversalement de noir sur blanc et atteint la grosseur d'un bélier. Un jour, dans la haute Égypte, je fus témoin d'une scène fort curieuse. Une hyène venait d'être tuée; les habitants du village s'attroupèrent autour du cadavre de la hideuse bête. Les femmes atteintes de stérilité se mirent à tourner sept fois autour du corps de l'animal, puis lui arrachèrent les poils du dos qu'elles réunirent en petits faisceaux pour les placer sur la poitrine. Ce talisman ne pouvait manquer de les rendre fécondes.

En Abyssinie, l'hyène est aussi l'objet d'un respect superstitieux. La croyance est généralement répandue que les forgerons du Tigré se transforment en hyènes aussitôt la nuit venue et que les blessures qu'ils se font en travaillant se retrouvent sur le corps de ce nouveau genre de revenants.

Dans cette contrée, l'hyène pullule et enlève les moutons, voire même les génisses et les mulets. Elle vient jusqu'à Massaouah; elle fouille tous les enclos de M'koulou. Aussi ne peut-on dormir facilement à cause des aboiements continuels des chiens de garde.

Celle que je venais de tirer n'avait que l'épaule gauche fracassée; elle s'élança sur moi en poussant un hurlement épouvantable et sans la baïonnette que je lui présentai et sur laquelle elle s'embrocha jusqu'à la poignée, elle m'aurait fort maltraité.

Nous quittâmes l'étape quand nos bêtes furent bien repues, car nous n'avions plus que cinq heures de marche pour arriver à Keren, notre destination.

A l'époque des grandes eaux, la route décrit une série de contours sur les bords de l'Anseba et se trouve souvent interrompue; mais, comme maintenant le lit de cette rivière est presque à sec, nous le suivons en cheminant au milieu du splendide paysage qui le borde de chaque côté. Les empreintes des pas des voyageurs se dessinent nettement sur le sable; nous remarquons même celles du lion. Les traces de ses pattes de devant sont plus grandes que celles d'un chameau. Ces menaçants indices, ajoutés à l'odeur nauséabonde identique à celle que l'on respire dans les ménageries et dont l'atmosphère est infectée, nous ôtèrent toute envie de parcourir les épaisses retraites où le lion avait probablement cherché un refuge contre les rayons ardents du soleil. Les nomades, néanmoins, ne paraissent guère s'inquiéter de ce danger. Nous en rencontrâmes au milieu du lit de la rivière en train d'abreuver leurs troupeaux de vaches dans des creux pratiqués à quelques pieds au-dessous du point où l'eau se rencontrait encore en abondance.

Juché sur mon chameau, je tirai quelques pintades et deux gazelles pour notre déjeuner. Mes chameliers dressèrent un bûcher au milieu de la route que nous suivions. Ils choisirent une douzaine de pierres plates qu'ils placèrent sur le bois sec, mirent le feu à ce combustible et une fois qu'elles furent assez chaudes, ils y étendirent les morceaux saignants de leur gazelle et la mangèrent ainsi assaisonnée d'un peu de sel.

V. — Les Bogos.

Nous étions maintenant sur le territoire des Bogos, nouvellement annexé à l'Égypte. Il y avait cinq jours et demi que nous étions partis de Massaouah. D'ordinaire, ce trajet s'exécute en trois jours par le courrier à dromadaire qui fait le service de la poste entre Tantarua-Keren et ce port de mer et vice versa. Ce voyage n'avait été pour moi qu'une délicieuse promenade; mais j'allais maintenant faire connaissance avec les habitants de cette sauvage contrée et je me demandais si les rapports que j'aurais avec eux seraient de nature à me permettre de conserver la poétique admiration que leur patrie excitait en moi.

Avant de porter un jugement quelconque sur une nation, il est nécessaire d'en connaître les us et coutumes. Il y a une dizaine d'années, M. Werner Munzinger s'occupait de philologie et d'ethnographie; il publia sur les différents peuples de l'Abyssinie des mémoires très étendus; ses études étant d'ailleurs basées sur treize années de séjour parmi les indigènes de cette partie de l'Afrique.

Mieux que les lois écrites, les mœurs et les coutumes indiquent le degré de civilisation d'un peuple.

Les Bogos, nous dit Munzinger dans son *Etude sur les mœurs et le droit des Bogos*, sont originaires de la province abyssine du Lasta, d'où ils ont émigré vers l'an 1530, au temps de l'invasion musulmane de Mohamed Gragne. Issus d'une famille unique, ils étaient gouvernés par une aristocratie héréditaire au sein de laquelle les contestations et les guerres civiles étaient rapidement étouffées.

Dans les siècles précédents, les Bogos furent rarement en guerre avec l'Abyssinie. Leurs vieillards ne parlent que d'une seule invasion dévastatrice des Abyssins. La nation dépendait de l'empereur et payait à son représentant un tribut annuel de soixante vaches. Ils étaient régis par leurs coutumes et par leurs lois spéciales. Jamais les empereurs ne s'occupèrent de leur administration intérieure; ils se bornaient à prélever le tribut. Quand un empereur mourait, tous les Bogos indistinctement se rasaient la tête en signe de deuil. Les Bogos étaient une nation très forte et très respectée; ils

possédaient une certaine culture qu'ils perdirent peu à peu dans leurs luttes avec les nomades. Ce n'est que dans ces derniers temps que les coutumes sacrées ont disparu, bien qu'un passé meilleur ait laissé des traces; les derniers événements militaires ont brisé l'antique esprit national, démoralisé le peuple et l'ont réduit à l'état de barbarie.

Jusqu'à l'avènement de Dedchas Oubié, les Bogos ne connaissaient que de loin la puissance de l'empereur. Si la guerre sévissait en Abyssinie, grâce au tribut annuel payé au monarque et à quelques cadeaux faits aux princes du Hamasen, ils étaient assurés de la paix dans leurs montagnes.

Mais de 1830 à 1840, la politique changea complètement. Oubié consolida son pouvoir dans le Tigré, et la nombreuse armée qu'il entretenait l'obligea à chercher au loin des approvisionnements. En même temps, les Turcs d'Égypte occupèrent les provinces de Garet, bâtirent la ville forte de Kassala, repoussèrent les Beni-Amer, les Algeden, les Sabderad et agrandirent leur territoire jusqu'au pied des montagnes. Ils cherchèrent à s'assurer la possession de la route de Massaouah et leur prosélytisme musulman leur fit jeter les yeux sur les provinces abyssines restées chrétiennes. Les Bidel, les Marea et finalement les Takué acceptèrent l'islamisme par force afin d'obtenir la paix. A Massaouah, les Turcs renversèrent la souveraineté du Naïb et le gouvernement du Samhar devint voisin de l'Anseba. Ces changements politiques portèrent un coup fatal à l'indépendance de ces contrées et détruisirent la paix traditionnelle dont le royaume des Bogos avait joui jusqu'alors.

Oubié, furieux de la soumission de ces peuplades qui amoindrissait la force du christianisme et permettait aux Égyptiens de rapprocher leurs frontières du plateau abyssin, marcha contre ces contrées en 1844 et pilla tout sur sa route. Les Bogos se défendirent inutilement et perdirent un grand nombre de troupeaux.

La paix dura ensuite jusqu'en 1849; mais Oubié, cherchant à ramener sous son sceptre les deux provinces perdues, fit une nouvelle invasion. Il rencontra partout une résistance opiniâtre; au lieu de regretter leur première patrie et leurs croyances, ces anciens enfants de l'Abyssinie n'en devinrent que plus animés contre elles. Enfin, une paix durable vint

mettre un terme à ces excursions de pillage et rendit la prospérité aux Bogos et à leurs voisins.

En 1852, les Algeden et les Barea, excités par les Turcs, envahirent le pays des Bogos, enlevèrent un nombre considérable de troupeaux, brûlèrent les villages de Mogarech et de Keren et emmenèrent en captivité quantité de femmes et d'enfants.

En 1854, les Barka et les Barea, conduits par un certain nombre de soldats égyptiens, sous le commandement d'Ali Agha, brûlèrent Keren, Hachala, Ona et quelques autres villages. Ils ne rencontrèrent qu'une faible résistance et laissèrent le pays ruiné et épouvanté, emmenant avec eux une centaine de troupeaux et autant de femmes et d'enfants. Chaque jour, une nouvelle surprise étant à redouter, les habitants s'enfuirent dans les montagnes. Une partie émigra en Abyssinie, l'autre envoya des ambassadeurs à Kassala, déclarant se soumettre à l'islamisme et vouloir payer tribut afin d'obtenir la paix.

Grâce à l'intervention du révérend père Joseph Stella et du philanthropique consul d'Angleterre, M. Walther Plowden, les Bogos reprirent courage. L'Angleterre obligea l'Égypte à renvoyer dans leur pays trois cents femmes et enfants; malheureusement quelques-uns étaient déjà vendus comme esclaves.

Le territoire chrétien fut déclaré inviolable; dès lors, les Bogos entretenirent avec leurs voisins une paix non interrompue.

Comment l'annexion à l'Égypte de ce intéressant petit peuple s'est-elle consommée? C'est ce que l'on doit connaître parfaitement dans les hautes régions de la politique. A Keren et à Massaouah rien ne vient confirmer la version égyptienne de ce coup d'Etat, mais je tiens d'une personne qui a joué un grand rôle dans cette question, l'affirmation écrite qu'aussitôt que Munzinger eut été remplacé dans ses fonctions de vice-consul d'Angleterre et de France, il chercha à obtenir la place de gouverneur de Massaouah, et pénétra à la tête des troupes égyptiennes, le 2 juillet 1872, sur le territoire des Bogos.

Le roi Cana protesta contre cette violation de territoire. La France seule appuya ses revendications. Cana envoya un ambassadeur au khédive; mais Munzinger, auquel il s'était

adressé en premier lieu, déchira la lettre du roi du Tigré et envoya le porteur à Son Altesse qui le laissa huit mois au Caire attendre en vain une réponse. Les choses en restèrent là.

La population du pays des Bogos s'élève à dix mille âmes; un tiers se compose d'émigrants du Tigré. Les Bogos possèdent environ deux cent cinquante troupeaux de vaches de vingt-cinq têtes chacun, outre les chèvres et les bestiaux employés exclusivement aux travaux agricoles. Le tribut qu'ils payaient à Heilu, leur dernier gouverneur, n'excédait pas deux pour cent de leur capital.

Munzinger nous a donné un aperçu des maximes qui sont à la base de leurs coutumes. Elles résument parfaitement les idées intellectuelles et morales qui caractérisent ce petit peuple et nous permettront de juger avec équité ses mœurs et ses usages. Voici quelques-unes de ces maximes :

La considération est acquise :

A celui qui est doué d'un courage inébranlable, qui ne fuit pas et ne ménage jamais sa vie.

Au vengeur du sang, qui ne se croit jamais assez vengé du sang fraternel répandu.

Au voleur, la terreur du voisinage (s'entend des pays ennemis), qui n'est jamais rassasié de sang et de pillage.

Au Seigneur, qui n'abandonne jamais son protégé.

A l'indigent, qui n'oublie jamais les souffrances imméritées et transmet sa haine à ses enfants.

A l'impénétrable, qui ensevelit sa haine dans son cœur jusqu'au moment propice pour la vengeance.

A l'homme poli, qui accueille avec des paroles aimables l'ami comme l'ennemi.

A celui qui est fier, qui ne s'oublie jamais.

A celui qui a honte d'un travail avilissant.

Au riche, qui a beaucoup d'enfants et de troupeaux.

Au magnanime, qui sait pardonner à l'occasion et répand des larmes sur l'ennemi trépassé.

Au généreux, qui égorge une brebis en l'honneur de son hôte et le renvoie avec distinction.

Au magnifique, qui sait faire briller au dehors sa valeur particulière et en fait parade avec luxe et élégance.

Au prudent conseiller, qui ne crie jamais et sait exposer clairement son opinion sans s'emporter.

Je ne me lancerai pas dans une discussion psychologique sur la valeur de ces vertus sociales des Bogos, mais je ne puis m'empêcher de remarquer que ces maximes portent l'empreinte du caractère humain primitif, mélange de bonté et de cruauté, de modestie et d'orgueil.

Gabriel Lafont, dans son voyage autour du monde, constatait que les anthropophages de la Polynésie étaient aimables, condescendants, dévoués et même sensibles. Les sacrifices humains et leur cuisson à point, comme il dit, étaient à leurs yeux une coutume et un acte licite, et bien que cette barbarie nous révolte, nous sommes injustes en nous croyant autorisés à exterminer ces peuplades primitives, comme le firent les premiers colons espagnols au Mexique. La force, secondée par l'instruction et par l'exemple, ne devrait avoir d'autre but que la protection du faible et la réduction à l'impuissance du crime. En partant de ce principe de tolérance, le philanthrope qui se propose d'entrer en relations avec les peuples primitifs, doit savoir faire la part des habitudes et des maximes innées sur les bases desquelles repose leur édifice social et chercher à modifier les idées et les actes de ces enfants de la nature par des procédés de douceur et de bienveillance.

Malheureusement, les pays conquis n'ont pas été traités ainsi de la part des conquérants. La force brutale croyant atteindre directement un but précis, a culbuté tout ce qui l'entravait et a provoqué des haines implacables.

Si la religion chrétienne, seule efficace pour modifier et adoucir les institutions des Bogos, n'a produit que si peu d'effets sur ce peuple, combien sera grand le désastre moral que la législation musulmane apportera dans ces natures incultes ! Car, dans dix ans, ainsi que cela a eu lieu pour toutes les contrées chrétiennes de cette partie de l'Afrique, annexées à l'Égypte, les Bogos auront forcément abandonné leur foi et deviendront comme tous les néophytes, de fanatiques sectateurs de l'Islam. Leur haine du christianisme dépassera même celle des vieux musulmans¹.

Mais, sans plus nous attarder, poursuivons notre route. Après deux heures de marche, tantôt sur les collines qui bordent l'Anseba, tantôt en passant au travers de son lit,

¹ Voir Munzinger, *Ostafrikanische Studien*, page 193.

nous finissons par tourner à l'ouest et arrivons dans une plaine circulaire entourée de montagnes de quelques centaines de mètres d'élévation.

Sur un mamelon, nous distinguons des huttes alignées. Elles sont occupées par un bataillon de soldats égyptiens. Les chameaux, servant au transport du dourah qui arrive du pays des Barka et de Kassala, sont dispersés dans les buissons pour y chercher quelque nourriture. Des négresses vont aux puits ou en reviennent, la cruche sur la tête, tandis que d'autres ramassent du bois sec. On se sent près d'une agglomération musulmane.

A deux kilomètres plus loin, à mesure qu'on s'élève sur le plateau, on aperçoit une seconde colline plus haute que celle que nous venons de signaler. Elle est isolée au milieu de la plaine et surmontée d'une bâtisse nouvelle. C'est la forteresse de Tantarua, construite depuis deux ans.

Au pied de cette forteresse menaçante, il existe toute une cité de constructions coniques que l'on prendrait de loin pour des taupinières. C'est Tantarua, la première station militaire du khédive chez les Bogos. De l'autre côté de la plaine et à portée du canon égyptien, l'on découvre une autre agglomération de huttes noirâtres qui n'est autre que Keren, la capitale des Bogos.

Un édifice blanchâtre forme un contraste frappant avec ces demeures sombres adossées au pied de la montagne : c'est la mission des lazaristes.

Tantarua est bâtie sur deux collines de quelques mètres d'élévation, formant les contreforts de la montagne surmontée de la citadelle égyptienne. Ces collines sont séparées par un affaissement du sol large d'une cinquantaine de mètres et qui constitue la place principale de l'endroit. Une centaine de huttes, nouvellement bâties, sont éparpillées à droite et à gauche sur l'exhaussement de terrain, tandis qu'au centre, elles sont construites avec un peu plus de symétrie, à quelques pas les unes des autres et parallèlement à la base de la montagne. Un édifice en pierre à moitié terminé domine la ville. Sur la place, on remarque une autre maison très vaste recouverte en chaume. C'est le magasin militaire.

Ce campement est entouré d'un semblant de fossé, bordé d'une haie d'épines, destinée à protéger la cité contre les atta-

ques des lions, des léopards ou des hyènes du voisinage, lesquels attirés par les débris de boucherie jetés dans la plaine à une portée de fusil de Tantarua ou alléchés par la présence des chevaux et des mulets, poussent quelquefois leurs incursions jusqu'au cœur du quartier général.

Nous entrons sans difficulté par une ouverture ménagée dans la haie et sommes au centre de la nouvelle colonie égyptienne. Là, je cherche l'hôte européen qui doit me servir de guide au milieu de cette population de soldats. L'on me conduit d'abord chez le commandant militaire du pays, brave et cordial soldat d'Ibrahim-Pacha, lequel, grâce à mon passeport, m'accueille avec toute la débonnaireté et le sans-façon d'un vieux troupier.

Mon arrivée est un événement, et bientôt plusieurs officiers noirs viennent me demander en bon français des nouvelles du Caire après lequel ils soupirent.

Plusieurs ont fait la campagne du Mexique, ce qui n'a pas peu contribué à former leur caractère et à détruire les préjugés que nourrissent leurs compatriotes à notre égard.

Il est regrettable que le khédive prélève par force ou par adresse des contingents de soldats sur le haut Nil et aux frontières de l'Abyssinie pour les employer à l'asservissement des populations conquises¹, ou pour donner la chasse aux marchands d'esclaves², car une fois à proximité de leurs montagnes, ces soldats désertent journellement, ce qui n'arriverait pas si les Arabes seuls étaient incorporés dans l'armée égyptienne.

L'on me destine pour demeure la hutte située au centre de la station et dans laquelle le conseil s'assemble. J'ai bientôt débarrassé mes chameaux de leurs charges et licencié leurs

¹ Voir *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} mars 1868; Pallme, *Voyage au Kordofan*; Russegger, *Reisen in Europa, Asien und Afrika*; Brehen, *Reisen in Soudan*; Thibaud, *Expéditions au Fleuve Blanc*; Trémaux, *Voyage en Ethiopie*; Schweinfurth, etc., etc.

² La feinte répression de l'esclavage par le khédive, consiste à déposer les chasseurs et les marchands d'esclaves en faveur de ses propres besoins. Les pauvres victimes de ces razzias sont données en paiement aux soldats qu'il entretient au Soudan, ou sont élevées et incorporées dans son armée pour la vie. L'existence des esclaves vendus aux particuliers est donc cent fois préférable à celle que leur apporte la perspective d'être délivrés par les soldats du gouvernement.

fidèles conducteurs, auxquels je décerne une mention honorable exceptionnelle.

Les Européens établis dans le pays sont en petit nombre, et je n'ai pas besoin de satisfaire aux exigences de l'étiquette pour faire leur connaissance.

L'un d'eux est un employé du gouvernement égyptien et dirige momentanément la briqueterie qui doit fournir les matériaux nécessaires à l'église de la mission de Keren.

Un autre compatriote, un Français, M. Constant Dernange, s'occupe de commerce et de plantations. C'est un véritable champion du progrès, comme aussi de la paix et de la liberté. C'est à de tels hommes que le vice-roi devrait concéder des terres et des privilèges, car jamais les Arabes ne sauront introduire l'agriculture dans ce pays, encore moins l'esprit d'initiative et d'intelligence que cette contrée réclame pour se développer.

A droite de ma demeure rustique et dans les mêmes conditions que moi, loge un chasseur émérite, le comte Zichi de Vienne. Nous sommes tous deux les hôtes d'un de ses compatriotes et nous passons gaiement deux ou trois jours à causer des curiosités du pays et de la chasse.

A ma gauche, et accroupis sous une autre hutte allongée, sont groupés une douzaine de petits moricauds, en partie esclaves, probablement depuis quelques mois, ou fils de soldats, lesquels épellent les premières lettres de l'alphabet arabe avec une constance et une uniformité si soutenues, que j'entends avec soulagement la voix goguenarde de leur vieux cheik y mettre de temps à autre le holà.

Si faibles, si peu importants que puissent paraître ces premiers principes d'éducation, il n'en est pas moins vrai que la religion envahissante fera plus d'adeptes chez les nouveaux conquis que la nouvelle station étrangère. Le missionnaire musulman exerce un petit métier, mais prêche en bêchant ou en vendant. Il est secondé par l'appui secret que lui prête l'autorité. Les avantages matériels que le nouveau converti ou que l'apostat acquerront, attireront plus d'indigènes que la protection aujourd'hui éphémère de la mission. Dans une dizaine d'années, les Bogos seront plus fanatiques que les Barka ; et, à leur exemple, seront les plus acharnés ennemis des Abyssins demeurés fidèles aux traditions nationales.

On n'a certes pas été dupe en Europe du semblant d'adhésion que les Bogos sont censés avoir manifestée en faveur de leur annexion à l'Égypte. Elle n'aurait d'ailleurs pas suffi pour déguiser le but poursuivi depuis longtemps par les vice-rois d'Égypte et qui est de s'emparer de toute l'Abyssinie, ainsi que le constatait déjà Guillaume Lejean dans la *Revue des Deux Mondes* de 1868. Quoi qu'il en soit, en dépit même de toutes les suppositions, nous pensons que Munzinger n'a pas perdu tout souvenir de son origine, et qu'il ne sacrifiera pas ses devoirs d'Européen aux avantages pécuniaires que lui vaut sa nouvelle position. Il ne reniera pas, espérons-le, ses opinions et ses écrits antérieurs. Nous aimons à croire qu'aussi longtemps que les destinées du pays dont il a reçu l'hospitalité pendant onze ans et qu'il a protégé contre les vellétés d'envahissement de l'Égypte, lorsqu'il était vice-consul de France à Massaouah, dépendront de son autorité, ce pays n'aura pas trop à souffrir des conséquences actuelles de l'occupation musulmane. Cependant, nous craignons malheureusement qu'une fois remplacé, l'influence qu'il a acquise ne disparaisse avec les droits qu'il a sauvegardés, et que sa mémoire ne soit plus qu'une date néfaste de l'assujettissement définitif et brutal de cette contrée.

Un peu plus bas que la case du maître d'école, la musique noire du régiment répète des partitions de Verdi ou d'Auber apprises au Caire et nous régale d'un charivari abominable, qu'elle n'a pas seulement l'amour-propre de nous faire oublier par l'exécution d'un morceau d'ensemble.

Deux menuisiers arabes confectionnent des portes et des fenêtres pour la maison neuve du gouverneur absent; et, dans la superbe plaine qui sépare Tantarua de Keren, le caïmacan se donne la satisfaction de faire manœuvrer son bataillon; il nous offre le simulacre d'une bataille avec accompagnement de clairons et de tambours.

Tel est le tableau que présente la nouvelle station militaire égyptienne chez les Bogos. Son activité contraste avec le calme de la nature environnante qu'anime seul le chant des bergers.

Toutefois, n'égayons pas trop le tableau! Keren et Tantarua sont de monotones étapes pour celui dont les habitudes ont d'autres exigences. Certes, la plaine qui les sépare est gra-

cieuse, bien qu'elle soit dépourvue d'arbres; mais les puits ne contiennent un peu d'eau que pendant huit mois de l'année, et on s'y dispute cet élément indispensable comme dans une ville assiégée. Les légumes : choux, carottes, pommes de terre et haricots sont la propriété de la mission catholique qui les a semés pour ses propres besoins; il ne reste aux habitants que du dourah apporté de Kassala, du beurre introduit en contrebande et du poivre abyssin.

Les huttes de Tantarua, comme celles de Keren, abritent des rats, des termites et une multitude d'autres insectes aussi peu agréables.

Bien désillusionné sera le voyageur qui, confiant dans la dénomination de capitale que porte Tantarua-Keren, se félicitera de pouvoir trouver à louer dans cette ville des bêtes de somme ou de charge pour continuer son voyage, ou qui s'en étant procuré ailleurs, croira n'avoir pas besoin de s'inquiéter du fourrage dans un pays où les pâturages naturels constituent l'unique richesse. Il n'en est point ainsi et sans vouloir anticiper sur la suite du récit, j'ai pu me convaincre que les Bogos feignent la pauvreté et en haine de leurs vainqueurs, refusent systématiquement de leur vendre les produits les plus nécessaires.

L'herbe qui croît en abondance à un kilomètre à la ronde autour de Keren, ne se vend à Tantarua qu'à un prix exorbitant. Il est juste d'ajouter que, le plus souvent, les soldats égyptiens vont la faucher eux-mêmes, ce qui les dispense de la payer.

Chameaux, chevaux, ânes et mulets, ainsi que bêtes à cornes semblent avoir disparu de la contrée comme à l'approche de l'ennemi. On ne vous offrira, aussitôt vos besoins connus, que des haridelles impropres à tout service, qu'on aura cherchées dans des pâturages à quatre ou cinq lieues de distance, pour vous les vendre à des prix fabuleux.

Le beurre, qui constitue le principal trafic des tribus avec Massaouah, est aujourd'hui si difficile à se procurer qu'à Keren je dus approvisionner la cuisine de mon hôte avec celui que j'avais apporté de Suez. Cependant on l'y payerait plus cher qu'à Massaouah; mais les Bogos cherchent à en priver Tantarua, et vont le revendre par des chemins détournés au port de la mer Rouge, parce qu'ici ils craignent le despotisme militaire. Ils préfèrent ne rien vendre sur place

que de s'exposer à se voir enlever ce qu'ils possèdent. Il faut dire aussi que les soldats du khédive ne voient la couleur de leur argent qu'une ou deux fois par an, et que le crédit fait à des esclaves est bien aventuré.

A ces privations, il faut ajouter la pénurie d'objets de nécessité secondaire, et l'on aura une idée bien imparfaite du peu de ressources qu'offre la nouvelle colonie.

VI. — L'ancienne capitale des Bogos et l'incendie de la nouvelle.

Keren, l'ancienne capitale des Bogos, consiste en une centaine de huttes entourées d'enclos à épines. Ces huttes ont de dix à quinze mètres de circonférence et sont groupées généralement sans aucun ordre. On n'y cultive que quelques jardins de poivriers et quelques plants de cucurbitacées. Çà et là, un *adansonia* projette son ombre et sert de rendez-vous aux indigènes. La hutte se compose de deux parties séparées par une toile de laine noire tissée dans le pays, derrière laquelle est masqué l'*anguérit* ou cadre de bois dur soutenu par quatre pieds et relié par des lanières de cuir tressées en forme de filet. Une pétrissoire en pierre, servant en même temps à écraser le blé ou le tef, un foyer des plus primitifs, une ou deux lampes en terre cuite, quelques jarres tressées avec des feuilles de palmier-daum enduites de cire, un mauvais bouclier, une lance ou un sabre très recourbé constituent en général tout le mobilier. Pour pénétrer dans l'intérieur de ces chétives constructions tombant souvent de vétusté, il faut se courber à la manière des Esquimaux et laisser l'ouverture entr'ouverte pour y voir clair.

Dans un pays où la nature permet à l'homme de travailler presque nu, il est facile de comprendre la raison d'abris et d'ustensiles aussi primitifs. Les Bogos ne sont qu'à demi sédentaires, l'état nomade est la conséquence des inimitiés qui les entourent et qui les exposent à des dangers auxquels ils ne peuvent se soustraire que par la fuite. Au reste, en Egypte, nous avons vu nombre de villages dont les habitations laissaient encore beaucoup plus à désirer que celles des Bogos. L'envahisseur actuel apportera-t-il à ce peuple une plus grande sécurité? Il est permis d'en douter. Abandonnés par les puissances qui étaient intervenues lors des velléités de conquête de Saïd-Pacha, les Bogos ont enfin succombé au

sort qui leur était réservé ; nous ne revenons sur ce fait accompli et sanctionné par l'abstention de leurs protecteurs naturels, que pour le déplorer profondément.

Il règne donc entre les soldats égyptiens et les habitants de Keren une mésintelligence, une irritation même, qui rend le séjour de cette contrée très désagréable au voyageur. Ce dernier passe pour un espion ou pour un partisan du gouvernement du Caire, et, quoique gratifié d'un salut par les pauvres Bogos, il lui est facile de remarquer que cette preuve de civilité manque de la franche cordialité qui caractérisait jadis ces indigènes.

J'avais donc fixé mes pénates à Tantarua ; je m'étais procuré un cheval et un mulet grâce à l'entremise bienveillante de mon hôte, mais faute de choix, j'avais dû accepter ce qui se trouvait, ce qui équivalait à un achat forcé. Le cheval, petit, blanc de robe, ne me paraissait guère capable de me porter longtemps sans lassitude, il me coûtait dix-sept talaris Marie-Thérèse, et le mulet deux écus de plus. L'un des deux domestiques que je m'étais procurés, possédait lui-même un cheval, de sorte que j'entrevis mon excursion en Abyssinie comme possible.

Le harnachement de ces animaux était plus que défectueux, mais j'avais prévu le cas en partant du Caire, et je m'étais muni de sangles, de boucles, de cordes et de tout ce qui pouvait m'être utile en pareille circonstance.

Assis sur mon *anguérit*, au centre de ma hutte, vers deux heures de l'après-midi, le quatrième jour après mon arrivée, et en compagnie d'une espèce de sellier de Keren en train de confectionner de nouveaux coussinets à la selle de mon cheval, mon attention fut tout à coup attirée par un bruit étrange accompagné d'appels de clairon. Quoique ces signaux militaires se fissent entendre à tout moment, leur répétition inaccoutumée nous attira tous deux à l'ouverture de la hutte.

J'aperçus alors des flammes énormes sortir de l'une des huttes faisant partie du groupe de droite de la nouvelle colonie. Un vent du nord très violent chassait de notre côté une fumée noire, épaisse et compacte et des débris de paille embrasée.

Bientôt les musiciens, mis en réquisition, sortent de leurs demeures et répandent l'alarme dans toutes les directions. Les soldats se précipitent sur la place ; mais, ne recevant

point d'ordres, ils rentrent chez eux, saisissent tous les objets qu'ils peuvent emporter et s'enfuient dans toutes les directions pour se soustraire au fléau qui dévore avec une rapidité prodigieuse les habitations qui entourent le noyau de l'incendie.

Il n'y a point d'eau en réserve, les puits se trouvent à un kilomètre de la station et la pompe, objet inutile, est à deux pas, dans le magasin; ce dernier contient des munitions et des approvisionnements de toute nature, qu'il est impossible de préserver de l'incendie.

Aidé de mon compagnon, j'emporte avec célérité tous les objets épars dans ma demeure rustique; la chaleur de l'incendie nous brûle déjà la figure et quatre cents kilogrammes de bagages, de provisions et de munitions de chasse sont peu faciles à transporter en dehors de la cité de paille qui, en un instant, va devenir la proie des flammes.

Tout à coup, les huttes bâties sur le mamelon à notre gauche prennent feu avant celles qui les séparaient du foyer de l'incendie; elles pétillent à leur tour.

Chacun se sauve sur la colline avec ce qu'il a pu emporter. Les chevaux et les mulets rompent leurs entraves en hennissant de frayeur. Ils se sauvent dans toutes les directions. Tout présente l'image d'une confusion indescriptible.

Aux cris des femmes, aux appels des clairons, aux imprécations des soldats, se mêlent une fusillade et des détonations générales. Le magasin et les tentes renfermant les munitions sont atteints par le feu. On se croirait dans une ville attaquée par l'ennemi. Les balles pleuvent sans cependant blesser personne, par le fait que ce sont des cartouches métalliques du fusil Remington fortement ajustées dans un culot de cuivre; mon compagnon et moi nous sommes obligés d'abandonner mes bagages pour nous réfugier derrière les murs de la nouvelle maison du gouverneur où déjà une multitude de femmes, d'enfants et de soldats sont venus chercher un asile.

Bientôt toute la ville n'est plus qu'une flamme immense d'où sortent des êtres épouvantés et noircis par la fumée. Grâce à un intrépide domestique, j'ai pu sauver la majeure partie de mes effets. Assis sur ma caisse de munitions transportée presque perpendiculairement sur le coteau abrupt dominé par la citadelle et à trente mètres de la hutte la plus

rapprochée, je cherche à reprendre mon calme, en veillant sur mes autres effets qui sont épars à droite et à gauche et que je n'ai pu rassembler.

La chaleur est si intense que je crains à chaque instant de voir mes habits prendre feu. Je sors mon thermomètre et constate une chaleur de quarante-cinq degrés Réaumur. A mes côtés, des soldats sont assis sur des couvertures qu'ils ont pu emporter; ils se lamentent, maudissent leur séjour, tandis que d'autres sont pris d'un rire nerveux. L'un d'eux fait tranquillement sa prière et semble préparé à tous les événements que le Dieu de Mahomet a décrétés, tandis que les quelques Abyssins qui se trouvent dans la colonie, font des prodiges de valeur et d'audace pour soustraire au fléau le plus de trésors possible. Rien ne caractérise mieux la valeur du christianisme et du mahométisme que la scène que j'ai sous les yeux. L'un est la liberté et l'avenir, l'autre la décadence et l'abrutissement.

Au-dessous de moi la hutte du comte Zichi, parti pour aller chasser l'éléphant chez les Barka, attire mon attention par des explosions formidables qui soulèvent dans l'espace des débris de paille et de branchages. Les boîtes en fer contenant sa poudre de chasse en sont probablement la cause.

Voici venir quelques femmes effrayées. Elles regardent avec stupéfaction des caisses et des ustensiles, qui n'ayant pas été transportés assez loin, brûlent à leur tour sans que personne songe à les mettre à l'abri du feu. L'une d'elle n'a pu sauver du désastre que son enfant qu'elle tient sur son bras et le sabre de son époux. Tout est perdu, s'est-elle dit, sauvons au moins l'arme de mon mari.

Le tableau est tellement épouvantable que chacun désire ardemment voir s'affaïsser la dernière cabane. Abbas effendi, l'ingénieur du bataillon, arrive au milieu des placides soldats et les gourmande sur leur nonchalance et leur fatalisme traditionnels.

Enfin, le dernier abri de cette armée a disparu, une demi-heure a suffi pour détruire ce quartier général; ce ne sont plus que tisons enflammés, cendres rougeâtres et fumée.

De tout le campement, il ne subsiste que la cabane du caïmacan, dont le pavillon turc flotte comme celui d'un vainqueur au milieu du combat et quelques mauvaises huttes que

leur situation isolée a épargnées. La plus grande partie des soldats est sans abri et sans effets. Ils contemplent avec stupeur le vaste brasier fumant. L'indolence d'un Arabe du Nil est la cause de ce sinistre. Si un ennemi eût voulu causer la ruine générale de tous les Egyptiens, il n'eût eu qu'à choisir une heure avancée de la nuit pour consommer son attentat.

Ainsi, à toutes les autres privations venait encore s'ajouter, pour comble de malheur, la perte d'un asile. Les éphémères habitations furent cependant assez promptement remplacées par des tentes; nous autres Européens, nous dûmes camper à la belle étoile.

Vers minuit, et comme si l'élément destructeur n'avait point encore assez assouvi sa rage, le quartier des artilleurs, établi sur la colline, entre le camp et la forteresse, qui renfermait, paraît-il, quelque lambeau de toile huileuse embrasée emportée par le vent du magasin brûlant encore, s'enflamma tout à coup. Nouvelles alarmes, nouveaux cris, auxquels ne répondirent cette fois que ceux que leur devoir appelait à combattre l'incendie. Grâce à des mesures fermes et prudentes, le fléau dut borner ses ravages à trois ou quatre chaumières.

La place n'étant plus tenable, je réparai de mon mieux le dommage causé à mes effets. Mes harnachements avaient disparu, et mon sac de biscuit avait été dérobé et partagé dans la tente du commandant. Je quittai donc avec empressement cette étape inhospitalière.

Les habitants de Keren, spectateurs de cet embrasement, étaient restés immobiles de l'autre côté de la plaine, à part quatre d'entre eux que l'on avait soupçonnés d'être les auteurs de la catastrophe. Dieu sait quels furent les sentiments et les réflexions que ce désastre leur suggéra. De ces deux peuples ennemis, Egyptiens et Abyssins, le présage ne fut point encourageant pour le plus fort et l'idée d'une si formidable vengeance doit avoir illuminé la sombre attitude du plus faible.

VII. — Départ pour l'Abyssinie.

Deux chevaux, un mulet de charge et deux domestiques abyssins composent actuellement ma caravane. L'un d'eux,

Batha, est un beau gaillard à l'allure indépendante, c'est le type parfait du montagnard. Il ne peut retourner à Adoua, où il a encouru la haine du roi Cassa. Connaissant parfaitement le Hamsen et le Saraë, les deux provinces du Tigré que je me propose de visiter, parlant un peu l'arabe, montant à cheval à ravir, maniant le fusil avec adresse, il me sera d'une grande utilité dans mon voyage.

Tzega, un ancien serviteur du marquis Antinori, secrétaire de la Société de Géographie d'Italie qui a fait en Abyssinie un séjour de deux ans, a une figure juive, au teint fortement bistré. C'est à lui qu'incombe la garde du matériel et la conduite du rétif mulet portant les bagages transformés maintenant en courgines arabes.

Chacun de mes deux domestiques porte fièrement un fusil sur l'épaule et va gaiement à l'encontre de nouvelles aventures comme aussi d'agréables émotions.

La route que nous devons suivre se dirige au sud; ce n'est plus qu'un sentier tracé par les pieds des chevaux et des mulets, car jamais chameau n'a pu gravir les gradins escarpés du plateau abyssin.

A notre gauche, la chaîne de montagnes que nous avons quittée avant de descendre dans la vallée de l'Anseba, se prolonge au sud et va former le plateau du Hamasen.

A droite est un massif de montagnes dont le point culminant est l'Az-Guéret. Nous remonterons l'Anseba jusqu'à sa source en le franchissant à plusieurs reprises, et en escaladant les collines qui s'élèvent entre chacun des méandres de son parcours.

Quelques maigres champs de dourah parsèment les flancs des montagnes. L'aspect général de la contrée prend petit à petit un aspect fort pittoresque.

Là-haut, sur le versant de la colline, des terrasses d'une blancheur éclatante attirent nos regards. Ce sont des tombeaux bogos. Leur forme est semblable à celle des huttes de la contrée. L'enceinte est formée par un mur bien construit, recouvert d'un cône resplendissant, choisi dans les marbres les plus purs. Le culte des morts professé par les Egyptiens et par les Ethiopiens s'est conservé ici depuis l'antiquité.

Cette forme de tombeau est caractéristique. C'est la hutte de l'homme qui lui offre encore après sa mort asile et pro-

tection. Ces huttes funéraires ont exigé plus de travail et plus de soins que n'importe quelle maisonnette en chaume, habitation des vivants. Il est vrai qu'elles sont destinées à offrir à leur possesseur un éternel repos.

Quelques-uns de ces tombeaux sont élevés sur les plus hautes collines; d'autres sont alignés au bord du chemin et sont entourés d'enclos. Il est probable que les plus importants et les plus élevés sont ceux de personnages distingués.

Rien n'est plus majestueux que ces tombeaux solitaires placés au sommet de ces collines presque inaccessibles. Tout près de là s'élançe le célèbre kolkoual, dont le vert foncé s'identifie merveilleusement au rôle funèbre qu'il semble appelé à jouer.

Tout en cheminant, nous passons au pied d'un village comprenant une cinquantaine de huttes, mais sans apercevoir un seul habitant, c'est Gandoun. Une demi-heure plus tard, nous en découvrons un second du même aspect, et enfin, après deux heures et demie d'une marche modérée, nous nous arrêtons à Abi-Mentel, la première étape en sortant de Keren.

Le soleil a déjà disparu lorsque nous descendons de cheval. La lune ne nous favorise plus au milieu de la nuit, et les huttes groupées sur une éminence semblent abandonnées. Aucun son de voix, aucun aboiement ne parviennent à nos oreilles; cependant mes Abyssins pénètrent hardiment au milieu d'une petite place entourée de cabanes dont les portes sont hermétiquement fermées.

D'autres que mes guides eussent été embarrassés de demander l'hospitalité là où personne ne donnait signe de vie; mais Batha n'eut pas l'air de s'inquiéter de si peu; il frappa à la porte soigneusement close d'une des huttes en proférant un timide *salamalec*. Après avoir pénétré dans l'habitation, d'où des voix de femmes répondirent à ses salutations, il ressortit portant un *anguérit* sur lequel je passai la nuit. Les chevaux furent ensuite débridés et déchargés; on les lia à des tiges de fer fichées en terre, qui servaient à soutenir la tente que j'avais fait confectionner pour le voyage. Sans autre autorisation, mes domestiques prirent du fourrage amoncelé derrière la hutte et le donnèrent à nos animaux.

Ce sans façon me parut le *nec plus ultra* de l'hospitalité. Le

choum, ou maire du village, à la maison duquel nous étions venus heurter, n'étant pas chez lui, j'avais le droit de me servir sans contrôle. O sublime fraternité d'un peuple primitif qui, dans sa simple et noble générosité, accueille avec les mêmes égards l'étranger, l'ami et l'ennemi!

Une des femmes finit par se montrer; elle me souhaita la bienvenue; puis une jeune fille apporta du bois et du pain. On alluma le feu et l'on rôtit à la mode nationale la perdrix que j'avais tuée en route. Mon repas terminé, mes compagnons mangèrent à leur tour et finirent par se régaler d'une bonne tasse de café en compagnie de mes hôtes.

Couché en plein air sur mon *anguérit*, mes serviteurs autour de moi, auprès du feu, je me réveillai de bonne heure. Après avoir offert à la maîtresse du logis un mouchoir, en témoignage de ma gratitude, nous reprenons notre route de la veille et continuons notre voyage.

Le sentier monte de plus en plus pour redescendre par intervalles au niveau de l'Anseba. Tantôt il traverse des fourrés de mimosas et de lebbeck aux épines inexorables, tantôt il passe au travers de champs de dourah ravagés en grande partie par des sauterelles, bien que pour les éloigner les indigènes allument de grands feux. A cet effet, ils disséminent à une distance de cinquante pas en moyenne les uns des autres des tas de pierres sur lesquels ils amassent du bois qui, une fois enflammé, répand une fumée des plus épaisses.

A mesure que nous avançons, le passage devient plus difficile. De gros blocs de basalte, de granit, de marbre rose et blanc l'obstruent. Par-ci, par-là, quelques feldspaths palmés traversés de quartz attirent plus particulièrement mon attention. Tous ces débris ont été détachés des flancs des montagnes qui nous dominent et donnent à cette vallée un aspect presque aussi sauvage qu'à celle où coule le Lebka.

Après trois heures de marche, nous atteignons le versant d'une haute colline, au pied de laquelle on découvre un splendide petit plateau verdoyant surplombé par de hautes et majestueuses montagnes couvertes de végétation.

Quelques abris agglomérés dans la partie supérieure de ce plateau et d'immenses troupeaux de vaches et de moutons qui paissent l'herbe épaisse du pâturage nous font présumer que les bergers ne sont pas éloignés.

En effet, ils ne tardent pas à venir à notre rencontre. A notre grande surprise, le principal propriétaire de ces troupeaux est précisément le choum d'Abi-Mentel où nous venons de passer la nuit.

Nous abandonnons un instant nos montures, tandis que je reçois le brave homme entouré de ses noirs compagnons. Je le fais asseoir sur mon tapis et lui offre une tasse de café sucré, boisson qu'il a rarement eu le plaisir de déguster. La poudre est aussi le plus grand cadeau que l'on puisse faire à un de ces nomades, le roi Cassa seul en fabrique et il n'en délivre certes pas à ses sujets. En lui versant quelques charges de ce terrible produit dans le coin de sa *taube*, je remplis son cœur de joie; aussi, en guise de remerciement, nous apporte-t-il du lait tiède qui est le bienvenu et que nous savourerons plus tard encore aux bords de l'Anseba où nous nous arrêterons pour déjeuner.

Nous nous remettons bientôt en route et nous débouchons sous les grands arbres d'un site délicieux. La rivière coule entre de larges blocs de basalte sur un fond granitique où l'eau ruisselle, profonde et claire. Quelques cascades même, causées par des amoncellements de rochers, égaiant par leur murmure le silence majestueux de cette solitude; l'on ne voudrait jamais s'éloigner de ces rives enchanteresses.

Devant nous se présente une côte raide et presque verticale qu'il nous faudra escalader. Les roches qui en forment l'entrée sont si rapprochées que le mulet risque de s'y trouver pris comme un poisson dans les mailles d'un filet. Il fait mine de tout briser au détriment de sa charge. Dans ces régions, où les voies de communications laissent fort à désirer, il est impossible de transporter facilement de gros colis ou des caisses, même à l'aide des bêtes de somme; un commerce de céréales ou d'autres produits volumineux ne peut s'établir entre les hauts plateaux de l'Abyssinie et les côtes de la mer Rouge. Le transport à dos d'homme est seul praticable; l'on conçoit facilement que, dans de telles conditions, les marchandises reviennent à un prix exorbitant et ne permettent qu'un bénéfice dérisoire, à moins que, sous un petit volume, elles ne présentent une grande valeur; tel est le cas de l'ivoire, des plumes d'autruche, de la cire ou de l'encens.

La pente devient bientôt si rapide qu'il n'est même plus

question de se tenir en selle; car, à chaque pas, la selle s'accroche aux branches des arbres. Il faut se glisser plutôt que marcher, sur cet étroit sentier, pour ne pas être déchiré par les épines, escalader des rochers sur lesquels les mulets ont laissé la trace de leur passage.

Nous redescendons l'autre versant de la colline moins haletants, mais toujours à pied, sautant d'aspérités en aspérités. Nous franchissons encore une fois la rivière d'un pas léger pour gravir de nouveau une seconde colline.

Montant et descendant ainsi les hauteurs huit fois de suite, nous arrivons enfin au pied des montagnes qui soutiennent le plateau du Hamasen et nous découvrons caché sur leurs flancs un village nommé Addi Goundgi où nous cherchons un gîte pour la nuit.

Les troupeaux rentrent du pâturage en même temps que nous. Les jeunes veaux cherchent leur mère et celles-ci répondent à leurs appels par des mugissements pleins de tendresse.

Mon arrivée est à peine signalée que, de toutes les huttes, sortent hommes, femmes et enfants. Ils m'ont bientôt entouré en silence, quoique avec une certaine émotion.

Nous nous rendons directement à la cabane du choum auquel incombe généralement la charge d'offrir l'hospitalité aux voyageurs. Celui-ci est musulman, et mon domestique m'assure que ce village est habité exclusivement par des Choho. Je n'en suis pas moins bien reçu, grâce aux lettres de recommandation de mon obligé compatriote de Keren.

Avant tout, je dois satisfaire la curiosité de mon hôte, lui faire voir mes armes, lui en expliquer le chargement par la culasse, dire qui je suis, ce que je fais et où je me propose d'aller. Un auditoire de plus en plus nombreux s'est accroupi en cercle à mes pieds et écoute, sans mot dire, les paroles de mon cicerone, lequel, pour rehausser son importance, ne rougit pas d'accroître celle de son maître.

Addi Goundgi est un village dont la situation se dissimule aux regards du voyageur. On ne l'aperçoit ni de la vallée, ni de la montagne, car les kolkouals en masquent complètement la vue.

Du côté de la vallée s'élèvent d'immenses rochers sur lesquels se trouve toujours une sentinelle signalant au village,

bâti à leur pied, les voyageurs qui passent. Jamais repaire de brigands n'a été si habilement ni si pittoresquement choisi.

Ici, comme partout ailleurs, la case du choum détermine l'extension de la localité. Disposées en cercle, les huttes entourent une place circulaire dans laquelle les bestiaux vaguent en toute liberté.

Le choum d'Addi Goundgi passe la soirée avec nous. Tout en causant, il m'apprend que, la veille, le lion a prélevé un tribut sur son troupeau, en lui enlevant deux génisses. Cette contribution forcée n'excite pas chez lui la même indignation que lorsqu'il parle du roi Cassa et de sa sauvage soldatesque. La dîme que le roi des animaux prélève sur son troupeau lui paraît des plus légitimes et il la passe tranquillement par profits et pertes, tandis que l'emprisonnement que le roi Cassa lui a fait subir à Adoua, pour s'être soustrait au paiement de la redevance annuelle, lui paraît un acte d'affreux despotisme.

Ce sentiment s'explique facilement en Abyssinie, les sujets de Cassa n'ayant aucune garantie contre le bon plaisir de leur maître. Les chefs de tribus et de provinces ont à veiller seuls à leur sécurité. Quand le roi se met en campagne, ils doivent lui fournir un contingent d'hommes et nourrir en outre les troupes qui passent sur leur territoire. Pareil état de choses est une calamité pour le pauvre nomade qui, bien souvent, s'y soustrait par la fuite. Quels progrès sociaux attendre d'un peuple qui ne peut abandonner sa lance sans risquer de se voir attaqué par ses voisins ou pillé par les troupes mêmes du souverain ?

Le choum a voulu égorger un mouton en mon honneur, mais je m'y suis opposé, ayant tué assez de gibier. Le *tetch* et le *bouza* n'en arrivent pas moins après le lait et nous nous reposons sous l'abri recouvert qui est construit en branchages au-devant de chaque hutte, et où l'Abyssin reçoit ordinairement les visites et les étrangers.

Aucune monnaie n'ayant cours en Abyssinie, l'Européen y supplée par quelques objets de quincaillerie ou des articles manufacturés, tels que toiles, mouchoirs, chemises de coton, couteaux, ciseaux, miroirs, perles de Venise, même des capsules et surtout de la poudre de chasse, s'il a pu en emporter suffisamment malgré la douane de Massaouah.

Ces objets sont certes plus embarrassants que la monnaie,

mais sont préférables au sel et au poivre qui la remplacent ordinairement dans ce pays. Le moindre objet d'origine européenne a dix fois plus de valeur aux yeux des Abyssins, qui ne peuvent s'en procurer dans leur pays, que tous les articles d'échange qui leur sont habituels; dans tout le cours de mon voyage, en quittant mes hôtes, je leur offrais un objet à leur choix parmi ma pacotille, comme un témoignage de ma reconnaissance.

A l'aube, le choum d'Addi Goundgi voulut m'accompagner. Il fit seller une mule fringante, au cou de laquelle pendaient quelques centaines de petites plaques carrées de laiton percées d'un trou et enfilées dans un collier. Cette coutume d'orner les mules et les mulets d'ornements si bruyants se retrouve un peu partout. Elle rivalise d'utilité avec les fanaux des navires et des embarcations. Le voyageur qui chemine dans le silence de la nuit, écoute avec plaisir ces sons argentins qui lui signalent l'approche de passants pacifiques et l'absence de tout danger.

Un robuste gaillard, drapé dans sa *taube*, et portant fièrement la lance et le bouclier de son maître, trotta devant la mule. Avec nos montures pesamment chargées, nous avions de la peine à le suivre. Pourtant, vallées et coteaux se succédaient comme par enchantement.

Après deux heures de marche, nous gravissons un coteau escarpé sur le sommet duquel nous traversons un hameau nommé Debré Choho. La vallée qui se découvre à l'ouest est magnifique et relativement bien cultivée. Le durah atteint deux mètres et demi de hauteur, les épis sont d'une grosseur extraordinaire; jamais en Egypte je n'en ai vu d'aussi beaux.

Dans l'éloignement, nous apercevons les villages d'Az-Maman et d'Az-Joannis, perchés comme des nids d'aigles sur d'autres collines. Cette nécessité de construire ainsi les habitations sur des endroits élevés a pour cause principale les pluies torrentielles qui tombent pendant la moitié de l'année sur ces contrées et qui amènent dans les vallées de véritables inondations; d'autre part, les habitants peuvent se prémunir contre le danger d'une surprise d'un ennemi quelconque.

Au lieu de continuer notre route dans la direction du sud, nous nous proposons d'escalader le versant occidental du plateau du Hamasen qui n'a pas moins de neuf cent mètres

d'élévation au-dessus de la vallée où nous nous trouvons. A notre gauche, serpente le sentier que nous devons suivre; nous le prenons après avoir quitté notre aimable guide qui me presse de repasser chez lui à mon retour.

Chemin faisant, nous apercevons un bloc de granit sur lequel se trouve une troupe de marmottes se chauffant au soleil. Elles disparaissent à notre approche, tandis qu'une bande de plus de cinquante pintades prennent leur volée pour s'abattre sur d'autres rochers, d'où elles font entendre leur cri saccadé. Les gazelles et les lièvres s'enfuient sans bruit pour s'arrêter à quelque distance. Leur présence nous prouve que l'eau courante n'est pas éloignée.

Il faut maintenant descendre de cheval; la montée devient plus raide et les bêtes de montagnes sont capricieuses et paraissent préférer telle saillie de rocher à telle autre, ce qui les contrarie toujours si on les tire par la bride. C'est à peine si nous pouvons les suivre, car l'ascension devient toujours plus verticale et plus difficile.

Il serait puéril de décrire à nouveau les difficultés inimaginables que nous avons à surmonter; mais nous serions bien injustes de ne point nous émerveiller des compensations qui nous sont accordées par le panorama magique que nous apercevons à travers quelques rares éclaircies du feuillage.

A quelques centaines de mètres au-dessous de nous, une forêt non interrompue de kolkouals hérisse presque verticalement le flanc de cette forteresse formidable. Les plus éloignés croissant aux bords de l'Anseba ne nous apparaissent que comme des taches verdâtres qui, par un effet d'optique facile à comprendre, prennent graduellement la forme gracieuse qui les caractérise. Un faux pas nous précipiterait jusqu'au fond de cette vallée silencieuse.

Pour donner le change à cette attraction du vide qui nous attire, j'ébranle et précipite fiévreusement dans l'espace d'énormes quartiers de rocs suspendus depuis des siècles au-dessus de cette forêt gigantesque.

Suivre des yeux le projectile furibond, jouir du bouleversement qu'il occasionne, ouïr les plaintes frémissantes des arbustes qu'il broie et les imprécations des autres débris qu'il écrase et entraîne avec lui au fond de l'abîme et dont l'écho, cent fois répété, semble protester avec indignation contre le

perturbateur qui trouble ce silence éternel, tout cela remplit mon âme d'une émotion indéfinissable et me donne la sensation d'un de ces bouleversements fréquents de l'univers causés par des forces mystérieuses et indomptables.

VIII. — Le Hamasen.

Plus nous montons, plus la végétation change de caractère. Les grands arbres disparaissent, les mimosas n'entravent plus notre marche, leurs épines ne déchirent plus nos vêtements et nos visages. Des genévriers puissants, des amandiers sauvages, des jasmins en fleurs remplacent les adansonias, les sycomores, les kolkouals et les lebbeck. Le terrain est argileux, les roches sont de grès tertiaire interrompu seulement par des laves basaltiques. Une herbe longue et soyeuse pousse entre ces roches et me rappelle les pâturages du Jura. Les sentiers que nous parcourons maintenant ne sont plus recouverts que d'un gravier tendre et fin qui crie sous nos pas.

Mais aussi la splendide végétation que nous avons admirée dans la vallée a disparu; les animaux sauvages, à part l'hyène, n'y trouvent plus d'ombrage suffisant; l'atmosphère est beaucoup plus fraîche; nous parcourons une zone supérieure, différant complètement de celle que nous venons de quitter. Il est vrai qu'en escaladant le Djemgola, nous sommes arrivés, après deux heures de marche consécutive, à plus de deux mille cinq cent cinquante mètres au-dessus de la mer. Le sentier de guérillás que nous venons de parcourir est si rapide que les célèbres passages du gradin méridional du plateau de l'Iran ne sont rien à côté.

Parvenus au point culminant de cette partie de la crête, nous dominons un vaste horizon. Nous découvrons les sommets des hautes montagnes qui limitent la province du Hamasen à l'ouest et dont les flancs sont parsemés de maigres buissons; à l'est, s'étend à perte de vue un vaste plateau que quelques collines seules rendent moins uniforme.

Nous commençons à redescendre par une pente douce et nous arrivons bientôt sur le plateau. Au lieu d'eau courante s'ouvrant un passage entre des roches de syénite, nous trouvons une flaque d'eau stagnante entourée de roseaux où le

canard et l'oie sauvage gitent en paix. L'herbe des pâturages atteint près d'un mètre de hauteur; nous nous étendons avec délices sur ce tendre tapis, pendant que nos montures, laissées à elles-mêmes, broutent ou se reposent.

Encore deux heures de route et nous aurons atteint Morarka, notre troisième étape. Ce village est situé sur une colline, sur les flancs de laquelle sont disposés en gradins des champs d'orge, de teff et de froment fort bien cultivés. En ce moment, les habitants font une partie de la moisson. Ce tableau riant et paisible chasse de notre esprit les idées pénibles que les dispositions belliqueuses et dévastatrices des Egyptiens y avaient laissées.

Quel contraste, en effet, entre ces fourrés hostiles et ces labyrinthes inextricables de kolkouals derrière lesquels l'homme apparaît comme un malfaiteur armé et craignant d'être poursuivi et ces riantes prairies à ciel ouvert, où la paix semble régner éternellement.

Le hameau lui-même n'est pas une de ces agglomérations de huttes construites à la hâte avec des branches d'arbres et l'herbe des montagnes. Les demeures sont érigées sur les rochers.

Les maisons, on peut à la rigueur leur appliquer cette dénomination, sont en pierres rapportées et cimentées; elles ont des toits plats recouverts de poutrelles et de terre; aucune fenêtre n'en égale les façades. Elles ont trois à quatre mètres d'élévation; mais, et ceci est commun à tous les villages de l'Orient, aperçues de loin, elles semblent ne former qu'un rempart inextricable de pierres et d'épines. Cela dénote la défiance.

La maison où nous entrons forme un parallélogramme comprenant à droite un mur continu dans lequel sont ménagées, à des distances régulières, des portes au-devant desquelles s'avance le toit. Devant nous, se trouve un mur semblable; et, à gauche, s'élève sur un autre mur d'un mètre d'élévation une haie formidable constituée par des branches épineuses d'une grosseur respectable.

La porte de cette cour spacieuse est située sur le quatrième côté du quadrilatère, à côté se trouve la loge d'un gardien toujours éveillé et qui entretient du feu pendant toute la nuit. Entre ces cases et la haie, qui leur fait face, s'étend la cour

qui les sépare et où les bestiaux sont rassemblés pendant la nuit.

L'intérieur de ces maisons est vaste, mais sombre; elles n'ont que la porte pour toute ouverture et la cheminée, ou plutôt le trou pratiqué au milieu du toit qui en tient lieu et qui est recouvert par une jarre sans fond ayant la forme d'un entonnoir renversé.

Entre la première pièce et les autres, se trouvent des espaces réservés aux mulets et aux veaux, moins endurcis que les bœufs contre les variations de l'atmosphère. Les mulets connaissent si bien leurs étables, qu'en arrivant du pâturage, ils s'y rendent sans hésitation et sans que personne s'en occupe, pour n'en plus sortir qu'à l'aube.

Tous les habitants de Morarka sont chrétiens et nous reçoivent cordialement. Une croix de bois fichée au bout d'une longue perche dépassant les toits du village, indique leur croyance. Cette croix est à proximité de l'église. Je suis heureux de me trouver, à des milliers de kilomètres de notre Europe, dans une communauté d'où sont bannis la haine et le mépris systématique que les musulmans nourrissent à l'égard de quiconque n'invoque pas le nom d'Allah et qui altèrent les sympathies naturelles que tout homme ressent au premier abord pour ses semblables.

La température s'est aussi considérablement modifiée sur ses hauteurs. Les journées étaient plus chaudes et les nuits plus humides dans la vallée de l'Anseba; ici les nuits sont d'une fraîcheur si grande que mes couvertures me paraissent insuffisantes à me protéger du froid. Mes domestiques, peu vêtus, me font pitié, bien qu'ils s'étendent aussi près du feu que possible; aussi dois-je leur céder une couverture qu'ils ne trouvent pas trop chaude à porter même de jour.

L'air vif du matin éprouve aussi considérablement les habitants de Morarka. Sur les portes des habitations se tiennent des enfants et des jeunes filles à demi nus, accroupis à terre et grelottant de tous leurs membres. Les bestiaux sont déjà au pâturage; il ne reste dans la cour que les moutons et les chèvres auprès desquels les petits bergers se blottissent pour trouver un peu de chaleur. Pourquoi ces pauvres créatures souffrent-elles du froid dans un pays où l'élevage du mouton est une des branches de l'économie pastorale? Ces

régions ne sont certes pas déshéritées par la nature et pourtant les habitants vivent bien chétivement.

L'industrie est encore dans l'enfance, les articles manufacturés coûtent fort cher, et cependant, au lieu de ne confectionner que des outres à renfermer le teff, les indigènes, à l'imitation des Bédouins du désert arabe, ne pourraient-ils pas se confectionner des vêtements en peaux de brebis en laissant le poil en dedans ?

Telles furent les observations que je soumis à mon auditoire rassemblé auprès de mon *anguérit*. Cassa nous prendrait nos vêtements, me répondirent-ils, s'il s'apercevait que nous portons autre chose que nos *taubes*.

En effet, plus un des roitelets de l'Orient est chétif et éphémère, plus il gémit de ne pouvoir égaler les potentats dont la puissance et la richesse l'humilient. Plût au ciel que seuls ils éprouvassent le sort de la grenouille de La Fontaine. Malheureusement, il n'en est pas ainsi. Les sujets qu'ils exploitent sans merci voient graduellement diminuer leurs ressources. Tel gouverneur s'empare des deux tiers du pays qu'il régit au nom du despote son maître et prétend encore percevoir du tiers qui reste en possession de ses sujets, autant que lorsque ceux-ci cultivaient le tout.

Heureusement pour l'Abyssinie chrétienne, la gangrène abrutissante de l'islamisme n'a point encore gagné les forces morales de ses habitants. L'anarchie règne dans cette malheureuse, mais énergique contrée. Une main sage et ferme saura bien un jour réunir tous ces éléments vitaux et les faire servir à la paix et à la prospérité communes. Espérons surtout que le Turc, qui épie et convoite cette terre promise, ne l'attaquera pas avant que ce Messie y ait fait son apparition. L'Europe verra enfin s'établir, sur ce coin de l'Afrique resté stationnaire, un régime d'ordre et de liberté qui, mieux que ne le ferait l'avidé et insatiable Turc, travaillera au relèvement de ces belles contrées.

À deux heures de Morarka, dans la direction du sud-ouest, l'on arrive à la ville de Atsaga, chef-lieu de canton, jadis aussi importante que la capitale actuelle du Hamasen, Tsazega. La ville est partagée en divers groupes de maisons placées et alignées sur un seul plan. L'ancienne habitation de Rigiât Olentchal, seigneur du lieu, est entourée de murs de maçon-

nerie. Des cours et des jardins précèdent le principal corps du bâtiment, juché du reste sur une éminence dominant les autres constructions. L'église qui lui fait face est entourée d'arbres, et se reconnaît à son toit conique recouvert en chaume.

Le seigneur d'Atsaga se trouve, paraît-il, dans ce moment enchaîné à Adoua pour cause de révolte. Surpris pendant la nuit par les émissaires du roi Cassa, il s'est vu confisquer tous ses biens.

La féodalité caractérise l'Abyssinie. En relisant les phases de l'histoire de ce pays, décrite depuis un siècle par les voyageurs qui y ont séjourné, nous ne voyons que rivaux et usurpateurs se disputant les diverses provinces de cette malheureuse contrée, gagnant à leur cause les chefs les plus influents, qui leur suscitent toute espèce d'opposition et se révoltent contre leur autorité en s'alliant aussitôt qu'ils ont réussi à s'affermir sur le trône à un nouveau prétendant à la souveraineté nationale.

Après avoir dépassé Atsaga, nous descendons par une pente douce le versant sud-ouest du plateau du Hamasen. A nos pieds se prolonge un autre plateau limité par des montagnes de quelques centaines de mètres dont la plus haute comme la plus éloignée forme le plateau d'Amberti, contrée fertile et abondante en bestiaux. On y compte trois à quatre mille vaches et autant de moutons répartis entre deux ou trois villages.

Laissant à notre gauche Amba Dirho et Beliza, où s'étaient fixés des missionnaires suédois, nous n'avons plus que deux heures et demie de chemin à faire pour arriver à Tsazega. Nous apercevons déjà cette capitale; cependant un étranger la confondrait aisément avec une ondulation quelconque du sol, vu le peu d'élévation et l'absence de régularité de ses constructions.

Çà et là, nous traversons des villages ruinés, dont il ne reste que des pans de murs. La province a été ravagée du temps d'Oubié; elle était autrefois l'une des plus riches de l'Abyssinie; aujourd'hui, son sol excessivement fertile manque de bras pour le cultiver; le voyageur étonné se demande si la guerre a moissonné tous les habitants que la contrée reste déserte.

IX. — Tsazega.

Tsazega (la ville blanche), est la résidence du gouverneur de la province du Hamasen qui y entretient cent cinquante soldats armés de mauvais mousquets, de sabres recourbés, de lances et de boucliers. Cette milice occupe une cinquantaine de huttes qui s'aperçoivent au loin et se détachent comme un point noir sur le sol jaunâtre du plateau. Les autres bâtisses de la ville ne diffèrent pas de celles des villages du Hamasen dont j'ai donné plus haut la description; elles occupent divers mamelons, séparés les uns des autres par de profonds ravins. Au sud de ces accidents naturels du terrain, se trouve une petite vallée où coule un étroit ruisseau, le Mai Goila, qui passe pour être la source de l'Anseba. Quelques champs de blé, d'orge et de teff couvrent les environs, tandis que des enclos bordés d'épines protègent des plantations de poivre long, dont les feuilles d'un beau vert foncé, donnent quelque apparence de fraîcheur à ce monotone paysage.

On évalue la population de la ville à mille âmes environ. Les hommes sont tour à tour bergers, agriculteurs et soldats et vivent plus en plein air que dans leurs demeures. Il se tient à Tsazega un marché hebdomadaire, où il se fait des échanges, mais peu de véritable commerce.

Le chef de l'endroit, qui avait épousé une parente du roi Oubié, était mort depuis quelques années. Néanmoins, sa veuve me reçut avec les marques de bienveillance les moins équivoques. Elle était déjà d'un âge avancé, son visage au teint clair dénotait une illustre origine; il est à présumer que les races nobles de l'Abyssinie recherchèrent l'union des Egyptiens persécutés qui vinrent se réfugier dans le pays vers le XIII^me siècle, car elles sont en général moins noires que le reste de la population. Les femmes abyssines ont encore un type caucasique des plus accentués et ne ressemblent nullement aux négresses. Il y en a de fort jolies. Leurs traits sont purs, des yeux expressifs et noirs animent leur visage; elles ont une taille svelte, un cou et des épaules élégantes, des membres bien proportionnés et surtout des mains et des pieds mignons.

Les femmes aisées portent une longue robe de laine blanche, par dessus laquelle une *taube* est souvent posée avec

goût; mais les jeunes filles, véritables Chloë, réduisent leurs vêtements à la plus simple expression; elles n'ont souvent qu'un morceau de toile autour des reins et une pièce de cuir étroite, couverte de coquillages, qu'elles portent avec grâce en bandoulière. Des boucles d'oreilles, des bagues en fil de laiton ou d'argent, des bracelets, des colliers formés de deux ou trois rangs de perles et des sachets de cuir fixés au gras des bras, contenant des bénédictions et des versets de la Bible, tels sont les objets de toilette de ces élégantes bergères.

Malheureusement, elles enduisent leur courte chevelure, noire et crépue, d'une couche épaisse de beurre, qui reluit aux rayons brûlants du soleil et a pour but d'éloigner certains insectes parasites.

Des boucliers de diverses formes, l'un d'eux, entre autres, orné de lamettes et de boutons d'argent, des lances, des fusils, des mousquets, des sabres sont suspendus sous l'avant-toit de la rustique maison où je reçois une si cordiale hospitalité. En ce moment, le fils de la veuve est à dîner chez le gouverneur; il revient bientôt à la maison, entouré d'une vingtaine de serviteurs drapés comme lui dans leurs *taubes* à bande rouge. C'est un beau et gracieux jeune homme, aussi naïf qu'une jeune pensionnaire. Cependant, sa figure dénote une grande fierté naturelle. Il examine tout avec la curiosité capricieuse d'un enfant gâté, veut bien revêtir une chemise de coton bleu dont je lui fais présent, pour faire rire son auditoire, mais se sentirait déshonoré de prendre cet accoutrement en sérieuse considération. Aussi reparait-il à moitié nu et vraiment, avec un corps si bien proportionné, tout costume ne peut que paraître ennuyeux et encombrant.

Assis sur mon *anguérit*, j'avais à mes pieds le jeune seigneur, mollement couché sur une natte, la tête reposant sur la poitrine d'un solide gaillard; à sa droite, sa douce mère le contemplait avec ravissement, en caressant une de ses mains. Vingt gaillards, assis ou debout, écoutaient en silence les saillies et les réflexions que lui suggéraient ma personne et ma conversation et, de temps en temps, l'un d'eux approchait des lèvres du jeune maître une immense corne de bœuf remplie d'hydromel, qu'il ne faisait qu'effleurer pour me l'offrir ensuite.

Derrière ce groupe, s'agitaient en riant deux charmantes

jeunes filles que les agaceries des plus jeunes soldats ne trouvaient point trop prudes, même en présence du voyageur.

Pendant ce temps, j'envoyai mon cicerone auprès du gouverneur, le Blata Gébré Giddan, pour lui demander à quelle heure je pourrais aller lui présenter mes civilités; et, quittant la maison, je visitai plus en détail ma résidence.

L'église est la seule curiosité de Tsazega. Cette construction est entourée d'un mur assez élevé, recouvert en pisé. La porte d'entrée, sorte de porche, est surmontée d'un écusson, avec la croix double de Jérusalem. En pénétrant dans l'intérieur de l'édifice, on remarque à droite et à gauche des cellules communiquant avec le porche par des portes; elles sont réservées aux paralytiques et aux estropiés entretenus par la charité publique.

L'église elle-même a la forme d'une hutte immense; ses murs sont en pierre et huit portes à chambranles de bois dur s'ouvrent à des distances égales pour donner accès dans l'intérieur. Les temples chrétiens de l'Abyssinie ressemblent à ceux des Coptes d'Egypte, à cette différence près, que ceux-ci sont rectangulaires et ceux-là circulaires.

Le *pronaos* de l'église de Tsazega est séparé du *naos* par un mur d'un mètre d'épaisseur sur six mètres de hauteur. Il n'a qu'un mètre et demi de largeur, mais est subordonné par sa forme à celle de l'édifice lui-même et permet aux fidèles de circuler autour du *naos*. Dans cette première enceinte, le jour arrive par huit fenêtres à hauteur d'homme, percées entre chacune des portes extérieures.

Le mur qui sépare le *pronaos* du *naos* a également huit portes cintrées en bois dur et ornées sur la partie supérieure de peintures grossièrement exécutées, représentant Saint-Georges, Saint-Michel, l'enfer et les damnés.

Le parvis est carré. On y entre par trois portes précédées de trois marches d'escalier en bois d'acajou; à l'intérieur, se trouve trois autres escaliers en pierre. Une seule de ces entrées est assez large, les autres plus étroites me paraissent uniquement réservées pour les services de communion ou pour le service intérieur. Le plafond de l'édifice est si admirablement construit qu'on le prendrait pour un parasol chinois; c'est à mon avis la pièce la plus curieuse du bâtiment.

L'autel consiste en une armoire d'acajou incrustée en nacre dans le genre des mosaïques orientales. Il est recouvert d'un rideau rayé de bleu et de rouge; le bedeau ne me permit de l'examiner que quand mes gens l'eurent assuré que je n'étais pas musulman; les Abyssins se figurent que, quoique portant un chapeau, certains Européens professent la religion de Mahomet.

En général, toutes les portes de l'église ne s'ouvrent que dans les grandes solennités. Ordinairement, une seule est affectée au public; les autres sont garnies à l'intérieur d'une natte tressée. Deux bancs en demi-cercle se trouvent fixés à la muraille de la première enceinte, vis-à-vis des deux portes principales du *naos*.

Les temples chrétiens de ce pays sont tous pareils à celui que je viens de décrire et ne diffèrent que pour les dimensions et les matériaux. Le type de cette architecture antique et sacrée ne subit aucune transformation.

Les prêtres attachés à l'église sont au nombre de dix ou douze et sont à la charge complète de leurs ouailles; ils élisent domicile chez les plus aisés; et, de même que les prêtres arméniens de la Perse, sont dépositaires de tous les secrets de la politique et de la famille.

Pendant que je visitais l'église, un des aides de camp du gouverneur vint m'inviter à aller lui présenter mes hommages.

En entrant dans l'habitation du gouverneur, je dus passer devant deux ou trois factionnaires désarmés; tôt après, je fus entouré par cinq ou six officiers qui s'empressèrent d'annoncer ma visite à leur chef, en ayant soin toutefois de me débarrasser de mon fusil. En pénétrant dans une enceinte circonscrite par quelques huttes, Batha me désigna Son Excellence assise sur le toit d'une de ces maisonnettes; une demi-douzaine de gendarmes se tenaient respectueusement debout à ses pieds. Le gouverneur se leva à demi, me salua cordialement et m'engagea à m'asseoir à ses côtés. Sa figure olivâtre et osseuse, terminée par une barbe grisonnante et frisée, dénotait une énergie peu commune. Il n'était vêtu que d'une *taube* à raie rouge; la tête et le reste du corps étaient nus; rien ne le distinguait de ses subordonnés.

A peine un léger sourire effleurait-il ses lèvres; il finit

cependant par s'animer lorsqu'il apprit qui j'étais et dans quel but je parcourais son pays. Une bouteille de poudre et deux cents capsules que je lui offris, le déridèrent bientôt tout à fait; il devint de plus en plus aimable et s'informa de la valeur des soldats égyptiens cantonnés chez les Bogos et de la disposition de ces derniers à leur égard. Le gouverneur me parut redouter un nouvel empiètement de la part de ses hostiles voisins, car c'est à lui qu'incombait en premier lieu la mission de déjouer ou de repousser leurs tentatives. Il ne comprenait pas que les puissances d'Europe eussent laissé s'accomplir l'annexion à l'Égypte de ces contrées restées chrétiennes, au milieu du monde musulman. J'eus de la peine à lui faire saisir la cause de cette indifférence. Les Bogos sont lourdement opprimés, me dit-il, que feront-ils finalement?

Quand le joug égyptien leur paraîtra trop lourd, lui répondis-je, ils émigreront en Abyssinie. Le Hamasen et le Tigré ne sont guère éloignés. Leur pays est presque incultivable, et leurs bestiaux sont depuis longtemps à l'abri d'un enlèvement. La contrée ne sera plus pour les Égyptiens qu'une espèce de marche inhabitée entre Kassala et Massaouah.

Ces considérations lui parurent si logiques, qu'il me confessa n'avoir jamais connu personne qui discutât sur cette question avec autant de bon sens. Hélas! il fallait accepter les faits accomplis et chercher une consolation quelconque dans la fatalité même de l'événement.

La nouvelle de l'incendie de Tantarua lui causa une émotion qu'il ne voulut pas trahir, mais il se fit raconter la catastrophe par Batha, lequel sut lui en narrer éloquemment tous les incidents.

Le gouverneur se leva enfin et m'invita à dîner avec lui. Nous descendîmes du toit et entrâmes dans une tente, à l'un des coins de laquelle était ménagée une petite écurie.

Vis-à-vis se trouvaient deux *anguérits* recouverts de nattes et de peaux, au-dessus desquels je distinguai les armes du général, entre autres son bouclier à boutons et à lamettes d'argent. Il s'assit le premier et m'arrangea lui-même une place à sa gauche, puis la conversation recommença.

Sur ces entrefaites, l'épouse de mon hôte entra et s'assit à sa droite. La hutte finit par se remplir d'Abyssins et de do-

mestiques tenant des soucoupes faisant fonction de lampes, dans lesquelles se trouvaient des mèches allumées, au milieu d'une masse de cire à demi fondue.

Batha, mon domestique, s'était prosterné devant le gouverneur, lors de ma présentation, et se tenait respectueusement devant lui, répondant à toutes les questions en s'inclinant, et quelquefois en se baissant et en touchant la terre de ses deux mains à la mode persane.

Ces témoignages de respect me paraissaient comiques, et ne réussissaient pas à me communiquer la déférence que cet illustre personnage inspirait à son entourage. Grâce à ma garde-robe, Batha était beaucoup mieux vêtu que lui; il avait une figure très distinguée à côté de celle de Son Excellence, et cette agglomération du général, de sa femme, de son cheval et de vingt autres convives, tous entassés dans une tente ayant à peine douze mètres de circonférence, dénotait la médiocrité sous les emblèmes de la puissance.

Mais enfin, tous ces visages sombres étaient ceux d'officiers, de guerriers redoutables, et il était logique de le supposer, car dans ces rudes montagnes, l'habit ne fait pas le moine, comme en Egypte ou dans les autres pays musulmans. Sur cette terre classique de l'indépendance, la bravoure ou les talents donnent seuls la considération; l'admiration générale est le plus sûr marchepied pour arriver au pouvoir.

Il se forma bientôt trois cercles de six convives. Le nôtre comprenait probablement les militaires les plus distingués de la garnison. Un prêtre à turban d'un blanc douteux prit place à droite de la femme du général; à l'apparition des douze premières gouttes de teff que l'on déposa aux pieds du maître, il prononça un sonore *benedicite* qui me rappela avec émotion le toit paternel et me réconcilia avec sa physionomie nubienne cachée par une barbe inculte et qui, son caractère sacerdotal ignoré, l'aurait fait prendre pour un chasseur d'esclaves du haut Nil.

En même temps que les galettes de teff, arrivèrent trois ou quatre gamelles de hachis au piment dans lesquelles chacun trempa un morceau de pain.

Mais voici d'autres serviteurs portant des pièces de viande saignante, voire même des moutons. C'est le *broundou* ou *brondo*, mets favori des Abyssins. Un des domestiques

tient un candélabre, qu'il élève au-dessus du groupe accroupi à terre, tandis que le boucher, sorte de maître d'hôtel, présente à chaque convive l'immense quartier de mouton, dont un lambeau d'un demi-kilogramme est bientôt détaché.

Je suis avec attention cet étrange repas, mais il me répugne tellement que je ne puis y prendre part. Le sang coule des mains de celui qui saisit la pièce de viande crue, il la mord ensuite avec frénésie en la tenant de la main gauche; de la main droite, il tranche habilement un morceau de haut en bas et l'avale. Il faut avoir une grande habitude de ce genre d'exercice pour ne pas s'abattre le nez ou se couper les lèvres. Les yeux ne peuvent que difficilement suivre la direction du couteau.

D'autres découpent leur morceau par lanières, le trempent dans le piment et l'avalent avec une voracité gloutonne qui donne à cette scène un caractère des plus sauvages. Joignez à ce spectacle le demi-jour, l'obscurité même qui règne dans la hutte, le tapage et les cris des deux autres groupes qui attendent avec impatience le moment de prendre part au festin, et vous aurez une faible idée de la scène que j'avais sous les yeux.

Après s'être incliné deux fois jusqu'à terre, Batha, sur l'invitation du gouverneur, s'accroupit devant moi et à portée de la voix de mon hôte. Je lui fis part de la répulsion que je ressentais à l'idée de manger de la viande crue. Il en informa mon éminent voisin; celui-ci fit griller un quart de mouton sur la braise du réchaud qui enfumait la hutte dans un coin. Je finis par accepter quelques morceaux et à les assaisonner de poivre et de piment, condiment si piquant que l'on croit avoir le palais emporté les premières fois qu'on en goûte. Le Blata m'honora à plusieurs reprises d'une poignée du hachis qui se trouvait devant lui et qu'il déposa sur mon pain; ce hachis n'avait pas mauvais goût, mais il me torturait le palais plus impitoyablement encore que le piment; toutefois, il eût été de mauvaise grâce de refuser; il fallait prouver que l'Européen est capable de se faire à tous les goûts et sait se plier à toutes les coutumes. Aussi, l'enthousiasme de commande que je montrai en cette circonstance, me valut-il la considération et la sympathie de toute la société. La femme du gouverneur daigna même s'associer aux compliments que me fit

son époux; et, de cet effort, de cet acte de sociabilité aurait peut-être dépendu l'amitié future du Blata, si j'eusse dû rester plus longtemps dans sa capitale; car les peuples qui reconnaissent la supériorité des Européens, sont excessivement flattés si nous ne méprisons point leurs usages.

Pour terminer le repas, on apporta de l'hydromel; chaque convive reçut une petite carafe de la contenance d'un demi-litre environ. Ces carafes sont des récipients parfaitement semblables à ceux que l'on adapte aux narguilés et qui servent à contenir l'eau de cette pipe orientale.

Les Abyssins, excités par les propriétés astringentes et échauffantes de leur condiment favori, s'arrosent l'estomac au prorata de cette combustion interne. Carafes sur carafes se vident et se remplissent. Le *tetch* termine l'orgie qui souvent dure des heures entières. Heureusement que le lendemain matin les fumées bachiques de la veille sont complètement dissipées.

Prétextant le besoin de repos, j'ingurgitai à la hâte quelques carafons de ce vin local, et priai Son Excellence de m'excuser, si je ne restais pas plus longtemps en son aimable société. Il me fit promettre, ainsi que son épouse, de venir le saluer avant mon départ. Je quittai le quartier général fort heureux d'en être quitte à si bon compte.

Pendant toute la durée du repas, mon hôte avait été d'une convenance et d'une dignité parfaites, aussi bien que l'Européen le mieux éduqué; je me proposai de lui rendre encore visite le lendemain et de me remettre en route avant midi. Cette seconde visite fut de courte durée. Le Blata m'engagea à m'arrêter chez lui quelques jours, mais mon itinéraire m'en interdisait la possibilité; à mon retour, sauf le cas de force majeure, je comptais suivre une autre route.

X. — Le Mâreb.

A deux lieues au sud de Tsazega, on rencontre la première gorge du bassin du Mâreb, l'ancien Astusiaspe. Le sol a un aspect rougeâtre caractéristique; les roches à fleur de terre renferment en forte proportion du minerai de fer que les sabots des mulets réduisent en une fine poussière, semblable à de l'émeri. Partout, dans les vallons, cette terre végétale est

excessivement fertile; mais, faute de bras, est abandonnée aux troupeaux. Après avoir franchi une première crête, nous trouvons une charmante vallée, arrosée par le filet d'eau naissant du Mâreb, qui s'étend en un marais de peu d'étendue.

Plus loin, des centaines de belles vaches broutent le gazon vert et velouté qui tapisse le sol. Les kolkouals, les leb-becks, les mimosas couvrent les collines; ici, tout respire la paix et le bonheur. L'air est fort doux; les chaleurs ne sont jamais excessives, ni les torrents bien impétueux. C'est l'endroit le plus ravissant que j'aie eu sous les yeux, et si jamais la sériciculture, cette industrie si en rapport avec les aptitudes des montagnards, venait à s'introduire en Abyssinie, je conseillerais aux premiers propagateurs de cette riche source de prospérité de commencer ici leurs entreprises.

Un petit filet d'eau, qui arrive de deux directions différentes, finit par se resserrer entre des blocs de pyrite de fer et se précipite dans un ravin incomparable. Nous le suivons, fasciné par sa limpidité et son doux gazouillement. Tout à coup, nous nous arrêtons étonnés: le ruisseau a disparu devant nous, et nous le cherchons en vain. Un bruit saccadé surprend pourtant nos oreilles; mais la cause nous échappe.

Le Mâreb adolescent fait ses premiers pas dans le monde. Il saute et dégringole, se brise, se disperse sur les aspérités de cinquante monolithes; et, dans sa course téméraire, tombe brusquement dans une fente étroite, vingt mètres plus bas.

De chaque côté de ces parois escarpées, croît une épaisse végétation. Au fond de cette cluse, le courageux petit ruisseau se repose; il s'étend mollement comme un athlète après la victoire. Sur ses bords, les canards, les pluviers, les gazelles viennent se mirer et se rafraîchir, tandis que le ruban de tendre verdure qui tapisse le fond de ce ravin féérique est foulé par des bestiaux heureux et tranquilles qui ne nous paraissent pas plus grands que des lapins.

Les plus beaux paysages de la Suisse ne sont pas plus romantiques que l'Eden que je tâche en vain de décrire. Le spectateur, plein d'admiration et d'enthousiasme pour l'œuvre grandiose de la nature, est fasciné et ne peut détacher ses regards du charmant tableau qu'il a sous les yeux.

Laissant à notre gauche cette merveille des Alpes africaines, nous franchissons les collines boisées qui la cachent à tous

les yeux. A leur pied se développe une contrée non moins ravissante. Des champs de blé, de dourah, de teff, de pois chiches, marient leurs couleurs vives et agréables. Nous sommes dans les environs d'Az-Kelkelti et de Zaul si souvent mentionnés par d'autres voyageurs.

Partout des ruisseaux! Partout la vie et le charme saisissant de l'inconnu! A une lieue devant nous, se distingue un immense *ficus dharo*, sous lequel bien des voyageurs sans doute sont venus chercher un abri contre la pluie ou contre les rayons d'un soleil ardent.

Les ramiers roses et les colombes vertes se poursuivent dans ses puissants rameaux. Deux corneilles panachées, perchées l'une à côté de l'autre, à quelques mètres au-dessus de nos têtes, poussent des gloussements étranges et langoureux. Sous ce gigantesque arbuste, mieux que sous le toit des Abyssins, l'admirateur de la nature goûte la liberté, la béatitude qu'avaient caressées ses illusions.

Un passant, attiré par la nouveauté de notre rencontre, vient nous saluer et s'arrête en notre compagnie. Je l'invite à partager notre plantureux repas. Il s'éloigne ensuite, enchanté de l'hospitalité du Frenghi.

Le hameau de Zaul, adossé à une colline, possède une église perdue au milieu des kolkouals.

Après avoir dépassé Zaul, nous escaladons quelques montagnes boisées de peu d'élévation et nous entrons dans la province du Seraoué. A nos pieds, s'étend une vaste plaine. Le village d'Addi Bahro se trouve, contre l'habitude, situé au bas de la montagne que nous descendons, ce qui est un témoignage en faveur des mœurs pacifiques des habitants. En effet, nous n'apercevons que champs de dourah encore sur pied, troupeaux de vaches et de moutons. Aucun signe de lutte et de haine; seules quelques maisons en ruines témoignent par leur présence que la guerre et ses funestes conséquences ont passé par là.

Addi Bahro me rappelle les habitations des Kurdes de la frontière persane. Les maisons sont presque au niveau de terre, et on risquerait, comme cela m'arriva une nuit en Asie, de prendre leurs toits pour le chemin qui côtoie le versant de la montagne. De distance en distance, nous rencontrons des indigènes portant des provisions de grain dans des sacs

de peau de mouton, ce qui accuse la richesse de la contrée, grenier où s'approvisionnent tous les habitants des lieux élevés ou éloignés.

En me promenant dans ces splendides plantations de dourah, je rencontre quelques agriculteurs qui me prennent pour confident de leurs peines et se figurent avoir rencontré l'intercesseur éminent dont l'influence toute puissante améliorera leur destinée.

Dans cette plaine de Salerna, comme ailleurs dans le Tigré, le roi Cassa, à l'exemple de ses prédécesseurs, imite le gouvernement persan dans la perception des impôts. Il parcourt annuellement le pays, accompagné de son armée, et prélève tout ce qu'il peut sur les pauvres habitants. Ceux-ci s'enfuient avec leurs bestiaux à l'approche du despote, cherchent une autre patrie et souvent ne reviennent plus.

Ce système arbitraire de pressurer ses sujets sans aucune vergogne, a suggéré aux habitants du Hamasen et du Seraoué la conviction, accréditée du reste par certaines rumeurs, que Cassa prévoyant tôt ou tard la conquête de ces deux provinces par les Egyptiens, s'est promis de les ravager lui-même et d'en retirer le plus de richesses possible, pendant qu'elles lui appartiennent encore.

Dans l'ignorance où se trouvent ces malheureux abandonnés, ils se figurent que sous le sceptre de la Turquie, ils n'auraient plus rien à souffrir, et qu'à l'état précaire dans lequel ils vivent, succéderait un avenir de paix et de tranquillité.

Et si les projets d'envahissement du khédive s'accomplissent, ainsi que j'en ai maintenant l'impression, il n'est pas douteux de prévoir que ces populations ne feront aucune résistance et qu'on arrivera à les annexer de la même manière que les Bogos.

Les sept mille Egyptiens cantonnés chez ces derniers et ceux qui cernent actuellement de tous côtés la pauvre Abyssinie, ennuyés des privations de toute espèce qu'ils doivent supporter, ne demandent qu'à aller ravager ces belles provinces et n'attendent pour marcher qu'un ordre de leurs chefs.

Nous sommes descendus à trois cents mètres plus bas que

le plateau du Hamasen. La température est plus douce et l'aspect général un peu plus varié. Les vallées succèdent aux coteaux. Partout des ruisseaux et une végétation puissante. Pendant trois heures consécutives, nous traversons la plaine de Salerna, parsemée de nombreux villages.

Les routes sont assez animées. Tantôt, c'est une caravane de piétons à moitié nus qui, à la file les uns des autres, cheminent avec une célérité extraordinaire, portant sur leurs épaules deux ou trois peaux de bœuf sèches à destination de Massaouah, une défense d'éléphant, de la cire ou des épices, tantôt, un militaire drapé dans sa *taube*, revêtu d'une pelisse de peau de mouton noire en forme de croix dont les bouts flottent au vent, tandis que son domestique porte sa lance et son bouclier et, à l'instar de la monture de son maître, s'élance sur les aspérités des rochers pour disparaître derrière une colline et reparaitre ensuite au milieu d'un ruisseau, le corps dans l'eau jusqu'à la ceinture.

En traversant un petit cours d'eau, nous voyons une douzaine d'habitants du village voisin arrêtés sur un mamelon, poussant des cris d'allégresse, accompagnés de sons de chalumeau et de coups de tam-tam étourdissants. Il paraît, d'après ce que me disent mes gens, qu'une femme de l'endroit vient d'accoucher. La naissance d'un garçon s'annonce ainsi joyeusement à toute la contrée et les amis du père viennent partager avec lui un festin qu'il prépare pour la circonstance. Les réjouissances se célèbrent à trois reprises, sauf à la naissance d'une fille.

Nous arrivons à Teramnè, chef-lieu important dans les siècles passés, qui possédait même une église bâtie par les Portugais et dont on voit en passant encore quelques vestiges. Aujourd'hui, cette ville fabrique des lances, dit-on, mais rien ne confirme l'existence d'une semblable industrie. Ne voulant point m'arrêter dans cet endroit pour éviter l'attroupe-ment des habitants, je forçai mes guides à se priver de leur délassement habituel qui consistait à boire du *tetch* et à débiter des histoires plus ou moins vraisemblables; j'avais hâte d'arriver à Godo Felassié, la capitale du Seraoué, où je me proposais de séjourner deux ou trois jours.

Nous fîmes, ce jour-là, douze heures de chemin et aperçûmes l'étape désirée au coucher du soleil.

XI. — Godo Felassié.

Godo Felassié (pays des prêtres), est située sur un mamelon, au milieu d'une belle plaine bien cultivée. On y compte environ trois mille âmes. Ce chef-lieu de la province du Seraoué a un marché hebdomadaire important qui devait avoir lieu trois jours après mon arrivée et que je me proposai de visiter. Les Negadis, ou marchands qui vont de Gondar à Massaouah, passent en général par cette ville et s'y arrêtent. Aussi renferme-t-elle quelques Arabes qui s'occupent de transit et avec lesquels je liai connaissance.

La ville consiste en une agglomération assez importante de huttes, à enceintes de pierre, groupées par quartiers, séparés par de vastes espaces de terrain. Elle paraît ainsi plus considérable qu'elle ne l'est en réalité.

Les gens de Godo Felassié sont plus positifs, moins naïfs que leurs compatriotes et par cela même moins hospitaliers. Tant d'Européens de toute condition ont déjà passé par cette ville que ses habitants ne les regardent plus avec curiosité. Nous entrons dans la maison d'une connaissance de Batha, comme si c'était une hôtellerie. Je n'en connais même pas à l'heure qu'il est le propriétaire; et tout ce dont j'eus besoin ne me fut fourni que moyennant paiement en talaris.

Les gens du Seraoué en général, diffèrent sensiblement des Abyssins du Hamasen et de la vallée de l'Anseba. Ils sont plus grands, mais moins bronzés. Leurs traits sont plus accentués; ils ont le nez moins aquilin, plus court et plus épaté; les cheveux plus fins et moins crépus et se distinguent par une barbe un peu plus abondante. Tous se vêtent de la même manière.

Dans son dernier ouvrage, Munzinger dit que les gens du Seraoué sont en général fidèles, bons, sincères, serviteurs honnêtes et soldats courageux. On ne saurait faire un éloge plus avantageux d'un peuple africain, et vu ce témoignage de leurs vertus, auquel se sont associés presque tous les voyageurs qui ont parcouru l'Abyssinie et l'ont jugée, nous ne saurions être accusé de partialité en leur accordant nos sympathies. Les Ethiopiens sont en général d'un caractère froid, peu communicatif; par contre, ils sont naïfs et susceptibles d'un grand dévouement: ils ont aussi les défauts de leurs qualités, et,

chez eux, la haine et la vengeance deviennent un devoir, comme on a pu le voir par les coutumes écrites des Bogos que nous avons citées plus haut. La trahison et la lâcheté sont, à leurs yeux, les plus haïssables des vices; aussi, tôt ou tard, s'en vengent-ils d'une manière épouvantable. L'étranger se trouverait dans un grand embarras, s'il avait la maladresse d'oublier qu'il doit respecter les usages du pays et s'il se faisait détester par quelque acte d'arbitraire. Il ne lui resterait d'autre ressource que de s'en retourner au plus vite d'où il vient, car nul protecteur influent ne s'offrirait pour concilier le différend. Cependant, rendons hommage à la loyauté de ces braves montagnards; ils sont plus indulgents que nous pour nos faiblesses et ne nous cherchent pas noise comme les musulmans, chez lesquels la haine systématique sert de levier à leurs sourdes et lâches menées. Douze années de séjour parmi eux m'autorisent à formuler ce jugement. Les musulmans ne tolèrent l'Européen qu'à regret et n'ont de considération pour lui qu'aussi longtemps qu'il leur en impose par sa position sociale exceptionnelle, ou qu'ils ont besoin de ses services; mais, aussitôt que leurs intérêts ne sont plus en jeu, ils redeviennent plus hostiles que jamais. Il faut s'avilir à ses propres yeux pour obtenir une place à leur service, et plus l'on fait de concessions pour leur plaire, plus aussi leur mépris est profond. La reconnaissance et l'honneur sont deux expressions qui leur sont inconnues. C'est à force de tribulations et d'humiliations que nous apprenons à les connaître et à les juger. Il ne reste à l'Européen que la ressource de se faire protéger par son consul ou de lutter de finesse avec eux.

Je laisse à la garde de mon hôte mes bagages les plus lourds, et je repars pour le sud deux jours après mon arrivée à Godo Felassié. Malheureusement, nos montures blessées par les mauvaises selles du pays, et fatiguées d'une marche forcée, se trouvent hors d'état d'aller à Adoua, distante de trois journées de marche. Le temps dont je pouvais disposer pour mon voyage ne me permettait pas de m'éloigner davantage de Massaouah et ma sortie de Godo Felassié n'avait pour objectif que de procurer à mes bêtes un pâturage frais et un peu de repos. Nous en avons besoin aussi bien qu'elles et la capitale du Seraoué ne me paraissait guère un lieu propre à

goûter les charmes du *dolce far niente*. Une petite excursion me permettait de faire connaissance avec d'autres sites, en me ménageant de nouvelles émotions.

Nous prîmes donc au sud, en suivant la route qui mène à Adoua, la capitale du Tigré.

Après avoir traversé le village de Beit-Mariam (la maison de Marie), nous trouvons un torrent assez considérable pour la saison, courant du nord au sud, et nommé Mai Gourdi. Cette rivière équinoxiale se resserre, s'élargit, tourne et revient sur elle-même, et finit par se précipiter dans une gorge presque aussi profonde que celle de la source du Mâreb. Ces endroits pittoresques, ces convulsions géologiques imposantes ont de tout temps frappé l'imagination des peuples primitifs qui leur ont attribué une origine surnaturelle; l'admirable gorge du Mai Gourdi comme celle du Mâreb et de sa vallée sont dans l'imagination des Abyssins l'œuvre et la demeure des démons. Ces fantastiques et redoutables génies ont précisément élu domicile dans les lieux les plus féeriques de la création.

Le mauvais génie supposé n'est autre chose que les miasmes et l'humidité qui sont surtout sensibles pendant la nuit.

Nous nous sommes établis sous des arbres charmants au milieu d'une prairie, dans les pâturages de laquelle nos chevaux paraissent enfouis. L'atmosphère est aussi douce que celle de mai en Europe, et sur ce délicieux petit plateau, nous plongeons nos regards sur le capricieux ruisseau qui coule de cascade en cascade entre des rochers de basalte.

Quelques coups de fusil ont procuré des pintades et des perdrix à notre cuisinier et, pendant qu'étendu mollement à l'ombre sur le gazon, je hume quelques bouffées de tabac en attendant le succulent déjeuner qui se prépare, je rêve à la tranquillité, au bonheur que je goûterais dans cet Eden avec un ou deux amis de mon cœur, dont les goûts et les aspirations seraient d'accord avec les miens.

Au-dessus de ma tête, placée sur deux fortes branches à l'endroit où elles s'éloignent du tronc, se trouve une ruche abyssine. Elle a la forme d'un petit tonneau allongé dont l'ouverture serait le trou de la bonde. L'un des côtés de ce curieux récipient s'ouvre tout d'une pièce, ce qui permet d'y introduire la main pour en retirer le contenu; on le remet en

place en le scellant avec un peu de fiente de vache mêlée de terre, matière dont la ruche est au reste composée.

Le propriétaire est en général un des habitants ou des bergers du hameau voisin, qui abandonne la ruche et la confie à la loyauté de ses concitoyens. Nous n'en tirerons pas la déduction qu'ici le bien d'autrui est scrupuleusement respecté; car il s'en fallut de bien peu que mes domestiques ne s'en emparassent. L'admiration que cette naïve confiance du propriétaire me suscita, fut le meilleur argument que j'opposai à leur convoitise. Je me sentais responsable et garant de sa propriété.

Quelques passants finirent par nous apercevoir et s'en vinrent causer avec nous. Je leur fis partager notre frugal déjeuner, auquel j'avais ajouté le mets national italien que ces lazzaronis de l'Abyssinie trouvèrent délicieux. Mon domestique Tsega surtout préférait ce mets au gibier qui remplissait journellement le rôle principal dans nos repas; sa conscience d'Eutychéen lui défendait les viandes de perdrix, de francolin, de pigeon, de canard, d'oie, de lièvre et de sanglier, qui sont prohibées par cette charmante religion, laquelle défend à ses adeptes de se nourrir de ce que la Providence met si généreusement à leur disposition. La pintade, par contre, le réjouissait fort et, à son gré, il n'y en avait jamais assez de pendues à la croupe de son mulet; mais pour tout autre animal, Tsega faisait la grimace; il me volait alors mon sucre et rongea à la dérobée le fromage de Hollande. J'avoue que cette dogmatique délicatesse me mit souvent de bien mauvaise humeur.

Il n'y a rien d'étonnant à ce que les missionnaires américains de Gous dans la haute Egypte aient converti tant de Coptes fatigués de jeûnes, de fèves et de poissons.

Reposés et repus, nous reprîmes notre route et allâmes chercher un gîte dans un hameau nommé Anabetta. Le choum n'étant pas dans sa maison, nous dûmes entrer en pourparlers avec un des habitants qui nous offrit sa cour pour refuge, et quelle cour! Encore, si elle eût été horizontale et plane; mais les rochers y faisaient irruption, et j'eus de la peine à y trouver une surface assez grande pour y étendre mon tapis. Le combustible manquant, notre maigre feu ne nous garantit guère contre la froidure de la nuit, d'autant

plus sensible que les journées sont en général assez chaudes. Cependant, nos hôtes firent tout ce qui dépendait d'eux pour nous venir en aide. Une jeune femme apporta des tomates et des courges qu'elle cuisina avec du lait et l'indispensable piment. Les chevaux firent connaissance avec les quelques vaches du propriétaire, et les voisins sortant de leurs mauvaises huttes, comme autant de taupes, vinrent flairer la bonne aubaine que le ciel semblait leur envoyer.

Combien j'aurais préféré être seul au milieu de la libre nature, si les hyènes et les léopards, la privation de fourrage coupé, de bois sec et de lait ne m'en eût interdit la possibilité. Toutefois, pour l'observateur, tout devient un sujet de méditation, et je pris gaiement mon parti de ma mésaventure.

Par surcroît de contrariété, il se trouva que, vers le matin, une des jarres en fiente de vache, qui contenait le grain d'une pauvre femme logeant dans la même enceinte que nous, était endommagée. La mégère nous réveilla par ses cris et par ses larmes. On eût dit qu'elle avait à déplorer pour le moins la mort de son premier-né.

Ayant distribué la veille tous les objets que j'avais apportés avec moi de Godo Felassié, force me fut de promettre à la victime de cette catastrophe, une ample compensation à son immense perte, car elle s'obstinait à prétendre que mes chevaux étaient seuls cause du dégât. Je l'engageai donc à venir me trouver à Godo Felassié le jour suivant.

L'Abyssin qui m'avait accueilli, voulant aussi profiter de la bonne aubaine qui lui était échue, ceignit son sabre recourbé, revêtit sa plus belle *taube* et voulut m'accompagner jusqu'au dépôt de mes richesses, demandant sans détour à Batha que je lui fisse cadeau d'un talari.

Ce fut le seul cas de mendicité flagrante que j'observai pendant le cours de mon voyage, et il me fut facile de le satisfaire. Seulement, le lendemain, le même individu se représenta à la porte de ma demeure avec la créancière insupportable que je m'étais faite chez lui. Elle jeta de nouveau des cris déchirants lorsque, ayant déployé et mesuré la toile madapolam que je lui offris, elle n'en trouva que trois mètres de long sur un de large.

J'étais fait à ces sortes de scènes depuis que j'habitais l'Orient et surtout l'Égypte, où le mot bakchich est en hon-

neur, et où il constitue la première et la plus persévérante vertu de l'Arabe; aussi, un mouchoir de couleur eut-il bientôt tari toutes les larmes de cette vieille femme.

Nous étions donc de retour pour le jour du marché de Godo Felassié; ce rendez-vous commercial m'intéressait assez pour que je séjournasse quelque temps dans cette ville. Pendant la nuit, une hyène, attirée par la présence de mes bêtes de somme, s'était aventurée dans notre enclos et avait cherché à s'emparer de mon mulet. La proie étant trop rétive, elle s'était contentée d'un âne et l'aurait trainé en dehors de la ville, si le bruit de la lutte n'avait réveillé le propriétaire et nous tous. A Addi Bahro, le même désagrément avait failli me coûter la vue. L'ignoble voleuse me flairait, couché sur la tête de mon cheval. Le chien de la maison, prenant le chemin le plus court, me sauta sur la figure pour repousser l'impudente et me laboura le visage de ses pattes.

XII. -- Le marché de la capitale du Seraoué.

Le marché hebdomadaire de la capitale du Seraoué se tient à l'est de cette ville, et à une vingtaine de pas de la dernière rangée de huttes. Il a lieu autour d'un tombeau ombragé par un acacia et attire les cultivateurs et les marchands de toute la province. On les voit s'approcher par petites bandes, la plupart à pied, portant leurs denrées ou chassant devant eux le bétail ou les chevaux et les mulets qu'ils se proposent de vendre. Les choums et les prêtres qu'on y rencontre également, n'ont pour tout signe distinctif qu'un parasol tressé avec des feuilles de palmier, luxe qu'il n'est pas donné à chacun de se permettre. Par tradition, chaque espèce de marchandise a sa place consacrée; ainsi les bestiaux s'accumulent à la gauche de l'arbre, les armes, boucliers, lances et sabres sont tout auprès et sont rangés en ligne sur le terrain. A droite, s'accroupissent les marchands de toile, de cordons bleus, de poivre, de dourah, de teff, d'orge, de blé, de pois chiches, de maïs, de sel, d'échalottes, etc., tous articles servant d'unité monétaire.

En face, et à une trentaine de mètres environ des bestiaux, sont alignées une vingtaine de jeunes filles, plus gracieuses les unes que les autres; chacune a devant elle une

petite jarre tressée et enduite de cire, contenant du miel. Leurs *taubes* sont négligemment jetées sur une de leurs épaules et ne cachent qu'une partie de la poitrine, laissant l'autre à découvert.

Les femmes mariées ont le monopole des céréales et des légumes; tout leur avoir est contenu dans de petites corbeilles. Elles me font pitié, car la plupart d'entre elles, fatiguées d'une longue route, sont à moitié endormies au soleil brûlant, ainsi que les nourrissons tout nus qu'elles portent attachés derrière leurs épaules.

Les hommes circulent entre les groupes de vendeurs et ont l'air tout affairés. Ceux qui n'ont à vendre qu'un sabre ou une lance sont assis à terre et les tiennent droit devant eux, ornés d'un chiffon ou d'une feuille pour les distinguer des armes que portent les spectateurs.

Les ventes s'opèrent aussi mystérieusement qu'en Egypte, ce qui revient à dire qu'ici le prix fixe n'est guère en vogue. L'offre d'achat se glisse dans l'oreille du propriétaire, afin de ne point déprécier la valeur de l'objet proposé. On se fait aussi des signes en pressant les phalanges des doigts; ces méfiantes transactions durent quelquefois plus d'un quart d'heure pour une misérable bagatelle.

En inspectant les divers produits étalés sur cette portion de la plaine, je remarquai que mes investigations suscitaient quelque méfiance; heureusement que ma qualité d'Européen fit sensation et qu'une foule empressée de considérer mes traits ne fit bientôt plus attention à mes faits et gestes.

Entre autres articles d'échange apportés sur ce marché, je vis des meules à broyer le dourah et les pois, taillées dans des blocs d'amphibole parsemés d'amygdales d'albite, qui passe pour une des substances les plus dures. Une meule de dix sept centimètres de diamètre vaut trois petites mesures ou un litre environ de blé. La toile se vend à la coudée. Elle a en général un prix fixe et sert de fraction de talari. Douze coudées sur deux de large valent un talari. La coudée revient donc à 45 centimes de notre monnaie, le talari valant 5 fr. 25 à 5 fr. 50 centimes. Six rotolés (livres) de coton écriu se vendent un talari. Une peau de bœuf, moyenne grandeur, trois quarts de talari. Quatre litres de miel s'échangent contre six rotolés de coton ou contre sa valeur monnayée. Le teff, sorte

de millet, l'orge, le blé valent un talari les trente-deux litres. Le café d'Abyssinie, un talari les huit rotolés. Les bœufs valent de deux à cinq talaris ; les veaux et les moutons ordinaires, un demi-talari.

Près de l'acacia, quelques chevaux tout sellés et deux ou trois mulets attirent les amateurs. Il faut admirer surtout dans ce groupe l'astuce du vendeur lançant son bidet (car les chevaux du Tigré sont en général très petits) dans toutes les directions et lui faisant exécuter maintes voltes ou changements d'allures. Les plus chers ne se vendent pas plus de dix à quinze talaris, tandis qu'un bon mulet en vaut de vingt à trente et même davantage, selle et bride comprises.

On vend peu de peaux de mouton tannées ; elles sont en grande partie, ainsi que celles de bœuf, simplement salées et séchées au soleil. D'ailleurs, le mouton du Hamasen n'a, pour ainsi dire, point de laine et ressemble à un chamois par la grâce de ses formes. Il a la peau tachetée de rouge, de noir et de blanc et la queue en éventail comme la race de Perse. L'absence de laine chez ces animaux proviendrait-elle du milieu dans lequel ils vivent ?

D'après Diodore de Sicile, la même race de moutons caractérisait déjà l'Ethiopie ancienne. Il signale de même les chèvres sans cornes de la haute Egypte et les taureaux à cornes mobiles que M. Ferd. Hœfer, son savant traducteur, relègue dans le domaine de la fable, se rencontrent pourtant dans ces contrées. A vrai dire, je n'en ai jamais vu en fureur pour confirmer l'opinion émise que l'animal a la facilité de s'en servir avec autant de succès que ses congénères à cornes fixes ; mais, si la tradition affirme que les Abyssins ne sont point autochtones, du moins les mammifères ne paraissent pas avoir appartenu à un autre continent.

Les marchés de l'Abyssinie ne sont pas exclusivement consacrés à l'échange des produits de l'agriculture, ce sont de véritables foires où l'on trafique de tout ce qui est susceptible d'être acheté. Celui qui a deux lances vient en vendre une. J'ai même vu, sur le marché de Godo Felassié, deux spécimens de boucliers amhara ou galla, du prix de trois à cinq talaris, ainsi qu'une pelisse faisant partie de l'uniforme d'un soldat, accrochée sur un bâton fiché en terre et sur laquelle était concentrée toute l'attention de son propriétaire, accroupi sous cette espèce de mannequin.

Tout considéré, ces quelques centaines de trafiquants n'apportent pas grand numéraire dans la capitale de la province, car je n'aperçus durant trois heures d'observation que deux talaris, lors même que les prix des marchandises les plus importantes fussent énoncés en cette monnaie. Les principaux articles de cette exposition commerciale n'excédaient pas la valeur d'un grand sac de céréales ou d'une ou deux bêtes à cornes par marchand; la valeur totale du trafic ne devait pas dépasser mille talaris, la majeure partie des vendeurs étant des femmes, n'ayant qu'une petite corbeille de légumes secs, valant un talari au maximum.

Vers deux heures de l'après-midi, l'affluence des chalands parut diminuer. La presque totalité des bestiaux quitta le marché comme elle y était venue; les céréales, chargées sur le dos des ânes ou de leurs propriétaires, reprirent le chemin du village, et de pauvres jeunes filles, qui étaient arrivées de deux journées de distance pour réaliser le gain de plusieurs semaines de travail, lièrent sur leurs épaules leurs pots de miel, au moyen de courroies, et regagnèrent tristement leurs demeures éloignées. L'une d'elles pleurait même en voyant le maigre résultat de ses efforts, et ses jeunes compagnes eurent beaucoup de peine à la consoler.

En somme, sauf la toile, que chaque paysan ne sait pas tisser, et qui remplace principalement la menue monnaie, tous les autres articles étaient des produits du sol que l'agriculteur récolte et qu'il n'a pas besoin d'acheter. Si une bonne route facilitait les transactions avec Massaouah, il n'y a pas de doute que l'Abyssinie trouverait, de ce côté-là, un avantageux débouché pour ses marchandises.

En rentrant chez moi, je rencontrai un vieil Abyssin, suivi de trois domestiques, portant sur son épaule un mauvais fusil auquel était accroché un morceau de toile rouge. Le brave homme avait tué un éléphant et passait pour un héros aux yeux de ses concitoyens. Le plus jeune de ses compagnons portait sur la tête une espèce de couronne en peau blanche et en forme de collerette. Il fallait voir l'orgueil de ces triomphateurs, qui marchaient sans saluer personne, se croyant sans doute destinés à passer à la postérité.

Le gouvernement avait aussi profité du marché hebdomadaire de Godo Felassié pour publier des ordres relatifs à l'organisation et à la rentrée des impôts de la province. Au milieu

d'un cercle de gens qui s'était formé sur le marché, un fonctionnaire avait lu à haute voix les communications dont il était porteur.

Je passai ma soirée dans une hutte abyssine en compagnie de quelques habitants de Godo Felassié. Ma présence avait fini par éveiller la curiosité de beaucoup d'entre eux. Le colonel, commandant la garnison de l'endroit, était venu à plusieurs reprises me demander de la poudre et des capsules, que j'aurais volontiers échangées contre son bouclier. D'autres personnes m'apportèrent des fusils à réparer, me croyant mécanicien. Je remis en bon état la batterie d'un fusil contre une ration d'orge pour mes chevaux. Bientôt les malades affluèrent et j'aurais épuisé ma pharmacie s'il eût fallu donner à tous des médicaments. Les Abyssins sont, comme on le sait, affectés du ténia et d'une espèce de ver intestinal qui perfore les tissus et sort de toutes les parties du corps, en rampant sous la peau comme un termite. Ils sont souvent affligés de maladies de peau très hideuses, qui proviennent de la quantité de viande crue qu'ils absorbent, des boissons et du poivre dont ils font abus. Pourtant ce dernier est un excellent fébrifuge.

Pour toutes ces maladies, je ne pouvais que conseiller les bains d'Aïlet, à une journée de Massaouah, déjà si réputés chez les anciens.

La hutte du pauvre homme, dans laquelle je me trouvais, n'avait que juste assez d'espace pour qu'il pût s'y mouvoir. *L'anguérit* tenait la moitié de la place. A Godo Felassié, ce meuble est recouvert d'une peau de bœuf tannée et mesure rarement plus d'un mètre et demi de longueur sur un mètre de largeur. L'espace libre est rempli par les vases à teff et à tetch, au milieu desquels on a de la peine à se frayer un passage. La pétrissoire-meule et le four tiennent le fond de la cabane éclairée par une misérable lampe à mèche cirée qui répand une fumée nauséabonde dans ce pittoresque taudis.

Pour réduire le grain en farine, on ne se sert pas en Abyssinie, comme dans les contrées musulmanes de l'Orient, de deux meules superposées, entre lesquelles on introduit le blé par un trou ménagé au milieu de la meule broyeuse, mais d'une pierre de cinquante centimètres de hauteur sur un mètre de longueur, en forme de baignoire, sur la surface de

laquelle on a taillé deux plans inclinés. Le premier, de forme ovale, a sur toute sa longueur une marge cannelée au pic, correspondant avec le second plan par un couloir en pente, arrivant jusqu'au niveau de ce dernier et faisant fonction de récipient.

La meunière met quelques poignées de froment ou de teff sur la partie supérieure et, à l'aide d'une autre pierre dure, écrase le blé sur la surface cannelée que je viens de décrire. La farine tombe peu à peu dans le second compartiment et passe sur le four, car l'Abyssin, à l'exemple du Bédouin qui ne pile son café que lorsqu'il veut en boire, ne prépare la farine que pour cuire aussitôt le pain.

Le four est construit en terre cuite mélangée d'un peu de cendres et de gypse. Il a une forme circulaire et comprend à sa partie inférieure le foyer et, au-dessus, un enfoncement horizontal, dans lequel on place la pâte et qu'on recouvre d'un couvercle en palmier ciré.

L'hydromel est aussi fabriqué dans toutes les familles. Le miel est déposé dans une chaudière avec de l'eau et la feuille d'un arbrisseau croissant dans le pays même. Après avoir été bouilli plusieurs fois, on le passe et on le verse dans de grandes jarres où il fermente. La cire qu'on en retire brûle dans les lampes; on en enduit aussi les ustensiles de ménage, et on en vend sur les marchés, d'où elle est expédiée le plus souvent à Massaouah.

Il se trouve à Godo Felassié des tisserands et des orfèvres qui travaillent en plein air.

Le coton, que l'on ne récolte qu'en petite quantité, aux alentours de la ville et dans la province, est filé par les indigènes et apporté au tisserand qui le convertit en toile. Le métier à tisser est aussi simple que celui des Bédouins de la côte africaine de la mer Rouge. Il se compose d'un pieu établi sur un peigne, d'un cylindre autour duquel on enroule la toile, à mesure qu'elle se confectionne, d'une traverse parallèle au peigne, enfin, d'une troisième pièce plantée à deux mètres environ du cylindre. C'est sur ce pieu qu'on rassemble et qu'on rattache les fils de la trame.

La charrue est à peu près le seul instrument aratoire en usage dans l'Ethiopie; elle est aussi primitive que celle des Egyptiens et encore moins bien confectionnée. Ce qui m'éton-

nait le plus en examinant les champs de ce pays, c'est la quantité de cailloux qui les jonchent et dont j'attribuais la présence à la paresse des agriculteurs. Il me fut expliqué que ces pierres renfermaient au contraire une provision d'humidité qui se communique au sol. En effet, il se fait souvent trois récoltes par an et les épis sont beaucoup plus serrés que partout ailleurs.

XIII. — Départ de Godo Felassié.

Je ne veux pas m'étendre davantage sur l'état de l'industrie et de l'agriculture en Abyssinie; des voyageurs illustres ayant déjà donné tous les détails désirables sur ce sujet, je me borne à confirmer ce qu'ils ont si bien raconté.

Je quittai Godo Felassié le lendemain du marché et, au lieu de parcourir de nouveau les mêmes localités, je me décidai à prendre la route dite des voleurs, qui passe sur les montagnes dominant la vallée du Mâreb pour aboutir à Teramné et à Débaroa et que suivent peu de voyageurs, à cause de l'insécurité qu'elle présente.

Après une heure de marche, nous apercevons des hauteurs la célèbre et splendide vallée du Mâreb, dans laquelle on descend en escaladant plusieurs montagnes boisées, s'aminçant graduellement jusqu'au bord de la rivière. Nous sommes à Chaha et je constate que la capitale du Seraoué n'est pas exactement placée, même sur les cartes les plus accréditées, car elle est éloignée de plus de vingt-huit kilomètres de Chaha, ainsi que me l'ont assuré les habitants et les Arabes de Godo Felassié, tandis que sur les cartes, elle ne s'en trouve distante que de dix-neuf au plus.

J'avais l'irrésistible envie de parcourir cette merveilleuse gorge du Mâreb, dont le paysage tropical est l'un des plus grandioses de l'Abyssinie septentrionale, mais ni mes domestiques, ni aucun habitant de Godo Felassié ne voulurent s'y aventurer, prétextant la présence de démons qui crèvent les yeux aux audacieux osant violer leurs domaines. Au milieu de la luxuriante végétation de cette gorge, séjournent les lions et les léopards, en compagnie des éléphants, des rhinocéros, des bisons et des girafes, et c'étaient précisément les émotions de ce genre que je prisais, mais auxquelles les Abyssins n'étaient que trop familiarisés.

Quant aux voleurs, armés généralement de lances ou de mauvais fusils insuffisants pour attaquer un Européen, déjà assez redoutable par sa personnalité, et davantage encore par l'excellence de ses armes et son habileté à les manier, ils ne sont guère à craindre.

Il y avait quatre heures que nous cheminions à pied, pour décharger nos bêtes malades, quand nous descendîmes dans la plaine de Teramné, et que nous rencontrâmes Abouna, couvent isolé entre deux collines et ombragé par des kol-kouals et des mimosas.

La plaine est arrosée par un petit ruisseau qui l'inonde en certains endroits et finit par couler entre les montagnes jusqu'au Mâreb.

Comme je l'ai dit plus haut, Teramné est une fabrique d'armes blanches et de lances en particulier. Toutefois, je trouvai la prétendue manufacture dans un état d'abandon inattendu, il n'y avait qu'un hangar et quelques fourneaux en plein vent; aucun forgeron n'y travaillait, et, de cette importante fabrique, je ne pus me procurer que deux spécimens que j'ai rapportés avec moi en Europe. Ils coûtaient un talari chacun; le fer est à peine adouci, mais la forme de la lance est assez convenable. La hampe a une longueur d'un mètre soixante-quinze centimètres et est terminée par un anneau qui tend à équilibrer le poids général de l'arme.

De Teramné, nous continuons notre route, descendant et remontant des collines, traversant des plateaux humides où nos montures enfoncent dans l'herbe jusqu'au poitrail et, après trois heures d'une marche pénible, nous escaladons un dernier plateau sur lequel nous apercevons les ruines de Débaroa, l'ancienne capitale du Seraoué. Je confirme ici l'opinion de Ferret et Galinier sur l'opulence que lui a supposée Poucet au siècle dernier. Les maisons en ruines ne se distinguent pas de celles des autres lieux abandonnés du Hamasen, elles n'ont pas l'apparence d'avoir jamais été seulement crépies et forment une agglomération de murs délabrés, au milieu desquels on ne remarque aucune construction importante. Mais ce qui m'étonna le plus, ce fut de me trouver tout à coup, et en quittant la mesure la plus orientale de cet ancien chef-lieu, au-dessus d'un ravin de deux cents mètres de profondeur, au fond duquel coulait un ruisseau,

qui n'était autre que le Mâreb. Ces illustres voyageurs, bien qu'ils aient découvert les sources de cette rivière et aient touché Débaroa, ont placé cette ville à deux heures de ce cours d'eau. Munzinger et Heuglin, n'y ayant point été, ont reproduit cette erreur sur leurs cartes; je crois être le premier à la signaler.

Nous descendons dans la gorge. Ici, le Mâreb n'a pas plus d'eau qu'à sa source; il se fraie un passage entre des blocs de basalte sur lesquels nous sautons pour le traverser. L'on prétend qu'en cet endroit Mohamed Ali abandonna son artillerie et que plusieurs pièces de canon gisent encore dans la rivière. Il n'est pas difficile d'infirmier cette version, car le Mâreb ne roule pas un volume d'eau excédant deux mètres cubes, et si ces canons avaient vraiment été précipités dans la rivière, il y a longtemps qu'on les en aurait retirés.

Le versant oriental de la rivière est aussi escarpé que n'importe quelle autre montagne que nous ayons escaladée, hormis celle du Djungola. Les acacias et les kolkouals embarrassent notre marche. C'est le repaire favori du lion et du léopard; et, à chaque pas, nous craignons de rencontrer un de ces animaux. Enfin, après mille efforts, nous atteignons le plateau du Hamasen et arrivons à Chiket, village situé sur un rempart naturel qui domine une riante vallée.

Mon domestique Tsega se trouve ici dans son village natal. Ses parents s'empressent autour de moi et nous passons la nuit chez le choum, entouré de tout le village. A deux pas de mon domicile, les enfants et les jeunes filles improvisent une *F'cara*, sorte de jeu olympique, à l'occasion des fiançailles d'un jeune couple. Leurs cris et leur tapage me tiennent éveillé pendant toute la nuit et me forcent à me lever pour assister à leurs combats simulés.

Les Choho musulmans, avertis des réjouissances de leurs voisins, en profitèrent pour effectuer une razzia. Le lendemain, à l'aube, à peine étions-nous à quelques centaines de mètres au-dessus du village, que nous fûmes tout à coup arrêtés par des cris et un tumulte extraordinaire. Les Choho, les Choho, s'écriaient les chrétiens de Chiket; dont les appels montaient distinctement jusqu'à nous. De toutes parts, on voyait les habitants sortir en armes et descendre précipitamment de leur repaire d'aigle pour se lancer à la pour-

suite des ennemis, dans la direction de l'ouest où ces ravisseurs avaient blessé deux ou trois jeunes bergers et s'étaient emparés des bestiaux qu'ils poussaient devant eux dans leurs montagnes. Nous restâmes tranquilles spectateurs de la razzia; peu s'en fallut pourtant que j'allasse seconder mes hôtes de la veille et mettre mes armes et mon dévouement à leur service. Tsega et Blata m'assurèrent que ces voleurs étant sujets égyptiens ne resteraient pas impunis; mais, nonobstant cette espérance, si je n'avais pas déjà été trop éloigné pour me trouver en première ligne ou si j'avais eu les jarrets plus solides, je n'aurais pas hésité une minute à voler au secours des gens de Chiket.

Indignés de cette agression qu'à Massaouah on aura sans doute volontairement ignorée, nous continuâmes notre chemin.

L'ascension d'une montagne abrupte nécessita encore une heure et demie d'efforts inouïs, mais aussi la nature récompensa nos fatigues par des contrastes toujours nouveaux et qui rassérénèrent notre esprit troublé par les scènes dont nous venions d'être témoins.

Enfin, nous arrivons sur le plateau habité. A notre droite se dessinent, juchés sur des mamelons, les villages d'Ana Daro et d'Addi Guadat. Ce dernier est riche en bestiaux et alimente les marchés des environs. A notre gauche, voici Dara Haulès. Les montagnes sont couvertes d'oliviers et de genévriers colossaux. Les olives sont fort petites. Trente-huit kilomètres plus loin, alors que le jour est sur son déclin, nous touchons Asmara, grand village souvent décrit par les voyageurs.

Nous laissons à notre gauche la route que nous prîmes en entrant en Abyssinie et, par conséquent, Tsazega et Atsaga. D'Asmara à Massaouah, il n'y a que deux jours de marche et, au lieu de passer par Digsah ou Halaï, les voyageurs préfèrent souvent cette direction pour pénétrer plus promptement au cœur du pays, en évitant les dangereux Choho.

C'est dans cette ville que mon ami le prince Siaouch Khan est venu trouver la fin de ses maux. Cet illustre personnage n'avait qu'une ambition en arrivant dans les Etats du roi Cassa, celui de combattre l'esclavage que les Abyssins musulmans se permettent encore clandestinement. C'est son der-

nier titre de gloire et il est le seul musulman que ce commerce de lèse-humanité ait indigné.

A deux heures et demie de marche se trouve Beleza qu'on rencontre après avoir traversé Addi Nefas. Ce village est situé sur une hauteur d'où l'on embrasse un horizon qui s'étend au sud sur une centaine de kilomètres et qui est borné au nord par le mont Kuasen. Les trois quarts des maisons sont en ruines; une dizaine seulement sont encore habitées, malgré la fertilité du territoire. Les habitants, qui ont fui la contrée, ont émigré chez les tribus environnantes. On compte plus de quatre mille individus originaires du Hamasen domiciliés chez les Bogos et trois mille environ chez les Barkas.

Dix mois avant mon arrivée, deux missionnaires suédois établis depuis quelques années dans le village, avaient été obligés d'abandonner leur station. L'un d'eux avait traité d'idole l'image de la vierge Marie si honorée par les Abyssins, il s'en était suivi une rixe avec menace de mort, que les missionnaires n'avaient pas osé braver.

Le choum est un homme des plus aimables et l'hospitalité qu'il m'offrit fut des plus cordiales, bien que je dusse m'établir pendant la nuit sur un *anguérit* au devant de sa maison et en compagnie de son troupeau.

On ne saurait se faire une idée de l'activité que les Abyssins déploient dans leurs occupations agricoles et de l'habileté avec laquelle les moissons sont rentrées dans les granges. Ces pauvres gens mènent une vie de labeur et de privations; car, malgré le froid piquant qu'un vent glacial du nord répand sur ce plateau élevé, tous travaillent avec ardeur. Des jeunes filles, n'ayant pour tout vêtement qu'un lambeau de mauvaise toile enroulé autour des reins, vont chercher de l'eau glacée au puits du village et l'apportent dans des jarres, non sans en répandre quelques gouttes sur leurs épaules nues. Emu de cette misère, je distribuai à ces brunes bergères de Beleza toute la toile qui me restait. Ce fut une allégresse indescriptible. La femme du choum était alitée et souffrait de la fièvre intermittente. Je lui fis prendre de la rhubarbe et du séné, puis du sulfate de quinine dont je lui expliquai la nature et l'usage. Le brave homme ne savait comment me remercier; le lendemain, il m'accompagna pendant quelques heures, en me priant de ne pas oublier qu'il

serait trop heureux s'il pouvait jamais s'acquitter envers moi.

Rien n'égale la volupté de se rendre utile à des gens simples et bons et de rencontrer dans cette sauvage Afrique des hommes étrangers à tout préjugé et franchement dévoués !

Les Ethiopiens, si célèbres dans l'antiquité par leur courage et par leur amour de l'indépendance, avaient, en raison de la fierté de leur caractère, conservé pour leurs dieux la plus grande fidélité et voué le plus profond respect à leurs rois. Aujourd'hui, leurs instincts sont bien toujours les mêmes, mais leur ligne de conduite n'a plus le même objectif, la race sainte de leurs monarques étant éteinte. Je regrette avec Guillaume Lejean que l'Angleterre, après son expédition victorieuse, n'ait pas eu quelques hommes à laisser en Abyssinie, en tant que puissance civilisatrice, non à titre de maîtres, mais comme éducateurs et philanthropes.

Comme nation, les Anglais, ainsi que tout autre peuple, n'ont pas mission pour travailler au développement de la civilisation chez les peuples primitifs ; ils rencontreraient trop de résistance pour peu qu'un de leurs émissaires eût un caractère officiel. C'est pourquoi il ne reste que ce moyen terme : une action civilisatrice étrangère à toute politique et à tout intérêt exclusif, dirigée par des savants, des artisans et des agriculteurs. Aussi longtemps que les peuples auront à veiller jalousement au maintien de leur autonomie et de leurs croyances, ils se méfieront des procédés de l'étranger qui, trop souvent, n'est que l'ennemi. En beaucoup de lieux de la terre, la force remplace malheureusement la persuasion. Là seulement où elle ne peut rien, on essaye parfois, mais trop rarement, des moyens pacifiques, accessibles à toutes les intelligences et avantageux à tous les intérêts.

La religion dominante en Abyssinie est le christianisme ; mais les Juifs, les Musulmans et les Païens s'y trouvent encore disséminés. L'Évangile, introduit en Abyssinie par Frumentius en l'an 330, s'y conserva jusqu'au sixième siècle, mais le schisme de Dioscore qui divisa le monde chrétien de l'Orient, entraîna aussi les Ethiopiens. Depuis ce temps-là, ils n'ont pas cessé de reconnaître la suprématie du patriarche grec du Caire.

Les missionnaires catholiques s'efforcent de persuader aux

Abyssins qu'ils ont abandonné l'église primitive que les papes ont conservée intacte et que la doctrine monophysite est une hérésie qu'ils doivent abjurer.

Les premiers missionnaires catholiques envoyés par le roi de Portugal, il y a trois siècles, ayant abusé de l'hospitalité qui leur fut accordée en violentant les âmes et en excommuniant tous ceux qui ne renoncèrent pas à l'ancienne foi, leurs successeurs portent la peine de l'aversion que cette conduite causa au sein des populations éthiopiennes.

Un des missionnaires lazaristes de Keren avouait qu'entre la secte eutychéenne et le catholicisme romain, il n'existait que de faibles divergences.

En effet si, d'un côté, nous voyons les chrétiens d'Orient accepter les croyances des missionnaires catholiques et protestants dans l'espérance d'être protégés, de l'autre, nous remarquons que les avantages matériels que procure l'islamisme font encore un plus grand nombre de prosélytes au milieu d'eux.

Il existe entre nos usages et les mœurs des peuples de l'Orient beaucoup trop de différences et une trop grande distance nous en sépare pour que notre influence et nos institutions puissent lutter avec celles du législateur de l'Arabie, d'autant plus que trop souvent la conduite et l'exemple des Européens et de leurs missionnaires même est en flagrante contradiction avec l'excellence de leurs principes.

Deux Arabes sont domiciliés à Godo Felassié. L'un tient une petite école, où il enseigne exclusivement la langue arabe et le calcul.

Le Coran résume encore ici toutes les autres connaissances et entretient le feu sacré du fanatisme ; il consacre l'axiome de l'incendiaire Omar : le Coran est seul utile, tous les autres livres sont superflus ou nuisibles. Dor, l'inspecteur général des écoles égyptiennes, n'aurait pas mieux dit quand il se lamentait dans son ouvrage sur le fait que les élèves égyptiens envoyés à Paris, buvaient du vin et riaient de Mahomet.

L'enseignement religieux des mahométans, des prêtres abyssins, des lazaristes et des rabbins tend donc à créer indéfiniment des causes de discorde. L'ignorance scientifique est générale en Orient, surtout en Abyssinie ; l'étude n'embrasse que la controverse dogmatique et n'aborde jamais les

matières de l'enseignement qui tendraient à élargir l'entendement humain. Ici, la religion, c'est la guerre et non la paix. De par Dieu, il faut que ses créatures demeurent en constante mésintelligence !

Heureusement qu'il existe des hommes qui savent reconnaître ce qui vient de Dieu et ce qui est l'œuvre des mortels ; ils auront encore bien des luttes à soutenir, mais les siècles couronneront leurs efforts d'un heureux succès. L'instruction libre, telle que l'illustre Casimir Dauphin d'Alexandrie l'a introduite au sein des populations égyptiennes sera le levier qui déracinera toutes ces vieilles haines et contribuera puissamment à établir ces rapports de bonté et de bienveillance qui devraient régner entre les différents membres de la famille humaine.

XIV. — Retour à la frontière d'Abyssinie.

Une route peu connue et non moins mal famée que celle que nous avons parcourue de Godo Felassié à Débaroa, va nous conduire, en droite ligne, dans la direction du nord, à l'extrémité du plateau du Hamasen.

L'aspect de cette partie de l'Abyssinie est des plus sauvages et des moins hospitaliers. Des montagnes couvertes d'oliviers et de genévriers rendent le paysage triste et sombre. Nous les gravissons pour retrouver à leur pied de petits plateaux arides, recélant quelques flaques d'eau stagnante auprès desquelles les oies sauvages et plusieurs espèces d'échassiers barbotent dans les joncs. Quelques hameaux de deux ou trois masures se détachent à l'horizon lointain. Ils sont habités par de pauvres nomades exilés du centre de l'activité agricole du Hamasen et leur élévation atteste la défiance qui doit caractériser les relations de leurs habitants. Nous ne rencontrons que deux bergers pendant les trente-six kilomètres qu'il nous faut parcourir pour franchir cette contrée abandonnée ; en cheminant, mes domestiques m'indiquent les noms des villages suivants : Gérémé, Masfourto, Deké-Bétros, Addi-Chakha, Azzen, Defféreh. Sur le Kuasen s'aperçoivent des cyprès nains qui donnent à la montagne un aspect funèbre que les grès et les basaltes tendent encore à assombrir.

Abyssins qu'ils ont abandonné l'église primitive que les papes ont conservée intacte et que la doctrine monophysite est une hérésie qu'ils doivent abjurer.

Les premiers missionnaires catholiques envoyés par le roi de Portugal, il y a trois siècles, ayant abusé de l'hospitalité qui leur fut accordée en violentant les âmes et en excommuniant tous ceux qui ne renoncèrent pas à l'ancienne foi, leurs successeurs portent la peine de l'aversion que cette conduite causa au sein des populations éthiopiennes.

Un des missionnaires lazaristes de Keren avouait qu'entre la secte eutychéenne et le catholicisme romain, il n'existait que de faibles divergences.

En effet si, d'un côté, nous voyons les chrétiens d'Orient accepter les croyances des missionnaires catholiques et protestants dans l'espérance d'être protégés, de l'autre, nous remarquons que les avantages matériels que procure l'islamisme font encore un plus grand nombre de prosélytes au milieu d'eux.

Il existe entre nos usages et les mœurs des peuples de l'Orient beaucoup trop de différences et une trop grande distance nous en sépare pour que notre influence et nos institutions puissent lutter avec celles du législateur de l'Arabie, d'autant plus que trop souvent la conduite et l'exemple des Européens et de leurs missionnaires même est en flagrante contradiction avec l'excellence de leurs principes.

Deux Arabes sont domiciliés à Godo Felassié. L'un tient une petite école, où il enseigne exclusivement la langue arabe et le calcul.

Le Coran résume encore ici toutes les autres connaissances et entretient le feu sacré du fanatisme ; il consacre l'axiome de l'incendiaire Omar : le Coran est seul utile, tous les autres livres sont superflus ou nuisibles. Dor, l'inspecteur général des écoles égyptiennes, n'aurait pas mieux dit quand il se lamentait dans son ouvrage sur le fait que les élèves égyptiens envoyés à Paris, buvaient du vin et riaient de Mahomet.

L'enseignement religieux des mahométans, des prêtres abyssins, des lazaristes et des rabbins tend donc à créer indéfiniment des causes de discorde. L'ignorance scientifique est générale en Orient, surtout en Abyssinie ; l'étude n'embrasse que la controverse dogmatique et n'aborde jamais les

matières de l'enseignement qui tendraient à élargir l'entendement humain. Ici, la religion, c'est la guerre et non la paix. De par Dieu, il faut que ses créatures demeurent en constante mésintelligence !

Heureusement qu'il existe des hommes qui savent reconnaître ce qui vient de Dieu et ce qui est l'œuvre des mortels ; ils auront encore bien des luttes à soutenir, mais les siècles couronneront leurs efforts d'un heureux succès. L'instruction libre, telle que l'illustre Casimir Dauphin d'Alexandrie l'a introduite au sein des populations égyptiennes sera le levier qui déracinera toutes ces vieilles haines et contribuera puissamment à établir ces rapports de bonté et de bienveillance qui devraient régner entre les différents membres de la famille humaine.

XIV. — Retour à la frontière d'Abyssinie.

Une route peu connue et non moins mal famée que celle que nous avons parcourue de Godo Felassié à Débaroa, va nous conduire, en droite ligne, dans la direction du nord, à l'extrémité du plateau du Hamasen.

L'aspect de cette partie de l'Abyssinie est des plus sauvages et des moins hospitaliers. Des montagnes couvertes d'oliviers et de genévriers rendent le paysage triste et sombre. Nous les gravissons pour retrouver à leur pied de petits plateaux arides, recélant quelques flaques d'eau stagnante auprès desquelles les oies sauvages et plusieurs espèces d'échassiers barbotent dans les joncs. Quelques hameaux de deux ou trois masures se détachent à l'horizon lointain. Ils sont habités par de pauvres nomades exilés du centre de l'activité agricole du Hamasen et leur élévation atteste la défiance qui doit caractériser les relations de leurs habitants. Nous ne rencontrons que deux bergers pendant les trente-six kilomètres qu'il nous faut parcourir pour franchir cette contrée abandonnée ; en cheminant, mes domestiques m'indiquent les noms des villages suivants : Gérémé, Masfourto, Deké-Bétros, Addi-Chakha, Azzen, Defféreh. Sur le Kuasen s'aperçoivent des cyprès nains qui donnent à la montagne un aspect funèbre que les grès et les basaltes tendent encore à assombrir.

Nous côtoyons la colline qui domine Af Déju et Saolam, où nous revoyons des kolkouals et quelques adansonias; en atteignant Addi-Teklezan où nous passerons la nuit, je trouve dans un ravin des myriades de sauterelles rouges, mortes de froid, jonchant la terre et suspendues aux arbrisseaux qui obstruent notre chemin.

Un affluent de l'Anseba, que nous devons franchir, coule à l'ouest et doit s'être frayé un passage difficile entre ces cotéaux sauvages. Ses eaux s'infiltrèrent probablement sous les roches pour reparaître à neuf cents mètres plus bas dans le torrent qui l'absorbe.

Faute de pintades ou de perdrix, j'en suis réduit à tuer des colombes qui se trouvent en grande quantité dans la vallée qui s'étend à l'est d'Az-Teklezan. Mon hôte le choum est le beau-frère du fils de M^{me} Munzinger et, en raison de cette parenté, je crois m'attirer sa sympathie en lui disant que je suis l'un de ses compatriotes. Mais cette communication produit une fâcheuse impression sur l'esprit de ce Chefur (seigneur). Il m'accuse sans détour d'être un Européen vendu au vice-roi, n'ayant d'autre motif de mon excursion que le désir de connaître les ressources et la topographie de son pays pour en instruire le khédive, à l'instar de son parent, l'ex-consul de France, actuellement gouverneur-général.

Etonné d'un pareil langage, je me récriai en lui faisant un tableau passablement sombre de son triste pays et de l'absence d'avantages territoriaux capables d'exciter l'envie des autres puissances. Mais tous les arguments imaginables ne parvinrent pas à lui enlever les appréhensions que lui suggérait son animosité à l'égard de Munzinger-Pacha et il prouva par sa manière de me recevoir combien étaient profonds ses ressentiments envers les Européens.

Je n'obtins pas même un *anguérit* pour me coucher et dus me contenter du banc de terre adossé à sa maison, où les bestiaux, les chiens et des milliers de puces m'empêchèrent de fermer l'œil de toute la nuit. Il poussa même l'inhospitalité jusqu'à cracher dans ma nourriture et ne m'offrit pas même une galette de pain pour les trois domestiques que j'avais avec moi, entre autres celui que le brave choum de Béléza m'avait donné pour me guider jusqu'à Az-Teklezan.

Quand il me vit partir, il osa même prétendre à de la recon-

naissance et réclama de la poudre que je lui refusai, n'en ayant plus à la vérité que pour une ou deux charges.

Ce ne fut que plus tard que je compris la gravité de son ressentiment et que je me rappelai le méprisant accueil que les Bogos nous font, depuis qu'ils prétendent qu'un Européen a trempé dans les menées du vice-roi et ourdi le complot qui a pour jamais anéanti leur indépendance.

D'Addi-Teklezan jusqu'à l'extrémité du plateau du Hamasen il y a encore deux heures de marche à travers un pays très accidenté, puis on commence à descendre dans la vallée de Maldi qui le sépare de celui de Mensa. Nous sommes tous à pied et, précédant nos montures, je chasse dans les délicieux ravins qui se rencontrent à chaque instant et au fond desquels se précipitent des ruisseaux qui finissent par rejoindre l'Anseba.

Tout en descendant la pente abrupte du plateau, je m'amuse à lancer au fond de la vallée des quartiers de roches qui obstruent le chemin et qui embarrassent l'allure de nos bêtes. Appuyant mon fusil contre un arbre, je ressens les émotions que j'ai déjà éprouvées en escaladant le Djungola.

Soudain, au milieu du vacarme que produit cette avalanche de projectiles, une voix puissante et terrible fait retentir les échos de cette sauvage nature. Je saisis mon arme et reste sur place, immobile et interdit.

C'est un lion qui proteste énergiquement, dérangé dans sa douce quiétude par les cris des guides occupés à relever la charge du mulet qui tombe à tout instant.

Craignant que, par un caprice du tortueux sentier, je ne vienne à lui fournir l'occasion d'assouvir sa rage, je m'arrête pour attendre mes gens. Nous nous dirigeons, m'assurent-ils, à gauche; l'ennemi, qui est à notre droite, ne saurait remonter la côte perpendiculaire qui nous en sépare et, par défi, nous allons le braver. Aussitôt fait que dit, les montures sont arrêtées sur le chemin et nous roulons sur l'impuissant adversaire des blocs de pierre trois fois plus considérables que les premiers. Forcé de battre en retraite, il ne le fait qu'en poussant les plus formidables rugissements. Je ne fus jamais à si belle fête et je la complétais en déchargeant ma carabine à trois reprises dans la direction de l'animal furieux.

Quelle figure aurions-nous fait tous trois, s'il se fût présenté brusquement devant nous pour nous proposer un combat plus loyal ? Je ne me suis pas encore mesuré avec un si redoutable champion. C'est le premier pas qui coûte, dit-on, et je ne sais si, tout en évitant cette saisissante émotion, je ne désirais pas souvent l'avoir éprouvée. Parcourir les territoires où règne le lion et ne point l'apercevoir, est une mystification qui n'a d'égale que celle du chasseur revenant bredouille.

Nous voici dans la gracieuse vallée de Maldi. En prenant à gauche, nous retrouvons l'Anseba, tandis qu'à droite, en franchissant les premiers gradins de l'Abyssinie, nous descendons sur la côte de la mer Rouge.

Au milieu de cette féerique vallée non moins attrayante et non moins fertile que celle de l'Anseba, je rencontre le comte Zichi, arrêté près d'un ruisseau où il a établi son campement pour chasser à l'aise dans les montagnes. Bien qu'ayant fait la route à pied, à la manière des chasseurs, c'est-à-dire en sautant de rocher en rocher, je me sens si dispos après sept heures d'une si fatigante allure que je repars avec lui dans la montagne, à la recherche des antilopes qui pullulent dans ces parages. Nous revenons le soir avec une abondance de venaison et passons la nuit au milieu de nos feux, guettant les sangliers et les hyènes qui rôdent dans toutes les directions.

Le lendemain, chacun de nous reprend sa route. Le comte va à Massaouah, tandis que je retourne à Keren où j'ai laissé mes bagages.

Nous déjeunons sur les bords de l'Anseba et vers quatre heures du soir, nous débouchons sur le plateau de Keren, chargés de gibier pour nos amis européens qui y résident.

Tantarua a été rebâtie en quinze jours. Des huttes neuves se sont élevées sur l'emplacement noirci de la colonie et le major-gouverneur se frotte les mains de plaisir en me vantant son savoir-faire. Tout en causant avec moi, le brave homme s'extasie sur mes aptitudes de voyageur et s'informe de la richesse des contrées que j'ai visitées, se promettant d'aller bientôt les admirer lui-même à la tête de son bataillon. Il gémit en considérant le peu de bénéfice que rapporte la nouvelle province et ne peut attendre le jour où le vice-roi

pourra percevoir la dîme sur les quelques champs de dourah que possèdent ses nouveaux sujets.

Le fidèle Turc pousse la galanterie jusqu'à supposer que mon voyage accéléré cachait la mission officielle d'aller étudier l'état des esprits et des ressources des Abyssins pour en faire un rapport à son altesse le khédive; il va jusqu'à m'honorer même du titre d'espion de premier ordre. Impossible à moi de le faire revenir de sa conviction. Lors de mon départ, il m'avait offert deux soldats d'escorte; je les avais refusés pour mille raisons, dont la première se trouvait être justement la liberté que je voulais m'assurer. En effet, mes allures lui paraissaient pleines de témérité, car il ne voyait qu'ennemis aux alentours et il supposait que tous ceux qui passaient la frontière en état de siège devaient incontestablement risquer leur liberté.

Grâce à ces suppositions, il me prêta un mulet de renfort pour transporter mes bagages à Massaouah et me pria de faire un bon rapport sur sa gestion et sur les événements qui s'étaient produits au sein de sa résidence. Il fallut bien en passer par là et j'en ris encore.

Le pays des Bogos, territoire neutre entre l'Égypte et l'Éthiopie, aurait rendu de grands services au commerce de Kassala à Massaouah s'il avait conservé ce caractère de neutralité. Ne pouvant récupérer les frais que son annexion a occasionnés, le gouvernement du khédive n'attend que le moment favorable pour envahir les provinces du Hamasen et du Seraoué. Aussi, les projets du commandant des troupes égyptiennes se conçoivent facilement. Aujourd'hui qu'il existe un précédent de conquête, contre lequel les journaux seuls ont élevé la voix, on essayera de compléter le programme en s'emparant des plus belles provinces du voisin abandonné à lui-même.

Cassa n'ambitionne plus que le titre d'empereur d'Abysinie qu'il dispute aux rois du Godjam et du Choa. Le khédive a envoyé une ambassade à ce dernier afin de le gagner à sa cause. Cassa perdra toute la sympathie qu'une défense héroïque lui aurait attirée en Europe.

Une fois qu'une garnison turque et deux batteries d'artillerie auront gagné le plateau du Hamasen, il sera difficile de

les en déloger autrement que par de nouvelles vêpres siciennes, comme cela a déjà eu lieu chez les Ad-Ali-Bachit où, sur soixante Turcs, le colonel seul échappa au massacre.

Mais si, faisant la paix avec ses rivaux, Cassa se portait à la frontière septentrionale de ses Etats avec dix mille de ses meilleurs guérillas, je défierais aux Egyptiens d'arriver sur le plateau d'Abyssinie, car la guerre deviendrait alors nationale, et les rivalités individuelles disparaîtraient pour combattre l'ennemi commun.

Les soldats égyptiens manquent de patriotisme, étant tous esclaves; il serait facile de leur enlever leurs fusils Remington, moyen commode pour les Abyssins de posséder des armes perfectionnées, le gouvernement égyptien ayant strictement prohibé le commerce des armes sur le littoral. Sa méfiance va jusqu'à interdire aux naturalistes européens le port de plus d'un fusil.

Mais quel désir secret pousse le khédive à vouloir s'emparer de ces abruptes contrées? Certes l'occupation de la frontière abyssine ne lui coûte que le déplacement de ses soldats et les tient en haleine. Les hommes tués se remplacent, sans bourse déliée; mais les armes, les munitions, les chevaux, le fourrage et les approvisionnements doivent être pris en plus sérieuse considération. De nouvelles aventures ne pourraient que lui susciter de grands embarras, ne fût-ce que le mécontentement de la France et la sourde animosité de l'Angleterre.

Accaparer par la force le commerce de l'Afrique orientale, c'est le gêner dans son développement, car le commerce a besoin de liberté pour ne pas s'éteindre. Les frais et la conservation de nouvelles conquêtes grèveraient le budget de l'Egypte déjà si compromis; les Abyssins, ignorant encore les charges qui incombent aux sujets turcs, abandonneraient alors leurs demeures et laisseraient le pays inculte et désert, sans que, de longtemps, il fût possible de le repeupler.

XV. — La vallée de Maldi.

En route donc pour Massaouah! Pour la troisième fois, nous foulons le chemin qui passe par Abi-Mentel et tourne à gauche pour s'engager dans la vallée de Maldi. Arrivés à

l'extrémité de cette vallée, il ne nous reste plus qu'à escalader la montagne pour découvrir la mer.

Sur le chemin, les éléphants ont laissé des traces indélébiles. Dans les environs, le comte Zichi avait aperçu une troupe de soixante-dix individus. L'on me signala la place où, il y a une dizaine d'années, le duc de Saxe-Cobourg-Gotha avait abattu un de ces animaux. Les branches des arbres sont rompues sur leur passage et on pourrait facilement en suivre les traces rien qu'à ces indications.

L'ascension de la montagne nous demande deux heures consécutives d'efforts soutenus, mais nous arrivons ensuite sur un charmant plateau où les Choho font paître leurs troupeaux. Le lendemain, nous sommes indemnisés de nos peines par la ravissante promenade qui mène à la montagne de Dubur Chaïr. Rien de plus enchanteur. Ce ne sont que bocages de deux kilomètres de largeur sur dix de longueur, paisible séjour et incomparable retraite où l'homme fatigué du tapage des villes trouverait un refuge et une liberté incontestée. Là, à deux journées du port où nous nous rendons et où les communications avec l'Europe sont faciles, au milieu de cette splendide nature, qu'il serait charmant de construire une vaste hutte, de cultiver quelques champs de céréales, d'entretenir un agréable jardin potager et d'employer ses heures de loisir et de paix à l'étude des sciences naturelles!

La montagne qui limite cette heureuse oasis à l'est est moins difficile à gravir que la précédente. Les calcaires tendres, usés par les pieds des mulets et des bœufs, se sont creusés en gradins et, tout en jouissant de la vue ravissante du plateau que l'on vient de quitter, l'on monte d'escalier en escalier, entre des oliviers sauvages, qui sont couverts d'une mousse blanchâtre.

Arrivés sur le sommet de Dubur Chaïr, on embrasse une vue splendide, qui s'étend jusqu'à cent vingt kilomètres à l'est. Le désert, qui sépare la mer des premiers contreforts de la montagne, se développe en une longue bande jaunâtre. Au delà, la mer bleue se déroule agréablement à l'horizon; à l'aide d'un télescope, l'on découvrirait les vapeurs qui vont à Aden ou qui filent sur Suez.

De ce point culminant, il ne nous reste plus qu'à descendre

de douze cents mètres pour gagner le désert; avec un mulet vigoureux, ce trajet n'exigerait pas plus d'une journée et demie de marche, à travers des bosquets et sous de hautes futaies où toute l'année règne une douce fraîcheur. Les singes semblent avoir choisi ces sombres et merveilleux ombrages pour leurs excursions quotidiennes; ils sautent d'arbre en arbre sans toucher terre, en poussant de joyeux appels et, étonnés à la vue de notre soudaine apparition, s'arrêtent pour nous voir passer. En faisant halte au bord d'un ruisseau silencieux, l'un d'eux m'attire par ses cris; m'approchant de sa retraite, j'aperçois un grand animal qui s'accroche le long du tronc de l'arbre sur lequel le singe s'est réfugié et qui cherche à saisir le pauvre quadrumane. C'est un léopard; malheureusement Batha est à quelque distance avec ma carabine et avant qu'il ait pu me l'apporter, le féroce animal s'est laissé glisser à terre et fuit sous les taillis, tandis que sa proie s'élance de la cime flexible de l'arbre où elle s'était réfugiée, gagne celle d'un arbre voisin et disparaît finalement dans la forêt en continuant à pousser des clameurs d'effroi.

On sait que le léopard est très friand de la chair des singes et qu'il leur fait une chasse à outrance. Aussi, la nuit, ces animaux s'assemblent au coucher du soleil et gagnent à la file les uns des autres un rocher presque perpendiculaire, sur lequel ils se croient en sécurité. Les plus expérimentés de la bande ouvrent et ferment la marche et se postent en sentinelle pour veiller à la sécurité générale. Le léopard, n'osant s'aventurer sur ces rochers glissants, est réduit à surprendre sa proie pendant le jour, lorsque les singes cherchent leur nourriture ou qu'ils s'abreuvent dans les ruisseaux. L'on voit à Keren un rocher où chaque soir des centaines de ces animaux vont chercher un abri; rien n'est plus intéressant que la tactique qu'ils suivent pour venir s'y blottir le soir et s'en éloigner à l'aube.

Au bas de la montagne, nous trouvons un filet d'eau claire gazouillant entre des blocs de basalte. La végétation est plus puissante et plus variée, et nous y distinguons des arbres que nous n'avons pas encore rencontrés ailleurs, entre autres un poirier sauvage, dont le tronc immense et droit atteint jusqu'à vingt-cinq mètres de hauteur.

Une infinité d'arbustes à baies, à feuilles lisses et ovales se

disputent l'espace et nous forcent à nous baisser pour nous frayer un passage. Plus de ces hostiles mimosas, la plaie du voyageur qui, par leurs inexorables épines, sont jaloux même du maigre ombrage qu'ils octroient et qui poussent l'inhospitalité jusqu'à ne pas pouvoir brûler dans les feux du campement.

Après cinq fatigantes heures de marche, nous trouvons un second plateau nommé Tenfia où une autre tribu nomade de Choho rivalise de vertu patriarcale avec celle de Maldi. Leur campement est un parallélogramme formé par des tentes coniques et au milieu duquel le bétail vient chercher un refuge pour la nuit.

M. Arnaud d'Abbadie a donné dans son ouvrage une intéressante description du vêtement des Abyssins et l'a comparé à la toge classique des Romains.

Quel que soit l'antiquité et le poétique effet que produit ce costume primitif, je ne le trouve admirable que comme costume de parade. Comme commodité, il est loin de pouvoir rivaliser avec nos habits, quand ceux-ci ne sont point confectionnés exclusivement pour chercher à faire ressortir l'élégance de l'individu. Dès l'instant où l'Abyssin a besoin de toute la liberté de ses membres pour travailler, il doit songer en premier lieu à ne pas porter de vêtements embarrassants qui pourraient le gêner chaque fois qu'il fait un mouvement. Une couverture devient alors un tapis, une tente ou une solide entrave, avantages que ne sauraient lui procurer nos habits confectionnés. Aussi, l'indigène rampe-t-il sous les buissons comme une panthère et saute-t-il sur les rochers sans laisser de traces et sans faire le moindre bruit.

Les Choho de cette partie de l'Abyssinie ne me paraissent pas aussi redoutables que ceux qui habitent les territoires au travers desquels doivent passer les voyageurs allant par Digsa. Ils nous reçoivent cordialement et nous apportent du lait et du pain.

C'est bien la dernière étape que nous ferons chez ces enfants de la montagne; car, devant nous, nous apercevons des collines déboisées où nous ne trouverons plus d'abri que chez les habitants de la brûlante vallée d'Assus ou d'Ailet.

Le chemin est pierreux. Le sol semble glisser sous nos pas;

les acacias reparaissent, la chaleur s'accroît, les animaux et les oiseaux sont moins abondants, l'eau est rare; c'est avec une lassitude extrême que nous arrivons au puits des singes après une journée interminable.

D'octobre en mars et surtout au milieu de l'hiver, les montagnes du littoral sont favorisées par des pluies abondantes, pendant que dans l'intérieur du continent, il fait un beau temps continu. L'intensité et l'intermittence des pluies décroissent en raison de la hauteur des montagnes qui les attirent et, de Souakin à Suez, les Bédouins sont dans la jubilation quand les orages ont détrempé leurs montagnes dénudées et permettent aux pâturages de reverdir. La période de sécheresse dure dans ces contrées ordinairement trois ans; mais ici, dans les environs de Massaouah, elle n'existe qu'en été; car, vers le mois d'octobre, des orages formidables alimentent les puits de la plaine et rajeunissent la sève d'arbustes que l'on aurait supposés complètement desséchés.

Le sable absorbe instantanément l'élément humide; et, comme il n'avait plu qu'une fois depuis mon départ de Massaouah, les puits des singes n'avaient plus d'eau, sauf un seul que ces animaux étaient en train d'épuiser, lorsque nous apparûmes, et qu'ils abandonnèrent précipitamment en ne laissant qu'une eau bourbeuse.

Ce dépôt d'eau douce est situé entre des rochers formant une enceinte circulaire, semblable au cratère d'un volcan. J'en ai trouvé un dans le désert de la Chaîne arabe, à cinq cents kilomètres au sud de Suez. Les sables qui recouvrent ce puits naturel, où nous venions de nous arrêter, sont granitiques. Au reste, des blocs de granit sont épars tout autour, à côté d'autres blocs de basalte et de porphyre. Ces sables sont mélangés de silex et de marbres concassés. Des rochers verticaux de trente mètres d'élévation qui se dressent comme des murailles, ne sont recouverts d'aucune végétation.

Des singes s'établirent au sommet de ces rochers et ils paraissaient en être les propriétaires légitimes; pendant ce temps, nous nous emparâmes de leurs abreuvoirs auprès desquels, après avoir fait du feu, nous nous préparâmes à manger ce qui nous restait de nos provisions et à nous établir pour y passer la nuit.

Suivant leur coutume, les singes poussaient de temps en

temps des cris d'alarme; ils nous tinrent en éveil pendant presque toute la nuit. Les lions, les léopards ou les hyènes nous laissèrent pourtant bien tranquilles. Aussi, en récompense de leur concert, les singes reçurent-ils un coup de carabine, auquel ils répondirent en chœur et sur tous les tons.

Après avoir rempli nos outres, nous rechargeâmes nos pauvres bêtes et quittâmes de bonne heure cette originale retraite pour arriver à Assus, car, le même soir, je voulais être de retour à Massaouah.

A mesure que nous descendions, la chaleur devenait plus intense. Des vallées à perte de vue, séparées par des collines jaunâtres, jonchées de pierres et recouvertes de sable, caractérisaient ici l'aspect de la contrée. Les mimosas parasols régnaient en maîtres partout, les lièvres et les gazelles fuyaient de toutes parts, ainsi que les sangliers et nous avançons rapidement vers le village qu'il nous restait encore à atteindre.

Enfin, vers les deux heures de l'après-midi, nous pûmes nous y arrêter et boire de l'eau, car nos petites provisions étaient épuisées.

Assus ressemble à M'koulou dans la construction de ses chaumières. Comme je l'ai dit plus haut, leur forme est semblable à celle de nos maisons, moins les matériaux de construction qui sont ici des branches et de l'herbe. Plus de toits pointus imitant les huttes des marais Pontins, mais aussi un espace moins parcimonieusement mesuré et un meilleur aménagement.

Après avoir franchi un mamelon calcaire, un second mamelon se dressa devant nous, puis un troisième, puis encore d'autres, jusqu'à ce qu'enfin nous atteignîmes les rivages de la mer Rouge.

La chaleur suffocante qui nous accablait, ces ascensions et ces descentes continuelles paralysèrent toutes mes forces. Il y avait quatre jours que nous cheminions sans relâche, sautant constamment sur des rochers. Le changement brusque de température produisit en moi un affaissement général.

Enfin, à la tombée de la nuit, souffrant de la soif et de la faim, nous atteignîmes M'koulou, où le dernier verre d'hydromel me réconcilia avec la contrée; le lendemain matin, j'étais arrivé à mon point de départ.

XVI. — Conclusion.

Me voici de retour à Massaouah, après un séjour d'un mois parmi les uniques populations de l'Afrique sympathiques à l'Europe chrétienne. A part les Européens que je suis charmé de revoir et auxquels je communiquerai mes impressions de voyage, rien ne m'attire dans ces contrées où l'Egypte est parvenue à asseoir sa domination et a élevé des barrières fiscales presque impossibles à franchir.

En examinant de près les bienfaits que peut apporter en ces contrées l'élément musulman, je n'y voyais que celui du lucre, ou d'une protection accordée à des ambitieux. Encore si, dans leur propre pays, les habitants de ces contrées avaient quelques droits civils, s'ils n'étaient pas considérés à l'égal d'esclaves attachés à un sol étranger et, en tous points, semblables à des déportés dans les colonies!

Les souverains musulmans ont-ils jamais consulté les besoins des populations qu'ils ont annexées à leurs Etats et se sont-ils jamais efforcés de mériter leur reconnaissance? Le Turc, le Syrien, l'Arabe, le Persan et l'Egyptien ont-ils connu un autre idéal national que la haine envers les infidèles? Ont-ils jamais accordé quelque autonomie à leurs sujets, si ceux-ci n'avaient préalablement sacrifié leurs intérêts à ceux du pouvoir régissant?

Toute extension de l'islamisme en Orient est donc une calamité qui devrait faire gémir notre Europe civilisée. Le despotisme et le fatalisme religieux aidant, les pays annexés se dépeuplent peu à peu. On enlève souvent femmes et enfants pour les réduire en esclavage. Par peur du loup, les peuples restés encore libres finissent par se précipiter dans sa gueule pour obtenir miséricorde. Ces peuples s'abrutissent de jour en jour davantage et formeront bientôt une barrière infranchissable aux idées et à la religion de l'Europe, barrière s'exhaussant et s'élargissant toujours plus et finissant par s'étendre jusqu'au cœur de l'Afrique et de l'Asie.

Munzinger lui-même n'écrivait-il pas les réflexions suivantes en parcourant le pays des Maréa, conquis depuis une trentaine d'années par l'Egypte :

« Le 3 septembre, j'allai visiter l'église située derrière le village, vaste construction carrée, à toit plat, dont les murs

ont encore de deux à trois pieds de hauteur. La porte se trouve à l'est et l'on reconnaît l'autel adossé au mur de séparation, les poutres de soutien sont brûlées très bas. Les palettes qui servaient de cloches, ont disparu depuis les dernières années. L'église est au milieu du cimetière, suivant l'usage abyssin. Je ne pus sans douleur regarder les belles collines vertes et les plaines richement arrosées, couvertes de froment et d'orge, cette miniature du haut plateau éthiopien, et, à côté de ces collines, l'église détruite, entourée des tombeaux de tant de générations; je pensais à toutes ces races qui se succèdent les unes aux autres, sans laisser jamais leur nom à la postérité, je pensais à l'antique religion, commune à toutes les populations de cette zone et qui, sans espoir de retour, fait de plus en plus place à l'islamisme. »

Et plus loin : « Le 4 septembre, je fis une seconde visite à la vieille église. Le prêtre qui la desservait doit être encore vivant. C'est un pauvre homme sans enfants qui parcourt le pays avec les troupeaux; il est presque le seul qui soit resté fidèle à l'antique religion. Quoique tout le village soit musulman, on y rencontre cependant beaucoup de coutumes et de souvenirs chrétiens. Les anciens jours de fête y sont encore sacrés; Marie est toujours l'objet de la même vénération. »

Notre compatriote considérait alors comme un mal l'envahissement de ces belles contrées du nord de l'Abyssinie par les musulmans; il reconnaissait le préjudice que ce lent, mais constant empiétement, causait à ces populations, comme aussi à leur moralité; il déclarait même que la religion chrétienne leur convenait mieux.

Le fait que les puissances chrétiennes de l'Europe ne sont pas intervenues diplomatiquement dans la situation nouvelle que les vellétés d'agrandissement de l'Egypte ont créée chez les Bogos, est-il une raison suffisante pour faciliter les vues ambitieuses de cet Etat? Est-il bon que l'indépendance de l'Abyssinie soit anéantie parce qu'elle est désunie et abandonnée?

Non, l'Abyssinie vaut la peine d'être épargnée. Il y a assez d'ennemis du progrès sur la terre! Que ceux qui prétendent s'y intéresser fassent tous leurs efforts pour que sa marche ne soit pas entravée dans cette belle contrée!

Massaouah a été décrite par beaucoup de voyageurs. L'expé-

dition anglaise a démontré la valeur réelle de ce port important pour l'Abyssinie.

L'abondance de numéraire qui fut apporté lors de cette mémorable expédition développa l'esprit commercial des tribus environnantes. On les vit alors amener sur la plage des bestiaux par milliers, du beurre et des peaux sèches, en échange des talaris Marie-Thérèse que le gouvernement anglais fit frapper pour la circonstance.

Les Arabes et les Banians rivalisèrent de zèle avec les tribus indigènes et importèrent du riz, des dattes et des céréales, tandis que les Arabes de la côte asiatique et les Bédouins du Samhar amenaient des chameaux. L'on supposa alors que ce marché provisoire ne tarderait pas à se transformer en un centre commercial de premier ordre; mais les Anglais partirent, les transactions diminuèrent rapidement et, sous le régime égyptien, Massaouah n'a plus qu'une médiocre valeur.

Peu après le passage des Anglais, plusieurs Européens, croyant à l'avenir de l'Abyssinie, eurent l'idée de s'établir à Massaouah, mais il ne restait à mon arrivée dans cette ville qu'une maison française dont le chef estimé a eu le malheur de mourir par suite d'une insolation.

Quatre Grecs, marchands d'épices et de spiritueux résistent encore à l'épouvantable chaleur de cette localité. Leur commerce n'est guère favorable à la moralisation des Abyssins; Toutefois, c'est avec satisfaction que j'ai vu des musulmans se rendre auprès de ces Européens, car leur haine sectaire disparaît dès qu'ils ont trinqué avec quelque infidèle. L'intéressant Dor, dont j'ai parlé plus haut, aurait mieux fait de se réjouir de ces dispositions que de compromettre son maître en confirmant dans son programme de « droit musulman » les droits du maître sur son esclave, puisque l'esclavage est « censé » aboli en Egypte. Il n'aurait pas ainsi prouvé qu'il est plus musulman que le Grand Turc lui-même.

La maison française que je viens de mentionner importe sur la côte des objets manufacturés ordinaires, du plomb, des conserves alimentaires et de la quincaillerie; elle cherche à exporter des cuirs et quelques autres articles d'une maigre valeur qu'il lui faut encore disputer aux Arabes et aux Banians dont l'habileté commerciale est supérieure à celle des Euro-

péens. Les caravanes de Gondar deviennent de jour en jour moins importantes et celles de Kassala se dirigent ordinairement sur Souakin.

Un réseau télégraphique est en voie de s'établir entre cette dernière ville et Massaouah en passant par Tantarua. Il suscite beaucoup de méfiance parmi les tribus nomades. Nul doute que si ce nouvel instrument de civilisation leur cause quelques contrariétés, ils l'anéantiront à l'imitation des sujets du schah de Perse, et les employés n'auront d'autre occupation que celle de courir par monts et par vaux à la recherche de délinquants introuvables.

La compagnie des messageries égyptiennes, la Khédivieh, dessert, tous les quinze ou vingt jours les ports de la mer Rouge. La défectuosité de son service, signalée déjà par Munzinger, ne saurait offrir toute la sécurité qu'un commerce actif exigerait. Les voyageurs européens n'y sont acceptés qu'à des prix très élevés et ne peuvent trouver à s'y nourrir qu'en s'accommodant de la cuisine du mécanicien. Ils préfèrent ordinairement se contenter d'une place de troisième et coucher sur le pont que de faire connaissance avec les lits des premières et le service boiteux et répugnant du salon.

Les talents maritimes des capitaines en général ne leur permettant pas de cheminer pendant la nuit, les retours à Suez durent souvent six semaines et constituent la partie la plus écœurante du voyage.

Une compagnie française de paquebots, espérant offrir des avantages réels au commerce, entreprit des services réguliers entre Massaouah, Hodeïdah, Djeddah et Suez; c'est sur son charmant vapeur que j'effectuai mon passage jusqu'au port de l'Abyssinie, mais la mort subite de ses deux premiers capitaines et le peu de bénéfices réalisés dès les débuts de l'entreprise, firent qu'elle renonça à toucher à chaque voyage les deux ports les plus méridionaux.

Quelques jours après mon retour à Massaouah apparut dans le port un aviso à vapeur français, le *Derouedic* dont les allures hostiles causèrent une panique générale parmi les marchands du port. Les indigènes croyant à un bombardement fermèrent leurs échoppes et se portèrent en foule au palais du gouverneur.

Certes, cette soudaine apparition donnait à réfléchir. La France, lésée par un abus inconcevable du droit des gens, demandait satisfaction.

On connaît l'histoire des caisses du consulat de France à Massaouah, retenues arbitrairement par l'ex-consul Munzinger, aujourd'hui gouverneur égyptien. Ce dernier arriva le jour suivant sur un vapeur turc en compagnie d'Arakel Bey, son successeur et, tôt après, apparaissait un troisième navire, le *Lathif*, qui jeta l'ancre à quelques dizaines de mètres du premier. A bord se trouvait le consul de France à Suez et un attaché d'ambassade chargés de procéder diplomatiquement à la restitution des caisses indûment enlevées.

Je ne pus retenir mon hilarité à la vue de la sollicitude dont on entoura ces précieuses caisses, causes du conflit. Redoutant un second enlèvement, quatre soldats égyptiens bien armés, après avoir opéré solennellement le débarquement des dites caisses, s'assirent dessus jusqu'à ce qu'on vint leur donner l'ordre de les transporter au consulat.

Là, et quand procès-verbal eut été dressé, les représentants français hissèrent le pavillon tricolore, le *Derouedic* en fit autant, et le salua de vingt et un coups de canon. Les vapeurs égyptiens et la citadelle répondirent simultanément à ces témoignages amicaux. Le soir, la querelle fut tout à fait vidée autour d'une table richement servie et la réconciliation scellée par l'absorption d'innombrables verres de champagne.

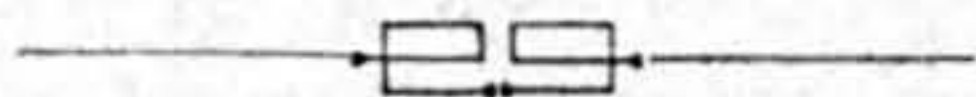
Le lendemain, l'avis à vapeur français levait ses ancres, retournait à sa station d'Aden, se félicitant du résultat de sa mission.

Les six fusils de chasse que le maréchal de Mac-Mahon destinaient au roi Cassa, coûtaient au Khédive des centaines de mille francs et une humiliation bien plus regrettable encore.

La charmante *Séphora* de la compagnie Worms n'arrivant pas et le paquebot égyptien étant en retard, je priai S. E. le gouverneur général de me procurer un passage à bord du *Lathif* pour retourner à Suez. J'y fus accepté, mais l'intercession de ce fonctionnaire ne parut pas avoir grande influence sur le capitaine, car je fus abandonné au milieu des régnants matelots comme le plus misérable des aventuriers, et j'eus même de la peine à obtenir un peu d'eau.

Comment ne pas regretter la généreuse hospitalité des braves Abyssins, au milieu de cette hostile soldatesque turque, riant de ma position. Mon excursion en Abyssinie déplut au gouvernement qui entretient à l'adresse des quelques Européens habitant Massaouah et Tantarua une police secrète, surveillant de près tous ceux qui ne lui sont pas vendus et cherchant à leur rendre difficile, sinon impossible, l'exploration des contrées qu'il a si facilement conquises.

Paul TRAUB.



1'267 740 - n

LES VIEUX CHEMINS
ET
LES VIEILLES GENS
DU
VAL-DE-TRAVERS



L'instabilité des choses de ce monde est un fait si universel, si reconnu, qu'on ose à peine le rappeler encore. Tout change incessamment; la nature impassible ne se renouvelle et ne vit que par une perpétuelle transformation.

Un grain de sable, un fragment de roc tombe d'une montagne; les pluies l'entraînent; il arrive au ruisseau, le ruisseau le conduit au fleuve, et le fleuve à la mer. Là, réuni aux graviers et aux débris qui l'ont précédé, à ceux qui le suivront, il forme des deltas, des plaines, des promontoires que bientôt l'homme habite et cultive. La Crau et la Camargue sont les filles des Alpes et du Rhône; le Rhin a créé la Hollande.

En revanche, les flots, à leur tour, attaquent et rongent sans trêve les barrières que les falaises et les rivages opposent à leur furie; parfois même par de brusques et irrésistibles invasions, ils vont au loin couvrir et ravager les continents.

Mais les résultats de cette lutte éternelle ne se mesurent que par ces larges périodes qu'on appelle les âges de la terre.

Plus rapprochés, plus visibles, sont les changements que l'homme lui-même par son génie et ses efforts apporte à son domaine et à sa terrestre demeure. Pressé par la vie toujours fuyante, toujours prête à lui échapper, il se hâte, il court, il

s'agite, et de siècle en siècle, j'allais dire d'année en année, les conditions du travail humain se déplacent et se modifient.

Si nos grands-pères revenaient aujourd'hui, aucun d'eux ne reconnaîtrait son village, sa maison, la vallée même, bien que les montagnes aient gardé leur aspect d'autrefois. Ils se croiraient transportés dans une autre planète, sous un autre soleil, au milieu d'êtres nouveaux, différents de ceux qu'ils ont connus par les habitudes, les pensées, les besoins et les caractères.

C'est qu'en effet jamais à aucune époque, en un espace de temps aussi court, l'humanité n'a vu autant de conquêtes, de découvertes, de progrès et de transformations matérielles dans les conditions de l'existence.

La vapeur emprisonnée et domptée, l'électricité, plus rapide et plus insaisissable encore, mise au service d'un rouage inconscient ou d'une combinaison chimique et par elles toutes les relations des peuples et des individus, modifiées, changées, bouleversées. Plus d'absence, plus de distance. On se parle, on s'entend d'un pôle à l'autre. Aller aux Indes, faire le tour du monde, est plus facile qu'il ne l'était autrefois de traverser la Suisse de Bâle à Genève.

Je n'exagère pas beaucoup et vous allez bien le voir.

Le Val-de-Travers était, dit-on, l'un des passages que suivaient les Helvètes, les Burgondes, les Romains pour se rendre en Gaule. Il a peut-être vu passer les compagnons de Divico et les bandes de Jules César. Vous figurez-vous de longues files de chariots, traînés par des bœufs, chargés et entourés de femmes, d'enfants, de vieillards et de soldats, s'aventurant dans des charrières semblables à celles que nous avons connues et pires encore.

Nous plaignons nos émigrants et nous faisons bien. Nulle douleur comparable à celle de l'exil. Mais combien les conditions de ces exodes cruels sont changées. Tout est prévu, les étapes sont connues, et les illusions jusqu'au bout dansent sur le chemin!

Nous ne savons rien de précis sur ces voyages antiques et sur leur itinéraire. Suivaient-ils les rivières et comment passaient-ils d'une rive à l'autre?

Quelques débris lacustres ont été trouvés il y a cinquante ans sur les bords de l'Areuse, à Couvet; on y fit alors peu

d'attention. La question, si l'on peut ainsi dire, n'était pas encore ouverte.

Plus récemment, une ravine découvrit sous la route de la Chaîne un pavage que les archéologues ont attribué aux Romains.

La tour Bayard passait aussi pour être un de leurs ouvrages et des monnaies de cuivre, recueillies sur son emplacement, confirment cette opinion. M. de Mandrot prétendait aussi reconnaître leur main au Chablais dans un tertre, qu'il déclarait avoir été un poste militaire. Enfin, remontant encore plus loin, M. Gustave Petitpierre croit que les Celtes ont eu chez nous des demeures et des chemins. Et pourquoi pas? Le monde est bien vieux. Il y a beau temps, comme on dit, que les pauvres humains creusent et remuent la terre dure. Le Jura, plus doux, plus débonnaire que les Alpes, n'a pu rester ignoré, inculte et désert, lorsque ses deux versants étaient habités.

Et notre vallon, si gai dans les beaux jours, si patient dans les mauvais, ne faisait pas exception, certainement.

Mais les détails particuliers, les choses locales disparaissent dans les profondeurs du passé, et l'histoire n'y pénètre plus que par des hypothèses et des légendes.

La Vouivra qui a illustré un Reymond et ennobli sa race, la Vi-Saunier et son château de Roussillon, bien que très postérieurs aux Celtes et aux Romains ne sont plus que des souvenirs mythologiques. Il faut arriver aux temps modernes pour rencontrer des faits prouvés et certains.

Et parmi ceux-là il en est au moins un qui peut nous donner la douce satisfaction de croire que la traversée du Val-de-Travers était commode et facile, puisque le grand duc de Bourgogne, téméraire il est vrai, ne craignit pas de s'y aventurer avec son « ost innumérable ». Mais on ne s'avise jamais de tout. Il n'avait pas compté sur la Chaîne et sur les braves gens du Comté, et ceux de Nidau et ceux de Valangin. Mal lui en prit. Qui compte sans son hôte, compte deux fois, et piteusement il fut obligé de « virer dos » et de s'en aller par Jougne vers Grandson, « où tant et si bien sont déconfits en vaulx deroutte ces pauvres Bourguignons que semblent-ils fumée epandue par vent de bise. »

Au surplus, dans ce temps-là, on n'était pas difficile en ma-

tière de routes et de passages. La tradition nous apprend que, trois siècles après la tentative du duc Charles, les villages du vallon ne communiquaient entre eux que par des sentiers et des charrières si abominables qu'un pasteur de Môtiers demanda et obtint l'autorisation d'avoir un bateau sur l'Areuse, pour se rendre à Couvet qui faisait alors partie de sa paroisse.

A cette époque, la route de Couvet à Môtiers passait par Boveresse; elle partait du quartier du Quarre, sur la rive gauche de la rivière, qu'on traversait sur une poutre ou à gué. Il n'y avait de communication directe entre les deux villages que par un sentier dit au prêtre. Ce sentier côtoyait la montagne et en suivait les ondulations. Encore le trouvait-on gênant et superflu à Môtiers. Lorsqu'en 1775, Couvet fit des démarches pour que le pauvre *sentier au prêtre* fut élargi en un chemin à char, les gens de Môtiers s'y opposèrent.

M. Gustave Petitpierre, si bien informé de tout ce qui regarde sa commune et le vallon, a retrouvé le texte d'une protestation des plus curieuse, signée Pierre-Louis Rossel.

D'après cette pièce, le sentier, déjà abandonné ou qui aurait dû l'être depuis que Couvet avait un pasteur, était un abus et en grand dommage à tous ceux qui ont des champs le long de cette fin. Toutefois et par condescendance, M. Rossel offrait généreusement d'y laisser passer le *curé*, lorsque par suite d'inondation ou autre cause, le chemin de Boveresse devenait impraticable.

Le chemin se fit malgré Pierre-Louis — et la route aussi à peu près telle qu'elle existe aujourd'hui, — mais vingt ans plus tard seulement.

Il en a été de même pour les relations avec Fleurier. Le chemin du Pré-Monsieur était si mauvais que la poste ne s'y risquait pas. Les gens de Fleurier allaient porter et chercher leur courrier à Saint-Sulpice. Le village ne comptait alors que quatre à cinq cents habitants. Comme à Couvet, il fallait traverser à gué les rivières ou sur deux étroites passerelles — deux, non pas trois.

Point de boulanger, de boucher, de cordonnier; un seul tailleur pour hommes et pour femmes. On ne voyait de pain blanc et de vin que dans deux maisons, la cure et le cabaret; la vaisselle était de bois ou de la plus commune poterie. Il n'y a qu'un siècle de cela. J'ai connu des vieillards qui avaient

vécu dans ces temps-là. Étaient-ils moins heureux que nous, avec notre luxe, nos toilettes, nos falbalas, notre abondance de toutes choses, mais surtout, reconnaissons-le, abondance d'agitations, de tourments et d'inquiétudes? Nullement, le bonheur est de sa nature sédentaire, il se compose d'habitudes plus que de curiosités. Un survivant de cette époque se trouvait si bien chez lui qu'il est mort sans être sorti du valon et même sans avoir jamais voulu prolonger sa promenade jusqu'à Noiraigue ou jusqu'aux Verrières.

Mais les dentelles et l'horlogerie allaient bientôt agrandir et développer le petit village. En quelques années, la population atteignit neuf cents âmes; des ponts furent construits et la route presque droite et parfaitement plane qui nous relie à Môtiers fut établie. La date en est fixée par le passage des Autrichiens; un corps de cavalerie en marche vers la France en fit, non pas l'inauguration officielle, mais le premier essai. C'était donc en 1815.

Quatre ou cinq ans plus tard, étant réunis autour du foyer où chantait la marmite pleine de pommes de terre, mon père nous dit: Préparez-vous, demain je vous conduirai à Cortailod, chez la cousine Renaud. Cette nouvelle effraya ma mère, — elle savait que les sages et prudents personnages ne parlaient pas pour Neuchâtel sans faire leur testament, — et réjouit les enfants. Voir le vaste monde, se lever avant le jour, quelle joie!

Christophe Colomb s'embarquant pour l'Amérique n'éprouvait pas plus d'impatience et d'orgueil. A six heures, nous levions l'ancre, je veux dire que nous nous installions triomphalement sur un char de côté suspendu, tout neuf, le premier qui ait paru sur les bords du Fleurier. Le cheval était doux, paisible autant que robuste; il s'appelait Bijou.

Nous traversons Môtiers, Couvet et vers neuf heures, nous touchons Travers! Là, suivant la règle, on mange un morceau et on donne l'avoine au cheval sans dételer. Puis, on repart, en s'armant de courage; les difficultés allaient commencer. Ce n'était pas une petite affaire de grimper de Noiraigue à Brot. Le chemin roide, étroit, pierreux, branlant sous le rocher ne jouissait pas d'une bonne réputation; de quelque côté qu'on le prit on ne s'y avançait qu'avec angoisse et tremblement.

Nous passons sans encombre; voici Brot! On respire. Brot c'est l'étape, c'est la dinée. Gens et bêtes s'y prélassent. L'hôtel est renommé, en dépit d'une vieille légende. Jean-Jacques et ses amis les botanistes y ont passé d'heureux jours; c'est là qu'ils lisaient le soir en dégustant un verre de Cortailod, les *Amours de Pierre Lelong et de Blanche Bazu*; et pas un voyageur, homme ou bête, n'aurait voulu manquer le picotin ou le rôti. D'ailleurs, il faut se préparer aux luttes et aux fatigues de l'étonnante traversée des bois et des prés qui nous séparent de Rochefort.

La route actuelle est une allée de parc; elle se plie avec la montagne et se déroule en ligne horizontale dans toute son étendue. Rien de plus naturel; on s'étonne que ce tracé n'ait pas été suivi d'emblée. Mais les choses simples ne viennent jamais à l'esprit les premières. L'homme est compliqué, tortueux... S'il écrit, le mot propre, l'expression juste le fuit d'abord. S'il veut atteindre un but, il prend le plus long et s'égare dans les détours.

Le chemin de Brot à Rochefort était semblable à la vague immense d'une mer agitée. Tantôt il se précipitait vers l'abîme où gronde l'Areuse, tantôt il grimpait à l'escalade des rochers de la Tourne, et les pauvres voyageurs ballottés, éperdus, devaient quatre fois gravir ou descendre ce flot rocailleux. Ce manège d'escarpolette durait deux longues heures. Arrivés au bout, gens et bêtes « suaient, soufflaient, étaient rendus ». Puis il fallait gagner la plaine et ce n'était pas non plus une entreprise aisée. Le plus ancien chemin se glissait au pied du donjon de Vautier, droit sur Ver et sur Trois-Rods, sans se soucier de la pente, ni des cailloux, ni de rien. A une place redoutée de larges dalles glissantes en faisaient un *lotton* par les temps humides. Les chevaux ferrés à plat n'y tenaient pas debout.

Certain jour, un jeune garçon de Fleurier, « non pas des plus petits, mais garçon de quinze ans, si j'ai bonne mémoire », s'y trouva fort embarrassé. Il conduisait un char de vin, et malgré tous ses efforts, et tous ceux du cheval, qui n'y mettait pas de malice, la voiture ne bougeait. Par hasard, survint un équipage en sens inverse; le jeune homme se crut sauvé; poliment il demande aide et secours au nouveau venu. Mais le voiturier n'était pas de l'humeur du bon Samaritain;

la détresse d'un enfant l'amusait. Alors celui-ci, se plantant devant l'homme d'un ton décidé, lui dit :

— Vous allez dételer votre cheval et doubler le mien, ou je vous....

— Eh bien! quoi? reprit l'autre d'un air dédaigneux.

— Ou je vous y forcerai.

— Ah! je voudrais bien voir ça, blanc-bec!

Et s'avancant, la main haute, le poing fermé, il s'apprêtait à frapper le jeune garçon, quand celui-ci, souple comme un chat, passe sous le coup, saisit le géant à bras le corps, et en un clin d'œil, le couche sur le sol.

Alors, le tenant sous lui :

— A présent, voulez-vous, oui ou non, me prêter votre cheval?

— Oui, oui, murmura le charretier, étonné, confondu et à demi étouffé sous l'étreinte de son faible adversaire.

Il s'y prêta même de bonne grâce.

— Il ne faut que s'entendre, dit-il en se relevant.

Et le passage difficile heureusement franchi, il tendit sans rancune la main à ce brave petit montagnon. La force, l'énergie plaisent toujours à ceux qui se sentent eux-mêmes redoutables et puissants.

Mais les voitures avaient déjà abandonné le chemin de Verdans mon enfance. C'est par Chambrelieu que nous gagnâmes Boudry, puis Cortaillod; cinq heures sonnaient à l'auberge du village.

— Ah! vous êtes bien venus! s'écria en nous voyant la cousine Renaud.

La route de Rochefort à Corcelles est encore un bon spécimen de ces bons vieux chemins d'autrefois, sains d'ailleurs et qui ne permettaient pas de s'engourdir sur des coussins rembourrés.

A chaque instant, il fallait mettre pied à terre, tenir le cheval par la bride, ôter ou replacer l'enrayoir. Le char de côté, ouvert et bas n'a été inventé qu'en vue de ces manœuvres et de cette gymnastique. D'un saut l'on était debout, à l'arrière ou à l'avant, prêt à parer à tous les cas imprévus. C'était un canot de sauvetage. On se lasse de tout; la philosophie et la patience ont leurs limites. Après deux ou trois siècles de ce régime trop hygiénique, on songea à y porter remède. Chacun avait le

sien. On consulta de savants docteurs et aussi des mages. Les bons hommes et les bonnes femmes offraient par surcroît leurs recettes... infaillibles comme toujours. Un officier du génie, attardé après le départ du prince Berthier fut appelé. Imiter la nature, dit-il, suivez la rivière. Tout autre traitement ne sera qu'un palliatif éphémère. Il faudra toujours en venir là. Cet avis parut trop radical; il devançait les temps ce qui est toujours le plus impardonnable des torts. On se rabattit sur la Clusette qu'on tailla telle qu'on la voit maintenant, à la grande admiration du public. Elle a perdu de son prestige. Nous avons tant vu dès lors d'entreprises du même genre plus difficiles et plus grandioses, menées à bien que nous remarquons plutôt les défauts que les mérites de l'œuvre de M. Matile. Quoi qu'on en puisse dire et penser, c'était une amélioration notable.

Noiraigue seul avait le droit de s'en plaindre et ne s'en fit pas faute; le roulage, ce grand fleuve aurifère allait changer de cours et passer dans les airs comme un oiseau moqueur. Ses habitants affamés n'avaient plus qu'à creuser leur tombeau. Chose étrange! ce fut tout le contraire qui arriva. Les carabaretiers et les flâneurs, privés de leurs distractions journalières, se mirent à l'ouvrage par désœuvrement et par ennui. La fortune qui s'en allait en petits verres revint en clous et en rouages; le village amaigri s'engraissa, et quand le chemin de fer y plaça une gare, Noiraigue riche, industriel, réaccoutumé au travail, se trouva tout préparé pour cette faveur insigne de la destinée.

Et la pauvre Clusette, du haut de sa grandeur, contemple toute cette activité avec la mine d'un dieu païen dont les parvis sont déserts et les autels abandonnés.

Un progrès, petit ou grand en suggère un autre. La Clusette fit songer à la côte de Rosières. L'horlogerie, bienfaisante inondation, s'étendait de toutes parts; les relations du Vallon avec les Montagnes devenaient importantes et point de chemin entre eux, si ce n'est une charrière de charbonniers appliquée à la pente comme une échelle tortueuse. J'ai fait cette ascension; deux bons chevaux avaient grand peine à traîner, à hisser le véhicule le plus léger jusqu'au sommet. Cette course, racontée comme une prouesse, et commentée dans le Vallon, devint l'occasion de l'établissement de la route

qui existe aujourd'hui. Le Gouvernement, sans y faire opposition, n'y prit aucune part. Son budget, on doit le reconnaître, ne s'y prêtait pas; il était arrêté, borné par des traditions, des usages, et ne pouvait s'étendre indéfiniment comme les nôtres, au gré d'un Grand Conseil. La route fut construite par l'initiative des citoyens et payée, entretenue même pendant plusieurs années sans participation aucune de la caisse publique. Elle n'en est pas moins bonne et utile pour cela. On peut regretter cependant qu'elle n'ait pas son point de départ à Travers ou du moins sur le Vaux. La pente en serait plus douce, mais une inclinaison de 9 ou 10% semblait alors une montée de sybarites et de paresseux. Les chevaux seuls n'ont jamais été de cet avis.

Le haut de la vallée attira ensuite l'attention. A partir de Fleurier tout était à faire ou à refaire. La route de la Chaîne était abominable, celle de la Côte-aux-Fées, l'antique Vi-Saunier un casse-cou, et il n'y avait pas même un sentier pour gagner Sainte-Croix. Quelques intrépides remontaient le torrent de Noirvaux en sautant de pierre en pierre, comme font les bergeronnettes; un petit sapin appuyé à la cascade, servait d'escalier ou de mât de cocagne pour la franchir. Mais une route dans cette gorge paraissait si impossible que l'on se contenta d'abord d'un sentier et d'un messenger. Trois fois par semaine, ce Mercure aux pieds légers, bien qu'il n'eût pas des ailes au talon comme le fils de Jupiter, faisait ce trajet portant et rapportant les nouvelles et les commissions du pays des boîtes à musique, au pays des chronomètres. A la fin, un homme ne pouvant plus suffire, on résolut coûte que coûte, d'ouvrir le passage aux voitures et cette fois encore l'entreprise réussit par des dons volontaires et l'énergie de quelques amis du progrès bien plus que par l'appui des Gouvernements de Neuchâtel et de Vaud.

Cette route joint l'agréable à l'utile. Il n'en est pas de plus pittoresque et de plus fréquentée.

Buttes a eu de tout temps le privilège d'occuper la renommée et d'attirer ses amis. Cinq chemins ou sentiers, successivement ouverts y conduisent, sans parler de la ligne ferrée, dont je ne dirai rien, de peur de ne pas être à la hauteur de l'enthousiasme qu'elle mérite.

Le plus ancien remontait la rivière indocile sur la rive

droite; on le suit encore, élargi, doublé, multiplié par les pêcheurs, seuls héritiers dans notre démocratie du droit que possédaient les seigneurs, de piler champs et moissons pour leur plaisir. Cinq chemins, voire six, dans une même direction, c'est beaucoup; ce n'était pas assez au dire d'un Butteran presque célèbre qui vint un jour réclamer mon intervention pour en avoir au moins un de plus. Les hommes meurent, les bonnes idées persistent. Je ne désespère pas, malgré mon âge, de voir ce vœu patriotique se réaliser.

En attendant, Buttes est déjà un carrefour international et un relais de poste. Grâce à la route de Noirvaux, si romantique et à la nouvelle route de la Côte-aux-Fées, moins sauvage, mais jolie et avenante encore plus si possible, les voitures de Genève par Yverdon et Sainte-Croix et celles de Paris, par les Verrières et la Côte-aux-Fées en partent et y reviennent tous les jours deux fois. Môtiers et Fleurier, qui en avaient le dépôt, n'en sont plus que des succursales. Chacun son tour!

La situation de Saint-Sulpice est moins brillante. Ce charmant vestibule du vallon, n'en a plus la clef. Il ressemble au concierge d'un château descendu dans la cave et ne sait plus qui entre et qui sort. La nouvelle route passe à cent pieds au-dessus de son clocher, et le chemin de fer plus haut encore. On aurait pu faire autrement. J'ai entendu des hommes sensés et des ingénieurs habiles critiquer vivement le tracé de la route et celui du chemin de fer. Mais il ne suffit pas d'avoir raison; il faut pouvoir imposer ses idées. Saint-Sulpice est philosophe; il se console en broyant, non pas du noir, mais de la pâte de bois et de la pâte de pierre, dont il fabrique des pièces d'or et des billets de banque. Et s'il y a toujours des Raymond à Saint-Sulpice, il n'y a plus de Vouivra, ni de mauvaises langues. C'est une ruche d'abeilles, une bonbonnière de gens unis et contents! D'ailleurs, l'Areuse serviable, lui est restée fidèle et c'est à son appel que le Régional a poussé sa locomotive jusqu'à la Doux.

Pour compléter le réseau des communications du vallon, une dernière sortie restait à créer, celle de la Brévine. Le Gouvernement s'en est chargé avec les communes.

Avant cette route si nécessaire, si commode et si charmante aussi, il n'existait, le croirait-on, que des chemins de forêts, roides, malaisés, dangereux, à peine entretenus, pour dévêtir

ou invêtir — comme disent messieurs les notaires, — les plateaux qui nous entourent. On peut s'en faire une idée par la *Cheneau*, par le *Contour du Diable*, et surtout par les traces encore reconnaissables du chemin qui des bords de la rivière à Couvet, se dressait droit contre la montagne par Côte-Bertin pour aboutir au Chablais et de là aux Sagnettes en laissant de côté Plancemont, comme il paraît que c'est le destin de ce joli hameau, d'être toujours sans chemin et sans eau. Nul n'oserait aujourd'hui se risquer sur de pareils escaliers. Le bien-être nous a amollis et gâtés. L'un des beaux souvenirs de mon enfance est d'avoir descendu l'une de ces charrières sur une traînée de branches de hêtre, attachées comme gouvernail et supplément d'enrayoir au char de foin que traînait ou plutôt retenait un fort cheval, maintenu, soutenu lui-même par un vigoureux armailli, une main à la bride et l'autre au timon. Ah! les belles secousses et les joyeux soubresauts et les oh! et les ah! et les jurons de Monsieur l'Ancien qui surveillait cette navigation émouvante, et enfin le gros soupir de soulagement qu'il poussait quand toute cette grosse machine branlante et cahotante était arrivée à bon port, sur terre ferme, sur chemin plat .. et sa dernière exclamation: « *Dieu sei beni! Tot est ben allà!* » Tout cela, je le vois, je l'entends encore.

C'est que tout n'allait pas toujours aussi bien. Ce même *ancien* vit un jour foin, char et cheval rouler dans le ravin profond. « Grand diable, Monsieur l'Ancien! s'écriait, les bras en l'air, éperdu, le pauvre domestique, grand diable! tot est perdu ». — « Non, non, répondait tranquillement le brave ancien, s'il plaît à Dieu, *tot se trouvere u bas* ».

Ces luttes, ces périls journaliers n'existent plus. La vallée, le pays tout entier, n'est plus qu'un salon. On le parcourt dans tous les sens, à pied, à cheval avec une parfaite tranquillité d'esprit et une rapidité merveilleuse... Que de temps gagné! Que de fatigues épargnées!...

Oui, et pourtant cette vie austère et simple, ces rudes travaux avaient aussi leur saveur; l'âme en sortait mieux trempée et le corps plus robuste.

Ne regrettons pas les vieux chemins; perfectionnons même ceux que nous avons; mais ne perdons pas à courir le monde le bon sens, la sagesse, l'énergie des vieilles gens!

Fritz BERTHOUD.

LE VII^e CONGRÈS
des
SOCIÉTÉS SUISSES DE GÉOGRAPHIE

tenu à

Aarau, les 19, 20 et 21 Août 1888

Rapport présenté à l'Assemblée générale d'été de la Société
neuchâteloise de Géographie

TENUE A MOTIERS LE 9 SEPTEMBRE 1888

Le VII^me Congrès des Sociétés suisses de Géographie doit avoir pour la Société neuchâteloise une importance particulière, car elle a été désignée pour remplir les fonctions de Vorort pendant les deux années 1888 à 1890, et c'est à Neuchâtel que se réunira le Congrès de 1890.

C'est le dimanche soir 19 août que s'ouvrit le Congrès d'Aarau par une conférence des délégués, envoyés par les diverses Sociétés suisses de Géographie. Toutes s'y étaient fait représenter.

Cette longue séance, qui dura de 8¹/₂ heures du soir à 1¹/₂ heure du matin, fut consacrée principalement à deux questions que je me contenterai de résumer brièvement.

L'Association des Sociétés suisses de Géographie, ayant mis au concours la rédaction d'un Manuel de Géographie, dont elle avait élaboré le plan, deux travaux ont été présentés, l'un en allemand, l'autre en français. Le premier fut écarté parce qu'il ne répondait pas aux exigences du programme, le second ne put malheureusement être couronné, malgré sa valeur réelle, car il était incomplet.

Après de longues et nombreuses discussions, la conférence des délégués remit à la Société de Berne qui avait été spécia-

lement chargée auparavant de diriger ce concours, le soin de continuer les démarches pour arriver à un résultat. Celle-ci sera libre de régler cette question comme elle l'entendra : elle pourra inviter un auteur capable à rédiger un manuel, en lui offrant une somme déterminée, ou ouvrir un nouveau concours.

Ses décisions devront naturellement être communiquées aux autres Sociétés.

Le second objet à l'ordre du jour était l'emploi d'une somme de fr. 3,600, généreusement offerte à l'Association des Sociétés suisses de Géographie par la section suisse de l'ancienne « Société internationale africaine ». D'après le vœu de cette section, cette somme restera intacte, sous l'administration du Vorort, jusqu'à ce qu'une occasion favorable se présente de l'affecter à une exploration africaine entreprise par un Suisse : elle formera ainsi un fonds qui s'accroîtra insensiblement par des dons ou des subventions.

M. Bouthillier de Beaumont de Genève est désigné à l'unanimité comme délégué des Sociétés suisses de Géographie au grand Congrès international de Paris en 1889 et la Société neuchâteloise de Géographie comme Vorort pour la période 1888-1890.

La Société de Géographie de Berne lui succédera ; le président de cette dernière, M. le Dr Gobat, directeur du Département de l'Instruction publique, annonça que la Société bernoise a l'intention de tenir en 1891, lors de la célébration du 700^e anniversaire de la fondation de la ville de Berne, un grand Congrès international auquel seront conviées toutes les Sociétés suisses et étrangères.

A la séance du lendemain, M. le Dr Brunnhofer, président de la Société d'Aarau, après avoir souhaité la bienvenue aux nombreuses personnes présentes, donna la parole à M. A. Bircher d'Aarau, établi au Caire depuis nombre d'années.

Son travail sur « l'Égypte actuelle au point de vue économique et commercial et ses rapports avec le Soudan », obtint un succès bien mérité. Une riche collection de vêtements, de photographies, de produits bruts et manufacturés, artistement disposée dans la salle, illustre d'une manière très vivante les données sur les mœurs, les coutumes, l'agriculture, l'industrie et le commerce des habitants de l'Égypte.

Une discussion nourrie s'engagea après la lecture de ce très intéressant travail sur la situation intérieure du Soudan et sur la grande responsabilité qui pèse sur l'Europe dont les engagements n'ont pas été remplis.

M. Bouthillier de Beaumont, de Genève, traita de la cartographie et des projections. Après avoir insisté sur l'impossibilité de représenter un globe d'une manière parfaite sur une surface plane, il passa en revue diverses projections en montrant les côtés défectueux et développa une nouvelle projection, où les méridiens et les parallèles sont représentés par des segments de cercles. A ce système se rattachent une nouvelle numérotation des degrés et l'introduction de l'heure universelle, si utile surtout à la marine, aux chemins de fer et aux télégraphes.

Je ne mentionne le banquet qui suivit que pour l'originalité du menu, composé en grande partie de mets exotiques dus à la générosité des membres correspondants de la Société d'Aarau et pour le nombre exagéré de discours qui y ont été prononcés.

Une visite au Musée ethnologique et commercial, fondé par la Société de Géographie d'Aarau, ou plus exactement « Société commerciale de Géographie de la Suisse centrale », permit aux Argoviens de faire admirer à leurs hôtes toutes les richesses accumulées dans un local trop exigü pour les contenir toutes. Ce petit musée, de fondation très récente, disposant de ressources modestes, est vraiment remarquable par son organisation ingénieuse et par la disposition des objets non par contrées géographiques, mais par matières. Une vitrine spéciale est consacrée à chaque industrie et l'on a ainsi une vue d'ensemble du travail opéré sur les produits bruts pour les faire servir à la consommation : toutes les industries n'y sont pas encore représentées ; mais tel quel, ce musée pourra rendre de grands services aussi bien à l'enseignement géographique et commercial qu'aux industriels et aux négociants. Ses richesses s'accroissent d'une façon réjouissante, grâce à des subventions fédérales, cantonales et locales et grâce surtout à la libéralité des nombreux membres correspondants de la Société de Géographie d'Aarau, disséminés sur tous les points importants du globe.

La séance du mardi fut consacrée à l'audition de trois tra-

vaux. Le dernier dut malheureusement être fort écourté, vu l'heure avancée.

M. le professeur Dr Oncken, directeur de l'Ecole consulaire de Berne, ouvrit la série par un travail remarquable et très approfondi sur la « nécessité d'établir en Suisse des Musées commerciaux. »

Le cadre de ce rapport ne me permet pas d'entrer dans les détails, ni même de donner une analyse complète de cette belle étude : j'espère la voir imprimée dans le rapport annuel de la Société de Géographie de Berne et je ne puis qu'en recommander chaudement la lecture aux membres de notre Société.

Le but de ces Musées commerciaux doit être de fournir aux négociants et aux industriels, par leurs collections et le bureau qui les dirige, les instructions pratiques, techniques et commerciales et toutes les informations utiles sur la production, la demande, les ressources, l'expédition, l'emballage, les prix et les frais de transport de toutes les marchandises des pays étrangers et sur la concurrence et les moyens d'en triompher. Un Musée commercial doit contenir un dépôt complet de tous les objets d'exportation et d'importation et d'une manière générale venir en aide aux négociants, grands et petits, qui ne peuvent envoyer des représentants dans tous les pays étrangers : il doit être une image fidèle de l'industrie et du commerce du monde entier afin que les négociants puissent se rendre compte des conditions industrielles et commerciales des pays avec lesquels ils sont en relations.

M. Oncken ne préconise pas la création d'un seul Musée commercial en Suisse, mais bien plutôt celle d'un réseau où chaque canton représenterait son industrie spéciale : Saint-Gall, l'industrie textile, Neuchâtel, l'horlogerie, Genève, la bijouterie, etc.

Ces diverses branches seraient naturellement dirigées et réunies par un organe central qui aurait à rassembler un certain nombre d'échantillons et à les faire circuler dans les différents Musées pour les remettre ensuite à celui qui aurait à les garder.

Le moment serait très opportun pour créer ces Musées, puisque l'Exposition universelle de Paris, où la Suisse sera très richement représentée, s'ouvrira l'année prochaine; les

objets exposés à Paris formeraient un fonds de Musée qui s'accroîtrait par des dons et des subventions. Le grand Musée oriental de Vienne, le plus ancien des Musées commerciaux, a pris naissance à l'Exposition universelle de 1873.

Le Congrès adopta les résolutions proposées par la Société de Géographie de Berne et formulées par son rapporteur; l'Association des Sociétés suisses de Géographie fera donc des démarches auprès du Département fédéral du Commerce et de l'Agriculture, afin qu'il favorise la création de Musées commerciaux et que le fonds en soit constitué par les objets acquis à l'Exposition universelle de 1889.

M. le professeur Röthlisberger de Berne succéda à M. Oncken et traita de l'émigration en général et de la position que doivent prendre les Sociétés de Géographie vis-à-vis de l'émigration suisse.

Il recherche les causes qui amènent un si grand nombre de Suisses à quitter leur patrie, les moyens de retenir les émigrants ou de fournir à ceux qui sont fermement décidés à s'expatrier, les renseignements sur les pays où ils désirent se rendre.

Il propose de nommer un bureau privé d'informations qui ne soit retenu par aucune considération politique ou diplomatique, qui puisse procurer gratuitement aux émigrants suisses les renseignements désirables et diriger l'émigration dans de bonnes voies. Ce bureau pourrait être le même que celui des Musées commerciaux, ou lui être adjoint.

Après une longue discussion qui prouva quel grand intérêt cette question de l'émigration présente aux Sociétés de Géographie, le Congrès, sur la proposition de M. Oncken, chargea le Vorort d'adresser une circulaire aux sections pour les engager à s'occuper de la question de l'émigration.

Enfin, pour terminer cette laborieuse séance, M. le Dr Brunnhofer insista sur la nécessité d'introduire dans toutes les écoles de la Suisse, des sphères pour l'enseignement de la Géographie; il fit ressortir les inconvénients des atlas, les fausses notions qu'on inculque aux enfants par l'étude des cartes seules et termina son exposé, qu'il dut beaucoup abréger, par la proposition de demander aux autorités fédérales une subvention pour permettre de distribuer dans les écoles de toute

la Suisse, un certain nombre de sphères qui servissent à l'enseignement de la Géographie. L'introduction de ces globes artificiels pourrait engager une maison suisse à les fabriquer et on favoriserait ainsi l'industrie nationale.

Les trois questions principales traitées pendant le Congrès auraient dû être discutées encore dans une conférence des délégués; le temps restreint dont on disposait ne le permit pas; elles ont été renvoyées à l'étude du Vorort qui pourra convoquer une séance de délégués à Berne en décembre prochain, lors de la session des Chambres fédérales. Le Vorort devra donc adresser aux diverses sections une circulaire pour leur demander leur opinion sur ce mode de procéder et convoquer une séance de délégués qui prendra les mesures opportunes.

ARTHUR DUBIED.



LA SUISSE AU DIXIÈME CONGRÈS
DES
SOCIÉTÉS FRANÇAISES DE GÉOGRAPHIE
à Bourg¹



MESSIEURS ET TRÈS HONORÉS COLLÈGUES,

D'ordinaire, les Sociétés françaises organisent leurs Congrès annuels sans y inviter les Sociétés étrangères, et si tel de nos collègues a pris part à l'une ou à l'autre de ces solennités, ç'a été pour y rencontrer d'anciens amis ou pour y présenter quelque travail qu'il croyait utile de faire connaître aux hommes qui s'occupent spécialement de géographie. Cette année-ci, la proximité du lieu où devait se réunir le Congrès, valut à la Société de Genève la très aimable invitation que lui adressait, le 20 juin, M. Georges Loiseau, secrétaire général de la Société de l'Ain, dont le siège est à Bourg.

« Occupés en ce moment à l'organisation de cette solennité géographique, notre premier devoir, comme notre première pensée, a été, en raison de la haute sympathie que nous professons pour un État voisin et ami, ainsi que pour la Société de Géographie de Genève, de vous inviter à venir à Bourg assister à ces modestes assises de la science géographique française.

« Il nous serait particulièrement agréable de voir votre honorable Société accepter notre cordiale invitation, et nous vous en adressons dès à présent nos remerciements les plus empressés.

¹ Rapport lu à la Société de Géographie de Genève dans sa séance du 16 novembre 1888.

« Le Congrès, qui débutera le lundi 20 août, se terminera le samedi 26. Le lendemain commencera une excursion de quelques jours, et il entre dans les projets du Comité organisateur de terminer cette excursion par la ville de Genève, afin de pouvoir ainsi vous rendre la visite que vous auriez bien voulu nous faire et vous assurer une fois de plus de toute notre sympathie ».

En répondant, le 9 juillet, à l'invitation de la Société de l'Ain, notre président devait annoncer « que malheureusement le Congrès d'Aarau était convoqué pour la même date (20 août), ce qui rendrait difficile l'envoi d'une délégation. L'absence de plusieurs des membres du bureau ne permettait pas de répondre d'une manière positive à l'annonce d'une visite à Genève; toutefois, écrivait M. A. de Morsier, si ce projet devait se réaliser, nous tiendrions à faire aux Sociétés françaises le meilleur accueil possible ».

La mention du Congrès d'Aarau dans la réponse adressée à Bourg, engagea le secrétaire général de la Société de l'Ain à récrire dès le 10 juillet :

« La Société de Géographie de l'Ain émettra certainement le vœu que je vous transmets dès à présent en son nom de voir le Congrès d'Aarau obtenir le résultat le plus fécond pour la science qui est l'objet de nos études.

« La Société insistera, et j'insiste pour elle, pour que votre très honorable Société veuille bien faire tous ses efforts pour se faire représenter à notre modeste Congrès, sinon, pendant toute sa durée, tout au moins le jour de son ouverture. C'est avec grand plaisir que les délégués de la Société de Géographie de Genève seront reçus à Bourg. Nous avons pour gage de ce bon accueil la vive sympathie que nous éprouvons pour la Confédération helvétique et la ville de Genève en particulier. Aussi, espérons-nous, que notre désir pourra se réaliser, et vous prions-nous d'en agréer dès maintenant tous nos remerciements ».

Dans une séance du bureau, tenue le 20 juillet, les membres présents constataient que l'état de dispersion dans lequel se trouvait la Société, ne permettait pas de préparer une réception aux membres du Congrès de Bourg qui viendraient à Genève, et décidaient que ce serait le bibliothécaire qui irait représenter la Société de Genève à Bourg à son retour

du Congrès d'Aarau, ce dont connaissance fut donnée au secrétaire général de la Société de l'Ain, qui répondit en promettant au susdit délégué un accueil cordial. M. G. Loiseau ajoutait : « Nous comprenons fort bien, M. le président, les motifs que vous nous donnez pour excuser la réception officielle que votre courtoisie aurait voulu nous faire, et nous vous sommes profondément reconnaissants de votre aimable intention ».

Enfin, une lettre du 7 août, de M. le président, chargeait le bibliothécaire de « faire aux membres du Congrès français les honneurs de notre salle ».

Dès le premier jour du Congrès de Bourg, le président d'honneur, M. de Mahy, adressait aux Sociétés suisses réunies à Aarau, un télégramme de félicitations et de vœux pour la réussite des travaux du Congrès suisse. Il y était répondu par de sincères remerciements et par des souhaits pour le plein succès du Congrès des Sociétés françaises. En même temps, les délégués suisses à Aarau chargeaient le délégué de Genève à Bourg de porter aux Sociétés françaises l'expression de la cordiale sympathie des géographes suisses et l'assurance de l'intérêt avec lequel ils suivent les travaux des Sociétés françaises dans la poursuite du but commun vers lequel tendent les efforts de tous les amis de la géographie.

Ce ne fut que le mercredi après-midi, 22 août, que le délégué put arriver à Bourg pour s'acquitter du double mandat dont il se trouvait chargé par les Sociétés suisses en général et par celle de Genève en particulier.

La séance était présidée par M. Convert, délégué de la Société de Montpellier; les communications présentées, l'une par le Dr Magnin, sur la *Répartition des noms géographiques dans l'est de la France, particulièrement dans le Département de l'Ain et les départements voisins*; la seconde par un de nos compatriotes, M. Brettmeyer, de la Société de Lyon, sur les *Avantages économiques qui résulteraient pour la France de l'établissement d'une voie d'eau sûre et commode entre le réseau des canaux français et la Méditerranée*, et la troisième sur la *Création d'une ligne de paquebots à vapeur sous pavillon français, desservant la côte occidentale d'Afrique jusqu'au Congo*; la présentation à la fin de la séance, par le prince Roland Bonaparte, d'un album de photogra-

phies de Hottentots; tout cela permet au délégué suisse de saisir d'un premier coup d'œil quelques-uns des traits qui caractérisent les Congrès des Sociétés françaises. Permettez-moi de les indiquer en quelques mots :

1° Le président d'honneur assiste aux séances, ouvre et clôt le Congrès, suit avec attention tous les travaux présentés et les discussions qui les accompagnent, exprime son opinion, et surtout, avec un tact parfait et une courtoisie pleine de charme, ramène à la question les orateurs qui s'en écartent, économisant ainsi au Congrès un temps précieux et prévenant l'éparpillement de la pensée, pour conserver aux arguments présentés pour ou contre telle ou telle question toute leur force, afin qu'au moment des votations chacun sache bien précisément tout ce qui a été dit en faveur du vœu à émettre.

2° Le Congrès réunissant des délégués de la plupart des vingt-huit Sociétés françaises de Géographie, le Comité organisateur fait, à chacune des Sociétés représentées, l'honneur de l'appeler à présider une des séances soit du matin, soit de l'après-midi, et ne réserve pas au président de la Société qui reçoit le Congrès la présidence permanente. La possibilité d'être appelé à présider une des séances augmente beaucoup l'intérêt que chacun des délégués y apporte et excite l'attention de tous pour les mémoires lus et pour les discussions dont ils sont suivis. Votre délégué n'a pas remarqué, comme ç'a été souvent le cas dans les Congrès suisses, qu'un mémoire présenté n'amènât aucun entretien ou discussion. Il est vrai de dire que les Français ont le bon esprit de charger peu chaque séance, et qu'ils ne sont pas pressés de prononcer la clôture pour passer dans une salle à manger ou à boire. Malgré cela, jamais ils ne se plaignent de la longueur des séances, ni de la fatigue qu'elles peuvent leur causer.

3° Cela provient sans doute de la composition même du Congrès, auquel sont délégués les Secrétaires Généraux des diverses Sociétés, ou les Présidents, c'est-à-dire les hommes qui connaissent le mieux la vie de chaque Société et les questions qui y sont traitées, par conséquent, les hommes qui sont les plus capables de faire la lumière sur les différentes faces que peut présenter une question. En outre, et ce trait est peut-être le trait le plus caractéristique du Congrès, je dois signaler l'ab-

solu désintéressement avec lequel sont abordées, traitées et résolues les questions, qui, toutes, sont étudiées pour elles-mêmes, en vue du bien qui peut en résulter, soit pour la science, soit pour la jeunesse, soit pour la patrie, soit pour l'humanité tout entière. On sent que tous ces savants sont préoccupés du bien des autres et non de leur gloire ou de leurs avantages particuliers. Ce ne sont pas d'ailleurs des questions qui leur soient personnelles : toutes, en effet, elles sont présentées par une des Sociétés formant l'Association des Sociétés françaises.

Ainsi, par exemple, dans la séance du mardi 21 août, la Société de Géographie de l'Est proposait l'étude de *l'utilité d'introduire dans l'enseignement secondaire et dans les écoles normales des ouvrages de géophysique, traitant en détail de l'Océanographie*. Cette étude fut introduite par le secrétaire général de la Société de l'Est, M. Barbier, tout à fait désintéressé dans la question, mais parfaitement au courant de l'enseignement. Il montra le peu de place que tient en France l'étude de l'Océanographie en particulier, importante cependant puisqu'elle s'étend à une surface équivalant aux deux tiers environ du globe terrestre. « En Angleterre, en Amérique, en Allemagne », dit-il (et vous le voyez MM., quelque excellent Français qu'il fût, il ne méconnaissait pas les mérites de l'enseignement des pays de langue anglaise et allemande), « il existe des collections de manuels traitant chacun séparément d'une partie de la géographie, mais dont l'ensemble forme un tout homogène et complet. L'un de ces manuels traite des Océans d'une façon toute spéciale. En France, — et nous pourrions dire ailleurs aussi, — la question de l'Océanographie est réduite à sa plus simple expression et les ouvrages sérieux qui s'occupent de ce sujet n'existent que sous des formats et à des prix qui en empêchent la diffusion ». La discussion qui s'engagea sur ce sujet entre MM. Veveaut, de la Société de Saint-Nazaire, de Mahy, président d'honneur du Congrès, Manès, de la Société de Bordeaux, Crozier, secrétaire d'ambassade, représentant du Ministère des affaires étrangères, et Gauthiot, secrétaire général de la Société de Géographie commerciale de Paris, etc., fit ressortir mieux encore l'importance de l'étude proposée par la Société de l'Est, et le Congrès émit le vœu que l'étude de l'Océanographie en particulier

tint une place plus large dans le programme des écoles normales primaires et que des cartes murales se rapportant spécialement à cette intéressante étude fussent éditées par les soins du Ministère de la marine, dans des conditions de vulgarisation telles que chaque Français pût se les procurer au même prix que les cartes éditées par le Ministère de la guerre.

Je pourrais relever plusieurs autres questions traitées dans le même esprit de progrès pour le bien de tous. Mais le volume renfermant tous les travaux du Congrès et les discussions auxquelles ils ont donné lieu nous sera envoyé comme l'ont été ceux des Congrès de Lyon, de Bordeaux, de Toulouse, et vous pourrez, infiniment mieux que par tout ce que je pourrais vous dire, vous rendre compte de l'importance des questions étudiées, et de l'esprit dans lequel elles l'ont été.

J'ai nommé le représentant du Ministère des affaires étrangères; je dois ajouter que ce n'était pas le seul représentant du Gouvernement au Congrès de Bourg: le Ministère de la guerre y avait délégué M. Lannoy de Bissy, l'auteur de la carte d'Afrique la plus grande et la plus complète qui existe aujourd'hui; celui de la marine, y était représenté par M. le capitaine Peroz, un des membres de la dernière expédition française au Haut-Niger et à Timbouctou; le Ministère des travaux publics, par M. Delestrac, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées; le Ministère du commerce, par M. Victor Turquan, qui déposa sur le bureau du Congrès le premier volume donnant les résultats statistiques du dénombrement de la France en 1886. La présence de tant de délégués du Gouvernement au Congrès de Bourg témoigne de l'intérêt que les autorités françaises attachent aux travaux des Sociétés de Géographie; nous ne pouvons pas dire qu'il en soit de même chez nous.

Le Gouvernement n'a pas été la seule autorité qui ait témoigné son intérêt actif au Congrès. M. Piguet, lieutenant gouverneur-général de la Cochinchine, rentré en France, y a présenté un mémoire sur le système administratif qui lui semble le meilleur à appliquer aux établissements français d'outre-mer, suivant le climat, l'état social, politique et religieux des races qui habitent le pays. Cette question vitale pour les colonies françaises a valu au Congrès des études très sérieuses de MM. de Mahy, député, président d'honneur du

Congrès, Isaac, sénateur, représentant de la Guadeloupe, Moncelon, de la Nouvelle-Calédonie et Sabatier, député d'Oran.

A ce dernier, le Congrès dut une conférence entraînant sur l'Algérie, pendant laquelle, de 8 à 10 heures du soir, — c'est vous dire qu'après les deux séances du matin et de l'après-midi, les nombreux auditeurs du Congrès ne se lasaient pas d'entendre parler de géographie, — l'éloquent orateur tint littéralement suspendu à ses lèvres, tout ce que Bourg comptait de personnes, je ne dis pas cultivées, mais de personnes s'intéressant aux questions géographiques, présentées, il faut le dire, dans un langage admirable.

Les explorateurs ne firent pas défaut au Congrès; sans parler de MM. de Mahy, de la Réunion, Isaac, de la Guadeloupe, Sabatier d'Oran, Moncelon, de la Nouvelle-Calédonie, Peroz, du Sénégal et du Niger, je me reprocherais de ne pas mentionner M. Gautier, explorateur du Mékong, que nous avons eu ensuite l'honneur de recevoir à Genève, et qui exposa aussi, dans une très belle conférence, les résultats de son exploration du Mékong, qu'il a descendu sur un parcours de douze cents kilomètres.

Mais je n'en finirais pas si je devais vous dire toutes les richesses d'enseignement et d'information que le délégué suisse a puisées au Congrès de Bourg, et qui lui ont donné des géographes français une idée tout autre que celle sous laquelle on se plaît trop souvent à nous les présenter. Notre collègue, M. le professeur Strœhlin, n'a pas eu besoin de beaucoup d'heures passées avec quelques-uns d'entre eux pour se convaincre que le méchant mot de Goethe à l'égard des Français caractérisés par leur ignorance en géographie était sans fondement, et pour se sentir pressé de le rectifier en portant un toast « à la nation aimable qui *sait* la géographie ».

Mais il est un point sur lequel le délégué des Sociétés suisses ne peut pas garder le silence. C'est le regret qu'il a éprouvé d'être seul à Bourg à recevoir, de tous les participants au Congrès, les nombreux témoignages d'affectueuse gratitude prodigués à la Suisse et à Genève pour le passé, et pour le fait de leur avoir envoyé un représentant. Dès son entrée dans la salle du Congrès, le mercredi 22 août après-midi, M. de Mahy, président d'honneur, l'accueillit avec une bienveillance extrême qui ne se démentit pas un instant. Confus

pour lui-même, votre délégué était néanmoins bienheureux de la sympathie qui lui était témoignée, car il sentait parfaitement que la cordiale affection avec laquelle il était accueilli, s'adressait à la Suisse et à Genève.

Après la séance, M. le président le prit avec lui dans une voiture pour visiter l'église de Brou, l'Exposition d'horticulture, la forêt de Saillan; puis, le soir, dans une réunion intime, il lui adressa les paroles les plus vibrantes de reconnaissance pour la Suisse; aussi votre délégué saisit-il cette première occasion pour exprimer ses regrets de n'avoir pu représenter les Sociétés genevoise et suisses dès le jour de l'ouverture du Congrès; il donna aux Sociétés françaises l'assurance de la sympathie des Sociétés suisses, la promesse de celles-ci de répondre l'année prochaine à l'invitation au Congrès de Paris par l'envoi de délégués déjà désignés dans la personne de M. H.-B. de Beaumont, pour les Sociétés suisses, et H. de Saussure, pour la Société de Genève, et par la rédaction pour la Suisse d'un Exposé sommaire des voyages, des recherches et des publications qui, depuis un siècle ont le plus contribué au progrès de la géographie. En outre, annonçant, pour 1890, le prochain Congrès des Sociétés suisses à Neuchâtel, le délégué pria les Sociétés françaises d'en prendre note, afin de pouvoir répondre, elles aussi, à l'invitation qui ne manquera pas de leur être adressée.

Le lendemain matin, M. Barbier, secrétaire général de la Société de l'Est, à Nancy, ouvrit la séance par les paroles suivantes, qu'il voulut bien mettre par écrit à ma demande, pour que je pusse vous les rapporter telles qu'il les a prononcées :

« Messieurs,

« Dès l'ouverture de notre Congrès, lundi dernier, M. de Mahy, président d'honneur, adressait en votre nom un salut cordial au Congrès des Sociétés suisses de Géographie qui s'inaugurait le même jour.

« Mais, non content de répondre, le lendemain, par le télégramme dont il vous a été donné lecture, le Congrès suisse a délégué près de nous un de ses membres. Je suis heureux, Messieurs, que le tour des présidences de nos séances me

vaille l'insigne honneur de lui souhaiter en votre nom la bienvenue.

« Dans une réunion toute intime, M. de Mahy vous a dit hier, mon cher collègue, — et je puis d'autant plus vous donner ce titre, que, comme mon ami M. Gauthiot, moi aussi j'ai l'honneur d'être membre correspondant de deux Sociétés suisses de Géographie, — M. de Mahy vous a dit, plus et mieux que je ne saurais le faire, combien nous sommes profondément touchés et honorés tout à la fois de la démarche que vous faites auprès de nous.

« On a dit que la science n'avait point de frontières. Certes, si le mot est vrai, c'est surtout entre la France et la Suisse, cette nation amie, cette nation sœur par excellence.

« Vous vous rappelez tous en effet, Messieurs, qu'aux jours de revers, la Suisse a été pour nous la nation hospitalière et sympathique; ses sentiments ni les nôtres ne sont point changés depuis lors : elle nous en donne une nouvelle preuve aujourd'hui.

« Hier encore, cher et honoré collègue, vous nous avez rappelé, dans une chaude improvisation, avec quelle attention, quelle bienveillance soutenue, les Sociétés suisses suivent les travaux des Sociétés françaises de Géographie : nous, nous suivons les vôtres. Vous nous avez dit en outre combien, malgré leur diversité, résultant de la différence du milieu, vous constatiez qu'elles marchaient toutes vers un but commun. Vous constaterez sans doute aujourd'hui que, malgré la diversité des questions posées à notre Congrès, lui aussi n'a qu'un but : le progrès patient mais incessant, le relèvement trop lent peut-être, au gré de quelques-uns, mais certain, d'un pays échappé comme par miracle et grâce à son énergie vitale, à la plus épouvantable des catastrophes, d'un pays qui, pareil au phénix, a surgi de ses cendres.

« Oh! mon cher collègue, si ce pays a été cruellement éprouvé, s'il a eu ses défaillances, plus apparentes que réelles, en tous cas passagères, croyez-le bien, il est resté le pays de Jeanne d'Arc, la Lorraine; comme le pays de Guillaume-Tell, il est resté le pays de l'honneur et du patriotisme : je tiens à vous dire qu'il est aussi le pays de la reconnaissance et je salue en vous la Suisse hospitalière!...

« Soyez le bienvenu, Monsieur!

J.-V. BARBIER ».

La Suisse eut même l'honneur d'être appelée, dans la personne de son délégué, à présider la séance du vendredi après-midi, 24 août, où fut traitée la question de *l'équilibre à établir entre l'écoulement artificiel des eaux pluviales et les ressources que présentent les collecteurs naturels pour l'écoulement de ces eaux*. La question avait été proposée par la Société de Géographie de Tours, dont le secrétaire général, M. Albert Trochon, présenta, sur la Loire, le régime de ses eaux, ses inondations, les moyens d'y remédier, un mémoire très bien fait, auquel M. Delestrac, ingénieur des Ponts et Chaussées, crut pouvoir objecter que le sujet était du ressort de l'Administration et ne regardait pas les Sociétés de Géographie. Votre délégué fit remarquer combien la question se rattache étroitement à la géographie, par le régime des vents qui apportent sur le plateau central les vapeurs de l'Atlantique; par les chutes de pluie qui tombent sur les monts du Limousin; par la nature du sol des vallées dans lesquelles courent la Loire et les affluents de la rive gauche de son cours supérieur; par les conditions forestières de leurs pentes, etc.; puis il rappela ce qui a été fait en Suisse pour établir l'équilibre entre l'écoulement des eaux pluviales et les ressources offertes par leurs collecteurs naturels, pour la Linth, la Kander, l'Aar, et les travaux tout récents exécutés à Genève, pour régulariser le niveau du lac et l'écoulement des eaux du Rhône; en terminant, il recommanda aux Français, géographes, ingénieurs et forestiers, l'union comme seul moyen de triompher des inondations qui avaient provoqué l'étude susmentionnée.

C'est la dernière séance à laquelle il lui ait été permis d'assister. A son grand regret, il dut prendre congé, mais il ne le fit pas sans avoir remercié très cordialement les Sociétés françaises, et celle de Bourg en particulier, de leur invitation, de la vive sympathie témoignée aux Sociétés suisses, des liens d'affection formés entre les deux associations, et de l'espoir qu'il emportait de voir ces liens se serrer toujours davantage, à Genève d'abord dans la visite projetée, puis, en 1890 à Neuchâtel, au prochain Congrès suisse.

Après la clôture des séances de Bourg, une vingtaine des membres du Congrès fit à Genève et autour du lac, une ex-

ursion, dont deux journaux de notre ville ont donné les détails.

Mais, je ne puis poser la plume, sans exprimer, de la part de la Société, toute la reconnaissance qu'elle doit à M. E. de Traz, notre ancien secrétaire général, pour la réception cordiale qu'il a faite aux géographes français dès leur arrivée sur le sol suisse à Versoix, où M. Egm. Gœgg était aussi accouru à leur rencontre; à MM. Moynier et Strœhlin, pour leur empressement à se rendre chez M. Revilliod, afin de les saluer à leur entrée dans les magnifiques galeries de l'Ariana; à MM. Clément, Patry, à M. H. Bouthillier de Beaumont, notre vénérable président honoraire, pour le zèle avec lequel ils ont tous répondu à l'appel qui a permis à un groupe, trop peu nombreux c'est vrai, mais cependant groupe de membres de la Société, d'être réuni afin de témoigner aux géographes français la reconnaissance des Sociétés suisses pour la réception faite à leur délégué à Bourg, et les assurer de la sympathie des géographes suisses pour leurs Sociétés respectives.

Plus qu'un mot et j'ai fini: outre les membres de la Société de Genève que j'ai nommés, vous savez, Messieurs et très honorés collègues, la part prise par M. Gustave Revilliod, le propriétaire de l'Ariana, et par M. Chappuis, l'ingénieur des forces motrices, à la réception qui a permis aux géographes français d'emporter de Genève et de la Suisse un souvenir ineffaçable des trésors que la nature, l'art, la science et l'industrie réunis ont étalés devant leurs yeux pendant les trop courts instants où nous avons eu le bonheur de les posséder. La reconnaissance qu'ils éprouvent pour la Société de Genève et pour la Suisse, exprimée dans plusieurs lettres, et dans leurs rapports à leurs Sociétés respectives, fait à votre délégué un devoir de vous proposer: que la Société de Géographie charge son président ou son secrétaire général, de présenter ses sincères remerciements à M. G. Revilliod, pour l'exquise bienveillance avec laquelle il a fait aux géographes français les honneurs de son musée, et à M. Chappuis, pour la serviabilité parfaite qu'il a mise à leur montrer les forces motrices et à leur expliquer d'une manière tout à fait intelligible les nombreux détails de cette utile entreprise.

En ce qui le concerne lui-même, le délégué de Genève vous demande un bill d'indemnité, pour avoir agi en dehors des limites fixées par votre Bureau; l'accueil qu'il avait reçu de la part des Sociétés françaises ne lui permettait en aucune façon de se borner à leur faire les honneurs de notre bibliothèque; le bon renom de la Société de Genève et le maintien de nos bonnes relations avec les Sociétés suisses et françaises, ne le lui permettaient pas davantage.

Ch. FAURE.



REVUE GÉOGRAPHIQUE

DE L'ANNÉE 1888



L'année qui vient de se terminer n'a vu s'accomplir aucune de ces grandes découvertes qui font époque dans l'histoire de la géographie. Les espaces blancs qui, il y a quelques dizaines d'années, couvraient encore de si grandes étendues de la carte en Afrique, en Australie et dans la Nouvelle-Guinée surtout, se rétrécissent de jour en jour. Bientôt, la configuration générale des continents sera connue avec assez de précision pour qu'il ne reste plus qu'à en fixer les détails. Peut-être alors se tournera-t-on de nouveau avec plus d'ardeur du côté des pôles qui ont encore plus d'un mystère à nous révéler, en particulier le pôle sud ou antarctique. Et quand les terres auront été parcourues par de nombreux et hardis voyageurs, quand les itinéraires se seront croisés en mailles de plus en plus serrées, l'homme voudra également connaître toutes les particularités du domaine océanique qui recouvre une fraction si considérable de la surface planétaire. L'océanographie, cette science née d'hier, passionnera non seulement les marins, mais encore les physiciens, les chimistes, les météorologistes, les botanistes, les zoologues, en un mot, l'armée toujours plus nombreuse des naturalistes. Et les montagnes, terreur de nos ancêtres, seront escaladées par des légions de gravisseurs, avides d'en connaître la structure intime et de jouir du panorama superbe que l'on découvre de leur sommet altier. Déjà, aux nombreux clubs alpins, sont venus s'ajouter des clubs pyrénéens, carpatiques, ouraliens, caucasiens, himalayens, et la liste n'est pas près d'être close. On le voit, le champ de travail est loin d'être épuisé et les hommes d'étude ont encore beaucoup à

faire pour que la Terre, si petite pourtant, soit connue dans tous ses détails.

Depuis que la politique coloniale, qui semble être un dérivatif à l'état de malaise auquel l'Europe est en proie, est au premier plan des préoccupations des hommes d'Etat, les voyages d'exploration ont partiellement changé de caractère et ont un but plus précis qu'autrefois. On est devenu plus positif. On ne se lance plus guère à l'aventure à l'intérieur des contrées à découvrir. A part l'Amérique du Sud, domaine commun des explorateurs de toutes nationalités, les autres parties du monde sont parcourues par des voyageurs qui traversent les territoires soumis à la nation à laquelle ils appartiennent et qu'ils étudient dans le but de préparer de nouvelles annexions. En Afrique, les Allemands et les Anglais cherchent à consolider leur domination à l'est, au sud et à l'ouest, tandis que les Portugais et les Français s'efforcent, les uns, de s'assurer la possession exclusive de l'intérieur du continent noir de la Costa à la Contra Costa (de l'Angola sur l'Atlantique au Mozambique sur la mer des Indes), les autres, d'étendre leur influence, non seulement sur tout le cours du Sénégal, mais encore sur le Niger supérieur et le Niger moyen, ainsi que dans la région du Congo; sans parler des Espagnols et des Italiens qui, avec des succès divers, s'adjugent quelques lopins de terre africaine. En Asie, Russes, Anglais et Français ne restent pas inactifs et multiplient les voyages d'exploration. L'intérieur de l'Australie et même une partie de la Nouvelle-Guinée sont dévolus aux explorateurs australiens, non moins ardents que leurs émules d'Europe.

L'Afrique, ayant toujours le privilège d'attirer vivement l'attention publique, nous commencerons notre revue annuelle par ce continent, où tant de problèmes géographiques restent encore à résoudre.

I. — Afrique.

Les ténèbres qui recouvraient l'Afrique se dissipent peu à peu. Le temps n'est plus où la fantaisie des géographes se donnait libre carrière en dessinant un peu au hasard montagnes et rivières. Ainsi qu'en témoignent les cartes publiées

dans le numéro de mai 1888 des *Mittheilungen de Gotha*, le progrès a été grand dans la connaissance du continent de 1788 à nos jours. A mesure que s'étend l'exploration scientifique, la conquête européenne se poursuit également. Cette prise de possession par l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, la France, l'Italie et le Portugal n'est pas purement théorique, elle devient effective. Les factoreries se multiplient. Des lignes de chemins de fer sont à l'étude ou en création au Congo, au Sénégal, à Lourenço Marques; les fleuves et les lacs se couvrent de flottilles de bateaux à vapeur; de nouvelles lignes de steamers s'établissent entre l'Europe et les côtes du continent africain; les services postaux s'organisent et se développent jusque dans des régions reculées telles que le Bechuana-land et le Ma-Tébéléland; enfin, plusieurs câbles télégraphiques relient ou relieront prochainement l'Europe à plusieurs points du littoral. En même temps, le commerce prend un rapide développement.

Mais cette brillante médaille a son revers. La hideuse plaie de l'esclavage ronge l'Afrique. Ces dernières années, la chasse à l'homme, pratiquée surtout par les Arabes musulmans, a repris de plus belle. A l'est des Grands Lacs et dans la partie supérieure du Congo, des contrées vastes et populeuses sont ravagées par les pourvoyeurs des harems de l'Orient. Si l'Europe n'y met promptement un terme, certaines régions où, il y a vingt ans à peine, les explorateurs rencontraient de riches et importantes peuplades, vivant heureuses et paisibles, ne seront plus qu'un désert, séjour des fauves.

« A mesure que les Arabes de l'Afrique orientale voient s'avancer et s'étendre une civilisation qui ne tolère ni la polygamie, ni l'esclavage, ni la chasse à l'homme, dit l'*Afrique explorée et civilisée*, ils redoublent d'audace et de cruauté pour s'efforcer d'en arrêter les progrès ». C'est ainsi que le royaume d'Ou Ganda est récemment devenu un Etat musulman, d'où les missionnaires chrétiens, protestants et catholiques, ont été contraints de se retirer.

Emu de pitié à la vue du fléau qui ravage l'Afrique, Son Eminence, le cardinal Lavignerie, archevêque d'Alger, vient de parcourir l'Europe, donnant des conférences dans les principales villes, afin de recueillir les fonds nécessaires à

l'organisation d'une sainte milice destinée à empêcher les traitants de se livrer à leur odieux trafic.

Il paraît que l'énergique prélat est parvenu à réunir une somme de deux millions de francs et à organiser un bataillon de cinq cents zouaves, soldats d'une nouvelle croisade. Les idées du cardinal Lavigerie mal comprises ou même dénaturées dans des vues intéressées, ont été appréciées de diverses manières. La plus grave objection, c'est qu'on risque de provoquer des luttes douloureuses et de raviver le feu du fanatisme musulman si intense, on le sait, dans le continent africain. Quoi qu'il en soit, personne ne peut refuser son admiration au zèle ardent déployé par Monseigneur Lavigerie. A sa voix, des comités anti-esclavagistes se sont formés partout, même dans les Etats les plus étrangers à la politique africaine, tels que l'Autriche-Hongrie et la Suisse. Cette œuvre philanthropique est digne d'exciter l'enthousiasme de tous les esprits généreux. A Genève, un comité s'est constitué au commencement de l'année 1889. Dans un appel daté du 3 janvier, il expose la situation et cherche à provoquer des adhésions à une ligue anti-esclavagiste suisse. Cet appel a été entendu et la Société anti-esclavagiste suisse est dès maintenant fondée. De son côté, après quelques mois de repos, le cardinal Lavigerie se propose de reprendre la campagne. Il préconise la réunion d'un congrès international de délégués de tous les comités anti-esclavagistes de l'Europe, afin, si possible, d'élaborer un plan d'action unique et d'étudier la question sous toutes ses faces. Comme on le voit, le mouvement est lancé. Espérons que, dans un avenir prochain, la lèpre de l'esclavage aura complètement disparu de l'Afrique. Déjà plusieurs des principales nations de l'Europe se sont concertées en vue d'une action politique et militaire commune. On a compris qu'un des moyens les plus efficaces d'empêcher la traite était de surveiller étroitement les côtes de manière à intercepter les débouchés maritimes. A cet effet, l'Angleterre, l'Allemagne, la France, l'Italie et le Portugal ont conclu des conventions en vertu desquelles chacune de ces puissances entretiendra des croisières dans la mer des Indes et pourra visiter les navires suspects le long des côtes du sultanat de Zanzibar.

D'un autre côté, on a enfin reconnu le danger qu'il y a à

fournir aux roitelets nègres des armes perfectionnées; aussi ne sera-t-on pas étonné d'apprendre que l'Allemagne s'est entendue avec le Portugal, l'Italie, l'Autriche et les Pays-Bas pour empêcher l'importation d'armes dans l'Afrique orientale et que le souverain de l'Etat indépendant du Congo, le roi des Belges, a interdit, au moins provisoirement, le trafic des armes à feu perfectionnées et des munitions dans tout le territoire de l'Etat. En outre, voulant empêcher une trop grande extension du commerce des spiritueux, il a décrété que, en amont de la rivière Inkissi, les commerçants qui voudront trafiquer avec les indigènes en leur fournissant des boissons alcooliques distillées, devront se munir d'une licence que délivrera le gouverneur général ou le fonctionnaire désigné par lui. L'obtention de cette licence sera subordonnée à certaines conditions qui devront être rigoureusement observées. Puissent ces nobles exemples être imités en d'autres régions de l'Afrique où le mal est grand !

L'extension des colonies européennes s'est poursuivie en 1888 comme les années précédentes, pourtant avec un ralentissement marqué.

Dans la région orientale, les Allemands essaient de tirer le meilleur parti de leurs immenses possessions. La société allemande de l'Afrique orientale s'est fait concéder, par le sultan de Zanzibar, l'administration de la côte, de la Rovouma à l'Oumba. Cette bande littorale a une largeur moyenne de 16 à 18 kilomètres. Le drapeau allemand flotte sur 14 ports, entre autres à Bagamoyo et à Dar-es-Salam; mais là, les Allemands ont à lutter contre les Arabes dont l'influence est prépondérante et qui ne cessent de leur susciter des embarras en excitant contre eux les populations indigènes. On prétend toutefois que les hostilités auraient pour cause le mépris qu'affichaient les agents de la compagnie allemande à l'égard des indigènes et même du sultan de Zanzibar. La conduite des Allemands n'aurait pas toujours été exempte de tout reproche. Quoi qu'il en soit, Dar-es-Salam et Bagamoyo ont été attaquées et peu s'en est fallu même que cette dernière ville ne fût emportée d'assaut par les noirs du voisinage. Par représailles, les Allemands ont bombardé Bagamoyo. Le Reichstag, nanti de la question, a voté une loi destinée à permettre au Gouvernement d'agir au mieux des intérêts de

l'empire. Le capitaine Wissmann, un explorateur africain de grand mérite, est placé à la tête de l'expédition chargée de soumettre les rebelles et tout fait prévoir que la campagne sera vigoureusement et rapidement menée.

Quant aux colonies de la côte ouest de l'Afrique, elles continuent à se développer d'une façon normale. Il paraît qu'à la suite du voyage du Dr Schinz, de Zurich, que mentionne notre Revue de 1887, le gouvernement allemand avait l'intention d'annexer le nord de l'Ovampo, augmentant ainsi de plus de 200,000 kilomètres le territoire de la colonie qui s'étend du fleuve Orange au cap Frio.

L'Angleterre ne reste pas en arrière et surveille sa rivale d'un œil jaloux. Le 7 septembre dernier, peu de jours après la conclusion de la convention allemande, un rescrit de la reine reconnaissait la validité de la convention conclue entre la *British East African Company* et le sultan de Zanzibar et par laquelle celui-ci concède à cette société l'administration de la côte de Wanga, de l'embouchure de l'Oumba à Ripini, à l'embouchure de l'Ozi, avec les ports importants de Mombas et de Mélinde. Par son organisation et les pouvoirs étendus dont elle jouit, la *British East African Company* rappelle l'ancienne et puissante Compagnie des Indes orientales.

Au sud du continent, l'Angleterre a reculé considérablement les limites septentrionales de la Colonie du Cap, le Bechuana-land et le pays des Makalekas et des Machonas sont réunis au domaine britannique ou rentrent dans la *sphère des intérêts* de cette nation.

Nous ne mentionnerons que pour mémoire les différentes acquisitions, pour la plupart peu considérables, que la France, l'Espagne, le Portugal ont faites ici et là.

Chose curieuse, le Portugal s'est même désisté volontairement du protectorat qu'il exerçait sur le royaume de Dahomey. Le potentat de cet Etat nègre n'ayant pas voulu abolir les sanglantes *coutumes*, le Portugal a préféré se retirer plutôt que d'entreprendre une coûteuse expédition.

Nous empruntons au *Bulletin de la Société italienne de Géographie*, le tableau suivant des colonies européennes en Afrique. Sur une superficie totale de 28 millions de kilomètres carrés, 12 millions environ sont soumis à la domination directe ou indirecte des puissances européennes. En tête vient

l'Angleterre avec 2,500,000 kilomètres carrés, 30,000,000 d'habitants et un commerce de 500,000,000 de francs dont 325,000,000 pour les seules colonies du Cap et de Natal. La France vient ensuite avec 1,750,000 kilomètres carrés, 7 à 10,000,000 d'habitants et un commerce d'environ 500,000,000 de francs. En quatre ans à peine, l'Allemagne s'est taillé un domaine aussi grand et même plus grand que celui de la France : 1,850,000 kilomètres carrés, sans compter divers territoires sur lesquels quelques Sociétés exercent des droits sous la protection de l'Empire. Le commerce, qui augmente rapidement, atteint le chiffre de 50,000,000 de francs. Puissance secondaire en Europe, le Portugal est en Afrique une puissance de premier ordre, puisque ce petit royaume commande ou commandera bientôt sur un territoire de 2,750,000 kilomètres carrés, trente fois la superficie de la Lusitanie. Il est vrai que le chiffre du commerce d'exportation n'est encore que de 40,000,000 dont 25,000,000 seulement avec la métropole. L'Espagne et l'Italie en sont réduites à la portion congrue; l'une, avec un peu plus de 200,000 kilomètres carrés sans les Canaries, bien entendu, l'autre avec 620 kilomètres carrés dans la baie d'Assab et 640 kilomètres de côtes dans la mer Rouge, autour de Massaouah. Enfin, l'Etat du Congo, dont le souverain est le roi des Belges, a une superficie évaluée par Stanley à 2,500,000 kilomètres carrés et une population de peut-être 27,000,000 d'habitants faisant un commerce annuel de 15,000,000 de francs.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, grandes ont été les inquiétudes au sujet de Stanley et de son expédition. En l'absence de nouvelles précises, les bruits les plus sinistres ont couru sur le sort du courageux explorateur et de la petite troupe dont il était le chef.

Il était déjà question d'organiser plusieurs expéditions de secours, lorsque, il y a quelques semaines, on apprit avec joie que Stanley avait réussi à rejoindre Emin-Pacha et à lui fournir les secours qui lui étaient nécessaires. Le 21 décembre dernier, une dépêche de Zanzibar annonçait que des lettres datées des Stanley-Falls, 21 août 1888, venaient d'être apportées à Zanzibar par des porteurs de Tippto-Tip. Dès lors, est arrivée à Bruxelles la copie d'une lettre écrite par Stanley, adressée, non pas au Gouvernement de l'Etat indépendant du Congo, mais à Tippto-Tip, pour lui annoncer son retour sur

l'Arououimi. Les détails de cette lettre sont peu nombreux et ne répondent pas à notre légitime impatience. Telle quelle, elle n'en est pas moins la bienvenue, puisqu'elle nous apprend le succès d'une expédition à laquelle s'attachaient de si grandes espérances.

Le camp que Stanley avait établi à Yambouya était sous le commandement du major Barttelot. Le 10 juin 1888, celui-ci, ayant enfin obtenu de Tippø-Tip les porteurs nécessaires, se mettait en marche pour rejoindre Stanley, quand, le 19 juillet, il fut assassiné par un des hommes de sa suite. Privée de son chef, l'expédition se désorganisa immédiatement. Le second, M. Jameson ne voulut pas abandonner la partie; mais, en revenant à la côte occidentale, il fut enlevé par la fièvre, le 17 août au Ba-Ngala.

Malgré ces fâcheux contretemps, Stanley est parvenu à rejoindre Emin-Pacha, c'est là l'essentiel. Son voyage sera également fructueux pour la géographie. En effet, le vaste espace encore si peu connu qui s'étend entre le lac Albert et les sources des affluents de droite du cours moyen du Congo nous révélera une partie de ses secrets. L'explorateur, dit *l'Afrique explorée et civilisée*, est tout décidé à ne pas rentrer en Europe par le Congo. Il a dû rejoindre Emin-Pacha vers le 17 novembre, puis essayer de franchir les pays troublés de l'Ou-Ganda et de l'Ou-Nyoro, pour arriver à Msalala, où se trouve son dépôt de vivres et gagner de là la côte. Ce voyage occuperait de six à dix mois, suivant les difficultés à vaincre dans l'Ou-Ganda et l'Ou-Nyoro, de sorte que, si tout allait bien, Stanley reparaitrait à Zanzibar vers la mi-août, au plus tôt, la fin de septembre au plus tard.

Quant à Emin-Pacha et à son compagnon Casati, leur situation est aussi satisfaisante que possible.

Notre dernière Revue mentionnait brièvement la première exploration de l'Oubanghi du capitaine belge van Gèle et du lieutenant Liénart. Une nouvelle tentative a été couronnée d'un plein succès. Il est certain maintenant que l'Oubanghi est le cours inférieur de l'Ouellé reconnue par le docteur Junker. Entre les deux points extrêmes atteints par van Gèle et Liénart (22° 55' longitude est de Greenwich) et Junker (22° 55'), l'intervalle encore inconnu du cours de la rivière, n'est plus, on le voit, que d'un degré, soit 111 kilomètres en-

viron. Dans leur première expédition, les deux voyageurs étaient parvenus jusqu'aux rapides de Zongo qui interceptent le cours de l'Oubanghi et qui avaient déjà arrêté Grenfell.

Le 26 octobre 1887, van Gèle et Liénart quittèrent Léopoldville sur le steamer *En Avant* remorquant une grande pirogue pouvant contenir 100 personnes. Après bien des difficultés, ils parvinrent à franchir les rapides de Zongo, au nombre de 6; la reconnaissance de cette partie de la rivière ne dura pas moins de 20 jours. Il fallut non seulement décharger le petit vapeur, mais même le démonter et construire une route pour pouvoir en transporter les différentes pièces. Au delà des rapides de Zongo, la contrée est belle, fertile et populeuse. Les populations sont douces et hospitalières. L'expédition put facilement se ravitailler et n'eut pas même besoin d'avoir recours aux sacs de riz destinés à son approvisionnement et qu'elle avait emportés à son départ. Après avoir traversé encore plusieurs rapides qui, ainsi que ceux de Zongo, à moins de travaux coûteux, empêcheront l'Oubanghi d'être une voie de pénétration pour le Soudan, les explorateurs rencontrèrent des tribus belliqueuses qui attaquèrent la pirogue montée par Liénart; deux hommes furent tués à coups de lance. Pour comble de malheur, le steamer donna sur un roc et une large voie d'eau se déclara à l'avant. Il fallut, malgré l'hostilité des indigènes, s'arrêter dans une petite île pour le réparer. Après avoir repoussé une seconde agression, van Gèle jugea prudent de battre en retraite; malgré la baisse des eaux et la difficulté de franchir les rapides, le retour se fit heureusement; après 99 jours de voyage, les deux explorateurs arrivèrent le 1^{er} février à la station de l'Equateur.

L'Oubanghi est, après le Kassai, le plus considérable des affluents du Congo; son développement total est de plus de 2,400 kilomètres; il atteint parfois une largeur de 2,500 mètres et coule dans la direction générale de l'est à l'ouest, puis au sud-sud-ouest. Dans la partie encore inexplorée, il reçoit probablement son principal affluent, le Mbomo. Chose curieuse, dans toute la partie de son cours explorée par van Gèle et Liénart (275 kilomètres environ), l'Oubanghi, appelé Doua par les indigènes, ne reçoit aucun affluent, ni à droite, ni à gauche.

Après six ans passés au Congo, le capitaine van Gèle vient de rentrer en Europe.

Un des grands blancs de la carte d'Afrique est la région qui s'étend à l'ouest et au nord de l'Oubanghi et où doit se trouver le mystérieux lac Liba dont la situation varie notablement suivant les cartes et dont on se dispute déjà la possession. Prochainement, nous saurons quelque chose sur ces contrées, car deux voyageurs en ont entrepris l'exploration. Au commencement de l'année 1888, le missionnaire anglais Brooke remonta l'Oubanghi en pirogue avec l'intention de pénétrer dans le Soudan oriental. Mais, dès lors, il a, paraît-il, modifié son itinéraire et, arrivé aux rapides de Zongo, il comptait se diriger vers le bassin du Niger. M. Crampel, secrétaire de Savorgnan de Brazza a le projet d'organiser une expédition à Lastouville sur l'Ogôoué pour gagner Leketî, sur l'Alima et se diriger de là jusqu'au quatrième degré au nord de l'équateur en suivant, autant que faire se pourra, le douzième ou le treizième degré de longitude orientale de Paris.

Les Etats-Unis eux-mêmes prennent une part active à l'exploration de l'Afrique. Le Sénat a voté une somme de 25,000 dollars en faveur d'une mission d'exploration scientifique dans le haut Congo. Cette mission sera composée de trois membres et devra faire connaître les ressources commerciales du haut Congo, ses produits, ses richesses minérales et végétales et indiquer si ce pays peut offrir des débouchés au commerce américain. En un mot, elle devra rassembler tous les renseignements qui pourront présenter quelque intérêt pour les Etats-Unis. Son mandat expirera le 30 juin 1889.

Un missionnaire baptiste, M. Bentley, a exploré le lac Matoumba, découvert par Stanley en 1883. Stanley croyait que ce lac communiquait avec le lac Léopold II. Il n'en est rien, paraît-il, car M. Bentley n'a trouvé aucune trace de communication. Il suppose en revanche que le Matoumba, aux rives plates, est relié au Tchouapa et à son affluent le Bosséra.

Nous pouvons signaler une nouvelle traversée de l'Afrique; celle du capitaine E. Capello, de la marine portugaise. Il a mis huit mois à se rendre de St-Paul de Loanda à Mozambique. Sur 120 hommes que comprenait sa mission, il en a perdu 60, qui sont morts de faim ou de soif. Tous ses bœufs ont péri de la piqûre de la mouche tsetsé.

La cartographie du Congo s'enrichit tous les jours de productions nouvelles. Le Gouvernement français vient de publier une série de cartes des plus importantes. Le cours du fleuve, entre le Pool et l'Equateur, est relevé au 300,000^e; le cours de l'Alima, au 100,000^e; enfin, outre quelques itinéraires, le cours inférieur de l'Oubanghi est relevé depuis son confluent jusqu'à 1° 10' latitude nord.

Au Sénégal, les Français étendent et affermissent leur domination. Aujourd'hui, on peut envoyer une dépêche télégraphique de Paris à Siguiri, sur les bords du Niger. Quels progrès depuis vingt ou trente ans! Notre Revue de l'année dernière faisait mention du voyage du lieutenant Caron, sur la canonnière le *Niger*, de Bamakou à Koriumé, le port de Tombouctou. La Société de Géographie de Paris vient de décerner à l'illustre voyageur sa grande médaille d'or. Nous connaissons maintenant tous les détails de cette belle exploration, l'une des plus importantes dont l'Afrique ait été le théâtre dans ces dernières années.

Nous en empruntons le récit, en l'abrégeant, au *Compte rendu de la Société de Géographie de Paris*. Le but de la mission était à la fois politique, commercial et scientifique. Il s'agissait, en premier lieu, de trouver une route fluviale jusqu'à Tombouctou, puis d'étudier les produits des pays traversés et d'établir un courant commercial vers les possessions du Sénégal.

L'expédition, ayant à sa tête trois officiers, partit de Manambougou, le 1^{er} juillet 1887. Depuis Sansandig, où elle arriva le 11 juillet, elle entra dans une région peu connue dont les habitants lui firent pourtant bon accueil. Mais depuis Diafarabé, c'était l'inconnu. En cet endroit, le fleuve a près de cinq kilomètres de largeur entre des rives très basses. A Mopti, la canonnière se trouvait dans le royaume de Massina, commandé par Tidiani. Ce puissant chef toucouleur invita le lieutenant Caron à lui rendre visite dans sa capitale Bandiagara. Bien que cette invitation pût cacher un piège, le lieutenant Caron l'accepta avec empressement. Il confia le commandement de la canonnière au sous-lieutenant Lefort et partit, accompagné du docteur Jouenne, médecin de marine, attaché à l'expédition.

Grâce à la mauvaise volonté des porteurs et à un accès de

fièvre qui surprit le chef de l'expédition, il ne fallut pas moins de trois jours pour franchir les soixante kilomètres qui séparent Mopti de Bandiagara. La réception de Tidiani fut assez froide. Quoique d'une politesse exquise, dit le lieutenant Caron, Tidiani montra quelque défiance dans l'examen de mes lettres d'introduction, écrites en arabe. Les voyageurs furent surveillés de près et même enfermés dans leurs appartements pendant la nuit. Un traité de paix et de commerce devait être conclu, mais les négociations traînant en longueur, le lieutenant Caron partit le 31 juillet pour continuer son voyage. Après deux jours de repos, l'expédition se remit en route. Le 9 août, la canonnière entra dans le lac Dheboé, que Caillié avait déjà décrit, il y a plus d'un demi-siècle. En aval du lac Dheboé, le Niger prend le nom de Bara-Issa et traverse une région assez peuplée, au moins sur la rive droite. Pour éviter tout conflit, la canonnière mouilla toujours en dehors des lieux habités. Au reste, partout Tidiani avait intimé l'ordre de ne pas communiquer avec l'expédition.

Entre le lac Dheboé et Safai, le fleuve est tantôt très large (3 à 4 kilomètres) tantôt très étroit (50 mètres). Les sinuosités sont nombreuses et les rives escarpées, aussi la navigation serait-elle dangereuse pour de fortes embarcations. Le terrain est bien cultivé; il produit du riz, du mil, du maïs, du tabac et du coton. Là où les cultures cessent, on rencontre de beaux pâturages où paissent de nombreux troupeaux de bœufs et de moutons.

Entre Safai et Tombouctou, la largeur du fleuve est considérable (2 à 4 kilomètres) et le chenal assez profond. En approchant de Tombouctou, il s'élargit encore pour former un estuaire; le Niger tourne ensuite brusquement à l'est pour continuer sa route vers le Haoussa. Au nord de l'estuaire est un petit marigot artificiel, large de cinquante mètres et qui va vers Korumié et Kabura, les deux ports de Tombouctou.

La canonnière eut beaucoup de peine à gagner l'entrée du marigot de Koriumé où elle arriva le 18 août, à midi. L'expédition était enfin en vue de Tombouctou, cette ville mystérieuse du désert; mais elle ne put y pénétrer, grâce à Tidiani, qui avait sournoisement écrit au chef des Touaregs,

les véritables maîtres de la ville, quoique les propriétaires du sol soient les Armas, que les Français arrivaient en force pour occuper le pays. L'expédition courut le danger d'être pillée. Des âniers stationnaient sur la rive, prêts à emporter le butin. Voulant éviter des hostilités, le lieutenant Caron donna le signal du départ avec le regret de ne pouvoir entrer à Tombouctou dont il n'était éloigné que de huit à dix kilomètres.

Le retour se fit, non sans difficultés, par un autre bras du Niger jusqu'alors complètement inexploré, l'Issa-Ber. Cette région n'est parcourue que par des bandes de pillards, les guerres continuelles l'ayant rendue inhabitable. Le 26 août, la canonnière risqua de naufrager au rapide de Toundoufarma. La maladie, due surtout au manque de vivres frais, se fit aussi sentir. Enfin l'on arriva dans la partie occidentale du lac Dheboé, encore inexplorée. Ce lac a près de 80 kilomètres de l'est à l'ouest et 30 kilomètres du nord au sud. Le *Niger* pénétra ensuite dans le marigot de Diaka où il eut à essuyer une violente tornade, puis il traversa un pays complètement plat et inondé où le bois nécessaire à la machine faisait défaut. Il était temps d'arriver. Il fallut marcher jour et nuit, sans trêve ni repos et démolir l'une des embarcations pour en brûler les débris; l'équipage était exténué, le petit vapeur à bout de forces. Après un suprême et dernier effort au rapide de Toulimandio, la canonnière arrivait enfin le 6 octobre à Manambougou.

Ainsi, malgré l'hostilité de quelques chefs toucouleurs et maures, le Niger est ouvert, et déjà l'on annonce une nouvelle expédition, destinée à continuer l'œuvre du lieutenant Caron en poussant la reconnaissance du fleuve au delà de Tombouctou. La canonnière le *Mage*, qu'il a fallu démonter et transporter en neuf cent quarante-cinq colis à Bammakou, et de là à Manambougou, devait commencer ses voyages en juillet dernier sous les ordres du lieutenant Davoust.

En 1887-1888, le lieutenant-colonel Gallieni entreprit sur la Gambie une campagne victorieuse contre le faux prophète Mahmadou Lamine dont la capitale Toubakouta tomba aux mains des Français. Lui-même fut tué près du poste anglais de Mac-Carthy. Cette expédition militaire eut pour conséquence une série d'explorations partielles conduites par

d'énergiques officiers: MM. Levasseur, Pichon, Fortin, Oberdorf (mort au cours du voyage), Plat, Vallière, D^r Colin et Liotard, pharmacien de la marine.

Le colonel Gallieni prit lui-même la direction d'une colonne destinée à opérer sur le Niger et à y fonder le fort de Siguiiri, dont la construction, rapidement menée, fut achevée en fort peu de temps. Ce fort occupe une importante position au confluent du Niger et du Tankisso. Le lieutenant Levasseur parcourut toute la région comprise entre la haute Falémé et la Gambie supérieure. Il était aussi chargé de visiter le Fouta-Djallon, le Labé, le Khabou, le Koli, le Pakao pour aboutir à Sedhiou, sur la Casamance; son exploration a été complétée par celle du sous-lieutenant Pichon. Le capitaine Fortin fit exécuter un levé des plus précieux de la région comprise entre la Gambie et la Falémé. La mission du capitaine Oberdorf, l'une des plus importantes, avait pour objectif le Fouta-Djallon. Son chef mourut en route. Il fut remplacé par le lieutenant Plat qui fit le levé de la région depuis Siguiiri, se dirigea sur Timbo, puis sur Benty, poste extrême des Rivières du Sud, où il arriva sans encombre. Grâce aux traités conclus avec les chefs du pays, les comptoirs du Sud sont complètement reliés au Soudan. Sous les ordres du commandant Vallière, une colonne fut chargée de parcourir le Grand et le Petit Bélédougou, contrées fort peu connues. Le commandant Vallière visita les pays qui confinent au Sokoto, au Goumbou et au Sahara. Il organisa lui-même deux autres missions d'exploration confiées, l'une à M. Audéoud, qui reconnut le cours du Ba-Oulé, l'autre à M. Fournier, qui détermina le cours supérieur du Ba-Dingho. Quant à M. Liotard, il avait la charge d'explorer le Fouladougou, le Kalonkadougou, le Niani et de revenir par le Ferlo.

Le D^r Colin a fait au Bambouk et au Fouta-Djallon un voyage des plus fructueux au point de vue géographique et scientifique. D'importantes corrections ont été apportées aux cartes des officiers français chargés de faire le levé de ce territoire en 1886-1887. Le cours supérieur de la Falémé est complètement changé. Elle se bifurque, paraît-il, entre Sata-dougou au nord et Irimalo au sud, en deux branches presque également importantes. Celle de l'ouest s'appelle Bâ-lin-ko, tandis que celle de l'est conserve le nom de Falémé.

Les bruits les plus sinistres avaient couru sur le compte du lieutenant Binger dont la mort, plusieurs fois annoncée, est heureusement démentie. La région qui s'étend entre le cours moyen du Niger et les établissements français du Grand-Bassam et d'Assinie sur la Côte de l'Or, et surtout le pays montagneux de Kong ne sont dessinés sur nos cartes qu'en traits indécis. L'exploration du lieutenant Binger nous promet une riche moisson de renseignements et de faits nouveaux. Le 3 août dernier, une expédition de secours, dirigée par un jeune négociant d'Assinie, M. Treich-Laplène, partait du Grand-Bassam à la recherche du courageux explorateur. Des nouvelles récentes nous apprennent que MM. Treich-Laplène et Binger se sont rencontrés à Kong. Le lieutenant Binger venait de Salaga. Depuis plus d'un an, il avait été sans nouvelles d'Europe. C'est en mars 1888, qu'après bien des vicissitudes, il parvint à Kong. De là, il se dirigea vers l'est pour arriver le 11 novembre à Salaga. Mais il en repartait déjà le lendemain, pour rentrer à Kong. Il a parcouru des pays où aucun Européen n'avait encore pénétré. De son côté, M. Treich-Laplène dut déployer beaucoup d'énergie pour arriver à réaliser son plan. Tantôt par ruse, tantôt par force, il parvint à se frayer un passage dans des régions neuves. En ce moment, le lieutenant Binger est arrivé au Grand-Bassam, où il s'embarquera pour la France.

En quelques autres points de l'Afrique, nous rencontrons encore des explorateurs français. M. Ch. Soller a parcouru plusieurs des parties les moins connues de l'empire du Maroc, entre autres le mystérieux Sous. Il a constaté que le banc d'Arguin est propre à être le centre de pêcheries importantes et que ce point de la côte peut aussi devenir le point d'arrivée des caravanes du Soudan occidental. De Tombouctou à l'île d'Arguin, par l'oasis d'Atar, il n'y a que 1,200 kilomètres, tandis que, de Tombouctou à Dakar par le Niger et le Sénégal, il y en a 2,400. Dans un voyage qu'il faisait au nord du Zambèze, M. Selous aurait été attaqué par le chef des Ma-Choukouloumbé. Tous ses compagnons auraient été tués, mais lui-même aurait réussi à s'échapper et à gagner la rive méridionale du fleuve. M. Trivier, de la Rochelle, se propose de remonter le Congo de Brazzaville aux Stanley-Falls, puis de se rendre par Nyangoué au Tanganyika. Après avoir

étudié le déversoir de ce grand lac, il gagnerait la côte orientale, ayant ainsi traversé l'Afrique de part en part. M. Douls, que nous avons eu le plaisir d'entendre à Neuchâtel et au Locle raconter ses étonnantes aventures chez les Maures nomades du Sahara occidental, est reparti pour une nouvelle expédition dans le sud du Sénégal. Actuellement, il est à Tanger et s'arrêtera quelque temps à Dakar.

Un Anglais, M. Thomson a été chargé par la Société de Géographie de Londres d'une exploration de l'Atlas et du Maroc méridional, au point de vue géologique, botanique et zoologique. Après deux tentatives infructueuses, M. Thomson réussit à franchir la grande chaîne de l'Atlas, à une altitude de 3,810 mètres. Il arriva ensuite dans la vallée du Sous, puis à la casbah du caïd des Imseggin et enfin, non sans avoir couru de grands dangers au milieu de tribus révoltées, il parvint à gagner Agadir et Mogador. Le récit de son voyage apportera de nouveaux et précieux éléments d'information à la géographie et à la géologie de cette partie de l'Afrique, rapprochée de l'Europe, et pourtant si peu connue dans les détails. D'après le *Bulletin de la Société italienne de Géographie*, M. Thomson a été inopinément rappelé par la Compagnie anglaise de l'Afrique orientale qui a l'intention de lui confier une mission importante dans l'intérieur de ses domaines.

La vie de l'explorateur exige beaucoup de courage et de sang-froid. Preuve en est la singulière aventure arrivée à M. H. Johnston, consul anglais du Vieux-Calabar, dans son expédition sur la Cross River. Il réussit à conclure des traités avec les rois et les chefs des territoires situés le long du cours inférieur de la rivière. A quelque distance en amont, vivent des tribus cannibales. A un moment donné, M. Johnston fut tiré hors de son bateau par une troupe d'indigènes, hissé sur les épaules d'une espèce d'hercule et transporté au village voisin où il fut déposé dans une hutte dont l'unique décoration consistait en une centaine de crânes rangés autour de la partie supérieure du mur d'argile. Au-dessus de sa tête était suspendu un jambon humain fumé. Néanmoins, dès que ses interprètes le rejoignirent, après une heure de *pala-bre*, il fut en excellents termes avec ses ravisseurs qui le rapportèrent dans son canot à la grande surprise de son

équipage qui le croyait déjà perdu. Un vieux chef lui offrit même en cadeau un collier composé d'os de doigts humains. En quittant Ededama, où s'étaient passés ces peu agréables incidents, M. Johnston trouva une population très dense, mais de plus en plus turbulente, aussi jugea-t-il prudent de ne pas pousser plus loin l'expédition. Au retour, les indigènes lui donnèrent la chasse et cherchèrent à traverser la rivière pour s'emparer du bateau. Même de petits enfants armés de couteaux faisaient des gestes significatifs indiquant combien ils aimeraient à manger de si bonne viande.

L'expédition Johnston a eu pour effet d'étendre le protectorat britannique jusqu'à Ofurecpe et Ocada dans le pays des Aficpo et des Arun.

Dans la région du Kameroun, deux Suédois, MM. Valdau et Knutson ont exploré, l'un le versant septentrional de cette montagne, habité par une nombreuse population de Bomboko, l'autre le cours du Memé, dont il a découvert l'embouchure et qu'il a remonté sur un parcours de 50 kilomètres, jusqu'à la cataracte de Düben, de 30 mètres de hauteur. Contrairement à ce que l'on croyait jusqu'à présent, le Memé se jette directement dans la mer et non dans le Rio del Rey ou dans le Roumbi. Cependant, d'après Zintgraff, le Roumbi et le Memé ne font qu'un.

Une expédition plus importante que la précédente, mais aussi plus périlleuse, est celle des lieutenants Kund et Tappenbeck, à l'est de la colonie allemande du Kameroun. Vers le milieu de décembre 1887, les deux voyageurs furent arrêtés au petit Ndjong par la tribu des Jonguana, à 200 kilomètres de la côte. La paix conclue, ils purent remonter la partie navigable de la rivière, puis ils se dirigèrent vers le grand Ndjong où ils rencontrèrent une population très dense, de mœurs douces et bienveillantes. Chacun voulait toucher la peau blanche des Européens. Les vivres étaient très abondants et d'un bon marché extraordinaire. Une chèvre ou un mouton coûtaient fr. 3,75, une poule 6 centimes, le tout payable comptant, c'est-à-dire en... étoffes ou en boutons.

Au delà du grand Ndjong, l'expédition tomba au milieu de populations toutes différentes. C'était la race du Soudan qui ne cesse d'avancer vers le sud et qui se trouve déjà établie à 150 kilomètres du Kameroun. Ces peuplades se livrent à

l'agriculture et à l'élevage du bétail; mais, prenant probablement les explorateurs pour des chasseurs d'esclaves, elles contraignirent MM. Kund et Tappenbeck à battre en retraite. A six ou sept journées de marche du territoire du protectorat allemand, ils furent attaqués par les Ba-Koko, dans un terrain où la défense était très difficile à cause des roseaux de 4 à 5 mètres de hauteur au travers desquels était tracé le sentier. L'expédition eut 4 morts et 26 blessés, parmi lesquels se trouvaient les deux chefs. A la faveur des ténèbres, et en abandonnant de nombreuses charges, elle put regagner le plateau du Grand Ba-Tanga; mais elle risqua de mourir de faim dans une immense forêt vierge. Heureusement que, de la côte, des secours arrivèrent à temps. D'après les dernières nouvelles, les deux courageux explorateurs sont complètement guéris de leurs blessures et doivent même avoir, dès lors, érigé une station fortifiée, près des chutes Edea, sur le Sannaga, un des principaux fleuves du Kameroun, dont la longueur est considérable.

La mission Kund et Tappenbeck prouve que la ligne de faite qui sépare les fleuves côtiers du Kameroun, doit être reportée sur les cartes d'environ 14 ou 15 degrés plus à l'est.

Dans cette même région, le docteur Zintgraff et le lieutenant Zeuner dirigent deux expéditions intéressantes. Le premier s'est embarqué le 14 décembre 1887, avec 30 porteurs sur le *Nachtigal*, pour le rio del Rey, d'où il se dirigera vers le lac des Eléphants pour y fonder une mission scientifique. Le 6 août dernier, il se trouvait à Mtok-Difang, dans le territoire des Banjang. Le second remontera le Moungo en canot jusqu'à Moundamé et cherchera également à atteindre le lac des Eléphants par le versant est du Kameroun. MM. Zeuner et Zintgraff ont de plus la mission d'habituer les nègres à trafiquer directement avec les blancs sans passer par l'intermédiaire des marchands entremetteurs. Dans ce but, il se sont munis d'une superbe collection de marchandises de choix transportées par cinquante porteurs bien armés.

Les Allemands ne négligent aucune de leurs possessions africaines. Le capitaine von François, bien connu par ses belles et fructueuses explorations dans l'Afrique centrale, a été chargé de reconnaître toute la région qui s'étend en

arrière du pays de Togo jusqu'au grand coude du Niger et que vient de parcourir le lieutenant français Binger. Le rapport du capitaine von François nous apportera sans doute une foule de renseignements précieux sur un vaste territoire entièrement inexploré. On sait déjà que, dans le voisinage du Togo, le pays est fertile et salubre, grâce à l'élévation des terres. On y cultive le cotonnier, l'indigo, le riz et le tabac.

Quoique n'ayant qu'une superficie de 2071 kilomètres carrés, l'île de Fernando-Po, la plus belle du golfe de Guinée, n'est qu'imparfaitement connue. Un lieutenant d'infanterie de la marine espagnole, M. Luis Sorela, vient d'explorer le territoire des Boubi où aucun Européen n'avait encore pénétré. A une altitude de 1,500 mètres, les grandes forêts disparaissent. M. Sorela a fait encore d'autres excursions de Dakar au Niger et dans la République de Liberia où il a remonté la rivière Saint-Paul dans son plus grand parcours navigable.

Au sud de l'Afrique, nous pouvons signaler une exploration de beaucoup d'intérêt dans un pays qui n'est plus neuf, mais où cependant il y a encore bien des recherches à faire. Le lieutenant-colonel Clarke, commissaire du gouvernement britannique pour le pays des Ba-Souto, a donné une très curieuse description du Lessouto, surtout au point de vue hydrographique. Les indigènes eux-mêmes connaissent très mal la région montagneuse d'où sortent l'Orange et ses premiers affluents.

M. Clarke entreprit l'ascension du Mont aux Sources avec une petite caravane composée de vingt-deux personnes et d'une trentaine de chevaux, tous armés, sauf le résident anglais qu'un accident a privé du bras droit dans les jungles des Indes orientales. Il parcourut ensuite, à travers bien des obstacles, les vallées supérieures du bassin de l'Orange dont les populations vivent dans un grand isolement.

Dans l'Afrique orientale, un missionnaire écossais, M. Hetherwick a élucidé la question des sources de la Lujenda, cours supérieur de la Rovouma, qui limite au sud les possessions allemandes dans le bassin des Grands Lacs. Il a reconnu qu'il n'existe aucune communication entre le lac Shirwa et le lac Amaramba séparés par un seuil d'une quinzaine de mètres. Il est probable qu'autrefois les deux lacs étaient réunis; mais actuellement, le Shirwa diminue de profondeur et d'étendue.

Les véritables sources de la Lujenda sont formées par le lac Mpiri, à 5 ou 6 kilomètres au nord du Shirwa et par le lac Chiuta dans lequel se déverse le Mpiri. Dans cette partie de son cours, la Lujenda présente l'aspect d'un véritable marais qui, dans la saison sèche, s'étend sur une largeur de 500 à 4000 mètres et dans la saison des pluies recouvre une vaste plaine. Les habitants, Machinga et Wanynja, exposés aux incursions de voisins pillards et dangereux, profitent de ces marais pour mettre en sûreté leurs provisions dans des cabanes, construites sur pilotis, tandis que leurs cases sont bâties sur terre ferme et par là même sont plus exposées aux coups de main des voleurs.

Dans la région du Kenia, nous rencontrons le comte hongrois Teleki. En décembre 1887, il se trouvait aux bords du lac Baringo, non sans avoir eu de sérieux combats à soutenir avec les indigènes. Il fit ensuite l'ascension du Kenia, jusqu'à l'altitude de 4,500 mètres, limite des neiges persistantes. D'après Teleki, le Kenia est plus élevé que le Kilima-Ndjarö. Cet ancien volcan possède un cratère couvert de neige, d'un diamètre de sept kilomètres et demi, et dont la hauteur ne doit pas dépasser 5,700 mètres. Le comte Teleki s'est dirigé ensuite au nord du lac Baringo, où il a découvert le Basso-Narok (mer noire), qui s'étend du 2° au 5° degré latitude nord et reçoit deux rivières, l'une vient du nord, l'autre du sud. Le Basso-Narok a été baptisé de lac Rudolf. L'expédition atteignit à l'est un autre lac, le Basso-na-Ebor (lac blanc) où l'on ne peut arriver que pendant la saison des pluies, car l'eau manque sur la route; celle du lac est salée. Le comte Teleki le nomma lac Stephanie. Enfin, après une marche de huit jours dans le désert, l'expédition, fort éprouvée, réussit à atteindre Njemps, puis, par la route la plus courte, elle regagna Naiwasha, Kikouyou, Taveta et Mombas.

Un voyageur français, M. Jules Borelli, a exploré, de mars 1886 à septembre 1888, le pays au sud-ouest du Choa. Il a découvert les sources de l'Haouasch, au pied du mont Ifata, à l'extrémité de la chaîne des monts Meca, ainsi qu'un curieux lac double, en forme de huit, au sommet du Dandi et un autre lac dans l'immense cratère du mont Harro, nommé par les indigènes lac Wanci. Le résultat, de beaucoup le plus important du voyage de M. Borelli a été de prouver que, con-

trairement à l'opinion des plus éminents géographes, l'Omo n'est pas le cours supérieur du Djoub qui se jette dans la mer des Indes, un peu au sud de l'Equateur. L'Omo se dirige à l'ouest et fait peut-être partie du système nilotique.

Citons encore plusieurs explorateurs italiens qui ne cessent de sillonner de leurs itinéraires le Choa, le Harrar et l'Abyssinie : MM. L. Robecchi, G. Landriani, le Dr Traversi et le comte Antonelli.

Pour terminer cette bien imparfaite revue de l'Afrique, il nous reste à dire quelques mots de la part que prennent les Suisses dans l'exploration et la mise en œuvre des ressources du continent de moins en moins mystérieux.

M. Iselin, de Bâle, ingénieur des mines, qui connaît très bien les gisements aurifères de la Californie, de l'Australie et du Transvaal, doit être à la tête d'une expédition allemande envoyée dans le Lüderitzland pour en étudier les gisements miniers. On espère pouvoir y exploiter l'or et le cuivre. M. Xavier Stämpfli, de Soleure, a été chargé de faire, dans l'Etat de Libéria, des collections zoologiques pour le musée de Leyde. Il a failli devenir victime de l'hostilité des indigènes éloignés de la côte. Un natif lui donna du vin de palmier empoisonné qui n'a manqué son effet que grâce à la robuste constitution du voyageur. En Egypte, M. Edouard Naville, de Genève, a découvert, en 1887, l'emplacement de Bubastis. A l'exception du grand temple de Sâh, déblayé par Mariette, il y a trente ans environ, aucune ruine égyptienne n'a été explorée aussi méthodiquement et n'a donné une récolte aussi considérable. En 1888, il a dirigé des fouilles archéologiques des plus importantes. M. H. de Saussure, de Genève également, nous a fourni des informations très précises sur l'état actuel de la Tripolitaine où le voyageur ne peut guère s'éloigner à plus de deux jours des côtes, depuis l'occupation de la régence de Tunis par la France et les projets qu'on prête à l'Italie sur cette province de l'empire turc.

Le commerce de la Suisse avec l'Afrique tend à se développer. La Société de Géographie commerciale de la Suisse orientale, à St-Gall, cherche à ouvrir de nouveaux débouchés aux produits de l'industrie de notre patrie, à Madagascar et au Transvaal, pays qui sont inondés, surtout le dernier, de marchandises anglaises. Chose curieuse, ce sont surtout les

articles de première qualité qui sont le plus demandés et dont l'écoulement est le plus considérable. La Société de St-Gall a envoyé également deux agents à Nossi-Bé pour y fonder un comptoir d'exportation de tissus de couleur.

Le numéro de février 1889 de l'*Afrique explorée et civilisée* renferme un très intéressant article sur le commerce de la Suisse avec l'Afrique. Nous en extrayons les renseignements suivants.

Vers la fin du siècle dernier, ce commerce était presque nul. En 1820, quelques échanges se faisaient avec l'Égypte, la Tripolitaine, la Tunisie, l'Algérie et le Maroc auxquels la Suisse vendait des cotonnades et des mousselines. En 1870, le commerce suisse-africain s'est sensiblement accru. Tout le littoral septentrional, ainsi que la région côtière qui s'étend, à l'ouest, de Saint-Louis au Cap, et au sud et à l'est de cette ville, à Makdischu, peuvent être considérés comme faisant partie du marché d'exportation de la Suisse. Un faible commerce existe avec l'île de Nossi-Bé près de la côte de Madagascar. Les cotonnades, les mousselines et les broderies forment toujours la presque totalité des exportations; toutefois, les produits de l'horlogerie et de la bijouterie donnent lieu à un certain commerce avec l'Égypte, l'Algérie et le pays du Cap; il en est de même des soieries. En 1887, le chiffre total des importations et des exportations réunies s'est élevé à 17,500,000 francs. Les manufacturiers de St-Gall, Thurgovie, Argovie, Zurich et Glaris tirent d'Égypte une partie du coton brut qui leur est nécessaire et qui arrive en Suisse par les ports de Trieste et de Marseille. On a toutefois constaté, de 1885 à 1887, une diminution de 6 % du chiffre des exportations, diminution dont il est difficile d'expliquer les causes. En ce qui concerne l'horlogerie, en 1887, il a été exporté en Afrique des montres et des pendules pour une valeur totale de 261,728 francs, dont 216,560 francs pour l'Égypte, 40,864 pour l'Algérie, la Tunisie, la Tripolitaine et le Maroc, 4,095 pour la côte occidentale et le Cap et 200 seulement pour la côte orientale et Madagascar. Comme on le voit, la Suisse ne tient pas encore en Afrique le rang qui lui appartient par son développement industriel et commercial.

II. — Asie.

Russes, Anglais et Français semblent s'être partagé l'exploration de cet immense continent; les premiers opèrent dans les vastes régions du nord qui font partie de leur empire ou qui y confinent, les seconds parcourent les contrées du sud et du centre, les derniers enfin cherchent à mieux connaître les ressources de tout genre que l'Indo-Chine tient en réserve.

L'activité des Russes tient vraiment du prodige. Aujourd'hui, on va à Samarkand aussi facilement qu'on irait à Paris. L'inauguration du chemin de fer qui relie cette ville célèbre de l'Orient à Ouzoun-Ada, au bord de la mer Caspienne, a eu lieu le 15/27 mai 1888. La ville mystérieuse où, il y a vingt-cinq ans, Vambéry ne pouvait pénétrer que déguisé en derviche, possède une gare et un buffet, tout comme nos localités de l'Occident. Quelle transformation profonde dans l'espace d'un quart de siècle! Trois ans ont suffi pour construire cette merveilleuse voie ferrée d'environ 1,600 kilomètres, qui franchit 1,800 ponts ou ponceaux et traverse des tranchées de sable de 10 mètres de hauteur et déjà, les ingénieurs russes se préparent à pousser jusqu'à Tachkend en jetant sur le Syr-Daria un viaduc aussi gigantesque que celui qu'ils ont construit sur l'Amou-Daria. Ce chemin de fer n'est que le prolongement de la ligne transcaucasienne de Batoum-Poti sur la mer Noire à Bakou, sur la Caspienne. De Samarkand on va, en quatre jours, à la mer Noire, en deux jours à la Caspienne, alors que ce trajet prenait autrefois deux mois. La communication directe entre Samarkand et Saint-Pétersbourg s'effectue en sept jours, alors que l'ancien trajet, par Orenbourg et l'Oural, exigeait un mois.

A une autre extrémité de l'Asie, en Chine, la question de l'établissement des chemins de fer tend à entrer dans la période de la réalisation, malgré de grands obstacles, provoqués surtout par la crainte du parti conservateur de voir le pays s'ouvrir à l'influence étrangère. Au mois d'octobre dernier, on a inauguré la première voie ferrée construite avec l'autorisation du gouvernement. Elle relie les houillères de Kai-ping à Tientsin, le port de Peking.

En Perse, on vient également d'inaugurer la première voie

ferrée. Ce n'est encore qu'un tronçon de peu d'étendue qui conduit de Téhéran à Schioh-Abdul-Anim, résidence de plaisance du schah.

Les Russes et la science géographique ont éprouvé une perte sensible par la mort de l'explorateur, général Prjévalski, survenue à Karakol le 1^{er} novembre 1888, au moment où il se préparait à organiser une cinquième expédition qui, espérait-il, devait le conduire à Lassá, au cœur même du bouddhisme. Toutefois, cette exploration n'est pas abandonnée. Elle sera conduite par un officier d'état-major, le colonel Piewtzov. Pendant ses quatre voyages dans l'Asie centrale, Prjévalski a parcouru, tantôt à pied, tantôt à cheval, jamais en voiture, 31,360 kilomètres, qu'il a tracés sur la carte, en s'appuyant sur ses levés topographiques à la boussole et sur ses déterminations astronomiques. Ses observations météorologiques constituent un précieux document pour l'étude du climat ultra-continentale de l'Asie centrale. Ses collections d'histoire naturelle comprennent plus de 30,000 exemplaires : mammifères, oiseaux, reptiles, batraciens, poissons, mollusques, insectes et plantes.

Déjà, en 1867, il préludait à ses belles découvertes, par l'exploration de la vallée de l'Oussouri. Pendant trois ans (1870-73), Prjévalski parcourut les parties de l'Empire chinois limitrophes des possessions russes; puis de 1876-77, largement subventionné par l'Empereur, par la Société impériale de Géographie et par le Ministère de la Guerre, il se dirigea au cœur même des déserts asiatiques, découvrit les montagnes d'Altin-dagh et la vraie position du Lob-nor et du Tarim inférieur. Le voyage de 1879-80 eut pour but le Koukounor, l'Amdo et le nord-est du Thibet, dans le quatrième (1883-1885), il étudia l'orographie du Kouenlun, à partir des sources du Fleuve Jaune, jusqu'à Khotan, chaîne plus longue que l'Oural et quatre fois aussi haute.

Selon son désir, Prjévalski a été enterré aux bords du lac Yssyk-koul, presque au centre mathématique de cette Asie qu'il a si bien fait connaître.

Un voyageur russe, M. Grombtchevski, a parcouru les hautes régions du centre de l'Asie, le Kouenlun, le Karakorum, l'Himalaya. C'est au mois de juillet 1888 que M. Gromb-

tchevski est parti de la Ferganah pour traverser le Pamir dans toute sa longueur; il a visité ensuite le Kanjout où il fut arrêté en route par les Chinois à Tachkourgan; puis le massif du Moustagh et enfin, le haut plateau ou *pamir* de Tagtounbach, le seul qui fût inconnu aux voyageurs européens. Cette belle exploration est des plus importantes au point de vue géographique et ethnographique. Un des blancs de l'Asie, constitué par le Raskoum et le Kanjout, pourra être comblé; les traits de la carte pourront être fixés avec précision. Le Kanjout est habité par des voleurs, des pillards et même des marchands d'esclaves. Il ne peut être abordé que de deux côtés; par le nord, c'est-à-dire par le Pamir, et par le sud, du côté des possessions anglaises ou du moins du Cachemire. Le Raskoum est encore moins connu et ce n'est qu'au prix de bien des fatigues que le capitaine Grombtchevski put en étudier les principaux traits.

Aux confins de la Sibérie et de la Mongolie, les frères Garnak ont accompli un grand voyage dans la région des monts Khingan qu'ils ont traversés en quatre endroits différents. Un autre voyageur russe, Ressine, a exploré la partie orientale de cette même chaîne, vers le cours supérieur du Liao-he et du Nonni-ula. Les itinéraires de ces voyageurs complètent ceux de Krapotkine et de Fritsche.

La Sibérie est assez vaste pour que, pendant longtemps encore, les explorateurs puissent y faire des découvertes fructueuses. MM. Prein et Jacsevski ont publié dans le *Bulletin de la Société impériale russe de Géographie de la Sibérie orientale* les résultats de leurs études sur la contrée comprise entre les sources de l'Ija et le lac Baïkal. Contrairement à l'opinion qui niait l'existence de la période glaciaire en Sibérie, Jacsevski a reconnu les preuves évidentes de l'action des glaces jusqu'à une altitude de 1,500 mètres sur le versant septentrional de la chaîne du Sajan et de 1,700 mètres sur le versant méridional.

Ne quittons pas la Sibérie sans mentionner les températures extraordinairement basses constatées à l'Observatoire de Verchojansk, au nord du cercle polaire. Dans l'hiver de 1885, le thermomètre est descendu à -68° centigrades; au mois d'avril 1886, il ne marquait encore que -38° . En revanche, en

été, il s'élève parfois à $+ 34^{\circ}$; soit une différence annuelle de 102° centigrades. Verchojansk est considéré comme le lieu le plus froid de la Terre.

A l'est de la mer Caspienne, le colonel Biélasvski a étudié la région comprise entre le golfe Tsézarevitch et Kunia-Ourgheutch, ainsi qu'une partie de l'Amou-Daria, jusqu'à Tchardjoui. M. Biélavsky s'était proposé de s'assurer de la navigabilité du Tsézarevitch. Il a reconnu que des bateaux à vapeur tirant cinq pieds d'eau pourraient y naviguer en tout temps. Le plateau de l'Oust-ourt est meilleur qu'on le croyait jusqu'à présent. Le climat est salubre et le pays est sillonné par des routes jalonnées d'un grand nombre de puits. Quant à l'Amou-Daria, il est aisément navigable, sa profondeur minimum étant de quatre ou cinq pieds.

La partie est du Boukhara et le Karategin ont été l'objet des explorations d'un naturaliste, M. Lidsky. M. Lidsky avait l'intention de pénétrer à Hissar, par le col Sangardak; il en fut empêché par les neiges et dut entrer dans la vallée du Sourkhan par une autre route. Il tomba alors dans des prairies inhabitées, inondées par les crues annuelles du Sourkhan et qui s'étendent jusqu'à l'Oxus. Le voyageur remonta cette vallée et finit par atteindre Feyzabad.

Il paraît que le Karategin est fertile dans les régions inférieures, tandis que les montagnes sont couvertes de forêts. Malheureusement, les difficultés d'accès sont grandes, grâce à l'élévation considérable des cols par lesquels on peut pénétrer dans cette belle contrée. Pour traverser les vastes champs de neige, on jette devant soi de longues bandes de feutre que l'on relève à mesure que l'on avance.

Un autre naturaliste russe, M. Nicolski, a reconnu que, quoi qu'on ait prétendu, le lac Balkhach n'a jamais été réuni à la mer d'Aral, dont l'altitude n'est que de 50 mètres environ, tandis que celle du Balkhach est de 280 mètres. En revanche, le Balkhach actuel, le Sassik-koul, l'Ala-koul et même l'Ebi-Nor formaient probablement, et dans les époques modernes, un seul vaste bassin d'eau douce ou légèrement saumâtre, car, de nos jours, leurs faunes ichtyologiques sont identiques. Le lac Balkhach gèle chaque année, de novembre à avril; l'épaisseur de la glace y atteint parfois 80 centimètres.

Les Anglais surveillent d'un œil jaloux les progrès de l'in-

fluence russe en Asie; aussi, malgré les plus grandes difficultés, les voyageurs de cette nation ne veulent pas abandonner complètement à leurs rivaux l'exploration de l'intérieur du continent. M. Younghusband, que mentionnait déjà notre Revue de l'année passée, a traversé l'Empire chinois dans sa plus grande largeur, de Peking au Cachemire, sur une distance de 5,000 kilomètres. Ce voyage de premier ordre a duré sept mois, d'avril à octobre 1887. M. Younghusband est le premier Européen qui ait réussi à franchir la passe du Mustagh, dans les monts Kuenlun. Son itinéraire l'obligea à passer par les steppes monotones et interminables de la Mandchourie et de la Mongolie. Pourtant, le voyageur anglais trouvait un certain charme à cette grandiose monotonie. « Le désert dit-il, n'est point si horrible après tout. Aucun artiste ne pourrait désirer un plus bel assemblage de couleurs que celui que j'ai sous les yeux ce matin. Sous un ciel bleu, sans tache, la plaine, perdant son triste aspect, se colore de diverses nuances bleuâtres de plus en plus foncées jusqu'aux montagnes. Les montagnes elles-mêmes, dont les tons clairs se fondent à la base dans une teinte bleu-sombre, se reflètent dans le décevant mirage de lacs d'une eau limpide ». La route suivie par M. Younghusband est intermédiaire à celle de Marco Polo et de Ney-Elia. Dans la partie la plus stérile du désert, le Galpin Gobi, le voyageur rencontra à l'extrémité occidentale des monts d'Hurku une curieuse rangée de collines de sable, dénuées de végétation et s'étendant sur une longueur de plus de 64 kilomètres et une hauteur de 300 mètres. De Hami, à l'extrémité occidentale du plateau de Mongolie, il arriva sans difficulté à Kachgar et à Yarkand, où il se trouva en face de la superbe chaîne du Kuenlun. La traversée de ces montagnes, au milieu des neiges et des glaces, dans une solitude absolue, nous rappelle le voyageur antérieur de MM. Capus, Bonvalot et Pepin, à travers le Pamir, voyage dont l'intéressante relation vient de paraître en un magnifique volume in-8° illustré, chez Plon et Cie à Paris. Après quelques ascensions de moindre importance, l'intrépide explorateur, guidé par des indigènes Balti du haut Indus, aborda la traversée du Mustagh en passant par les plus grands glaciers du monde. Les chevaux que l'on avait amenés de Yarkand ne purent être utilisés; il fallut les renvoyer dans cette ville.

Après bien des péripéties, la petite caravane finit par atteindre le village d'Askoli, puis Iscardo, sur l'Indus.

L'exploration de M. Younghusband permettra de fixer avec plus de précision certains traits géographiques du continent asiatique. Dans la grande chaîne du Karakorum, le pic dénommé provisoirement K₂ et dont l'altitude est de 8,686 mètres, a reçu le nom de celui qui le releva le premier, l'Anglais Goldwin-Austen. Deux rivières nouvelles pourront être portées sur les cartes, la Shaksgam et son affluent, le Sarpo Lago.

La conquête du Tongking et le protectorat de l'Annam ont eu pour conséquences d'attirer les regards des Français sur cette Indo-Chine dont ils détiennent l'Orient. Deux explorations, dirigées par MM. Camille Gauthier et Pavie, ont eu pour théâtre, l'une la région qui s'étend de Bangkok à Luhan Prabang et le cours du Mekong, de cette ville à la mer; l'autre, la contrée comprise entre le Mekong et la Rivière Noire.

Vers la fin de l'année 1887, M. Gauthier remonta le cours du Menam, de Bangkok à Fang, limite extrême de la navigation à vapeur pendant la saison des hautes eaux. C'était même la première fois qu'un bateau à vapeur remontait le fleuve aussi haut. Ce trajet de 450 kilomètres dura onze jours. Les autorités siamoises, empêchant M. Gauthier de se procurer des éléphants, celui-ci se rendit à pied jusqu'à Nan, capitale de la petite principauté de ce nom. Là, il lui fut possible d'obtenir trois de ces utiles animaux avec lesquels il arriva à Pakben, à 200 kilomètres en amont de Luang Prabang, qu'il atteignit en trois jours. Cette ville, près de laquelle mourut Mouhot en 1861, a singulièrement déchu; de 40,000 habitants, elle est descendue à 5,000; au mois de juin 1887, elle a été brûlée et saccagée par les Hô. En quarante jours, le courageux voyageur effectua la descente du Mekong sur un radeau dont la charge aurait sans inconvénient pu être portée à 5,000 kg. et cela malgré les rapides de Khong. Ce fait prouve que le Mekong pourrait être utilisé comme route de commerce, surtout à la descente. Au reste, un tronçon de chemin de fer de 1,500 mètres de longueur, permettrait de tourner l'obstacle des rapides. Peut-être même serait-il possible de rendre navigable un des bras du fleuve où se trouvent les chutes.

On comprend de quelle importance serait cette nouvelle artère pour le commerce français. Aussi, ne sera-t-on pas étonné d'apprendre que M. Gauthier propose de créer deux lignes de bateaux à vapeur, la première, de Khong à Kemmarat, la seconde, de Kemmarat à 60 milles au-dessous de Luang Prabang. Le trafic qui se fait actuellement par caravanes, d'une manière lente et peu sûre entre les riches provinces du Laos et Bangkok prendrait la route de la basse Cochinchine.

Le vice-consul de France à Luang Prabang, M. Pavie, a réussi, en traversant un pays infesté de bandes de pillards, à se rendre du Laos au Tongking. Il a passé par des régions encore inexplorées. C'était la première fois qu'un Européen franchissait la ligne de partage des eaux qui sépare la vallée du Mekong de celle du Fleuve Rouge, dont la Rivière Noire n'est qu'un affluent. Parti le 6 avril de Luang Prabang, il est arrivé le 3 mai sur la Rivière Noire, au barrage de Cho-Bo et le 14 mai à Hanoï.

Au nord-ouest de Sumatra, s'étend la longue rangée des îles Andaman et Nicobar. M. Maurice Portmann, chargé de faire le levé topographique de la Petite Andaman, vient de publier de très curieuses observations sur les Onghés, aborigènes sauvages de cette île. Les Onghés ne portent aucun vêtement. Ils ne se tatouent même pas. Ils vivent dans de grandes huttes circulaires de 10 mètres de hauteur sur 20 de diamètre, en groupes de plusieurs familles. Ils se nourrissent du produit de la pêche et de la chasse. Ils n'ont, dit M. Portmann, point d'idées religieuses ni de pratiques superstitieuses et sont strictement monogames. C'est une population aimable, gaie et heureuse. Cependant leur passion des cadeaux peut les pousser à attenter à la vie de ceux qui les approchent les mains vides. Témoin certaine aventure arrivée à l'un des hommes de la suite de M. Portmann qui fut tué d'un coup de hache par un indigène furieux de ne rien recevoir.

La Corée, enserrée entre ses trois puissants voisins, la Chine, le Japon et la Russie, nous cache encore bien des secrets. Un Français, M. Varat, a eu l'heureuse chance d'en parcourir plusieurs parties, échappant à la fois à la dent des tigres et aux attaques des brigands. De Seoul, la capitale du pays, M. Varat, en cortège mandarinal, a traversé la Corée

jusqu'à Takou et Fousan, faisant ample moisson d'observations et de collections importantes, surtout pour l'ethnographie de la « Sérénité du Matin ». De Fousan, M. Varat s'est embarqué pour Guensan et enfin pour Vladivostock, d'où chassé par le froid, il rentra à Nangasaki et Shanghai.

Dans l'île de Bornéo, le gouverneur anglais de la province de Keppel, M. Little, a fait l'ascension du mont Kina-Balou ou plutôt d'une de ses cimes, le St-John, l'autre, le Pic Victoria, étant inaccessible. D'après M. Little, l'altitude du Kina-Balou n'est que de 3,465 mètres et non de 4,100, comme on le croyait jusqu'ici. De nombreuses rivières prennent naissance sur les pentes de la montagne.

Le *Scottish Geographical Magazine* a publié, dans son numéro de janvier 1888, une relation du voyage du capitaine R.-D. Beeston à la recherche des sources du fleuve Segama, dans le Borneo britannique. Ce fleuve prend naissance à la base d'une montagne de forme conique de 822 mètres de hauteur. Il arrose une contrée fertile, où se trouvent d'importantes mines d'or et où errent de nombreux troupeaux d'éléphants.

L'Arabie a été l'objet, pendant l'été de 1887, d'une exploration botanique du Français Albert Defflers qui visita toute la région située au nord de Sana entre le 43° 30' et le 44° 30' longitude est de Greenwich et s'éleva jusqu'à l'altitude de 2,630 mètres au-dessus du niveau de la mer. La flore de ce plateau est généralement semblable à celle de l'Abyssinie; on y trouve en outre des plantes du midi de l'Afrique. Le voyageur français ne fut molesté en aucune manière par les Arabes, pas même par ceux des parties montagneuses de l'Yemen, ce qui dénote un amoindrissement du fanatisme dû aux relations toujours plus fréquentes que ces populations entretiennent avec les Européens.

Nous ne quitterons pas l'Asie sans dire deux mots de l'éruption désastreuse du Bantai-San, volcan du Japon: Le 15 juillet 1888 fut une journée terrible pour les pauvres habitants des rives septentrionales du lac Inavasiro dans l'île de Hondo; 500 personnes périrent sur les 2,900 qui vivaient dans les villages dispersés au pied de la montagne; 10,930 hectares de forêts furent complètement détruits, outre 1,200 hectares de rizières noyés sous les flots tumultueux de rivières déviées

de leur cours. L'éruption fut précédée de deux violentes secousses de tremblement de terre. Jusqu'à 50 kilomètres à la ronde, il tomba une couche de cendres de 1¹/₂ à 2¹/₂ centimètres d'épaisseur. Chose étonnante, ce volcan n'avait eu aucune éruption depuis plus de mille ans. Les photographies que M. James Favre-Brandt, notre dévoué membre correspondant à Yokohama, a bien voulu nous envoyer, montrent bien les phases diverses et les terribles conséquences de cet épouvantable cataclysme.

III. — Australie et Océanie.

Ainsi que le disait notre Revue de 1887, l'ère des grandes découvertes est close en Australie. Pourtant, un explorateur de beaucoup de mérite, M. Ernest Giles, devait entreprendre un long voyage dans l'intérieur de ce continent, en partant du lac Amédée pour se rendre à la côte nord-ouest, à travers des régions encore inconnues. Nous ne savons si cette expédition a eu lieu ni quels ont pu en être les résultats. Un autre explorateur, M. David Lindsay, a franchi la distance qui sépare Palmerston au nord, d'Adélaïde au sud, en six mois environ, de septembre 1887 à avril 1888. L'itinéraire de M. Lindsay ne s'écarte en général guère de la ligne télégraphique transcontinentale. Après avoir parcouru 240 kilomètres dans des terrains aurifères, le voyageur étudia de près les montagnes de Mac Donnell, où il trouva des dépôts importants de rubis et de grenats ; la chaîne voisine du Hart, d'une hauteur moyenne de 460 mètres, sur une longueur de 40 kilomètres et une largeur de 32 en renferme également, surtout dans les roches de Glen Annie.

Les terres de cette partie de l'Australie ne sont pas trop mauvaises et peuvent convenir à l'élevage des bestiaux. Au reste, grâce aux puits artésiens, il est possible de fertiliser bien des régions arides. C'est ainsi que, au mois de juillet 1887, à Cowards-Springs, à 16 kilomètres au sud-ouest du lac Eyre, un forage rencontra une puissante nappe d'eau, produisant 180,000 litres à l'heure, à une profondeur de 102 mètres.

Dans les territoires qui font partie des différents Etats, bien des découvertes restent encore à faire, bien des traits géographiques demandent à être fixés avec précision. C'est une œu-

vre de longue haleine et dont la réalisation ne pourra être atteinte qu'au siècle prochain. Pourtant, le lent travail de la géodésie s'essaie par-ci par-là. Dans l'Etat de Victoria, un des comtés les moins connus, celui de Croajingolong, surtout dans la partie occidentale, a été l'objet de reconnaissances qui en ont complété ou rectifié la carte, particulièrement au point de vue hydrographique. Ainsi le fleuve Genoa ne s'étend pas en un large estuaire en face de l'île Gabo, ainsi que l'indique la carte de Stieler, mais forme une sorte d'étang, d'où, par un canal, il tombe dans la mer.

En Océanie, où il ne reste plus, depuis longtemps, d'archipels à découvrir, nous assistons actuellement à la prise de possession par les puissances européennes des terres de ce monde insulaire. C'est un steeple-chase effréné. L'ardeur est même si grande que des conflits ont déjà éclaté soit entre indigènes et Européens, soit entre puissances elles-mêmes.

L'Angleterre s'est emparée des îles Fanny et Penrhyn, de l'île Christmas, un peu au nord de l'Equateur, une des plus grandes de l'Océanie, de l'île Savage ou Inui, à l'est du groupe de Vavao, ainsi que des îles Hervey ou de Cook, au nombre de neuf, ou dix, dont la plus grande est Rarotonga, de nature volcanique. Cet archipel peut avoir une population de 8 à 11,000 habitants.

L'Allemagne a ajouté à son domaine colonial l'îlot de Navodo ou de Pleasant-Island. En revanche, dans l'archipel des Samoa, elle rencontre de sérieuses difficultés, dues à la rivalité des Etats-Unis et de l'Angleterre. Une insurrection a même éclaté et a eu pour conséquence la chute du roi protégé par l'Allemagne.

Il n'est pas jusqu'au Chili qui, malgré les prétentions de la France, n'ait voulu sa petite part des terres océaniques. Au mois de septembre dernier, il a pris possession de l'île de Pâques, dans le voisinage relatif de ses côtes. On prétend que le Chili a l'intention d'en faire un lieu de déportation.

L'exploration de la Nouvelle-Guinée se poursuit lentement. Il s'écoulera encore bien des années avant que cette vaste terre soit connue, si ce n'est dans tous ses détails, au moins dans les grands traits de sa configuration horizontale et verticale.

Au point de vue géographique, l'expédition la plus impor-

tante des derniers mois a été accomplie par des missionnaires catholiques de l'ordre du Sacré-Cœur.

Le R. P. Couppé et deux autres missionnaires fixés dans l'île Yule, ont découvert un fleuve nouveau, auquel ils ont donné le nom de St-Joseph, les Papous l'appellent Paimumu. Après avoir reconnu l'embouchure de diverses rivières secondaires, le P. Couppé et ses compagnons, montés sur le canot l'*Ange-Gardien*, entrèrent dans un petit cours d'eau qui n'avait nullement l'apparence d'un fleuve. Peu à peu, cependant, le courant s'accroissait et devenait si rapide qu'il était très difficile d'en vaincre la résistance. Après une demi-heure de lutte, les missionnaires entrèrent dans un grand fleuve dont les eaux étaient si profondes que, même au bord, les avirons n'en pouvaient toucher le fond. Toutefois, en s'accrochant aux lianes du rivage, ils purent encore le remonter pendant trois milles. Ils ne s'arrêtèrent que, lorsque les lianes ayant cessé de pendre sur les rives, le halage fut devenu impossible. Le St-Joseph tombe par cinq ou six bouches dans le Hall-Sound, au sud de la Nouvelle-Guinée, à environ 144° degrés longitude est de Paris et entre le 8° et le 9° degré de latitude sud. Il coule dans la direction du nord. Ses rives sont peuplées de tribus aux mœurs douces et hospitalières. A Ina-Waé, sur la rive droite, le chef du village, pour régaler le P. Couppé, qui entreprenait un second voyage, tua en son honneur trois chiens gras qui furent servis en festin avec force bananes, taros et patates. En quelques régions, la contrée est d'une extrême fertilité. Les maisons de certains villages sont bâties sur pilotis et couvertes d'un toit très élevé. Dans la plupart des villages du bassin du St-Joseph, il y a une maison sacrée où se réfugient ceux qui se supposent poursuivis par le *Païpai* ou démon; dès qu'ils y sont entrés, ils se croient à l'abri de ses vexations.

En août 1887, le P. Couppé a fait une troisième exploration du St-Joseph dont il a cherché à atteindre la source. Mais, au lieu de le remonter directement, il a pris la voie de terre, par le bassin du Hilda. Au pied des contreforts du mont Yule, le fleuve coule avec rapidité de l'est à l'ouest. Sa profondeur est d'un mètre, tandis que dans la partie moyenne de son cours, elle est de trois à quatre brasses. Il est navigable sur un parcours d'environ 70 kilomètres et, à partir de Barai, il prend la

direction nord-sud. Il est formé, d'après les rapports des indigènes, de deux branches, l'une issue des monts Yule, l'autre des monts Owen-Stanley.

Du mont Yule, peut-être même sortant du St-Joseph, partiraient deux autres cours d'eau navigables.

La découverte de ce fleuve important a eu du retentissement en Australie. Au mois d'octobre de cette même année 1887, deux chercheurs d'or accompagnèrent le P. Vérius dans un voyage qu'entreprenait ce missionnaire le long du fleuve néo-guinéen. Ils sont parvenus un peu plus haut que la précédente expédition des Pères du Sacré-Cœur, jusqu'auprès des montagnes où naît le St-Joseph, montagnes qui, paraît-il, renferment une tribu d'antropophages. L'expédition reconnut l'existence de trois rapides et d'embarras d'arbres et de bambous qui ne laissent pas que de constituer un sérieux obstacle à la navigation.

D'autres explorations se sont poursuivies sur différents points de la Papousie. M. Théodore Bevan a étudié de près le régime hydrographique de quelques-uns des principaux cours d'eau. L'amiral von Schleinitz, poursuivant le cours de ses beaux travaux, constata la présence d'une vaste plaine fertile dans l'île de Neu-Pommern, pendant que le docteur Hollrung fit d'importantes excursions autour de Port-Hatzfeldt et à la baie de l'Astrolabe et le docteur Schrader dans les environs de Port-Constantine et le long de la côte entre l'île Junon et le cap Croisilles.

Nous trouvons dans le *Bulletin de la Société de Géographie de Marseille* des détails sur une horrible coutume qui règne encore chez les indigènes de la Nouvelle-Guinée britannique. La chasse aux têtes se pratique sur une grande échelle, surtout dans les îles qui bordent la côte sud-est. Dans cette région, les têtes d'hommes sont une monnaie courante d'un prix élevé; on estime que seize têtes ont été ainsi capturées de tribu à tribu pendant l'année qui vient de finir. Lorsque les naturels s'adonnent à ces chasses, il en résulte pour les étrangers l'avantage qu'ils sont laissés en repos. Ces considérations utilitaires n'empêchent pas qu'un prompt châtement ne soit infligé aux tribus qui se sont livrées à ces actes de sauvagerie dont les enfants ont surtout à souffrir. Au reste, les dernières nouvelles sont assez sombres. Dans

l'archipel Bismarck, trois explorateurs allemands, MM. Herring, Langemark et Schmele, ont été attaqués et grièvement blessés par les naturels de l'île Neu-Pommern, armés de fusils Snider. Dans le Neu-Mecklenburg, deux autres voyageurs allemands, le comte Pfeil et M. Rocholl ont été également attaqués et blessés. Abandonnés par leurs porteurs, ils furent réduits à se nourrir de coprah jusqu'au moment où ils purent atteindre la station missionnaire de York-Island.

Une exploration faite par le bateau à vapeur des missions situées aux bouches du Wickham, l'*Ellengovan*, confirme l'opinion de Bevan, qui soutenait que le Queen's Jubilee se déverse à la mer par plusieurs embouchures.

Dans le Neu-Mecklenburg, le docteur Baudouin, chirurgien français, fit, en 1886, un séjour de huit mois dans cette île appartenant aujourd'hui à l'Empire d'Allemagne. L'unique chaîne de montagnes qui traverse l'île de part en part est très boisée. En quelques endroits se trouvent de belles prairies. Les indigènes sont encore anthropophages, quoiqu'ils aiment beaucoup la musique, possèdent quelques notions religieuses et aient une certaine organisation sociale. Ils vivent le long des côtes et plus souvent sur mer que sur terre. Ils ne cultivent que le taro et n'élèvent d'autre animal que le porc.

Enfin, les dernières explorations allemandes dont le Neu-Pommern a été le théâtre, ont donné d'importants résultats. Le baron von Schleinitz s'est convaincu que les prétendues îles Willaumez, Raoul et du Faure, le long de la côte septentrionale, ne sont autre chose que trois péninsules de Neu-Pommern. Il est probable que les fleuves de cette île sont navigables pour de petits bateaux à vapeur.

IV. — Amérique et régions polaires.

Si l'Amérique du Nord ne renferme plus de vastes territoires entièrement inexplorés, il est cependant encore possible d'y faire des voyages de découvertes des plus fructueux. Un géologue des Etats-Unis, M. J.-R. Mac Contey, a reconnu le cours du Youkon, dans l'Alaska. Ce fleuve est navigable sur une distance de 2,000 milles, soit plus de 3,000 kilomètres ; sa largeur, très considérable, est de 2,300 milles et son

volume d'eau est immense. Sur un parcours de 300 milles, il coule entre des rives escarpées, où se trouvent des mines d'or dont l'exploitation est des plus difficiles. Au reste, toute la contrée est riche en métaux précieux. Un autre Américain, M. Allen, a remonté l'Atna et le Roup hart et découvert le Kojok, nouvel affluent du Youkon. Il a mesuré quelques-unes des montagnes de l'Alaska. Le Mont Wrangel a une altitude de 5,741 m. Une tribu d'Indiens Tin habite l'intérieur du pays, tandis que sur la côte vivent environ 30,000 Esquimaux.

A mesure que se développe la population de la Puissance du Canada, les vastes plaines des Pays de la Baie d'Hudson et des rives de la mer Glaciale prennent une plus grande valeur. On a reconnu que la moitié au moins de ces côtes est accessible, pendant une partie de l'année, aux baleiniers et aux pêcheurs. Le fleuve Mackenzie, d'un développement total de près de 5,000 kilomètres dont 1,920 navigables, coule à travers des régions qui pourraient être facilement mises en culture.

Dans l'Amérique centrale, nous signalons avec plaisir la création d'un établissement scientifique dont les débuts font bien augurer de l'avenir. Nous voulons parler de l'*Instituto meteorologico nacional* de San José de Costa Rica; le directeur, M. Henri Pittier, est l'un de nos compatriotes. Nous avons sous les yeux les trois premiers numéros du *Boletín* de cette utile institution. Ils renferment les observations des neuf premiers mois de l'année 1888. M. Pittier, nous le savons, a parcouru des régions où aucun naturaliste n'avait encore mis les pieds. Aussi attendons-nous avec impatience la publication de ses études sur les volcans, la flore et la faune de Costa Rica. Le *Boletín* nous donne l'altitude de San José, la capitale, obtenue par trois méthodes différentes; les résultats diffèrent assez peu les uns des autres. Cette ville est située à 1,135 mètres au-dessus de la mer.

La Guyane française est l'objet des explorations d'un jeune voyageur enthousiaste, M. Henri Coudreau, professeur au lycée de Cayenne. Sa dernière campagne avait pour but l'étude des monts Tumuc-Humac que le vaillant docteur Crevaux n'avait fait que traverser, sans pouvoir en rapporter des notions bien précises. Accompagné d'Apatou, le fidèle compagnon de Crevaux, M. Coudreau remonta le Maroni dont

les sources n'ont pas encore pu être exactement déterminées. Il eut le bonheur de pouvoir passer sept mois, un été et un hiver consécutifs, dans ces mystérieuses Tumuc-Humac, où aucun Européen n'avait encore résidé. Le climat, suivant M. Coudreau, est loin d'être mauvais. D'après une moyenne de 1,200 observations estivales et hivernales, la température est de 24° centigrades; les plus fortes chaleurs ne dépassent guère 30°. Le pays est magnifique, mais les communications avec le littoral des plus difficiles. En dehors des levés des Tumuc-Humac et du Maronini, grand affluent jusqu'alors inconnu du Maroni, le résultat le plus important de ce voyage a été la découverte de seize nouvelles tribus indiennes. M. Coudreau évalue à 20,000 le nombre des Indiens de la Haute-Guyane. Ce ne sont pas, comme on se l'était imaginé, des primitifs vivant de chasse et de pêche, nomades dans les déserts de l'intérieur. Tout au contraire, ces Indiens sont agriculteurs, sédentaires et pour le moins aussi laborieux que leurs voisins de la côte.

Après quelques mois de repos à Cayenne, M. Coudreau comptait repartir pour l'Approuague et l'Oyapock.

M. Georges Brousseau a également suivi le haut Maroni à la recherche de mines d'or. Il a rapporté de son exploration des documents géologiques tout à fait nouveaux, ainsi que des mollusques fluviatiles et terrestres, dont deux espèces probablement non encore décrites.

Depuis que la Bolivie est privée de communications directes avec l'Océan, par suite de la conquête chilienne, elle cherche à découvrir ou à créer des voies commerciales, soit en utilisant les fleuves reconnus navigables, soit en examinant la possibilité d'établir des lignes de chemins de fer. Ce sont là les mobiles qui poussent le gouvernement bolivien à organiser des missions d'exploration. L'une des plus récentes et des plus belles est celle du colonel Antonio Rodrigues Pereira Labres, qui a réussi à remonter le Madeira, grand affluent de l'Amazone, jusqu'en Bolivie, découvrant ainsi une voie de communication des plus précieuses entre le bassin de l'Amazone et la Bolivie. Parti de Manaos, au mois d'avril 1887, le colonel Labres remonta le Madeira jusqu'à San Antonio où des rapides interrompent la grande navigation. Il réussit néanmoins à passer dans le rio Beni, affluent du Madeira,

qu'il suivit jusqu'au confluent du rio Madre de Dios. Le colonel Labres et les deux hommes qui l'accompagnaient, remontèrent cette rivière jusqu'au port de Maravilha, à deux cent soixante-dix kilomètres du confluent. Après un court repos, ils franchirent à pied la distance qui les séparait du rio Acre ou Acquiry, affluent de droite du Purus. La marche dans les forêts dura vingt jours, au bout desquels la petite troupe arriva à Flor de Ouro, localité peu importante au bord du rio Acre et dont les rares habitants reçurent fort bien les voyageurs. La distance qui sépare Maravilha sur le Madre de Dios du rio Acre est de trois cent soixante kilomètres. L'expédition du colonel Labres rectifie complètement l'hydrographie de cette partie du bassin de l'Amazone. Il est prouvé maintenant qu'il n'existe aucune communication entre la partie supérieure du Beni, du Madeira et du Madre de Dios d'une part et le Purus et ses affluents de l'autre. M. Labres préconise la construction d'un chemin de fer pour éviter les chutes du Madeira. Il serait alors facile d'envoyer les riches produits de la Bolivie jusqu'à San Antonio d'où, sans transbordement, des steamers pourraient les transporter jusqu'en Europe.

Comme le faisait remarquer notre Revue de 1887, on sait combien il existe encore de régions presque inconnues dans l'intérieur du grand empire brésilien. Aussi, pendant longtemps encore, les explorateurs pourront y faire de belles et nombreuses découvertes. Cette année, nous devons signaler la reconnaissance du pays arrosé par l'un des principaux tributaires de l'Amazone, le rio Xingu, reconnaissance due au voyageur allemand, le docteur Karl von den Steinen, qu'accompagnaient son cousin Wilhelm von den Steinen et les docteurs Ehrenreich et Vogel. Ce voyage avait pour but d'étudier les tribus aborigènes du cours supérieur du Xingu. L'expédition partit en juillet 1887 de Cuyabá. Sur le rio Paranatinga, elle rencontra les Bakairis, puis, au delà, plusieurs tribus sauvages, non encore décrites, que M. von den Steinen n'hésite pas à identifier avec les Caraïbes, lesquels, suivant le savant docteur allemand, seraient venus du plateau central et se seraient répandus dans les Guyanes et dans les Antilles. Ces Indiens en sont encore à l'âge de pierre. Grande fut leur surprise en voyant les Européens

abattre en quelques coups de hache des arbres qu'eux-mêmes ne peuvent faire tomber qu'après plusieurs jours d'un pénible travail. En guise de couteaux, ils emploient les dents pointues du poisson *péranha*. C'est avec cet instrument qu'ils sculptent les grossiers ornements de leur mobilier et de leurs armes. En fait d'animaux domestiques, ils n'ont que des perroquets ou d'autres oiseaux des forêts; les poules mêmes, qui ont pourtant pénétré dans les vallées les plus reculées de l'Amazone accessibles au commerce, leur sont inconnues, ainsi que le chien. Ils n'ont aucune idée de l'existence de Dieu, mais ils croient à une vie future et à une âme qui les abandonne pendant le sommeil pour vagabonder à sa guise. Le 31 décembre, les voyageurs étaient de retour à Cuyabá, d'où ils rentrèrent à Rio de Janeiro.

Dans une autre partie du Brésil, la province de Paraná, le capitaine Mendonça explore, depuis le mois de juin 1888, la contrée qui s'étend entre Guarapuava et le confluent du Paraná et de l'Yguassu, frontière commune du Brésil, du Paraguay et de la République Argentine et où un fort doit être construit; le capitaine Mendonça est chargé d'ouvrir une route le long du Paraná depuis le confluent de l'Yguassu jusqu'au point où les chutes de Sete Quedas empêchent toute navigation, puis de là à Guarapuava par la vallée du Piquiry. Le Paraná est fertile, les forêts y sont superbes et l'émigration pourrait faire de cette province l'une des plus riches de l'empire.

On se souvient du sort du malheureux docteur Crevaux, assassiné en 1882, aux bords du Pilcomayo, par les Indiens Tobas. Un autre Français, M. Arthur Thouar ne cesse depuis lors de parcourir ces régions redoutables du Chaco. Après avoir été à la recherche des survivants et des restes de l'expédition Crevaux, M. Thouar explora par terre et par eau le delta du Pilcomayo, concluant à la possibilité d'y naviguer. Cette campagne dura de juillet à décembre 1885. Chargé d'une nouvelle mission par le gouvernement bolivien, il explora le haut Pilcomayo en compagnie d'un jeune Alsacien, M. Théophile Novis, qui le suivit en qualité de dessinateur, de février à juillet 1886. De retour à Sucre, M. Thouar fut mis à la tête d'une expédition destinée à reconnaître la partie nord du grand Chaco, région aride, véritable désert.

De Sucre, le voyageur se dirigea vers Puerto Pacheco, malgré le choléra et la fièvre jaune qui sévissaient dans le pays. Il eut déjà alors à lutter contre toutes sortes de privations et de souffrances. Changeant d'itinéraire, il se décida à partir pour Port Crevaux, d'où, avec un personnel de vingt-cinq hommes, officiers et soldats, il marcha dans la direction de l'est pour gagner le Paraguay; pendant de longs mois, on resta sans nouvelles du courageux voyageur: les bruits les plus sinistres coururent même sur son compte. Pourtant, M. Thouar n'était point mort, mais se trouvait dans une profonde détresse. Par bonheur, le Gouvernement bolivien organisa une expédition de secours sous les ordres du colonel Augustin Martinez.

Il était temps. Une partie de l'escorte, lasse de souffrir, l'avait abandonné et s'était enfuie à Port Crevaux. Resté seul avec trois fidèles compagnons: M. M. Novis, qui eut le malheur de perdre un œil déchiré par les cactus, Prat et Valverde, M. Thouar ne voulait pas battre en retraite. L'eau manquant, il fallut égorger un cheval pour en boire le sang. Les vivres épuisés, on dévora les cadavres des mules qui succombaient à la fatigue. Des milliers d'Indiens Tobas entouraient déjà cette poignée d'hommes hâves et décharnés, mais vaillants, n'attendant que le moment où leur faiblesse serait telle qu'ils pourraient les assaillir sans danger. Ces Indiens finirent par enlever toutes les mules sauf trois. Malgré leur état misérable, M. Thouar et ses compagnons voulaient continuer leur route. Il fallut que le colonel bolivien leur intimât l'ordre de rétrograder, quitte à reprendre l'expédition plus tard, dans de meilleures conditions. A l'heure qu'il est, MM. Thouar et Novis sont de retour en France.

Au point de vue géographique, les travaux de M. Thouar ne sont pas sans importance. Les conclusions du voyageur français sont les suivantes: la partie nord du Chaco constitue une zone extrêmement aride et dépourvue d'eau; l'ouverture d'une route carrossable à travers cette région, devant relier Sucre à Puerto Pacheco, sur le Paraguay, est impraticable; les frais de construction d'un chemin de fer ne seraient pas en rapport avec les profits d'exploitation; l'ouverture du Pilcomayo se réduit, au contraire, à de simples travaux de canalisation, largement compensés par le projet d'une mise

en exploitation des sables aurifères de la rivière et des terrains fertiles qui bordent les deux rives.

Quoique moins retentissant, le voyage de M. le vicomte de Brettes dans le grand Chaco nous fournit quelques données nouvelles relatives à l'ethnographie des tribus indiennes de ces vastes plaines. Blessé d'un coup de flèche, M. de Brettes n'en poursuivit pas moins ses pérégrinations aventureuses. Il a rapporté en France de nombreux spécimens de poteries Incas, découvertes dans des ruines, à quelques lieues du territoire bolivien habité.

La République Argentine, qui possède la majeure partie de de la Patagonie, travaille activement à connaître les ressources de cette vaste contrée accessible d'hier seulement à la colonisation européenne.

Presque tout le cours du Colorado a été relevé. Ce fleuve est extraordinairement sinueux; sur un espace de dix kilomètres, on a compté jusqu'à 600 méandres.

Un Italien, M. Fontana, est parvenu aux sources septentrionales du rio Chubut. De plus, il a remonté le Carren Leufù en en suivant les rives, car le fleuve, parsemé de rochers, est innavigable. M. Fontana a corrigé une erreur de la carte: le rio Concovado est constitué par le Staleufù et non par le Carren Leufù. Ce dernier se jette directement à la mer. Le voyageur a relevé 41 cours d'eau de moindre importance et 6 lacs ignorés jusqu'à présent. Quoique le climat ne soit pas très doux et que les hivers soient assez rigoureux, le pays est pourtant favorable à la colonisation.

Ne quittons pas l'Amérique du Sud sans dire deux mots du chemin de fer transandin, qui approche de son achèvement et reliera bientôt Buenos Aires à Santiago et à Valparaiso.

Dans les régions polaires, constatons le plein succès de l'aventureuse expédition de M. Fridtjof Nansen qui, avec trois compagnons norvégiens et deux Lapons, a traversé en patins le Groënland, de l'est à l'ouest, sur une distance d'environ 700 kilomètres. Montée sur le *Jason*, l'expédition partit le 4 juin de l'Islande; elle débarqua le 17 juillet 1888, près du fjord Sermilik. *Le Compte Rendu de la Société de Géographie de Paris* contient des fragments de la lettre que M. Nansen put encore envoyer en Europe, au mois d'octobre, par le *Fox*, le dernier navire qui soit parti du Gröenland. Nous ne

saurions mieux faire que de les reproduire ici. « Le 17 juillet, nous quittâmes le *Jason* en face de Sermilikfjord (66° de latitude nord). La banquise avait bonne apparence et nous pensions pouvoir atterrir dès le lendemain. Nos espérances furent trompées.

« Les pressions des glaces, les courants et l'état de la glace retardèrent notre marche. Nous ne pouvions ni halier nos canots dans l'eau ni les tirer sur la glace. Un courant nous entraînait vers la pleine mer, à la vitesse de 28 milles marins par jour. Pendant douze jours nous dérivâmes ainsi. Nous avons fait des efforts terribles pour atteindre la terre; trois fois nous pensâmes atterrir et trois fois nous fûmes repoussés par un courant contre lequel nous ne pouvions lutter. Un jour, pendant vingt-quatre heures, nous fûmes exposés à être enlevés par des vagues furieuses qui s'abattaient sur la glace.

« Après douze jours de dérive, nous avons débarqué à Annetok, par 61° de latitude; ramant ensuite vers le nord, nous avons atteint Umivik où, le 25 août, nous avons commencé l'escalade des glaciers.

« De là, nous nous sommes dirigés à travers l'*inlandsis* (les glaces intérieures), sur Christianshaab (baie de Disko). De terribles tempêtes nous ont assaillis; l'état de la neige était très mauvais. Nous avons alors fait route directement à l'ouest, vers Godthaab. Dans cette marche, nous avons atteint l'altitude de 3,000 mètres, avec des températures de 40 à 50 degrés de froid. Pendant plusieurs semaines, nous avons vécu à l'altitude de 2,500 mètres. Terribles tempêtes de neige, neige fraîchement pulvérulente, voilà les grosses difficultés.

« A la fin de septembre, nous avons atteint les environs de Godthaab. Nous avons débouché au fond de l'Ameralikfjord. De là, dans un canot fait avec le fond d'une tente et d'un sac, le lieutenant Iverdrup et moi avons atteint la colonie de Godthaab, laissant nos quatre compagnons à la garde des bagages. Le 3 octobre au soir, nous arrivions à Godthaab. Tout le monde est en bonne santé. »

Cette lettre a été adressée à M. Gamel, le négociant danois, d'origine française, qui a supporté les frais de cette expédition. Dans peu de temps, nous aurons sans doute des détails fort intéressants sur cette belle traversée du Groënland, la première qui se soit effectuée complètement.

M. Ch. Rabot a aussi, l'été dernier, parcouru quelques parties de cette vaste terre. Il s'est occupé de la formation des isbergs qui parsèment la baie de Disko. Il a constaté que les Esquimaux augmentent en nombre, surtout dans les districts du nord. A la fin de 1886, la population totale des établissements danois au Groënland s'élevait à 9,983 individus.

L'expédition au pôle sud, projetée par la colonie australienne de Victoria, étant en suspens, il est question d'organiser une expédition allemande, dont les frais seraient supportés en grande partie par un Allemand établi aux Etats-Unis, M. H. Villard. Le point de départ serait New York et l'on explorerait les îles Shetland du Sud, les Orcades méridionales, la Géorgie méridionale, les îles de Powel et l'île du Couronnement.

V. — Généralités.

Le *Geographisches Jahrbuch*, publié à Gotha, renferme sur les Sociétés de Géographie un article dont nous extrayons quelques données, en les complétant.

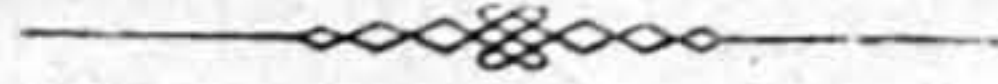
Il existe actuellement (fin 1888), 103 Sociétés de Géographie réparties sur tous les continents, avec un total de 51,000 membres effectifs. La France et ses colonies en compte 29, l'Allemagne 22, la Grande-Bretagne et ses colonies 10, l'Italie 4, l'Autriche-Hongrie 2, la Russie 5, la Belgique 2, la Hollande 2, la Suède 1, le Danemark 1, la Suisse 6 (Genève, Berne, Saint-Gall, Herisau, Aarau et Neuchâtel, avec un total de 1,000 membres), l'Espagne 2, le Portugal 2, la Roumanie 1, les Etats-Unis 3, le Guatemala 1, le Pérou 1, la République Argentine 2, le Brésil 4, le Mexique 1, le Japon 1 et l'Egypte 1. Les recettes annuelles sont de fr. 1,430,000 environ. Quelques sociétés jouissent d'une fortune assez considérable. Les plus riches sont celles de Londres et de Saint-Petersbourg. La première possède un capital de près de 500,000 francs et la seconde de 250,000. Ajoutons que la plus ancienne est la Société de Paris, elle date de 1821.

Nous voici parvenu au terme de notre Revue. Nous ne nous dissimulons point les imperfections qu'elle renferme. Ecrite

à bâtons rompus, elle se ressent aussi de l'inexpérience de l'auteur dans ce genre de travail. Il est regrettable que M. H. Jacottet n'ait pu, cette année-ci, nous continuer sa bonne collaboration. Les lecteurs du *Bulletin* y perdront beaucoup.

Nous nous sommes servi des principaux journaux et recueils géographiques. En ce qui concerne l'Afrique, l'excellent journal de notre aimable collègue, M. Ch. Faure, l'*Afrique explorée et civilisée*, nous a été d'un grand secours.

C. KNAPP.



CORRESPONDANCES

Cochabamba, le 10 juin 1888.

Permettez-moi, nous écrit notre correspondant de Cochabamba (Bolivie), d'attirer votre attention sur le commerce de beurre et de fromage de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud. Le beurre provient du Danemark et le fromage, qui est assez rare, de tout pays.

Le beurre est toujours salé. Pour l'expédier ici, il faut bien le laver, le pétrir très soigneusement avec un mélange de 10% de sel et de sucre blanc pilé fin (9 de sel et 1 de sucre), puis le mettre dans des boîtes d'un demi-kilogramme que l'on ferme hermétiquement.

Quant au fromage, il faudrait prendre des pièces de 5 kilogrammes très grasses, les envelopper dans un linge imbibé d'alcool bon goût et les expédier de même en boîtes soudées et vernissées.

Les viandes salées et surtout le lard, trouveraient ici un écoulement facile. Il faudrait également les expédier dans des boîtes de tôle vernie.

Les étoffes de couleurs vives, cachemires, soieries, se vendent bien, mais il y aurait à lutter contre la concurrence anglaise. Pour ces derniers articles, adresser les échantillons au consul argentin à Cochabamba, M. L.-P. Guzmán, le négociant le plus riche et le plus intelligent de la place.

D^r F. SACC.

Samaná, le 7 juillet 1888.

Voici quelques renseignements sur la République Dominicaine qui pourront intéresser vos lecteurs :

Le climat de la baie de Samaná est chaud et excessivement humide, surtout en juillet, août, septembre et octobre. Il y

pleut presque tous les jours, sauf en mars, qui est souvent très sec. Aussi la fièvre intermittente règne-t-elle chaque automne et l'Européen doit-il s'attendre, pendant les premières années de son séjour, à être atteint d'une ou deux attaques de fièvre bilieuse. Les jeunes hommes surtout ne peuvent guère l'éviter. Au reste, il ne faut pas perdre de vue que l'homme du nord ne s'acclimate jamais complètement sous les tropiques et que c'est plutôt en se débilitant, en tombant dans une sorte d'anémie, que son organisme, trop fort au début, s'accoutume à la grande chaleur humide qui règne dans cette zone.

Avant d'entreprendre une exploration ou une colonisation dans les pays tropicaux, il sera très utile de lire les ouvrages de Stanley sur le Congo, ceux de Livingstone, du Dr Paul de Groote : *L'Européen dans les climats chauds ou guide raisonné et pratique des conditions climatériques et sanitaires de l'explorateur et du colon*. Gand, typographie S. Leliaert, A. Siffer et C°, rue Haut-Port, 52, 1887, et Léon Colin : *Traité des fièvres intermittentes*, Paris, J.-B. Baillièrre et fils, 1870.

Si le climat de la baie de Samaná est relativement *bon*, il n'en est pas moins tropical. Il peut arriver que de grands défrichements le détériorent momentanément pour l'améliorer ensuite quand les cultures auront pris une plus grande extension. Nous croyons qu'il est de notre devoir d'attirer l'attention sur ce fait que toute personne qui désire émigrer dans les régions tropicales doit y venir en pleine santé, avec des ressources suffisantes et connaissant bien les règles d'hygiène à observer.

Les habitudes d'intempérance sont surtout dangereuses. Sous les tropiques, tous les excès tuent; l'excès de travail physique aussi bien que les autres. L'Européen ne peut être qu'un initiateur. Son rôle, et il est déjà bien assez vaste, doit se borner à diriger le laboureur indigène acclimaté.

Les femmes et les enfants, qui généralement ne font pas d'excès de travail ni d'intempérance, s'acclimatent beaucoup plus facilement que les hommes.

La température de l'hiver (novembre à avril), est en moyenne de 22° 1/2 centigrades à 1 heure du matin et de 27° 1/2 centigrades à 1 heure du soir. En été, nous avons la nuit

25 à 26° centigrades au minimum et pendant le jour 32° au maximum. Toutes ces températures sont prises à l'ombre, bien entendu.

Des Suisses pourraient s'établir ici comme producteurs de cacao ou de café, à condition de connaître la langue espagnole, de jouir d'une bonne santé, d'être sobres et de posséder un capital de 12 à 15,000 fr. au minimum. Sauf un Neuchâtelois, originaire de la Chaux-de-Fonds, occupé dans une sucrerie de Macoris, sur la côte sud et un petit rhabilleur tessinois qui végète à Santiago, nous ne connaissons ici d'autres Suisses que nous-mêmes. Nous nous occupons de notre plantation de cacao. Les quelques affaires que nous pouvons conclure en horlogerie et en bijouterie sont des affaires d'occasion et d'amitié. Une maison d'horlogerie, opérant en gros, n'aurait dans ce pays aucune chance de réussite. Au reste, horlogerie et bijouterie sont déjà exploitées par quelques colporteurs italiens qui parcourent Saint-Domingue et Porto-Rico.

Un rhabilleur mourrait de faim dans une des villes du pays. Le peuple ne connaît pas les heures; sur une population d'environ 250,000 âmes, *dix pour cent* tout au plus des hommes sait lire et écrire.

L'importance commerciale de la République Dominicaine n'est pas encore bien considérable. Le pays n'exporte que du tabac pour une valeur annuelle d'environ 6 millions de francs.

Ce commerce est entre les mains de deux ou trois grandes maisons qui sont en relations avec des commissionnaires de Hambourg.

La production du cacao augmente de récolte en récolte, mais aucune statistique n'a encore été publiée sur ce sujet. De grandes « haciendas de caña » (sucreries), autrefois prospères à Saint-Domingue, Saint-Cristobal, Macoris et Puerto-Plata, ont été frappées par la crise qui pèse sur cette denrée.

La plupart d'entre elles sont ruinées. En maints endroits, la culture a été abandonnée et des usines magnifiques, valant des millions de francs, ont suspendu tout travail.

Les industries suisses n'entrent que pour une part fort minime dans le commerce de ce pays. Au reste, nos manufacturiers y feraient de tristes expériences. Les droits d'entrée

sont très élevés, *cinquante pour cent* sur presque tous les articles.

Ici, il n'y a pas d'habitudes commerciales proprement dites. Les affaires se font par ricochet, par relations d'amitié, par occasion ou même par troc. On ne connaît ni échéances, ni protêts, quand même le pays est régi par le code civil, le code de commerce et le code pénal français.

En résumé, la République de Saint-Domingue est un Etat purement *agricole*, dont le développement commercial ne pourra s'effectuer que par une forte immigration qui y apportera capitaux, science et travail.

Toute tentative de colonisation par de pauvres gens serait une erreur; mais il est possible que quelques familles de paysans sans grande fortune, disposés à travailler pour les plantations de cacao, tout en cultivant le lot de 12 hectares de terrain que l'Etat concède à ce genre de colons, y arriveraient en *cinq ou six ans*, à une aisance large et durable, surtout si le père connaît un métier, tels que ceux de sellier, charron, charpentier, etc. Dans tous les cas, il faut que chaque famille puisse payer son voyage et possède au moins deux ou trois mille francs par tête.

C.-A. MONTANDON.

H. JACOT-DESCOMBES.

J.-B. JACOT-DESCOMBES.

EXTRAIT

D'UN

RAPPORT DU CONSUL SUISSE A PRETORIA

AU

Département fédéral des Affaires étrangères.

Pretoria, 12 novembre 1888.

....Jusqu'à présent, les Suisses sont demeurés très peu nombreux au Transvaal et surtout très disséminés. Le pays étant plus grand que la France et les moyens de communication très primitifs en même temps que très coûteux, je suis loin de connaître tous les compatriotes que nous avons au Transvaal. Je ne connais guère que ceux qui habitent le district de Pretoria ou qui ont passé en ville pour leurs affaires. A part une ou deux exceptions, ils ont fait leur chemin; mais je ne puis pas dire qu'aucun ait fait fortune.

Dans ce pays, et pour nous autres Suisses, les commencements sont extrêmement difficiles; nous avons tout à apprendre, la langue d'abord, ou plutôt les langues anglaise et hollandaise. L'agriculteur, en particulier, trouve ici des conditions de travail toutes différentes de celles de notre patrie; le climat, les saisons, sont choses à étudier; la question de la main-d'œuvre est loin d'être résolue; il est même très difficile de trouver un bon ouvrier. En un mot, le premier apprentissage est très pénible.

Dans les villes, la vie est extrêmement chère; les loyers sont surtout très élevés et, dans les métiers, l'esprit de corps des Anglais se fait sentir, en ce sens qu'un ouvrier étranger a beaucoup de peine à trouver une bonne place. De là, bien des journées de chômage, des courses inutiles et des déboires.

Les émigrants qui arrivent ici avec quelque argent, et qui ont la patience d'attendre les occasions favorables, trouvent encore de bons placements pour leur argent, mais il faut être très prudent et n'agir que lorsqu'on est renseigné par des personnes honnêtes et autorisées.

On ne peut être assez circonspect; comme dans tous les pays en voie de formation et où accourent des hommes de toute espèce, la morale est assez relâchée et beaucoup de gens ne se font aucun scrupule de tromper les nouveaux venus.

Somme toute, ce pays n'est pas fait pour les émigrants pauvres. Ceux qui songent à partir pour le Transvaal doivent y renoncer, à moins d'avoir un bon métier qui leur permette de gagner leur vie en attendant une heureuse chance, ou qui puisse leur être utile en cas de pertes d'argent.

La connaissance d'une des deux langues parlées au Transvaal est, en tout cas, indispensable. Des deux langues, l'anglais est de beaucoup la plus utile; le hollandais, tel qu'on le parle ici, s'apprend très facilement, surtout si l'on sait l'allemand; il ne sert guère que dans les relations avec les Boërs.

Les gages payés aux gens de métier sont assez élevés; il y a toujours une grande demande de charrons et de menuisiers; ces derniers, s'ils sont experts, reçoivent de 10 à 15 schillings par jour; les mécaniciens, de 15 à 18 sch. La vie d'un célibataire n'est pas très chère si l'on sait éviter les occasions de boire: un ouvrier peut se procurer le logement et la pension à raison de 100 à 120 fr. par mois.

Il en est autrement pour un homme chargé de famille, à cause du prix élevé des loyers et des vivres.

Le climat du Transvaal est remarquablement sain, les chaleurs de l'été sont tempérées par de fréquents orages et les hivers sont très doux. Si la mortalité est grande dans tous les grands centres, la faute en est dans le service sanitaire, qui laisse beaucoup à désirer; mais ceci changera sans doute sous peu.

Mais, au nord de la république sud-africaine, le climat n'est plus le même; le pays est beaucoup plus bas et plus l'on se rapproche de l'Equateur, plus les chaleurs deviennent intenses. C'est là qu'il faut se mettre en garde contre les fièvres.

La capitale du Transvaal et le siège du Gouvernement est Pretoria, ville de 10,000 habitants. Cette ville s'accroît tous les jours et par sa position au centre du Transvaal, elle est appelée à un grand avenir. Johannesburg est un centre minier à 50 km. de Pretoria; quoique de date toute récente, — il y a deux ans, la ville se composait de cinq ou six tentes, — elle

est maintenant la plus grande ville de la république et compte au moins 15,000 habitants.

Barberton, autrefois centre minier florissant, est bien déchu, mais reprendra sous peu, lentement mais plus sûrement.

Rustenburg, au centre d'une contrée agricole et Lydenburg dans une situation analogue, se développent peu à peu, au fur et à mesure que la population du pays va en augmentant.

Toutes ces villes sont autant de marchés pour les produits agricoles et possèdent des magasins où l'on trouve tout ce dont on peut avoir besoin.

La route la plus directe pour arriver au Transvaal est celle qui conduit de Southampton au Cap de Bonne-Espérance; le passage coûte 500 fr. en troisième et 800 en seconde classe. Du Cap à Kimberley, par chemin de fer, 125 fr.; de Kimberley à Pretoria, par diligence, 150 à 200 fr.; de Kimberley à Pretoria, par wagon à bœufs, 75 à 100 fr.

A part ses effets personnels, un émigrant ne doit pas s'embarasser de bagages. Moins on en a, mieux cela vaut. Les effets d'habillement sont meilleur marché ici qu'en Suisse et les mites détruisent si rapidement les étoffes qu'il est inutile d'en emporter de Suisse une provision.

Une chose essentielle est de se munir d'habillements chauds aussi bien que de vêtements légers, car s'il fait chaud dans certaines parties du Transvaal, il y en a d'autres que les émigrants doivent traverser et où, parfois il fait très froid.

Je crois devoir rappeler qu'au Transvaal, juin, juillet, août, sont les mois d'hiver et que l'été commence en décembre.

Le meilleur moment pour arriver dans le pays est vers le mois de mai: on quitte la Suisse au printemps pour arriver ici au commencement de l'hiver, sans que la transition puisse influencer sur la santé. Le voyage de Southampton à Pretoria peut se faire en 28 jours. Ce n'est donc pas une grosse affaire.

Les traités, ratifiés le 10 juin 1887, nous mettent, nous ressortissants suisses, au même niveau que les nations les plus favorisées. Toutes les nations représentées ici, ont signé ce traité et, par conséquent, les faveurs que l'on peut nous accorder, ne feront point de jaloux.

E. CONSTANÇON.

NÉCROLOGIE

LÉON METCHNIKOFF

Le 30 juin 1888 mourait à Clarens, emporté par une maladie qui ne pardonne pas, la phtisie pulmonaire, un homme de bien et un homme de cœur, un savant modeste et un philanthrope généreux dont toute la vie fut consacrée à la défense des faibles et des opprimés.

Notre Société de Géographie doit beaucoup à Léon Metchnikoff. Aussi, en reconnaissance des services rendus, l'avait-elle inscrit au nombre de ses membres honoraires. Les articles qu'il publia dans plusieurs de nos Bulletins, entre autres un fragment étendu d'un ouvrage encore inédit, les *Grands Fleuves historiques*, sont fort remarquables et témoignent d'une érudition solide et de bon aloi qui ne se contentait pas d'aperçus vagues et superficiels, mais qui allait jusqu'au fond des choses.

Léon Metchnikoff naquit à Saint-Pétersbourg le 18/30 mai 1838. Il passa sa première jeunesse dans cette ville, où il commença ses études au pensionnat de Spechneff. Il se rendit ensuite à Kharkoff, où il suivit les cours du collège; puis il entra, en août 1855, à la Faculté de médecine de l'Université de cette ville. Mais, le 30 mars de l'année suivante, ayant pris part au mouvement révolutionnaire des étudiants, ardente jeunesse libérale, il fut expulsé avec un grand nombre de ses condisciples. Toutefois, quelque temps après, nous retrouvons Metchnikoff à l'Académie de médecine de Saint-Pétersbourg,

puis en 1859, à l'Université, faculté physico-mathématique, et enfin à celle de philologie.

L'esprit indépendant de Metchnikoff ne pouvait s'accommoder des mesures de compression que le gouvernement croyait devoir prendre à l'égard des étudiants. Il fut toujours au premier rang de ceux que révoltait le régime oppressif des Universités russes.

Doué d'une mémoire exceptionnelle, d'une intelligence hors ligne et d'une facilité prodigieuse à apprendre les idiomes les plus divers, Metchnikoff, malgré l'irrégularité forcée de ses études, travailla avec acharnement et finit par acquérir des connaissances aussi variées qu'étendues. Aussi fut-il attaché à la mission diplomatique de Mansouroff en qualité de drogman. Il eut ainsi l'occasion de visiter l'Orient, le mont Athos, Constantinople, Jérusalem, Beïrout, où il fut envoyé pour... conduite irrévérencieuse envers ses chefs, et enfin Galatz, où il termina sa carrière diplomatique.

Sans passeport, sans protection, presque sans ressources, Metchnikoff se rendit à Venise afin de s'y livrer à l'étude de la peinture, pour laquelle il éprouva toute sa vie un irrésistible penchant. Les événements dont l'Italie était alors le théâtre l'empêchèrent de réaliser ses plans. Il embrassa avec ardeur la cause de l'indépendance de la Péninsule et se mit en rapports avec les chefs du parti révolutionnaire. De Venise, il s'occupa du recrutement d'une légion slave pour l'armée garibaldienne. Devenu suspect aux yeux de la police autrichienne, il dut s'enfuir en toute hâte et se réfugier à Livourne, où il s'enrôla comme volontaire dans l'armée de Garibaldi, sous les ordres du général Milbitz. A la bataille du Volturne, près de Santa-Maria da Capua, il fut grièvement blessé sur une de ses propres barricades, le 1^{er} octobre 1860.

Il resta en Italie jusqu'à la fin de l'année 1864, continuant à prendre une part active au mouvement révolutionnaire. Ce fut alors qu'il fit la connaissance de Michel Bakounine. Celui-ci le chargea d'une mission secrète auprès de Garibaldi. Il ne s'agissait de rien moins que d'organiser une expédition pour délivrer la Pologne.

Il fallait vivre pourtant. Aussi, à partir de l'année 1861 et pendant plus d'un quart de siècle, Metchnikoff publia dans diverses revues, en Russie et à l'étranger, un grand nombre

de travaux littéraires. Il devint l'un des collaborateurs les plus assidus de la *Cloche* de Herzen et du *Sovreménik* (l'Actualité), de Tchernichewsky.

En décembre 1864, Metchnikoff quitta l'Italie et vint se fixer à Genève. Après la Commune de 1871, il prit une part active au mouvement de rénovation sociale dirigé par l'Internationale. C'est à ce moment-là que se forma la Section de Propagande, composée surtout de Français et de quelques Russes fédéralistes. Metchnikoff fit partie de la Commission chargée de la rédaction des Statuts de la Société. Il apporta à cette besogne nouvelle l'ardeur qui était l'un des traits caractéristiques de son caractère et rédigea en entier les Statuts de l'Association.

Peu à peu, cet homme vaillant et énergique délaissa les travaux littéraires pour se vouer aux recherches et aux spéculations scientifiques. S'il ne prit plus une part active au mouvement révolutionnaire, il ne cessa de s'y intéresser. Beaucoup trouvèrent en lui un ami fidèle, un camarade toujours prêt à venir en aide à ceux qui étaient dans le malheur. Sa bonté, son affabilité, sa haute intelligence, ses connaissances encyclopédiques attiraient à lui jeunes et vieux.

En 1872, Metchnikoff se prépara à partir pour le Japon. Dans ce but, il étudia avec acharnement le japonais et le chinois. Chose étonnante, dans le court espace de dix-huit mois, il se rendit complètement maître de la première de ces deux langues si difficiles. A cette époque, il parlait déjà plus de douze langues, parmi lesquelles tous les idiomes européens, qu'il écrivait en outre également bien et avec une étonnante facilité.

En 1874, il se rendit au Japon. Sous les auspices du Ministre de l'Instruction publique, il fonda à Tokio une école russe pour les indigènes.

Ce peuple jeune, qui se transformait si vite sous l'influence de l'Europe, intéressa vivement l'âme ardente de Metchnikoff. Malheureusement, après quelques années d'une laborieuse activité, il fut forcé par la maladie d'abandonner son poste. Il se décida alors à revenir en Europe par l'Amérique, faisant ainsi le tour du monde. Peu de temps après son retour en Europe, il publia un ouvrage de premier ordre

intitulé: l'*Empire Japonais*, illustré par lui-même, Paris, E. Leroux, 1882.

A partir du tome VII, l'Asie orientale, Metchnikoff collabora à la *Nouvelle Géographie universelle* de M. Elisée Reclus dont il devint le secrétaire. Entre temps, il entreprit un grand travail resté inédit sur *Dieu, la Famille et la Propriété*.

En 1883, le Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel l'appela à la suppléance de C. Ayer dans la chaire de Géographie comparée et de Statistique à l'Académie de Neuchâtel, chaire qu'il occupa définitivement après la mort de ce dernier, en 1884.

Les cours de Metchnikoff exercèrent une influence considérable dans notre canton et contribuèrent dans une large mesure à répandre le goût des études géographiques. Ses auditeurs se souviendront toujours avec bonheur des leçons pleines de vie et de charme du professeur aimé dont l'enthousiasme scientifique était si communicatif. Un de ses derniers cours fut consacré aux *Grands Fleuves historiques*, le Nil, le Tigre et l'Euphrate, l'Indus, le Gange, le Hoang ho et le Yangtze kiang, extrait d'un ouvrage en préparation sur les grandes questions philosophiques et sociales.

Mais, hélas! la maladie qui minait sourdement Metchnikoff allait bientôt terrasser cet homme énergique. Déjà, au commencement de l'année 1887, il dut interrompre ses leçons et prendre un repos partiel. Confiné dans son appartement de Clarens, il continuait néanmoins à travailler. La maladie empirant, il passa quelques mois dans le midi de la France, ne se faisant aucune illusion sur la gravité de son état. Au printemps de 1888, il revint à Clarens, plus malade que jamais. Mais si le corps était brisé et vaincu par le mal impitoyable, l'âme ne l'était point. Alors que, suivant sa propre expression, il n'était plus qu'un cadavre vivant, il poursuivait encore ses recherches scientifiques. « Le travail seul rend l'homme vraiment libre », ne cessait-il de répéter. Toute la vie de Metchnikoff ne fut en effet qu'un long et dur labeur. Quoique d'une chétive complexion, il déploya toujours une activité fébrile qui ne cessa que quelques semaines avant sa mort. Jusqu'au bout, il conserva toute son énergie et la plénitude de ses facultés intellectuelles et morales.

Metchnikoff n'est plus! Il repose en paix dans la tombe; mais c'est bien de lui qu'on peut dire que ses œuvres le suivent. Puissent son amour des petits et des déshérités, son désintéressement, son ardeur au travail, son dévouement à la science, exciter parmi nous une noble émulation¹!

C. KNAPP.

¹ Que la famille de L. Metchnikoff et M. Elisée Reclus reçoivent l'expression de notre sincère reconnaissance pour les renseignements qu'ils ont bien voulu nous fournir et qui nous ont permis d'écrire cet article nécrologique.

BIBLIOGRAPHIE

Géographie physique comparée, considérée dans ses rapports avec l'Histoire de l'humanité, par Arnold Guyot, ancien professeur à Neuchâtel (Suisse) et à Princeton (Etats-Unis), avec une préface de M. Vivien de St-Martin. Un vol. in-8°, Paris, Hachette et C^e, 1888.

Nous sommes heureux de commencer notre bibliographie par l'ouvrage d'un géographe neuchâtelois. Ecrite il y a une quarantaine d'années, la *Géographie physique comparée* a paru d'abord en anglais sous le titre de *Earth and Man*. Des circonstances indépendantes de la volonté de l'auteur l'ont empêché de publier lui-même l'édition française de son livre. La mort le surprit avant qu'il pût mettre la main à la revision et à l'impression du manuscrit. C'est un de ses anciens élèves, M. C. Faure, qui vient de faire paraître l'ouvrage pour la première fois en français, précédé d'une excellente notice sur la vie de l'auteur. M. Vivien de Saint-Martin, le doyen des géographes français, en a écrit lui-même l'introduction.

Le principal mérite de la *Géographie physique comparée* est de résumer les idées et la manière de voir de Ritter, le créateur de la Géographie comparée, science qui a précisément pour objet de montrer l'action de la nature sur l'homme et de l'homme sur la nature. C. K.

Les Italiens en Afrique, par Angelo Umiltà, un vol. in-8°. Cernier, Société d'imprimerie, 1888.

Ce livre est un résumé des efforts tentés, depuis de longues années, par les voyageurs italiens, pour explorer l'Abyssinie

et les régions circonvoisines. Les renseignements, puisés aux meilleures sources, sont exacts et font des *Italiens en Afrique* un ouvrage des plus intéressants. On pourra aussi y apprécier à sa juste valeur, la ruineuse occupation de Massaouah par le gouvernement italien et les tristes aventures qui en ont été la conséquence. Casati, Gessi, Matteucci, Franzoi, Antinori, sont successivement passés en revue. En outre, le volume traite, en quelques chapitres, des vaillants efforts de Stanley, de Savorgnan de Brazza, du docteur Junker et de quelques autres encore, pour ouvrir au commerce et à la civilisation le continent noir. C. K.

Premières leçons de Géographie. La Terre, sa forme, ses mouvements, lecture des cartes, par W. Rosier, professeur au Gymnase de Genève, ouvrage in-8°, illustré de 55 figures, dont plusieurs cartes et plans, Genève, R. Burkhardt, 1888.

Nous constatons avec plaisir que, chez nous aussi, on cherche à améliorer l'enseignement de la géographie, en le faisant sortir de l'ornière de la routine. Il est grand temps que, abandonnant des méthodes surannées, nous nous mettions au niveau de ce qui se fait en Allemagne et même en France. Apprendre à lire une carte, comme on apprend à lire le premier livre venu, tel doit être un des principaux buts que doit se proposer tout professeur de géographie.

Le petit livre de 112 pages que nous avons sous les yeux nous paraît devoir rendre bien des services dans cette réforme nécessaire. Quoique destiné à l'enseignement secondaire, il peut très bien, au moins dans quelques-unes de ses parties, être employé dans les classes supérieures des écoles primaires. L'indication des chapitres donnera une idée exacte de l'esprit qui a présidé à l'élaboration de ce manuel : Globe terrestre; à quoi servent les cartes; construction d'un plan, échelle; usage de l'échelle; orientation du plan; autres plans; représentation de la hauteur; courbes de niveau; construction d'un relief; profil; relief de grands pays; projections; réduction; représentation du relief du sol; signes conventionnels; diverses sortes de cartes; reproduction des cartes; croquis des cartes; croquis rapides; réseaux.

C. K.

La Géographie, journal hebdomadaire populaire de vulgarisation géographique, directeur gérant: Charles Bayle, Editeur de l'*Atlas Colonial*, 16, rue de l'Abbaye, Paris.

Le but de ce journal est de contribuer du mieux possible à vulgariser les connaissances géographiques de tout ordre, pour le plus grand profit de tous.

Il contiendra des articles scientifiques, historiques, économiques, bibliographiques, etc., etc., dus à la plume des Géographes, des Savants, des Voyageurs les plus distingués; — toutes les nouvelles ou faits géographiques importants; les comptes rendus des Sociétés et Congrès géographiques. En un mot, tout le mouvement géographique en France et à l'Etranger y sera résumé pour le lecteur.

France, un an 6 fr. — Extérieur, 7 fr. 50.

Bulletin de Renseignements coloniaux, 15, rue du Cardinal-Lemoine, Paris. Un an : fr. 7. — Six mois : fr. 4. Envoi mandat ou timbres. Abonnements par la poste et chez les libraires.

Algérie, Tunisie, Madagascar, Congo, Sénégal, Tongking, Cochinchine, Nouvelle-Calédonie, etc., Canada, République Argentine, etc.

Voyage, climat, ressources, prix des terres, de la vie; salaires; concessions; exploitations agricoles ou industrielles à créer et capitaux nécessaires; comment on vit et travaille, etc.; enfin, tout ce que l'agriculteur, l'artisan, le commerçant doit connaître sur les colonies ou sur les autres grands centres français d'outre-mer, tels sont les renseignements qu'il publie et s'efforce de faire reproduire par la presse.

Das Mittelmeer von Amand von Schweiger-Lerchenfeld, avec 55 illustrations et une carte. Herdersche Verlagshandlung, Fribourg en Brisgau, 1888. Prix broché fr. 7 50, relié fr. 10.

Sous ce titre, le célèbre voyageur et géographe autrichien présente au public un nouveau volume qui figure honorablement à côté de ses nombreux ouvrages si appréciés par

les connaisseurs. Cette fois, il s'agit de la Méditerranée, de cette mer aux ondes azurées qui a vu se développer sur ses bords enchanteurs les plus vieilles civilisations et qui maintenant encore exerce un charme irrésistible sur tous les voyageurs.

L'auteur traite d'abord magistralement la géographie physique du bassin méditerranéen, puis il parle des différents peuples qui l'ont habité depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours pour terminer par une description aussi intéressante que vive des côtes européennes, asiatiques et africaines. Le dernier chapitre consacré au commerce et aux voies de communication clôt dignement ce beau travail écrit avec élégance et une parfaite impartialité.

Puisse ce livre instructif trouver bientôt un traducteur français.

Théo ZOBRIST.

Primer Censo general de la Provincia de Santa Fé (Republica Argentina, America del Sud), verificado bajo la administración del Doctor don José Galvez, el 6, 7 y 8 de junio de 1887. Gabriel Carrasco, Director y Comisario general del Censo. — Libro I. — Censo de la Poblacion. Un vol. in-4°, Buenos Aires, La Plata, 1888.

Superbe volume que cet in-quarto, édité avec un luxe de cartes et de gravures que l'on n'a pas l'habitude de rencontrer dans des publications de cette nature. L'Etat de Santa Fé, dans la République Argentine, est en voie de développement rapide. Ainsi que le démontrent des diagrammes en couleur très ingénieusement disposés, la population a plus que quintuplé dans l'intervalle des recensements de 1858 à 1887.

En 1858, elle était de 41,261 habitants, pour arriver à 89,117 en 1869 et atteindre le chiffre de 220,332 en 1887. Cette énorme augmentation est due surtout aux Italiens. En 1858, ils formaient le 2,8 % du total de la population, en 1869, le 4,7 % et enfin en 1887, le 26,1 %, soit plus du quart. Les Suisses se dirigent également de plus en plus dans cette partie de l'Argentine qui avoisinent le Paraná. Ils viennent même immédiatement après les Italiens. Nous relevons les chiffres suivants : 1858, 716; 1869, 2,272, 2,6 %; 1887, 5,729, 2,59 %. Dans la

liste des districts, nous trouvons les noms de Helvecia, Bernstadt (355 Suisses, un des groupes les plus forts).

Les deux principales villes, Rosario et Santa Fé, ont, l'une 50,914 habitants, l'autre 15,099.

Le document dont nous extrayons ces chiffres renferme une foule de données et de tableaux comparatifs sur la natalité, la nuptialité, la mortalité, les professions, l'instruction publique, etc., etc., que le manque d'espace ne nous permet pas d'analyser. Espérons que les tomes suivants ne tarderont pas à paraître et seront aussi riches en renseignements précieux que celui dont nous venons de parler. C. K.

Atlas de la República Argentina, construido y publicado por resolución del Instituto geográfico argentino, tercera entrega, n^{os} XIV, XX, XXI, XXII et XXIV. Buenos Aires, 1887.

Il est évident que la République Argentine ne peut encore faire paraître des cartes de son territoire pareilles à celles que possèdent ou posséderont bientôt la majeure partie des Etats européens. L'exploration préliminaire n'est pas encore terminée. De vastes régions sont désertes ou constituent le domaine où erre librement l'Indien *bravo*. Dans ces circonstances, pas question de mesures exactes et délicates de triangulation et de levé du terrain. C'est dire que la carte dont l'Institut géographique argentin a entrepris la publication ne peut être envisagée comme définitive. Néanmoins, c'est une œuvre remarquable et qui fait honneur à ceux qui en sont chargés.

Les feuilles parues, quoique à des échelles différentes, ce qui est regrettable, donnent une idée exacte des vastes plaines, abondamment arrosées et parsemées parfois de lagunes, de cette partie de l'Amérique du Sud. Le relief de la région montagneuse est également fort bien traité. Quand l'atlas sera terminé, la République Argentine possèdera une carte de son territoire que pourront lui envier les autres Etats de l'Amérique méridionale. C. K.

Carte murale de l'Europe, à l'usage des écoles, 1 : 3,500,000,
par H. Keller, éditeur-cartographe, Zürich, nouvelle édition.

Notre Bulletin de 1887 mentionnait déjà avec éloges, mitigés de quelques critiques, la carte murale de l'Europe de Keller. Aujourd'hui, nous avons le plaisir d'annoncer une nouvelle édition vraiment revue et corrigée, malgré quelques vétilles de peu d'importance, qui sont le fait du lithographe. Les profondeurs des mers sont indiquées par des traits cotés et les courants froids et chauds par des flèches précédées du signe — ou du signe +. Comme on le voit, l'auteur a à cœur d'améliorer constamment ses excellentes cartes, dont la réputation n'est plus à faire et auxquelles nous souhaitons encore le meilleur succès.

C. K.



APPEL
DE LA
SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE DE GÉOGRAPHIE
EN FAVEUR
D'UN MUSÉE ETHNOGRAPHIQUE ET COMMERCIAL

Fondée depuis peu d'années, la *Société neuchâteloise de Géographie* a pris un développement inespéré. Elle compte actuellement plus de deux cents membres effectifs. Le Bulletin qu'elle publie ne renferme que des travaux originaux. Il paraît en un volume annuel d'au moins deux cents pages enrichi parfois de cartes ou de gravures.

Mais la Société de Géographie n'a pas l'intention de borner son activité aux études purement scientifiques. Elle a également l'ambition de travailler, dans la mesure de ses forces, au développement industriel et commercial du canton de Neuchâtel. Dans ce but, elle désire créer un **Musée ethnographique et commercial**, analogue à ceux qui existent dans plusieurs villes de la Suisse et de l'étranger.

Malheureusement, les modestes ressources dont dispose la Société sont plus qu'absorbées par ses frais de publication. Dans ces circonstances, elle a pensé que ses amis, les Sociétés avec lesquelles elle est en relations et en particulier les nombreux Neuchâtelois et Suisses d'autres cantons dispersés en tous pays seraient disposés à lui venir en aide en lui faisant parvenir des dons d'objets de toute nature et de toute provenance. Elle aime à croire que son appel sera entendu, et que ce n'est pas en vain qu'elle s'adresse au patriotisme de ceux qui n'ont pas oublié la patrie absente. Il s'agit en effet d'organiser chez nous un enseignement commercial complet et pour cela il faut que les élèves de notre Ecole de commerce, de nos Ecoles secondaires et supérieures puissent étudier sur le vif la force productive de chaque Etat et de chaque contrée. Il faut que nos fabricants et nos négociants puissent se ren-

dre un compte exact du degré de prospérité et des ressources des pays avec lesquels ils sont en relations d'affaires.

Le commerce tend à devenir de plus en plus universel. Or, aucune étude n'est plus propre que celle de la géographie et de l'ethnographie à nous amener à concevoir ce caractère d'universalité dans les relations d'échanges.

Combien de fois, dans l'histoire de l'humanité, n'est-il pas arrivé qu'un peuple, se confinant dans un horizon trop étroit, a perdu peu à peu, sans s'en douter, sa position dans le monde, voyant de plus en plus périliter son commerce, son industrie et l'ensemble des manifestations de sa vie intellectuelle; car dès qu'on méprise ce qui vient du dehors, on s'estime soi-même de plus en plus et, on le sait, l'ignorance et l'arrogance sont sœurs jumelles.

En présence des obstacles que la nature apporte au libre développement de notre commerce et de notre industrie, c'est un devoir impérieux pour nous de lutter de toutes nos forces pour prendre le pas sur l'étranger en améliorant nos produits manufacturés. Mais pour développer le sens des formes et des couleurs, il faut mettre sous les yeux des ouvriers des collections aussi riches que possible. Sans un grand choix des meilleurs produits de l'art industriel, les écoles d'arts et métiers ne peuvent rendre tous les services qu'on est en droit d'en attendre.

C'est dans ce domaine que notre Société de Géographie est appelée à intervenir d'une manière efficace. Dès le début de son existence, la création d'un Musée ethnographique et commercial s'est imposée à son attention. Le moment est venu de donner un corps à l'idée émise.

En premier lieu, nous travaillons à réunir aussi complètement que possible les produits industriels *finis*, prêts à être livrés au consommateur. Nous nous efforçons de rassembler toutes les matières brutes ou les produits du sol qui sont indispensables à l'industrie. Nous recevons avec plaisir les produits manufacturés de tous les temps et de tous les pays, aussi bien de l'antiquité grecque et romaine, du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes, que du Japon, de la Chine, de l'Inde, de la Perse, de l'Afrique, de l'Amérique ou de la Polynésie. Nous collectionnons aussi les bois, écorces, racines, graines, minéraux, cornes, os, servant à la

sculpture, à l'art du tourneur, à la teinturerie, à la peinture, etc., etc. Nous n'avons garde d'oublier les fibres et textiles employés dans la tannerie, la couture et la broderie; même les objets grossiers des indigènes de la Polynésie et de l'Amérique ont une valeur inappréciable; car, au siècle prochain, il sera presque impossible de se les procurer.

Les photographies en noir et en *couleur*, les gravures, chromolithographies ont pour nous une grande valeur. Il est vrai que les meilleures photographies ne remplacent jamais les objets mêmes; mais, dans bien des cas, on ne saurait s'en passer.

Nous pourrions nous étendre davantage. Nous ne le faisons pas, renvoyant pour de plus amples détails à la liste ci-jointe que nous vous prions de conserver et de communiquer à tous ceux qui seraient en mesure de s'intéresser à notre œuvre.

Dans l'espoir que vous voudrez bien nous favoriser de vos dons, le Comité de la Société neuchâteloise de Géographie vous présente, M., l'assurance de sa considération distinguée.

Le Président,

Jules MARET.

L'Archiviste-bibliothécaire,

C. KNAPP.

NB. Prière d'adresser tous les envois à M. C. Knapp, archiviste-bibliothécaire de la Société neuchâteloise de Géographie, au Locle (Suisse).

MUSÉE ETHNOGRAPHIQUE ET COMMERCIAL

DE LA

SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE DE GÉOGRAPHIE

I. Photographies, gravures, chromolithographies, timbres-poste, etc.

Paysages, villes, ports, temples, palais, monuments et œuvres d'art. — Types et costumes (si possible en couleur). — Végétaux et animaux. — Navires, moyens de locomotion et machines de toute espèce. — Vues pour stéréoscopes.

On est prié, autant que possible, d'envoyer les photographies non collées et pour plus d'uniformité, de *grand format*.

II. Produits minéraux.

1. Combustibles.

Houille (anthracite, lignite, jayet), bitumes (asphalte, malthe, pétrole, naphte, schistes bitumeux). Ozokérite.

2. Minerais et métaux.

Fer (fer magnétique, fonte, acier, etc.) Or, argent, cuivre, platine, mercure, soufre, etc., etc.

3. Sels.

4. Terres.

Kaolin, feldspath, tripoli, alun.

5. Pierres et matériaux de construction.

Marbres, albâtre, onyx, pierres lithographiques, porphyre, grès, pierres précieuses, diamant, corindon, émeraude, topaze, etc.

III. Produits végétaux.

1. Fruits.

Noix de coco, etc.

2. Tubercules et féculés.

Arrow-root, sagou, tapioca, igname, etc.

3. Graines.

Maïs, millet, riz, sorgho, etc.

4. Epices.

Poivre, piment, cannelle, muscade, clou de girofle, gingembre.

5. Denrées coloniales.

Vanille, cacao, café, thé, maté, etc.

6. Plantes oléagineuses.

Huile de coco et de palme, arachides, sésame, etc.

7. Sucs végétaux, gommes et résines.

Caoutchouc, gutta-percha, gomme arabique, laque, copal, gomme-gutte, cachou, etc.

8. Matières tinctoriales.

Indigo, orseille, rocou, etc.

9. Plantes médicinales.

Aloès, camphre, gomme adragante, ipécacuanha, quinquina, salsepareille, etc.

10. Matières textiles.

Coton, jute, china-grass, ramie, lin, chanvre, etc.

11. Bois.

Bois de luxe et de construction, bois pour la fabrication des cannes et parapluies, écorces, lièges, bois de teinture, etc.

12. Narcotiques.

Tabacs en feuilles et en carottes, opium, haschich, bétel, coca.

IV. Produits animaux.

Fourrures, laine, soie, cuirs et peaux, corne, poils, ivoire, écaille, nacre et perles, corail, éponges, plumes de parure, édredon, huile de baleine et de phoque.

V. Fabrication du papier.

Matières premières, papiers de différentes sortes, papiers de fantaisie avec vignettes en noir et en couleur. Cartes de visite, de réclame, d'adresse, etc.

VI. Poterie, verrerie et vannerie.

Poteries de grès, faïence, verrerie, porcelaine, etc.

VII. Industries textiles.

Tissus de chanvre, de lin, de laine, de coton, de jute, de soie, etc., corderie, ouvrages en jonc, paille, mercerie, feuilles de palmier, broderie et tricoterie, dentelles et lingerie.

VIII. Industries métallurgiques.

Objets et machines de toute espèce en fer, acier, bronze, cuivre, laiton, plomb, zinc, étain, or et argent. — Maréchalerie. — Serrurerie et ferronnerie. — Coutellerie. — Bijouterie et horlogerie, etc.

IX. Art de la reliure.

Reliures ordinaires et de luxe.

X. Industries du bois.

Menuiserie, sculpture sur bois, produits de l'art du tourneur, mosaïques, parqueterie.

XI. Petites industries artistiques.

Ouvrage en ivoire, en écaïlle, en corne, en coquillage, en nacre, en métal, en filigrane, en bois, en laque, en corail, en perles, en cire, en plumes, en papier et en carton.

XII. Art des peuples sauvages et demi-civilisés.

Architecture, sculpture, peinture et autres arts.

XIII. Ameublement.

Modèles d'habitations, maisons, huttes, tentes, etc. Vases et ustensiles en bois, en écorce, en peaux d'animaux, en os, en pierre, en argile, en verre, en métal; vases à eau, à vin, à huile, etc.

Serrures, clés, tapisseries, rideaux, meubles, tables, chaises, etc. — Hamacs. — Ustensiles de table, couteaux, cuillers, fourchettes, bouteilles, verres et coupes. — Pipes, tabatières, briquets et autres objets de fumeurs. — Lanternes, chandeliers, lampes. — Miroirs en métal et en verre.

XIV. Moyens de locomotion.

Modèles et plans de navires, barques et gondoles, etc., de voitures, traîneaux, chaises à porteur, etc. — Harnachements divers : sellerie, éperons, cravaches, etc.

XV. Habillement et bijouterie.

Si possible costumes ou uniformes complets de peuples étrangers.

Coiffures, colliers, bracelets, bagues, gants, anneaux pour les jambes. — Chaussures : bottines, sandales, pantoufles, bas. — Articles de toilette : peignes, diadèmes, épingles d'ornement, boutons, passementerie, ombrelles, éventails, bourses, etc. — Poupées costumées.

XVI. Armes.

Autant que possible tout ce qui a rapport au costume militaire des peuples étrangers ou sauvages. — Signes de rallie-

ment : drapeaux, étendards ; ornements de guerre des chevaux, surtout des peuples sauvages.

XVII. Instruments et appareils de voyage.

Instruments d'optique, boussoles, baromètres, sacoches, cannes, etc.

XVIII. Machines et outils pour toute espèce d'industries.

Instruments aratoires ; outils de mineurs ; engins de chasse et de pêche ; machines et outils pour tisser, filer, coudre, broder, tricoter, moudre, aiguïser, etc.

XIX. Appareils et instruments de peuples étrangers concernant la navigation, la chirurgie, les mathématiques, etc.

XX. Mesures, poids et monnaies.

Mesures, balances, poids, monnaies, médailles, papier-monnaie. Papier de commerce. Cauris, etc.

XXI. Livres.

Imprimés et manuscrits, surtout des livres d'images des peuples étrangers. Lexiques, livres de chansons, d'énigmes, recueils de proverbes, livres de traditions et de contes des peuples sauvages, etc.

XXII. Matériel des arts graphiques.

Papier à différents états ; écorces, feuilles, peaux, ardoises, cire, crayons, plumes, écritaires, etc.

XXIII. Littérature géographique, ethnographique et commerciale des peuples étrangers.

Livres d'adresses, guides des voyageurs, catalogues illustrés des Musées et des Expositions. *Travaux inédits propres à être insérés dans le Bulletin.*

XXIV. Cartes, reliefs et globes.

Cartes topographiques, cartes marines, cartes statistiques, cartes ethnographiques, atlas, etc. ; plans et diagrammes.

XXV. Etat de la civilisation.

Vêtements des jours ouvrables pour hommes, femmes et enfants, costumes des jours de fête, costumes de noce, vêtements de deuil. — Modèles et photographies de lieux sacrés: temples, églises, chapelles. — Ornaments du culte; idoles et fétiches, images saintes, rosaires, amulettes; costumes des prêtres.

XXVI. Anthropologie.

Crânes, squelettes (reproductions en cire, gypse, etc.)

XXVII. Fêtes populaires et théâtres.

Costumes, masques, perruques d'acteurs et de danseurs, décors, etc.

XXVIII. Instruments de torture

des peuples sauvages et demi-civilisés.

XXIX. Instruments de musique.

Tambours, gongs, tams-tams, sonnettes, instruments en cuivre, à cordes, à vent, clarinettes, flûtes, harpes, cloches, etc.

XXX. Jeux d'enfants et d'adultes.

Echecs, dames, dominos, dés, cartes à jouer, jeux de patience, poupées, soldats de plomb, etc.

Remarque. — Il est à désirer que les produits de l'industrie soient représentés à différents états de fabrication. Quelques indications succinctes sur l'usage, le prix de revient et de vente, les frais de transport sont aussi très utiles. — Tous les envois, jouissant de l'exonération des droits d'entrée, doivent porter la suscription: *Musée ethnographique et commercial de la Société neuchâteloise de Géographie.*

Ouvrages, Cartes, Photographies et Objets divers

reçus du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 1888.

A. ÉCHANGES ¹

Bulletin de la Société de Géographie de Paris, 1887, n° 4 et 1888, n°s 1 à 4.

Compte rendu des séances de la Commission centrale de la Société de Géographie de Paris, 1888, n°s 1 à 17.

Bulletin de la Société de Géographie commerciale de Paris, 1887-1888, n°s 2 à 7 et 1888-1889, n° 1.

Bulletin de la Société de Géographie de Marseille, 1888, n°s 1 à 4.

Bulletin de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux, 1888, n°s 1 à 24.

Bulletin de la Société de Géographie commerciale du Havre, 1888, annuaire et janvier-février, mars-avril, mai-juin, juillet-août, septembre-octobre, novembre-décembre.

Revue de la Société de Géographie de Tours, 1888, n°s 1 à 8.

Société de Géographie commerciale de Nantes, 1887, 3^e et 4^e trimestres et 1888, les 4 trimestres.

Bulletin de la section de Géographie de la Société académique de Brest, 1888, n°s 6 et 7.

Bulletin de la Société de Géographie et du Musée commercial de Saint-Nazaire, 1888, n°s 4 et 5.

Bulletin de l'Union géographique du Nord de la France, Douai, 1886, tome VII, mars-avril, mai-juin, juillet-août, septembre-octobre, novembre-décembre et 1887, tome VIII, janvier-février, mars-avril, mai-juin, juillet-août, septembre-octobre.

¹ Nous prions nos correspondants de bien vouloir nous envoyer les numéros des publications qui nous font défaut.

Bulletin de la Société de Géographie de l'Ain (Bourg), 1888, n^{os} 1 à 6 et *Géographie de l'Ain*, 4^e fascicule.

Bulletin de la Société bretonne de Géographie (Lorient), 1887, novembre-décembre et 1888, janvier-février, mars-avril, juillet-août, septembre-octobre, novembre-décembre. Le numéro de mai-juin manque.

Bulletin de la Société normande de Géographie (Rouen), 1887, novembre-décembre et 1888, janvier-février, mars-avril, mai-juin, juillet-août, septembre-octobre, novembre-décembre.

Bulletin de la Société de Géographie de Rochefort, 1886-1887, n^{os} 2, 3 et 4 et 1887-1888, n^{os} 1 à 4.

Annuaire de la Société de Géographie de Rochefort pour l'année 1888.

Bulletin trimestriel de la Société de Géographie de l'Est (Nancy), 1887, n^{os} 1 à 4 et 1888, n^{os} 1 à 4.

Bulletin trimestriel de Géographie et d'Archéologie d'Oran, 1885, 1886, 1887 et 1888.

Bulletin de la Société d'Anthropologie de Lyon, 1887, tome VI et 1888, tome VII, n^{os} 1, 2 et 3.

Bulletin de la Société de Topographie de France, Paris, 1888, n^{os} 1 à 12.

Bulletin de la Société des Etudes coloniales et maritimes, Paris, 1887, n^{os} 11 et 12 et 1888, n^{os} 73 à 79.

Bulletin de l'Alliance française pour la propagation de la langue française, Paris, 1888, n^{os} 21 à 26.

Bulletin de l'Alliance israélite universelle, Paris, 1887, n^o 12, 1^{er} et 2^e semestres, et 1888 n^o 13, 1^{er} et 2^e semestres.

Bulletin mensuel du Club alpin français; Paris, 1888, n^{os} 1 à 9.

Annuaire du Club alpin français, Paris, 1887.

Revue géographique internationale, Paris, 1887, n^{os} 145 et 146 et 1888, n^{os} 148, 149, 152 à 157. Les n^{os} 147, 150 et 151 manquent.

Revue-gazette maritime et commerciale, Paris, 1888, n^{os} 199 à 249, y compris un n^o 206 bis.

La Revue diplomatique et le Moniteur des Consulats, Paris, 1888, n^{os} 2 à 52.

Revue Sud-Américaine, Paris, 1885, n^{os} 73 à 80 et 1888, n^{os} 132 à 181. Le n^o 161 manque.

Bulletin de renseignements coloniaux, Paris 1887, n^{os} 83 à 94. Le n^o 85 manque.

Les Tablettes coloniales, organe des possessions françaises d'outre-mer, Paris, 1888, n^{os} 1 à 31. Les n^{os} 14, 24, 27 et ceux qui suivent le n^o 31 manquent.

Madagascar (France orientale), Paris, 1886, 1887 et 1888, n^{os} 6, 7, 8, 10, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21.

La Géographie, Paris, 1888, n^{os} 1 à 5.

Revue française de l'Étranger et des Colonies et Exploration, Gazette géographique, Paris, 1888, n^{os} 43, 56 et 58. Les autres numéros manquent.

Bulletin de la Société académique Indo-Chinoise, Paris, 1888, 2^e série, tome I^{er}.

Bulletin de la Société Ramond. Explorations pyrénéennes, Bagnères de Bigorre, 1888, 1^{er} et 2^e trimestres (incomplets) et 3^e trimestre.

Journal des missions évangéliques, Paris, 1888, février à décembre.

Annales de la propagation de la foi, Lyon, 1888, tome 60, n^{os} 356 à 361.

Le Globe, organe de la Société de Géographie de Genève, 1887-1888, tome XXVII, n^{os} 1 et 2 et tome XXVIII. Mémoire. De la projection en cartographie et présentation d'une nouvelle projection de la sphère entière comme planisphère par M. Bouthillier de Beaumont, Genève, 1888.

L'Afrique explorée et civilisée, Genève, 1888, n^{os} 1 à 12.

L'Echo des Alpes, Genève, 1888, n^{os} 1 à 4.

Bureau fédéral de statistique, Berne. Examen pédagogique des recrues en automne 1887, Berne, 1888. - Mouvement de la population de la Suisse pendant l'année 1887, Berne, 1888.

Les missions évangéliques au XIX^e siècle, Bâle et Neuchâtel, 1888, février à décembre.

Bulletin missionnaire des Églises libres de la Suisse romande, Lausanne, 1888, n^{os} 76 à 81.

Bulletin de la Société royale de Géographie d'Anvers 1887-1888, tome XII, n^{os} 3, 4 et 5 et 1888-1889, tome XIII, n^{os} 1 à 3.

- Société commerciale, industrielle et maritime d'Anvers.* —
Mouvement commercial, industriel et maritime de la place
d'Anvers. Rapport sur l'exercice 1887.
- Bulletin de la Société khédiviale de Géographie, Le Caire,*
1887, n° 12 et 1888, n° 1.
- Bulletin de l'Institut égyptien, Le Caire, 1887, II^e série, n° 8.*
- Bulletin des Sommaires, Paris, 1888, n° 1.*
- Archives héraldiques et sigillographiques, Neuchâtel, 1887*
et 1888.
- Annales du Musée Guimet, Tome XIV. Essai sur le gnosti-*
cisme égyptien, ses développements et son origine égypti-
tienne, par M. E. Amélineau, Paris, 1887.
- Mitteilungen des Ostschweizerischen Geogr.-comm. Gesell-*
schaft in St-Gallen, 1888, n° 1.
- Fernschau. — Jahrbuch der Mittelschweizerischen Geogra-*
phisch-Commerciellen Gesellschaft in Aarau, 1888, II.
- VIII. Jahresbericht der Geographischen Gesellschaft von*
Bern, 1885-1887.
- Geographische Nachrichten, Basel, 1888, n^{os} 2 à 24.*
- Observador Sul-Americano (Gazeta internacional) Sciaf-*
fusa, 1888, n^{os} 1 à 12. Les numéros 2, 6, 7, 8 et 10 manquent.
- Verhandlungen der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin,*
1888, n^{os} 1 à 10.
- Mitteilungen der Geographischen Gesellschaft (für Thürin-*
gen) zu Jena, 1886, V, n^{os} 1, 2 et 3, 1888, VI, n^{os} 3 et 4 et VII,
n^{os} 1 et 2.
- Mitteilungen des Vereins für Erdkunde zu Halle a/S., 1888.*
- Festschrift zur Jubelfeier des Vereins für Erdkunde zu*
Dresden, 1888.
- Jahresbericht des Vereins für Erdkunde zu Stettin, 1887.*
- III. Jahresbericht der Geographischen Gesellschaft zu*
Greifswald, 1888, I. Theil.
- Mitteilungen der Geographischen Gesellschaft in Hamburg,*
1885-86, Heft VII und 1887-88, Heft I.
- Siebenter Jahresbericht der Geographischen Gesellschaft zu*
Hannover, 1885-1887.

V.-VI. *Jahresbericht (1885-88) des Württembergischen Vereins für Handelsgeographie, Stuttgart, 1888.*

Jahresbericht der Geographischen Gesellschaft in München, für 1887.

X. *Jahresbericht des Vereins für Erdkunde zu Metz, für 1887-1888.*

Die katholischen Missionen, Freiburg im Breisgau, 1888, n^{os} 2 à 12 et 1889 n^o 1.

Verhandlungen der Berliner Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte, Berlin, 1885, 1886, 1887 et 1888, sitzung vom 21. Januar und 18. Februar.

Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins, Aachen, 1887, IX et 1888, X.

Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins, Register zu Band I-VII, bearbeitet von D^r Hermann Keussen, Aachen, 1887.

Mittheilungen des Deutschen und Oesterreichischen Alpenvereins, München, 1888, n^{os} 2 à 24.

Zeitschrift des Deutschen und Oesterreichischen Alpenvereins, München, 1888, XIX Band.

Deutsche Kolonialzeitung, Berlin, 1888, n^{os} 2 à 52.

Anleitung zu wissenschaftlichen Beobachtungen auf Reisen in Einzel-Abhandlungen, Berlin, 1888, n^o 1.

Münchener neueste Nachrichten, München, 1888, n^o 146.

Mittheilungen von Forschungsreisenden und Gelehrten aus dem deutschen Schutzgebieten Berlin, 1888, n^o 1.

Mittheilungen der kais. königl. Geographischen Gesellschaft in Wien, 1888, n^{os} 1 à 12.

Mittheilungen des kaiserl. königl. Militär-Geographischen Institutes, Wien, 1887, VII. Band, 1878, VIII. Band.

Földrajzi Közlemények (Bulletin de la Société hongroise de Géographie) Budapest, 1888, n^{os} 1 à 10.

The Journal of the Manchester Geographical Society, Manchester, 1887, n^{os} 7 à 12 et 1888, n^{os} 1 à 6.

Proceedings of the Canadian Institute, Toronto, 1887, V, n^o 2 et VI, n^o 1.

Annual Report of the Canadian Institute, session 1886-87, being part of Appendix to the Report of the Minister of Education, Ontario, 1887.

Bulletin of the American Geographical Society, New York, 1887, supplément et 1888, n^{os} 1 à 4.

Annual Report of the Board of Regents of the Smithsonian Institution, Washington, to july 1885; part II. Washington, 1888.

Transactions and Proceedings of the Royal Geographical Society of Australasia, Victorian Branch, Melbourne, Vols III and IV, 1 january 1885, to 31st december 1886, 1887, vol. V, part I and II, 1888, vol. VI, part I.

Tijdschrift van het Nederlandsch Aardrijkskundig Genootschap, Amsterdam :

a) 2^e Série, 3^e Afdeeling, Verslagen en Aardrijkskundig Mededeelingen, 1888, n^{os} 1 et 2.

b) 2^e Série, 5^e Afdeeling, Meer uitgebreide artikelen, n^o 1.

Bijdragen tot de Taal-Land-en Volkenkunde van Nederlandsch-Indië, 'S. Gravenhage, 1888, vijf volgrees-derde deel, eerste, tweede, derde, vierde aflevering.

Bulletin de la Société impériale russe de Géographie, Saint-Petersbourg, 1887, n^o 6, 1888, n^{os} 1 à 3 et 1887, Compte Rendu.

Bulletin de la Section caucasienne de la Société impériale russe de Géographie, Tiflis, 1885, tome IX, n^o 1.

Bulletin de la Section de la Sibérie orientale de la Société impériale russe de Géographie, Irkutschk, 1887, tome XVIII, et 1888, tome XIX, n^{os} 1 à 5.

Wisla, Varsovie, 1888, tome II, janvier-février-mars, avril-mai-juin, octobre-novembre-décembre. Le numéro de juillet-août-septembre manque.

Ymer, tidskrift utgifven af svenska sällskapet för antropologi och geografi, Stockholm, 1887, n^{os} 1 à 8 et 1888, n^{os} 1-2, 3-4.

Bidrag till Sveriges officiella Statistik. A. Sefolkningsstatistik. Ny följd XXVIII. Statistiska Centralbyrans, Underdaniga Berättelse för ar 1886, Stockholm, 1888.

Annuaire statistique de la Norvège, udgivet af the Statistike Centralbureau, Kristiania, 1887, 7^e année et 1888, 8^e année.

Bollettino storico della Svizzera italiana, Bellinzona, 1888, X, n^{os} 1 à 12.

Bollettino della Società geografica italiana, Roma, 1888, n^{os} 1 à 12. Le n^o 3 manque.

Bollettino della Società africana d'Italia, Napoli, 1888, n^{os} 1 à 12.

Bullettino della Sezione fiorentina della Società africana d'Italia, Firenze, 1888, tomes III, n^o 8 et IV, n^{os} 1 à 8.

Annalas della Sociedad Rhaeto-Romanscha, Cuera, 1886, 1887 et 1888, prima, seconda et terza annadas.

Boletin de la Sociedad Geográfica de Madrid, 1887, XXIII, n^{os} 3 à 6, 1888, XXIV, n^{os} 1 à 6 et XXV, n^{os} 1 à 6.

Revista de Geografía comercial, Madrid, 1887, n^{os} 49 à 53.

Boletin de la Institucion libre de Enseñanza, Madrid, 1877 et 1878, réimpression, 2^e édition, n^{os} 1, 2, 3, 13, 19, 22, 23, 24, 25, 27 et 1888, n^{os} 262 à 283, les n^{os} 281 et 282 manquent.

L'Excursionista bollet mensual de la Associacio catalanista d'excursions científicas, Barcelona, 1888, n^{os} 111 à 122.

Actas de la Sessió pública inaugural del any 1888.

Boletin de la Sociedad de Geografía y Estadística de la República Mexicana, Mexico, 1887, tercera epoca, VI, n^{os} 4 à 9, y cuarta epoca, 1888, I, n^{os} 1 y 2.

Boletin del Instituto geográfico argentino, Buenos Aires, 1887, n^{os} 3 et 12, 1888, n^{os} 1 à 12.

Revista de la Sociedad geográfica argentina, Buenos Aires, 1887, n^{os} 53 à 55 et 1888, n^{os} 56 à 61.

Estadística comercial, Buenos Aires, 1887 et 1888, datos mensuales y trimestrales del Comercio exterior, n^{os} 56 à 59. Le n^o 58 manque.

Anales de la Sociedad científica argentina, Buenos Aires, 1887, XXIV, n^{os} 2 à 6, 1888, XXV, n^{os} 1 à 6 et XXVI, n^{os} 1 à 3.

Boletin de la Academia nacional de ciencias en Cordoba, 1887, X, 1 et 2 et XI, n^{os} 1 et 2.

Boletin trimestral del Instituto meteorologico nacional de Costa Rica, San José, 1888, n^{os} 1 à 3.

Boletin da Sociedade de Geographia de Lisboa, 1887, n^{os} 3 à 10.

As Colonias Portuguezas, Lisboa, 1888, n^{os} 1 à 24.

Gazeta de Portugal, Lisboa, 1888, n^{os} 57 à 351, les n^{os} 64, 76, 136, 272, 328 et 338 manquent.

Revista do Instituto archeologico et geographico Alagoano, Macciò (Brésil), n^o 19 et vol. II, n^o 9.

Boletin de la Societatea geografică română, Bucuresci, 1888, n^{os} 1 et 2.

Dictionar geografic al judetului Jasi de C. Chrita, Revisorscolar, Bucuresci, 1888.

Journal of the Tokio geographical Society, Tokio, 1887, n^{os} 2 à 12 et 1888, n^{os} 1 à 3.

Transactions of the Asiatic Society of Japan, Yokohama, 1888, vol. XVI, part I and II.

Journal of the China Branch of the Royal Asiatic Society, Shanghai, 1887, XXII, n^{os} 1 à 6, et XXIII, n^o 1.

B. DONS

LIVRES

D^r F. Sacc¹, Cochabamba (M. C.) — Trabajos del Laboratorio nacional de Quimica en Cochabamba, durante los meses de marzo 1884 a octubre 1885 et durante los meses de octubre 1885 a setiembre 1886, tomos I y II, por el Doctor Sacc.

Général Parmentier, Paris (M. C.) — Une série de brochures dont il est l'auteur.

Quelques observations sur l'orthographe des noms géographiques, Paris, 1878.

De la Transcription pratique au point de vue français des noms arabes en caractères latins, Paris, 1880.

Vocabulaire arabe-français des principaux termes de Géographie et des mots qui entrent le plus fréquemment dans la composition des noms de lieux, Paris, 1882.

Vocabulaire magyar-français des principaux termes de géographie et de Topographie ainsi que des mots qui entrent le plus fréquemment dans la composition des noms de lieux, Paris, 1883.

¹ Les noms des donateurs sont imprimés en lettres italiques.

Jamais les dons n'ont été aussi nombreux et aussi importants que cette année. Que les personnes qui veulent bien contribuer si généreusement à accroître nos collections, reçoivent ici l'expression de toute notre gratitude.

Vocabulaire turk-français des principaux termes de Géographie et des mots qui entrent le plus fréquemment dans la composition des noms de lieux, Paris, 1884.

Vocabulaire scandinave-français des principaux termes de Géographie et des mots qui entrent le plus fréquemment dans la composition des noms de lieux, Paris, 1887.

L'Alphabet géographique international, Paris, 1887.

F.-A. Brockhaus, Leipzig. — Verzeichniss von Reisewerken aus dem Verlage von F.-A. Brockhaus in Leipzig, décembre 1887.

M^{lle} Eugénie Philippin, Moscou. — 1 journal arménien, Tiflis, 20 avril 1887.

Perevodschnik, Simferopol (Le Traducteur). Gazette hebdomadaire, littéraire et politique du pays et de l'étranger, en langues russe et tartare, 27 Djemmazi-el-Evril, 1304 (8 février 1887).

Pan Sapiëka ili 16 ti Miesatchnaïa osada Troitzkoï Lavri, Historichevski razkaz, Moskva, 1880.

Kars, journal hebdomadaire, n^{os} 11, 12 mars 1887.

Russkii Satiritcheski Listok, Moskva, n^o 17, 1887 et n^o 5, 24 mars 1888.

Razvletschnie, Moskva, n^o 12, 27 mars 1888.

Czar-Kolokol (la Cloche du Czar). Calendrier universel, Moskva.

Strekoza, Moskva, n^o 48, 30 novembre 1886.

E. Sandoz, Princeton (M. C.) — All about Alaska. Issued by Pacific Coast Steamship C^o, San Francisco, 1888.

Elisée Reclus, Clarens (M. H.) — 1. Mémoire sur le Port de Recife (Pernambuco, Brésil), par MM. Victor Fournié et Emile Buringer, Amsterdam et Utrecht, 1881.

2. Het Hellend vlak van Agudio en de Stangenbanen. Rapport van den Ingenieur J.-L. Cluijsenaer, 1878.

3. Nota over Spoorweg-Aanleg in Midden-Sumatra door J.-L. Cluijsenaer, Civiel-Ingenieur, 'S. Gravenhage, 1884.

4. Verslag van Commissarissen der Nederlandsch Indische Spoorweg-Maatschappij aan de Algemeene vergadering van Aandeelhouders, ingevolge art. 41 der Statuten, uitgebragt den 19^{den} junij 1886, door den Voorzitter D^r H. van Beek Vollehoven, Amsterdam, 1886.

5. Verslag van Commissaren der Nederlandsch-Indische Spoorweg-Maatschappij an de Algemeene Vergadering van Aandelhouders ingevolge art. 41 der Statuten, uitgebracht den 30^{sten} junij 1868, door den Voorzitter D^r H. van Beeck Vollenhoven, Amsterdam, 1868.

6. Verslag van het Raad van Beheer der Nederlandsch-Indische Spoorweg-Maatschappij, over het Zestindie Bockjaar, het Zesde der Concessiön, aan de Algemeene vergadering van Aandelhouders ingevolge act. 44 der Statuten, 'S. Gravenhage, 1879.

7. Overzicht van hetgeen met de Spoorwegen op Midden-Java is voorgevallen, door T. J. Stieltjes, ontslagen adviseur bij het Ministerie van Kolonien, Toogelicht en Getoest aan de Friten door E. A. Haitink oud Onder-Directeur der Genie in de tweede Militaire afdeeling op Java, Amsterdam.

8. Gegevens omtrent de Zaak der Spoorwegen op Java, door T. J. Stieltjes, 'S. Gravenhage, 1863.

9. Gegevens omtrent de Zaak der Spoorwegen op Java, door T. J. Stieltjes V, 'S. Gravenhage, 1864.

10. Aanleg van Spoorwegen op. Java, 'S. Gravenhage.

11. Gegevens omtrent de Zaak der Spoorwegen op Java door T. J. Stieltjes, II, S. Gravenhage, 1864.

12. Gegevens omtrent de Zaak der Spoorwegen op Java, door T. J. Stieltjes, VI^{de} en 'slaatste Aflevering, 'S. Gravenhage, 1865.

13. Stoom-Spoorweg-Verhoer op. Java, II Memorie des Betreffende Ingediend onder Dagteekening van den 5^{en} April 1862, Leiden, 1862.

14. Een Woord over den Aanleg van Spoorwegen op Java 'S. Gravenhage, 1875.

15. Le Jeune Voyageur dans la Syrie, l'Arabie, la Perse, tome II, l'Arabie et la Perse, Genève et Paris, 1838.

16. Déli et les Colons Explorateurs français, par Brau de Saint-Pol-Lias. Extrait du Bulletin de la Société de Géographie de Paris, septembre 1887.

17. Explorations du Zambèse et de ses affluents et découverte des lacs Chiroua et Nyassa par David et Charles Livingstone, 1858-1864. Ouvrage traduit de l'anglais par M^{me} H. Loreau, Paris, 1881.

18. Coup d'œil général sur les Possessions néerlandaises dans l'Inde archipélagique par C.-J. Temminck, tome II, Leide, 1847.

19. Un second exemplaire, complet en trois volumes, Leide, 1846 à 1849.

20. L'Australie. — La Terre, la Flore, la Faune et l'Homme, par Elie Reclus.

21. Un voyage dans le Haut Sénégal. — Description du fleuve par Auguste Foret. Paris et Saint-Louis, 1888.

22. Excursion dans le Sahara algérien. — Extrait du Carnet de Route, par F. Foureau, Paris, 1883.

23. Formation des Nationalités de la Hongrie (Système de M. Hunfalvy), par Attila de Gerando, Paris, 1886.

24. Ministère des affaires étrangères. — Documents diplomatiques. — Affaires du Congo et de l'Afrique occidentale, Paris, 1885.

Argentine (Gouvernement de la République). Buenos Aires. — Los Presupuestos, los Recursos y las Leyes de Impuestos de la Nación, la Municipalidad de la Capital y las 14 Provincias, año 1886, Buenos Aires, 1887.

Idem, año 1887, Buenos Aires, 1888.

Estadística del Comercio y de la Navegación de la República argentina correspondiente al año 1887. Publicación oficial. Buenos Aires, 1888.

Département de l'Intérieur de l'Etat indépendant du Congo, Bruxelles. — Extrait du Bulletin de la Société belge de Géologie, de Paléontologie et d'Hydrologie (Bruxelles), tome II, 1888. -- Procès-verbal de la séance du 4 mars 1888. Compte rendu sommaire de la Conférence donnée par M. Ed. Dupont sur les résultats de ses explorations géologiques au Congo, Bruxelles, avril 1888.

Smithsonian Institution, Washington. — Work in Mound Exploration of the Bureau of Ethnology, by Cyrus Thomas, Washington, 1887.

Perforated Stones from California by Henry W. Henshaw, Washington, 1887.

The use of Gold and other metals, among the ancient inhabitants of Chiriqui, isthmus of Darien, by William H. Holmes, Washington, 1887.

Bibliography of the Siouan languages, by James Constantine Pilling, Washington, 1887.

Bibliography of the Eskimo language, by James Constantine Pilling, Washington, 1887.

A. Rhyner, New York. — Cuadro arqueológico y etnográfico de la Republica mexicana.

Württembergischer Verein für Handelsgeographie, Stuttg. — Uebersicht über die Litteratur der Württembergischen und Hohenzollernschen Landeskunde, Stuttgart, 1888.

Verein für Erdkunde, Kassel. — Der Gebrauch der Karte im erdkundlichen Unterricht, G. Coordes.

Fritz Jacot, Cape Town (M. C.) — Incwadi Yami or twenty years' personal experience in South Africa, by J. W. Matthews London, 1887.

Angelo Umiltà, Neuchâtel (M. E.) — Les Italiens en Afrique, Cernier, 1887.

Gabriel Kayser, Bruxelles. — Bibliographie d'ouvrages ayant trait à l'Afrique en général, Bruxelles, 1887.

Santa-Fé (gouvernement de la Province de). — Primer censo general de la Provincia de Santa Fé (Republica Argentina, America del Sud) verificado bajo la administracion del Doctor don Jose Galvez el 6, 7 y 8 de junio de 1887. Gabriel Carrasco, Director y Comisario general del Censo. — Libro I. Censo de la Poblacion, Buenos Aires, La Plata, 1888.

Henri Jacottet, Paris (M. E.) — Géographie physique comparée dans ses rapports avec l'histoire de l'humanité, par Arnold Guyot, Paris, 1888.

G.-O. Clerc, Yekaterinbourg. (M. C.) — L'année météorologique 1884 dans le Gouvernement de Perm, par G.-O. Clerc.

Georges Steiner, Bienne (M. E.) Livre de prières arabes provenant d'un nègre du Brésil.

W. Rosier, Genève. Enseignement secondaire. — Premières leçons de Géographie. La Terre, sa forme, ses mouvements, lecture des cartes par W. Rosier, professeur au Gymnase de Genève, Genève, 1888.

Herdersche Verlagshandlung, Freiburg im Breisgau. — Das Mittelmeer, von Amand von Schweiger-Lerchenfeld, Freiburg im Breisgau, 1888.

Jämes Favre-Brandt, Yokohama (M. C.) — The Eruption of Bandai San, with a coloured plan, reprinted from the « Japan daily Mail », 1888.

L'Eruption du Bandai San, texte et dessins japonais.

H. Wichmann, Gotha. — Geographische Gesellschaften, Zeitschriften, Kongresse und Ausstellungen. Abdruck aus Geogr. Jahrbuch, Band 12.

L. Karrer, Berne. — L'Emigration suisse et la loi fédérale sur les opérations des agences d'émigration. — Rapport présenté au Département fédéral du Commerce et de l'Agriculture, par L. Karrer, Conseiller national, Berne, 1887.

CARTES

Institut géographique argentin, Buenos Aires. Atlas de la República Argentina, construido y publicado por resolución del Instituto geográfico argentino, 3^e livraison, n^{os} XIV, XX, XXI, XXII et XXIV.

H. Keller, éditeur-cartographe à Zürich. — Carte murale de l'Europe, à l'usage des écoles, nouvelle édition, 1 : 3,500,000.

Elisée Reclus, Clarens (M. H.) — Carte de la France au $\frac{1}{1000000}$ dressée par le service vicinal par ordre du Ministre de l'Intérieur, 120 feuilles.¹

				Tirage de
1.	VII	Feuille 20	Ile de Noirmoutier (Nord)	. 1879
2.	VII	— 21	Ile de Noirmoutier (Sud)	. 1879
3.	VII	— 22	Ile d'Yeu 1879
4.	VIII	— 20	Pornic 1879
5.	VIII	— 21	Challans 1879
6.	VIII	— 22	Saint-Gilles 1879
7.	VIII	— 23	Les Sables d'Olonne 1879
8.	IX	— 20	Nantes 1879
9.	IX	— 21	Montaigu 1879
10.	IX	— 22	La Roche-sur-Yon 1879
11.	IX	— 23	Luçon, Talmont 1879
12.	X	— 11	Bayeux 1881
13.	X	— 20	Cholet 1879
14.	X	— 21	Les Herbiers, Pouzauges 1879
15.	X	— 22	Chantonnay 1879
16.	X	— 23	Luçon, Fontenay-le-Comte 1879
17.	X	— 24	La Rochelle 1882
18.	XI	— 11	Douvres-la-Délivrande 1880
19.	XI	— 15	Mayenne 1883
20.	XI	— 16	Evron 1883
21.	XI	— 17	Sablé 1882
22.	XI	— 18	Durtal 1882
23.	XI	— 19	Angers 1882
24.	XI	— 20	Doué 1882
25.	XI	— 21	Bressuire 1881
26.	XI	— 22	Parthenay 1879

¹ Nous en publions la liste in extenso, espérant que l'on voudra bien nous aider à compléter le don magnifique que M. Elisée Reclus a fait à la Société neuchâteloise de Géographie et pour lequel nous lui adressons nos plus sincères remerciements.

					Tirage de
27.	XI	Feuille	23	Niort.	1879
28.	XI	—	24	Aulnay	1882
29.	XII	—	10	Le Havre (Nord)	1881
30.	XII	—	11	Le Havre (Sud)	1881
31.	XII	—	14	Argentan	1883
32.	XII	—	15	Alençon.	1882
33.	XII	—	16	Le Mans (Nord)	1882
34.	XII	—	18	La Flèche	1882
35.	XII	—	19	Saumur.	1882
36.	XII	—	20	Chinon	1882
37.	XII	—	21	Mirebeau	1882
38.	XII	—	22	Poitiers (Ouest)	1882
39.	XII	—	23	La Mothe Saint-Héray	1882
40.	XII	—	24	Ruffec	1882
41.	XII	—	25	Mansle	1882
42.	XIII	—	9	Fécamp.	1882
43.	XIII	—	11	Pont-Audemer	1882
44.	XIII	—	14	Mortagne	1881
45.	XIII	—	15	Nogent-le-Rotrou	1881
46.	XIII	—	16	Bonnétable	1882
47.	XIII	—	17	Saint-Calais	1882
48.	XIII	—	18	Château-du-Loir	1881
49.	XIII	—	20	Sainte-Maure	1881
50.	XIII	—	21	Châtelleraut	1882
51.	XIII	—	22	Poitiers (Est)	1882
52.	XIII	—	23	Lussac	1881
53.	XIII	—	24	Confolens	1881
54.	XIII	—	25	Rochechouart	1881
55.	XIII	—	26	Nontron	1881
56.	XIV	—	15	Illiers	1883
57.	XIV	—	16	Châteaudun	1883
58.	XIV	—	18	Blois (Ouest)	1881
59.	XIV	—	19	Amboise	1881
60.	XIV	—	20	Loches	1881
61.	XIV	—	21	Chatillon-sur-Indre	1882
62.	XIV	—	22	Le Blanc	1882
63.	XIV	—	23	Montmorillon	1881
64.	XIV	—	24	Bellac	1881
65.	XIV	—	25	Limoges	1881
66.	XIV	—	26	Saint-Yrieix	1881
67.	XV	—	19	Romorantin	1881
68.	XV	—	20	Valençay	1881
69.	XV	—	23	Aigurande	1881
70.	XV	—	24	La Souterraine	1881
71.	XV	—	25	Bourganeuf	1881
72.	XVI	—	15	Etampes	1881
73.	XVI	—	16	Pithiviers	1881
74.	XVI	—	25	Aubusson	1881
75.	XVII	—	12	Senlis	1880

					Tirage de
76.	XVII	Feuille	15	Fontainebleau	1881
77.	XVII	—	16	Château-Landon	1881
78.	XVIII	—	8	Cambrai	1880
79.	XVIII	—	9	Saint-Quentin, Péronne	1880
80.	XVIII	—	10	Chauny	1880
81.	XVIII	—	11	Soissons, Compiègne, Villers- Cotterets	1880
82.	XVIII	—	12	Crépy-en-Valois	1880
83.	XVIII	—	13	Coulommiers, Meaux	1880
84.	XVIII	—	14	Provins	1881
85.	XVIII	—	15	Montereau	1881
86.	XVIII	—	16	Sens	1882
87.	XIX	—	8	Le Cateau	1880
88.	XIX	—	9	Guise	1880
89.	XIX	—	10	Laon	1880
90.	XIX	—	11	Fismes	1880
91.	XIX	—	12	Château-Thierry	1880
92.	XIX	—	13	Montmirail	1880
93.	XIX	—	14	Romilly-sur-Seine	1880
94.	XIX	—	15	Nogent-sur-Seine	1881
95.	XIX	—	16	Aix-en-Othe	1882
96.	XIX	—	31	Florac	1881
97.	XX	—	8	Avesnes	1880
98.	XX	—	9	Vervins	1880
99.	XX	—	10	Château-Porcien	1880
100.	XX	—	11	Reims	1879
101.	XX	—	12	Reims (Sud) — Epernay	1879
102.	XX	—	13	Vertus	1879
103.	XX	—	14	Arcis-sur-Aube	1883
104.	XXI	—	8	Givet	1882
105.	XXI	—	9	Mézières-Charleville	1881
106.	XXI	—	10	Rethel	1881
107.	XXI	—	11	Vouziers	1881
108.	XXI	—	12	Suippes	1882
109.	XXI	—	13	Châlons-sur-Marne	1881
110.	XXII	—	9	Hautes Rivières	1881
111.	XXII	—	10	Sedan	1881
112.	XXII	—	11	Stenay	1881
113.	XXII	—	12	Sainte Ménehould	1883
114.	XXII	—	15	Wassy	1881
115.	XXII	—	16	Chaumont	1881
116.	XXIII	—	10	Montmédy (à double)	1882
117.	XXIII	—	11	Longuyon	1882
118.	XXIII	—	12	Verdun	1883
119.	XXIII	—	15	Neufchâteau	1882

PHOTOGRAPHIES

M^{lle} Eugénie Philippin, Moscou. — Un album de vues de Moscou.

Jâmes Favre-Brandt, Yokohama. — 21 photographies représentant l'éruption du Bandai San.

MUSÉE ETHNOGRAPHIQUE ET COMMERCIAL ¹

M^{lle} Eugénie Philippin, Moscou. — Un boulier compteur russe, d'origine tartare.

Une boîte en tille de tilleul, avec courroie en cuir.

Une cassette de sûreté à secrets, recouverte de fer blanc ornementé.

Une archine (75 centimètres) d'étoffe en laine blanche tissée par les paysannes du centre de la Russie.

Une paire de chaussures de paysans (laptia) en tille.

Une fourchette et une cuiller en bois pour la salade.

Quatre petites écuelles en bois.

Huit cuillers en bois peint.

Une cuiller en bois blanc.

Quatre petits pots en bois blanc.

Un collier de paysanne.

1 kopeck argent du règne de Jean VII, XV^e siècle.

5 kopecks du règne de Catherine II, 1769.

5 kopecks argent du règne d'Alexandre I^{er}, 1813.

5 kopecks du règne de Nicolas I^{er}, 1832.

¹/₄ kopeck du règne de Nicolas I^{er}, 1842.

1 kopeck du règne de Nicolas I^{er}, 1844.

4 pièces de ¹/₂ kopeck du règne d'Alexandre II, 1860, 1876, 1877 et 1880.

¹ Nous aimons à croire que les Sociétés avec lesquelles nous sommes en rapport, nos membres honoraires, nos membres correspondants, nos membres effectifs et même le public en général contribueront à enrichir cette nouvelle branche de nos collections dont l'utilité pratique et scientifique est incontestable.

1/4 de kopeck du règne d'Alexandre II, 1868.

2 monnaies polonaises de chacune 10 groszy (1840) = 5 kopecks.

1 quattrino de Toscane, 1854.

Cinco gramos d'Espagne, 1870.

5 centesimi du règne de Victor-Emmanuel, 1861.

Fritz Ramseyer, missionnaire à Abetifi, Côte d'Or. — Un petit panier de fabrication achantie.

Un échantillon de coton brut.

55 cauris, monnaie d'une grande partie de l'Afrique.

2 pipes en terre avec tuyaux.

Une cartouchière de chef achanti en peau de léopard.

Un fouet pour esclaves.

Un peigne en bois.

Une cuiller en bois.

Un cache-aiguilles de Salaga en peau.

William Philippin, San José de Costa Rica (M. C.) — Un petit sac de café.

C. ACHATS

Völkerschau. — Kunst und Gewerbe aller zonen und zeiten, dargestellt in Licht — und Farbendruckbildern muster gültiger gegenstände schweizerischen Sammlungen. — Herausgegeben von den Vereinigten schweizerischen Museum, mit unterstützung vaterländischer behörden. Band I, Heft I. Blättern 1-9, Aarau 1888.

1. Initiale d'un antiphonaire de l'ancien couvent de Muri, canton d'Argovie datant, selon Mgr. l'Evêque F. Fiala, de 1450 environ; Bibliothèque cantonale d'Argovie.

2. Statue en bois de Sainte-Agathe, Musée d'antiquités d'Argovie à Aarau.

3. Broderie persane, travail d'une grande finesse exécuté, au commencement de ce siècle. Musée ethnologique des Arts et métiers, à Aarau.

4. Fragment d'une broderie japonaise sur soie; Musée ethnologique des Arts et métiers, à Aarau.

5. Vase persan en bronze, gravé et ajouré; Musée ethnologique des Arts et Métiers, à Aarau.

6. Collection de vases persans en bronze, gravés et ajourés, Musée ethnologique des Arts et Métiers, à Aarau.

7. Ouvrage de broderie à la main des femmes indigènes du Paraguay; Musée ethnologique des Arts et Métiers, à Aarau.

8. Trois coupe-papier en ivoire ajouré des Indes orientales; Musée ethnologique des Arts et Métiers, à Aarau.

9. Collection de 19 coupe-papier en ivoire ajouré des Indes orientales; Musée ethnologique des Arts et Métiers, à Aarau.



LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

au 31 Décembre 1888

COMITÉ POUR 1888-89

Président : J. Maret, avocat.

Vice-Présidents : J. Clerc, conseiller d'Etat.

Jules-F.-U. Jurgensen, fab. d'horlogerie.

Secrétaire : A. Dubied, professeur.

Caissier : B. Camenzind, comptable.

Archiviste-bibliothécaire : C. Knapp, professeur.

Membres-adjoints : L. Favre, directeur du Gymnase cantonal.

H. Blaser, rédacteur du *Neuchâtelois*.

MEMBRES HONORAIRES

MM. 1 Reclus Elisée, géographe, Clarens.

2 Moser Henri, explorateur, Charlottenfels, Schaffhouse.

MEMBRES CORRESPONDANTS

MM. 1 Meulemans Auguste, consul général et secrétaire de légation, rédacteur de la *Revue diplomatique* et du *Moniteur des Consulats*, rue Lafayette, 1, Paris.

2 Favre-Brandt Jämes, négociant à Yokohama (Japon).

3 Biolley Paul, professeur à l'école normale de San José (Costa Rica).

4 Bachmann Georges, négociant, à Medellin, Etat d'Antioquia (Colombie).

- MM. 5 D^r Sacc Frédéric, professeur à Cochabamba (Bolivie),
p^r adresse, aux soins de la maison Farfan et C^e,
Tacna, Chili.
- 6 Perrin Paul, négociant, à Pretoria (Transvaal).
- 7 Schläffli Honoré, missionnaire à Elim Waterfall, Spe-
lonken (Transvaal), South Africa (via Londres and
Cape Town).
- 8 Favre Auguste, négociant, à Bombay (Indes).
- 9 Monner Sans R., consul général d'Havai à Barce-
lone.
- 10 Clerc Onésime, professeur à Yekaterinbourg (Russie).
- 11 de Pury Jules, Yeringberg, St-Hubert, Victoria (Aus-
tralie).
- 12 Sandoz Ernest, professeur à Princeton, New Jersey
(Etats-Unis).
- 13 Jacot Fritz, négociant à Cape Town (Colonie du Cap).
- 14 Frauger Ch^s, commandant de bataillon, Méchéria,
dép. d'Oran (Algérie).
- 15 Général Parmentier, 5, rue du Cirque, Paris.
- 16 Perret Augustin, négociant, Santa Cruz de la Sierra
(Bolivie).
- 17 Philippin William, professeur à New York (Etats-
Unis).
- 18 Zeballos Estanislao, Président de l'Institut géographi-
que argentin, Buenos Aires (République Argentine.)

MEMBRES EFFECTIFS

- 1 Amez-Droz Marie, maîtresse de pension,
Quai du Mont-Blanc, Neuchâtel.
- 2 Attinger Victor, imprimeur-éditeur, Neuchâtel.
- 3 Auberson Henri, notaire, Môtiers.
- 4 Aubert Auguste-Aimé, instituteur aux Calames, Le Locle.
- 5 Aubert L., pasteur, Les Planchettes.
- 6 Barbey Ch^s, négociant, Neuchâtel.
- 7 Barbezat Ch^s, fabricant d'horlogerie,
rue de la Côte, Le Locle.
- 8 Barbezat-Bolle Henri, fabricant d'horlogerie,
rue de France, Le Locle.

- 9 Barrelet J., pasteur, La Sagne.
- 10 Basset Louis, secrétaire de S. M. le roi de Roumanie,
Bucarest.
- 11 Beck, pharmacien, La Chaux-de-Fonds.
- 12 Béguin Julien, huissier du Tribunal, Le Locle.
- 13 Benoit Paul, instituteur, Môtiers.
- 14 Bergeon François, fabricant d'horlogerie, Le Locle.
- 15 Berger Edouard, professeur, Neuchâtel.
- 16 Berger Eugène, professeur, Cernier.
- 17 Bertin Marie, institutrice, rue de la Côte, Le Locle.
- 18 Biolley Auguste, professeur, Neuchâtel.
- 19 Blaser Adolphe, instituteur, Le Locle.
- 20 Blaser Henri, rédacteur du *Neuchâtelois*, Cernier.
- 21 Bonhôte James-Eugène, avocat,
rue du Coq d'Inde, Neuchâtel.
- 22 Bonhôte de Chambrier Eug., docteur en droit, Neuchâtel.
- 23 Bonjour Paul-Emile, instituteur, Le Locle.
- 24 Borel Adolphe, Bevaix.
- 25 Borel Alfred, député au Grand Conseil, Neuchâtel.
- 26 Borel Maurice, cartographe, 19, Avenue d'Orléans, Paris.
- 27 Bourquin Louis, avocat, La Chaux-de-Fonds.
- 28 Bouvier Eugène, négociant, Neuchâtel.
- 29 Bovet-Lardet Ch^s-Henri, fabricant d'horlogerie, Fleurier.
- 30 Brandt-Ducommun Fritz, La Chaux-de-Fonds.
- 31 Brandt-Juvet Henri, La Chaux-de-Fonds.
- 32 Breting Auguste, fils, fabricant d'horlogerie, député au
Grand Conseil, rue de la Couronne, Le Locle.
- 33 Bugnot Henri, horloger, rue de la Côte, Le Locle.
- 34 Calame Ch^s, horloger, Rempart Sainte-Catherine, 23,
Anvers (Belgique).
- 35 Calame Henri, instituteur, Cernier.
- 36 Calame-Colin Jules, rue du Parc, 4, La Chaux-de-Fonds.
- 37 Camenzind Bernard, agent de l'Helvétia, Neuchâtel.
- 38 Cercle du Sapin, La Chaux-de-Fonds.
- 39 Chabloz Fritz, horloger, rue du Collège, Le Locle.
- 40 Châtelain Ch^s, pasteur, Cernier.
- 41 Chenevard Louis, instituteur, Serrières.
- 42 Clerc John, conseiller d'Etat, Neuchâtel.
- 43 Comtesse Paul, pasteur, Grande Rue, Le Locle.
- 44 Comtesse Robert, conseiller d'Etat, Neuchâtel.

- 45 Courvoisier L^s, major, La Chaux-de-Fonds.
- 46 Courvoisier Paul, banquier, La Chaux-de-Fonds.
- 47 Courvoisier-Ochsenbein Jules, rentier, Colombier.
- 48 Davoine Paul, négociant, rue de l'Hôtel de Ville, Le Locle.
- 49 Delachaux Eugène, libraire-éditeur, Neuchâtel.
- 50 Droz Arnold, profes^r à l'école cantonale de Porrentruy.
- 51 Droz Numa, directeur de l'école secondaire de Boudry-Cortailod, Grandchamp.
- 52 Dubied Arthur, professeur, rue du Môle 3, Neuchâtel.
- 53 Dubois Léopold, professeur à l'école de commerce, Neuchâtel.
- 54 DuBois Louis-Ferdinand, banquier, Le Locle.
- 55 Dubois Numa, député au Grand Conseil, rue du Collège, Le Locle.
- 56 DuBois Olympe, Place du Marché, Le Locle.
- 57 Dubois Paul, directeur des écoles primaires, rue de la Couronne, Le Locle.
- 58 Ducommun Alcide, instituteur, rue du Puits, 1, La Chaux-de-Fonds.
- 59 Ducommun Henri-François, Passage du Centre, La Chaux-de-Fonds.
- 60 Ducommun Philémon, instituteur, Couvet.
- 61 Ducommun-Perret J., rue de la Demoiselle, La Chaux-de-Fonds.
- 62 Ducommun-Robert J., rue du Grenier, La Chaux-de-Fonds.
- 63 Dumont E., pasteur, Cornaux.
- 64 Duvanel Arnold, avocat, Neuchâtel.
- 65 Estrabaud Pierre, pasteur, Grande Rue, Le Locle.
- 66 Etienne Hippolyte, inspecteur fédéral des fabriques, Neuchâtel.
- 67 Evard Louis, greffier du Tribunal, Le Locle.
- 68 Evard Oscar, secrétaire de préfecture, La Foule, Le Locle.
- 69 Faure Ch^s, pasteur, Champel, Genève.
- 70 Faure Philippe, négociant, Grande Rue, Le Locle.
- 71 Favre Henri, architecte, La Foule, Le Locle.
- 72 Favre Louis, professeur, directeur du Gymnase cantonal, Neuchâtel.
- 73 Favre-Bulle Louis-Edouard, décorateur, rue des Envers, Le Locle.

- 74 Favre-Jacot Georges, fabricant d'horlogerie,
aux Billodes, Le Locle.
- 75 Favre-Perret Edouard, fabricant d'horlogerie,
Crêt-Vaillant, Le Locle.
- 76 Favre-Weber Fritz, fabricant d'horlogerie,
rue de la Côte, Le Locle.
- 77 Fehrlin Jean, dentiste, Neuchâtel.
- 78 Ferrier Alexis, directeur de fabrique, Saint-Sulpice.
- 79 Gaberel Julien, président du Tribunal, Quartier-Neuf,
Le Locle.
- 80 Gaberel L.-E., graveur, La Chaux-de-Fonds.
- 81 Gabus Esther, institutrice, Quartier-Neuf, Le Locle.
- 82 Gamet Jules, licencié ès-sciences, Neuchâtel.
- 83 Gauchat Ch^s, professeur, rue du Marais, Le Locle.
- 84 Gendre F., lithographe, Neuchâtel.
- 85 Geneux Fritz, négociant, Onnens-Bonvillars.
- 86 Gillard Aug., vétérin^{re} cantonal, rue de France, Le Locle.
- 87 Girard James, horloger, Quartier-Neuf, Le Locle.
- 88 Girard Numa, professeur, Neuchâtel.
- 89 Grâa Henri, greffier, Bellevue, Le Locle.
- 90 Grosjean Arnold, conseiller national, rue du Pont,
La Chaux-de-Fonds.
- 91 Grossmann Hermann, directeur de l'Ecole d'horlogerie
de Neuchâtel.
- 92 Guenot E.-H., instituteur, Le Landeron.
- 93 Guldemann Bertha, institutrice, Le Locle.
- 94 Gyger Albert, négociant, Neuchâtel.
- 95 Haller Ch^s, Kurhaus Bellevue, près Oberdorf (Soleure).
- 96 Henry Albert, instituteur, Cortaillod.
- 97 Henry H.-L., négociant, Peseux.
- 98 Hieber Louise, institutrice, Le Locle.
- 99 Huguenin Bélisaire, rue de la Chapelle 336 bis, Le Locle.
- 100 Holtz Samuel, professeur, route de la Gare, Neuchâtel.
- 101 Humbert Paul-Eugène, Neuchâtel.
- 102 Isely Louis, professeur à l'Académie, Cité de l'Ouest,
Neuchâtel.
- 103 D^r Jaccard Auguste, professeur à l'Académie de Neu-
châtel, Le Locle.
- 104 Jaccard Henri, professeur, Tramelan (Berne).
- 105 Jacot Bernard, fabricant d'horlogerie, Le Locle.

- 106 Jacot Ulysse, décorateur, rue des Envers, Le Locle.
107 Jacot-DesCombes H., négociant, Samaná (République
Dominicaine).
108 Jacot-DesCombes J.-B., négociant, Samaná (République
Dominicaine).
109 Jacot-Matile Frédéric, Le Locle.
110 Jacottet Henri, docteur en droit,
rue du Vieux-Colombier, 6, Paris.
111 Jacottet Louis, ingénieur, Neuchâtel.
112 Jeanmonod A., libraire, Cortaillod.
113 Jeanneret Albert, fabricant de chapeaux de paille,
Faubourg de la Gare, Neuchâtel.
114 Junod Auguste, ancien banquier, Neuchâtel.
115 Jurgensen Jules-F.-U., fabricant d'horlogerie,
Grande Rue, Le Locle.
116 Klaus Jacques, fils, négociant, rue des Fontaines,
Le Locle.
117 Knapp Ch^s, professeur à l'Académie de Neuchâtel, Crêt-
Vaillant, Le Locle.
118 Kramer Paul, secrétaire de Préfecture, Neuchâtel.
119 Krebs Théodore, négociant, Neuchâtel.
120 Ladame Eugène, diacre et professeur à l'Académie de
Neuchâtel.
121 Lambert Erhardt, avocat, Chez-le-Bart.
122 D^r Le Coultre J., professeur à l'Académie de Neuchâtel.
123 Maccabez J.-L., instituteur, Saint-Aubin.
124 Maire Ami-Fritz, agent d'affaires,
rue des Envers, Le Locle.
125 Maret Jules, avocat, député au Grand Conseil, Neuchâtel.
126 Marthy Ch^s-Frédéric, ingénieur, Neuchâtel.
127 Mathey J.-J., fabricant de couronnes,
Crêt-Vaillant, Le Locle.
128 Mayor William, architecte, Evole 23, Neuchâtel.
129 Merian Auguste, ingénieur, Chalet, Neuchâtel.
130 Michaud L., président du Tribunal cantonal,
rue du Bassin, 14, Neuchâtel.
131 Montandon Ch^s, négociant, Samaná (République Domi-
nicaine).
132 Munsch-Perret J.-G., dentiste, Evole 13, Neuchâtel.
133 Nippel J.-P., professeur à l'Académie de Neuchâtel.

- 134 Nouguiet J., directeur de l'Asile des Billodes, Le Locle.
135 Pellaton Henri-Ernest, comptable, maison Courvoisier,
Bienne.
136 de Perregaux Frédéric, député au Grand Conseil,
Neuchâtel.
137 Perrenoud, Emile, caissier de la Fabrique de
Fontainemelon.
138 Perrenoud Jämes, La Chaux-de-Fonds.
139 Perrenoud Jules, négociant, Cernier.
140 Perrenoud Ulysse, instituteur, Les Ponts.
141 Perrenoud-Hayes Henri, ingénieur, Crêt-Vaillant, Le Locle.
142 Perrenoud-Jurgensen Aug^{te}, Petit-Malagnou, Le Locle.
143 Perrenoud-Meuron Ch^s, Crêt-Vaillant, Le Locle.
144 Perrenoud-Richard Jules, Grande Rue, Le Locle.
145 Perret Emile, professeur, Colombier.
146 Perret Paul, régleur, La Chaux-de-Fonds.
147 Perret Zélim, La Chaux-de-Fonds.
148 Perret Quartier Ch^s, rue du Parc 6, La Chaux-de-Fonds.
149 Perrin Léon, caissier au *Jura Neuchâtelois*, Neuchâtel.
150 Perrin Louis, pasteur, Môtiers.
151 Perrochet Alexandre, professeur à l'Académie de
Neuchâtel.
152 Perrochet Edouard, colonel fédéral, La Chaux-de-Fonds.
153 Petitpierre A., pasteur, Corcelles.
154 Petitpierre-Steiger, conseiller d'Etat, Neuchâtel.
155 Dr Pettavel A., rue de la Chapelle, Le Locle.
156 Pignet Albert, horloger, rue de France, Le Locle.
157 Porchat Paul, négociant, Grande rue, Le Locle.
158 Quartier-la-Tente Ed., pasteur et professeur à
l'Académie de Neuchâtel, Saint-Blaise.
159 Raymond Albert, instituteur, Cortaillod.
160 Reber Bernard, fabricant d'horlogerie, rue du Collège,
Le Locle.
161 Redard Ch^s-François, négociant, La Chaux-de-Fonds.
162 Renaud Ernest, essayeur-juré, rue des Envers, Le Locle.
163 Renaud Gustave, juge d'instruction, Neuchâtel.
164 Renaud Marcelin, comptable, rue du Marais, Le Locle.
165 Richard Ferd., député au Grand Conseil, Neuchâtel.
166 Robert Gustave, négociant, Hauterive.
167 Robert L.-Ph., fabricant d'horlogerie, Neuchâtel.
168 Rognon Léa, institutrice, Fleurier.

- 169 Ronco Arnold, négociant, sur la Place, Le Locle.
170 Rossel François, instituteur, Corcelles.
171 Rosselet-d'Yvernois G., pasteur, Colombier.
172 Rosset Henri, négociant, rue du Musée 4, Neuchâtel.
173 Russ-Suchard C., négociant, Serrières.
174 Rychner Ch^s, préfet, Le Locle.
175 Sandoz Ami, vétérinaire, Neuchâtel.
176 Schinz Rodolphe, négociant, Neuchâtel.
177 Schmitz, employé de la Neuchâteloise, Neuchâtel.
178 Sandoz Henri, horloger, Quartier-Neuf, Le Locle.
179 Seitz Mathilde, institutrice, rue du Pont, Le Locle.
180 Sirone Palmyre, institutrice, La Chaux-de-Fonds.
181 Soguel Frédéric, député au Grand Conseil, Cernier.
182 Stebler Adolphe, agent d'affaires, La Chaux-de-Fonds.
183 Stebler Alfred, instituteur, rue des Envers, Le Locle.
184 Steiner Edouard, rédacteur de la *Suisse libérale*,
Neuchâtel.
185 Steiner Georges, essayeur-juré, Bienne.
186 Stoll O.-E., professeur, Neuchâtel.
187 Stucky E., instituteur, Savagnier.
188 Thalmann J.-C., géomètre cantonal,
rue du Musée, Neuchâtel.
189 Tissot Ch^s-Eugène, greffier du Tribunal, Neuchâtel.
190 Tissot Ch^s-Emile, conseiller national,
Crêt-Vaillant, Le Locle.
191 Dr Trechsel Emile, rue de la Côte, Le Locle.
192 Umiltà Angelo, professeur à l'Académie de Neuchâtel.
193 Dr Vermot Georges, curé, Le Locle.
194 Villommet D.-F., instituteur, Neuchâtel.
195 Vuichard Raymond, abbé, curé de Cressier.
196 Vuille-Bille, Consul de la République Argentine,
Neuchâtel.
197 Wægli fils, négociant, La Chaux-de-Fonds.
198 Wasserfallen Edouard, instituteur, La Chaux-de-Fonds.
199 Wavre G., pasteur, Savagnier.
200 Wohlgrath Félix, agent d'assurances,
Evoles 15, Neuchâtel.
201 Wolfrath Henri, imprimeur, Neuchâtel.
202 Zobrist Théophile, professeur à l'école cantonale
de Porrentruy.
-

A NOS LECTEURS

Le Bulletin que nous faisons paraître aujourd'hui et qui est le quatrième de la série, est beaucoup plus volumineux que les précédents. Cependant, nos ressources n'ont pas subi d'augmentation sensible. Nous aimons donc à croire que, non seulement nos membres actuels nous demeureront fidèles, mais qu'encore ils nous procureront de nouvelles recrues. Si chacun d'eux veut bien nous amener seulement *un* nouvel adhérent, notre effectif se doublera, nos ressources également et nous pourrons apporter à notre œuvre des améliorations auxquelles il nous est interdit de songer à l'heure qu'il est. Notre bibliothèque, nos collections diverses prennent un tel développement qu'elles absorbent des sommes considérables. Nous voudrions pouvoir les organiser de manière à en faire jouir le plus grand nombre possible des membres de notre Société. Malheureusement, faute de ressources, il ne nous a pas encore été possible de le faire. Nous avons des trésors d'étude que l'on chercherait vainement ailleurs dans notre canton; nous recevons cent vingt publications environ, en dix-sept langues différentes, sans parler de beaucoup d'autres ouvrages de valeur.

Nous espérons aussi que nos amis contribueront à enrichir notre Musée ethnographique et commercial en formation par des dons nombreux et qu'ils voudront bien transmettre à l'un des membres du Comité les adresses de personnes qui, par leur position, pourraient s'intéresser utilement à nos travaux. Nous leur en exprimons d'avance notre sincère reconnaissance.

La Rédaction.

TABLE DES MATIÈRES

Extrait des procès-verbaux	1
Décisions prises par la Société neuchâteloise de Géographie, comme Vorort des Sociétés suisses de Géographie	8
Rapport de M. Jules Maret, président, sur la marche de la Société pendant l'année 1887	14
Les Dunes. Réfutation des théories de M. Bouthillier de Beaumont, par T. Zobrist	17
Une visite à l'île Maria, Conférence donnée à la Société neuchâ- teloise de Géographie à la Salle circulaire, le jeudi 26 avril 1888, par A. Dubied	36
Les Somal, par L. Metchnikoff	61
Voyage au Pays des Bogos et dans les provinces septentrionales de l'Abyssinie, par P. Traub	96
I. La Mer Rouge	97
II. Le Désert	100
III. Les gorges de l'Aïn	105
IV. L'Anseba	111
V. Les Bogos	117
VI. L'ancienne capitale des Bogos et l'incendie de la nouvelle	127
VII. Départ pour l'Abyssinie	131
VIII. Le Hamasen	140
IX. Tsazega	145
X. Le Mâreb	152
XI. Godo Felassié	157
XII. Le marché de la capitale du Seraoué	162
XIII. Départ de Godo Felassié	168
XIV. Retour à la frontière d'Abyssinie	175
XV. La vallée de Maldî	180
XVI. Conclusion	186
Les vieux chemins et les vieilles gens du Val-de-Travers, par Fritz Berthoud	192
Le VII ^e Congrès des Sociétés suisses de Géographie, tenu à Aarau, les 19, 20 et 21 août 1888. -- Rapport présenté à l'Assemblée générale d'été de la Société neuchâteloise de Géographie, tenu à Môtiers, le 9 septembre 1888, par Arthur Dubied	203
La Suisse au dixième Congrès des Sociétés françaises de Géogra- phie, à Bourg, par Ch. Faure	209

Revue Géographique de l'année 1888, par C. Knapp	221
I. Afrique	222
II. Asie	243
III. Australie et Océanie	251
IV. Amérique et régions polaires	255
V. Généralités	263
Correspondances : De Cochabamba, D ^r F. Sacc.	265
» De Samana, C.-A. Montandon, H. Jacot-Des- combes, J.-B. Jacot-DesCombes	265
Extrait d'un rapport du Consul suisse à Prétoria, M. E. Constançon, au Département fédéral des Affaires étrangères	269
Nécrologie : Léon Metchnikoff, par Knapp	272
Bibliographie	277
C. K. Géographie physique comparée, considérée dans ses rapports avec l'Histoire de l'humanité, par Arnold Guyot, ancien profes- seur à Neuchâtel (Suisse) et à Princeton (Etats-Unis), avec une préface de M. Vivien de St-Martin	277
C. K. Les Italiens en Afrique, par Angelo Umiltà	277
C. K. Premières leçons de Géographie. La Terre, sa forme, ses mou- vements, lecture des cartes, par W. Rosier, professeur au Gym- nase de Genève	278
La Géographie, journal hebdomadaire	279
Bulletin de Renseignements coloniaux	279
Th. Zobrist. Das Mittelmeer, von Amand von Schweiger-Ler- chenfeld	279
C. K. Primer Censo general de la Provincia de Santa Fé (Re- publica argentina, America del Sud) verificado bajo la adminis- tración del Doctor don José Galvez, el 6, 7 y 8 de junio de 1887. Gabriel Carrasco, Director et Comisario general del Censo. Libro I. — Censo de la Poblacion	280
C. K. Atlas de la República Argentina, construido y publicado por resolucion del Instituto geográfico Argentino, tercera entrega . . .	281
C. K. Carte murale de l'Europe, à l'usage des écoles 1: 3,500,000, par H. Keller	282
Appel de la Société neuchâteloise de Géographie en faveur d'un Musée ethnographique et commercial	283
Ouvrages, cartes, photographies et objets divers	291
A. Echanges	291
B. Dons	298
C. Achats	307
Liste des membres de la Société au 31 décembre 1888	309
A nos lecteurs	317
Table des matières	319

ABSINTHE SUPÉRIEURE

THE HENNY

FLEURIER (SUISSE)

CANTON DE NEUCHÂTEL

Médaille
D'HONNEUR
Philadelphie 1876

Mention
HONORABLE
seule accordée
PARIS 1878



Seul Médaillé
Vienne 1873

DIPLOME
de 1re classe
pour
l'EXTRAIT D'ABSINTHE
d'EXCELLENTE qualité.
ZURICH 1883

Médaillé à l'Exposition fédérale d'agriculture
NEUCHÂTEL 1887

DISTILLATION LENTE AU BAIN-MARIE

chauffé au bois.

COLORATION VÉGÉTALE GARANTIE

sans danger pour la santé

EXPORTATION

EXPORTATION

LA
NOUVELLE MONTRE A RÉPÉTITION
 BREVETÉE
DE C. BARBEZAT-BAILLOT
 LOCLE (Suisse)
 sera mise en vente incessamment.

FABRIQUE D'EXTRAIT D'ABSINTHE
 VERMOUTH & LIQUEURS FINES

AUGUSTE FIVAZ
 NEUCHÂTEL (Suisse)

Récompenses aux Expositions de Paris 1878, Lucerne 1881, Zurich 1883,
 Anvers 1885, Neuchâtel 1887, Troyes 1888 et Paris 1888.

FABRIQUE D'HORLOGERIE SOIGNÉE
 POUR TOUS PAYS

P. BAILLOT & FRÈRE
 LE LOCLE (Suisse)

SPÉCIALITÉ
pour pièces
ANCRE
 REMONTOIR
 de 14 à 30
 lignes.

HORLOGERIE
garantie.



Marques déposées
 en Suisse et à l'étranger.



MONTRES
OR
 en
 TOUS TITRES
 Argent
 ET ACIER

RÉGLAGES
 de
 précision.

FABRICATION
D'HORLOGERIE

en tous genres
ET POUR TOUS PAYS



SPÉCIALITÉ
DE REMONTOIRS OR

pour Dames
10. 11, 12 13 et 14 lignes

HORLOGERIE

Marque de Fabrique
DÉPOSÉE

GARANTIE

ÉMILE GANDER

Rue du Manège, 20

CHAUX-DE-FONDS
SUISSE

FABRIQUE DE CHAPEAUX DE PAILLE

en tous genres, nus et garnis, pour Hommes, Dames et Enfants

A. JEANNERET & C^{IE}

NEUCHÂTEL (Suisse)

7 Médailles d'or, d'argent et de bronze, aux Expositions de Paris, Londres,
Vienne, etc.

EXPORTATION

MÉDAILLE, PARIS
1878

SALLE à MANGER composée de 7 pièces en noyer ciré

CHAMBRE à COUCHER 4 pièces

HEER-CRAMER
FABRIQUE de MEUBLES
LAUSANNE.
prix courant
franco

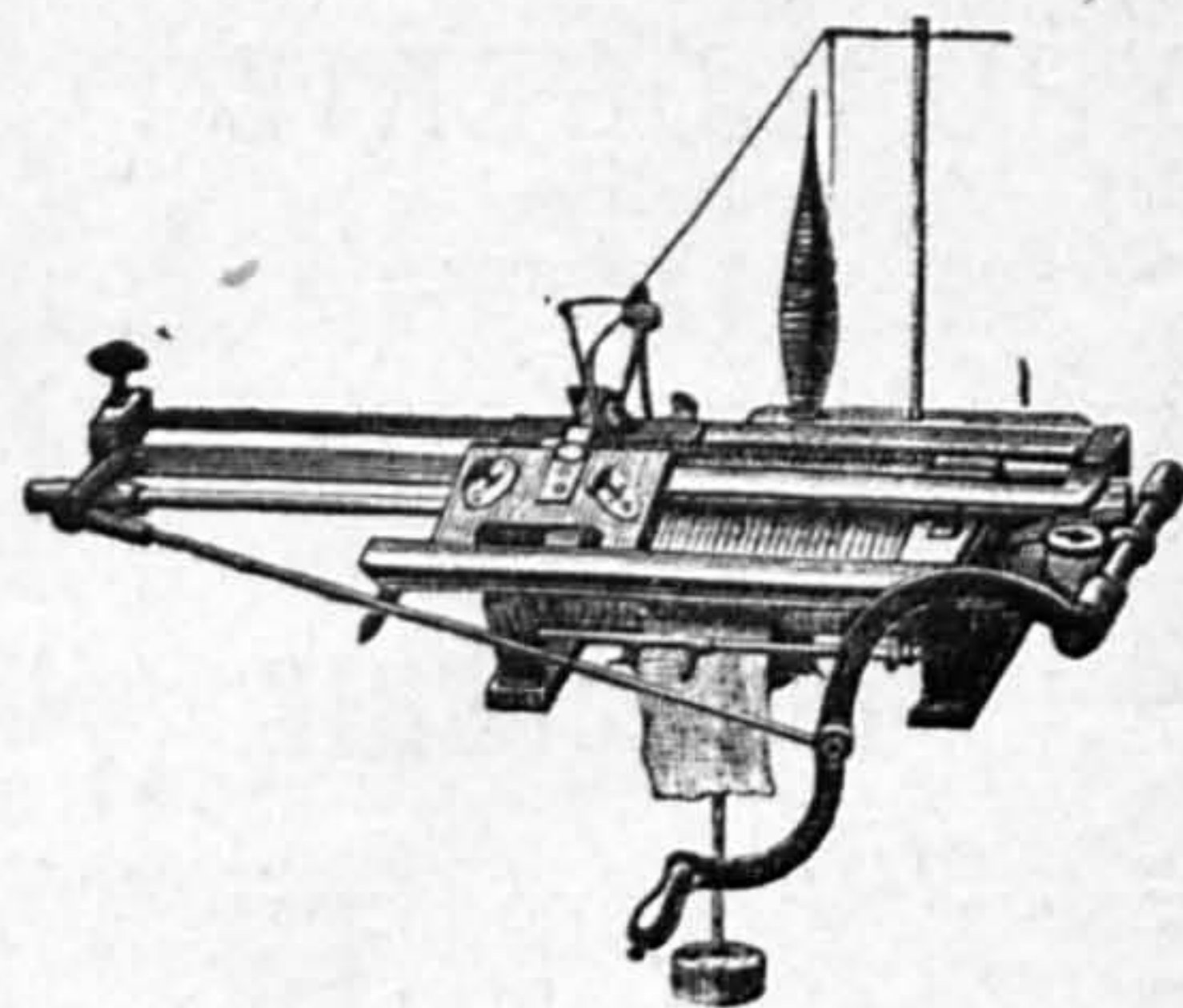
ULMERA.X.BERNE

DIPLOME, ZURICH
1883

Même maison à Neuchâtel.

FABRIQUE DE MACHINES A TRICOTER
Edouard DUBIED & C^{ie}
à COUVET
canton de Neuchâtel (Suisse)

Machines pour familles et ateliers, produisant rapidement et économiquement les **bas, chaussettes, jupons, caleçons, gilets de chasse, etc.**, de même que les articles de fantaisie. Conditions avantageuses. Garantie. Envoi gratis du prix-courant.



FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE SONCEBOZ

USINE HYDRAULIQUE
Ébauches et Finissages à Clef
ET
REMONTOIRS AU PENDANT
en tous genres.

LEKERLIS DE BALE

QUALITÉ SUPÉRIEURE
à 60 cent., 80 cent. et 1 franc le paquet
CONTRE REMBOURSEMENT

Alfred LÆLIGER à BALE

15, SPORENGASSE, 15

Exportation pour tous pays.

H. C. ROULET

Diamants et Pierres fines
POUR HORLOGERIE ET BIJOUTERIE

118, Champagne **BIENNE, Suisse**

LE MONDE DE LA SCIENCE

ET DE L'INDUSTRIE

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

Le Monde de la Science, paraissant à Lausanne, nous paraît mériter une mention particulière. Fort bien rédigé, il se distingue par l'abondance et la variété des matières, l'exactitude des renseignements et la soigneuse exécution des gravures. C'est une lecture à la fois intéressante et instructive, scientifique sans être abstruse. La modicité de son prix le met à la portée de toutes les bourses.

(*Journal de Genève*, du 12 Février 1888).

Cette revue offre un réel intérêt, allié à une utilité qui ne l'est pas moins. La variété des articles est un autre attrait.... Les collaborateurs... sont tous ou pour la plupart de nos compatriotes. Raison de plus pour nous intéresser à une publication qui joint l'agréable à l'utile.

(A. D. dans *l'Éducateur*, novembre 1888.)

La revue *Le Monde de la Science et de l'Industrie*, rédigée par un groupe d'écrivains compétents, n'est pas le moins instructif ni le moins agréable à lire de ces ouvrages ; parvenu à la onzième année de son existence et après des débuts modestes, il occupe actuellement un bon rang parmi ses concurrents étrangers et il nous paraît à tous égards mériter l'intérêt des bibliothèques populaires et des familles où la culture générale est en honneur.

(*Gazette de Lausanne*, du 6 décembre 1888.)

Par an : Suisse 6 fr. 50. — Union postale 9 fr. 50

Administration : 21, rue du Pont, Lausanne

Numéro spécimen sur demande.

THE "COLOMBIA" WATCHES



STEM WINDERS

gold and silver cases, adjusted
Temperature and five positions.

Price for dealers the movement
only from L. 2.0.0. or fr. 50.» (fifty francs) can be
delivered with bulletins and be made for american
cases 16 or 18 size (19 or 20 french lines). **Hunting
and open face.**

The same also non magnetic.

MANUFACTURED BY

Rodolphe UHLMANN

CHAUX-DE-FONDS (Switzerland).

